

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SPL Eau des Collines

## EXERCICE 2024



Les 10 ans de l'Eau des Collines



Deuxième phase de la réhabilitation de l'ovoidé

# PREAMBULE

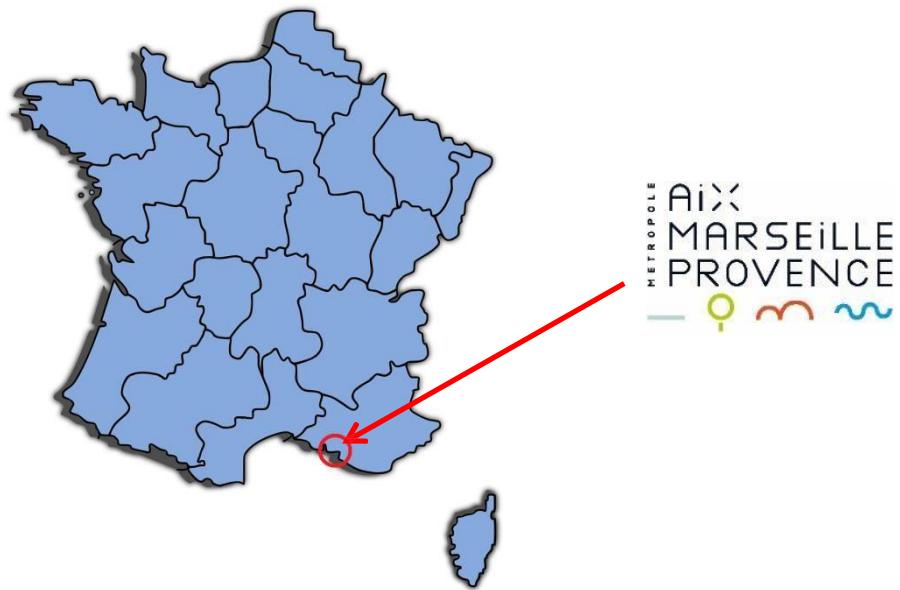
Ce rapport annuel d'activité de la SPL L'Eau des Collines est destiné à l'information du public et des élus. Il représente un élément majeur dans la mise en œuvre locale de la transparence et des principes de gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Il répond aux obligations réglementaires prévues par :

- La loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ;
- Les articles L.2224-5, D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le décret d'application n°2007-675 du 2 mai 2007 ;
- L'avis de la mission interministérielle de l'eau en date du 19 octobre 2007 ;
- L'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 ;
- L'arrêté du 16 avril 2015 fixant les différents postes de coûts de gestion relatifs à la mise en place de l'expérimentation de la tarification sociale de l'eau ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) unique, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la fusion des six intercommunalités préexistantes sur son territoire. Les dispositions législatives encadrant cette création sont la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 et la loi NOTRe du 7 août 2015.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est l'une des trois métropoles à bénéficier d'un statut spécifique et elle est la plus vaste de France. Elle réunit 92 communes réparties sur trois départements, sur un territoire de 3 173 km<sup>2</sup>. Ces 1,83 million d'habitants représentent 38 % de la population de l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



# SOMMAIRE

---



# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE.....</b>	<b>10</b>
1.1. LA SPL L'EAU DES COLLINES ET LA METROPOLE .....	10
1.2. DESCRIPTION DU PERIMETRE .....	11
1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT.....	12
1.3.1. <i>LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE</i> .....	12
1.3.2. <i>LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</i> .....	12
1.3.3. <i>LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</i> .....	13
1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	13
1.4.1. <i>LES RESSOURCES HUMAINES</i> .....	13
1.4.2. <i>LES PRESTATAIRES</i> .....	17
1.5. SERVICE AUX ABONNES.....	20
1.5.1. <i>L'ACCUEIL DES USAGERS</i> .....	20
1.5.2. <i>LES PLATEFORMES DEMATERIALISEES</i> .....	22
1.5.2.1. <i>La gestion clientèle avec le logiciel Waterp</i> .....	22
1.5.2.2. <i>Le site internet www.eaudescollines.fr</i> .....	23
1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX .....	23
<b>2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....</b>	<b>24</b>
2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024.....	24
2.2. FAITS MARQUANTS EN 2024 .....	24
2.2.1. <b>FAITS MARQUANTS CONCERNANT LA RESSOURCE EN EAU</b> .....	24
2.2.2. <b>FAITS MARQUANTS CONCERNANT LES ETUDES</b> .....	25
2.2.3. <b>FAITS MARQUANTS CONCERNANT LE SUIVI DES RESEAUX EN AEP</b> .....	25
2.3. LE PATRIMOINE DE LA SPL L'EAU DES COLLINES .....	31
2.3.1. <i>LES USINES D'EAU POTABLE</i> .....	31
2.3.2. <i>Le réseau de distribution</i> .....	34
2.3.3. <i>L'ADDITION</i> .....	38
2.3.4. <i>LA PRODUCTION</i> .....	39
2.3.4.1. <i>Les ressources exploitées</i> .....	39
2.3.4.2. <i>Les prélèvements d'eau de la SPL L'Eau des Collines et leur impact sur la ressource</i> .....	40
2.3.5. <i>LE TRAITEMENT</i> .....	46
2.3.6. <i>LE STOCKAGE</i> .....	48
2.3.7. <i>LE RESEAU DE DISTRIBUTION</i> .....	48
2.4. LA QUALITE DE L'EAU.....	48
2.5. LA DISTRIBUTION .....	53
2.5.1. <i>RENDEMENT</i> .....	53
2.5.2. <i>GESTION PATRIMONIALE</i> .....	60
2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS .....	71
2.7. LA GESTION FINANCIERE .....	73
2.7.1. <i>LES VOLUMES FACTURES</i> .....	73
2.7.2. <i>LE TAUX D'IMPAYES</i> .....	73
2.7.3. <i>DEGREVEMENTS</i> .....	74



2.7.4. <i>BUDGET DU SERVICE</i> .....	75
2.7.5. <i>ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION</i> .....	76
2.7.6. <i>CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE</i> .....	77
2.8. <b>LES ETUDES ET TRAVAUX</b> .....	77
2.8.1. <i>ETUDES ET TRAVAUX NEUFS</i> .....	77
2.8.2. <i>TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT</i> .....	83
2.8.3. <i>ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES</i> .....	85
<b>3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b> .....	<b>86</b>
3.1. <b>LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024</b> .....	86
3.2. <b>FAITS MARQUANTS</b> .....	86
3.3. <b>LE PATRIMOINE DU SERVICE</b> .....	92
3.3.1. <i>LA COLLECTE</i> .....	94
3.3.2. <i>LE TRAITEMENT</i> .....	94
<i>La STEP d'Auriol et Saint-Zacharie</i> .....	95
3.3.3. <i>La STEP de Cuges-Les-Pin</i> .....	98
3.3.4. <i>La STEP du Pigeonnier</i> .....	100
3.4. <b>LE RESEAU DE COLLECTE</b> .....	101
3.5. <b>LES OUVRAGES D'EPURATION</b> .....	118
3.6. <b>LA GESTION DES DECHETS</b> .....	125
3.7. <b>LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS</b> .....	126
3.8. <b>LA GESTION FINANCIERE</b> .....	127
3.8.1. <i>LES VOLUMES FACTURES</i> .....	127
3.8.2. <i>LE TAUX D'IMPAYES</i> .....	128
3.8.3. <i>DEGREVEMENTS</i> .....	129
3.8.4. <i>BUDGET DU SERVICE</i> .....	130
3.8.5. <i>ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION</i> .....	131
3.8.6. <i>CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE</i> .....	132
3.9. <b>LES ETUDES ET TRAVAUX</b> .....	132
3.9.1. <i>ETUDES ET TRAVAUX NEUFS</i> .....	132
3.9.2. <i>TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT</i> .....	132
3.9.3. <i>ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES</i> .....	133
<b>4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b> .....	<b>134</b>
4.1. <b>LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024</b> .....	134
4.2. <b>FAITS MARQUANTS</b> .....	134
4.3. <b>DESCRIPTION DU SERVICE</b> .....	135
4.4. <b>L'ACTIVITE DU SERVICE</b> .....	137
4.5. <b>LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS</b> .....	138
4.6. <b>DONNEES FINANCIERES DU SERVICE</b> .....	138
<b>5. TARIFS DE L'EAU</b> .....	<b>141</b>
5.1. <b>DONNEES DE FACTURATION</b> .....	141
5.2. <b>LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</b> .....	141
5.3. <b>EVOLUTION DE LA FACTURATION</b> .....	143
5.4. <b>PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)</b> .....	146
<b>6. ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>147</b>
6.1. <b>ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	148
6.1.1. <i>Bilan Carbone</i> .....	148

6.2. ACTIONS DE SOLIDARITE .....	153
6.2.1. FONDS DE SOLIDARITE .....	153
<b>7. CONTRATS DE MANDAT : OPERATIONS REALISEES POUR LE COMPTE DE LA METROPOLE.....</b>	<b>153</b>
<b>7.1. LES CONTRATS DE MANDATS.....</b>	<b>154</b>
<b>7.2. DESCRIPTIONS DES OPERATIONS PREVUES DANS LES MANDATS .....</b>	<b>155</b>
<b>7.3. ETATS FINANCIER.....</b>	<b>157</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>158</b>
ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	159
ANNEXE 2 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE PAR COMMUNE .....	168
ANNEXE 3 : FICHES ARS – QUALITE DES EAUX.....	169
ANNEXE 4 : LISTE DES ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2024 .....	173
ANNEXE 5 : FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION .....	176
ANNEXE 7 : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION EFFECTUEES PAR LA SPL L'EAU DES COLLINES (CURATIVES ET PREVENTIVES) .....	180

## TABLE DES ILLUSTRATIONS : LES TABLEAUX

Tableau 1 Liste des marchés en cours en 2024 .....	17
Tableau 2 Statistiques du secrétariat technique lié à l'instruction au titre de l'urbanisme.....	23
Tableau 3 Les volumes liés aux systèmes d'adduction.....	39
Tableau 4 Volumes prélevés en 2024 .....	40
Tableau 5 Evolution pluriannuelle des volumes prélevés sur les 5 dernières années .....	41
Tableau 6 Evolution des volumes prélevés depuis 2015 .....	41
Tableau 7 Volumes prélevés par captage sur Cuges-Les-Pins pluriannuellement depuis 2017	43
Tableau 8 Evolution pluriannuelle des prélèvements d'eau sur Cuges-Les-Pins.....	44
Tableau 9 Description des 6 unités de traitement AEP .....	46
Tableau 10 Evolution pluriannuelle des volumes produits .....	47
Tableau 11 Description des 10 ouvrages de stockages AEP.....	48
Tableau 12 Etat d'avancement de la mise en place des périmètres de production sur les captages	50
Tableau 13 Etat des lieux des études de vulnérabilité .....	51
Tableau 14 Evolution des rendements sur les 5 dernières années .....	55
Tableau 15 Evolution des indices linéaires de volumes non comptés (ILVNC) sur les 5 dernières années .....	57
Tableau 16 Evolution des indices linéaires de pertes (ILP) sur les 5 dernières années .....	57
Tableau 1718 Diamètres des linéaires par commune en km en 2024.....	60
Tableau 192021 Type de matériau par linéaire de réseau AEP par commune en km en 2024	61
Tableau 22 Description des types et nombres d'interventions réalisés en 2024- Evolution pluriannuelle .....	64
Tableau 23 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	68
Tableau 24 Evolution pluriannuelle de l'indice de connaissance des réseaux d'eau potable	70
Tableau 25 Nombre de compteurs par mode de relève en 2024 .....	70
Tableau 26 Statistiques de la relève en 2024 par commune .....	71
Tableau 27 Evolution du déploiement de la télérélève sur les 3 dernières années .....	71
Tableau 28 Evolution pluriannuelle du taux de réclamations pour 1000 abonnés .....	72
Tableau 29 Evolution pluriannuelle des volumes facturés en eau potable .....	73
Tableau 30 Descriptif des chantiers de renouvellement de réseau AEP <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Tableau 31 Travaux programmés en 2024 .....	85
Tableau 32 Evolution du linéaire de réseau de collecte sur les 4 dernières années .....	94
Tableau 33 Caractéristiques des ouvrages d'assainissement.....	95
Tableau 34 Evolution des volumes traités en m3 sur les 5 dernières années sur les STEP de l'Eau des Collines.....	95
Tableau 35 Descriptif succinct de la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie .....	95
Tableau 36 Descriptif succinct de la STEP de Cuges-les-Pins .....	98
Tableau 37 Nombre et type d'interventions sur le réseau assainissement.....	103
Tableau 38 Evolution du nombre de points noirs sur les 5 dernières années.....	108
Tableau 39 Nombres d'intervention en lien avec la lutte contre les Eaux claires parasites	108
Tableau 40 Nombre de déversement reportés sur les déversoirs d'orage .....	109
Tableau 41 Historique des nombres de déversements et des volumes déversés sur les 5 dernières années .....	111
Tableau 42 Evolution pluriannuelle de l'indicateur du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées de l'Eau des Collines et de la métropole .....	111
Tableau 43 Description des linéaires par diamètre sur toutes les communes .....	113
Tableau 44 Description des matériaux sur les tronçons assainissement de l'ensemble du territoire de l'Eau des Collines .....	115
Tableau 45 Liste des déversements répertoriés sur le réseau Auriol/St Zacharie .....	117

Tableau 46 Liste des déversements répertoriés sur Géolide .....	118
Tableau 47 Conformités des systèmes d'assainissement.....	118
Tableau 48 Limites de rejet sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie .....	119
Tableau 49 Evolution pluriannuelle des charges polluantes moyennes admises sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie .....	119
Tableau 50 Limites de rejet sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie .....	120
Tableau 51 Bilan de l'autosurveillance sur la STEP d'auriol St -Zacharie durant l'année 2024	121
Tableau 52 Evolution pluriannuelle des charges de pollutions sur les 5 dernières années sur la STEP de Cuges-Les-Pins .....	122
Tableau 53 Limites de rejet sur la STEP de Cuges-les-Pins.....	123
Tableau 54 Synthèse du bilan d'autosurveillance sur la STEP de Cuges-les -Pins.....	124
Tableau 55 Evolution pluriannuelle de la quantité de boue évacuée en tonnes de MS .....	125
Tableau 56 La gestion des sous-produits des STEP .....	126
Tableau 57 Evolution pluriannuelle du taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées sur les 5 dernières années .....	127
Tableau 58 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années .....	128
Tableau 59 Dégrèvements au titre de la loi Warsmann .....	129
Tableau 60 Autres dégrèvements .....	129
Tableau 61 Etat de la dette .....	131
Tableau 62 Suivi des différents postes de dépenses du compte d'exploitation.....	131
Tableau 63 Suivi des dépenses de Gros Entretiens et Renouvellement (GER).....	131
Tableau 64 Suivi des investissements et total investi par l'Eau des Collines.....	132
<b>Tableau 65 La liste des études et travaux neufs réalisés en assainissement en 2024 <b>Erreur ! Signet non défini.</b></b>	
Tableau 66 La liste des travaux de réhabilitations et de renouvellement réalisés en 2024 .....	133
Tableau 67 Liste des travaux programmés en assainissement en 2024 .....	134
Tableau 68 Indices de mise en œuvre du SPANC.....	136
Tableau 69 Type de contrôles en ANC.....	137
Tableau 70 Tarification des types de contrôles du SPANC.....	139
Tableau 71 Tableau 72 Tarification de l'eau (facture 120 m3) .....	142
Tableau 73 Evolution du prix de l'eau potable sur les 3 dernières années .....	143
Tableau 74 Evolution du prix de l'assainissement collectif sur les 3 dernières années.....	144
Tableau 75 Evolution du prix de l'eau de 2022 à 2024.....	146
Tableau 76 Modalités de calcul de la PFAC .....	147
<b>Tableau 77 Projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur l'usine de production d'eau potable située au Pin Vert.....</b>	<b>151</b>
<b>Tableau 78 Description des visites scolaires effectuées sur les ouvrages de la SPL L'Eau des Collines .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 79 Liste des contrats de mandats de la métropole à la SPL.....	154
Tableau 80 Description des opérations prévues aux contrats de mandat de la métropole et état d'avancement en 2024.....	155
Tableau 81 Photos du chantier de réhabilitation de l'ovoïde .....	156
Tableau 82 Etats financiers des mandats en cours jusqu'en 2024.....	157
Tableau 65 La liste des études et travaux neufs réalisés en 2024 .....	173

## TABLE DES ILLUSTRATIONS : LES FIGURES

Figure 1 : a ) Aperçu du comptoir d'accueil des usagers à l'agence situé avenue du Millet (Aubagne) ; b ) Coordonnées à destination des usagers pour joindre la société .....	21
Figure 2 : Détail des appels reçus par le service Usagers de l'Eau des Collines : En bleu est représenté le nombre d'appels reçus ; en rouge est représenté le nombre d'appels abandonnés.....	22
Figure 3 : Efficacité de la prise d'appels du Pôle usagers en 2024 .....	22
Figure 4 Evolution mensuelle des indicateurs du pôle facturation et accueil usagers sur l'année 2024 : comparaison du nombre de réclamations reçues par rapport au nombre de factures envoyées par le pôle facturation .....	
Figure 5: Les étapes de la production d'eau potable - . Synoptique du réseau de distribution AEP sur les communes d'Aubagne et La Penne-sur-Huveaune.....	32
Figure 6: Les étapes de la production d'eau potable -Synoptique de l'usine de potabilisation.	32
Figure 7 Synoptique du réseau d'eau potable d'Aubagne et La Penne-sur -Huveaune en septembre 2024 .....	35
Figure 8 Synoptique du réseau d'eau potable de St -Zacharie en septembre 2024 .....	36
Figure 9 Synoptique du réseau d'eau potable de Cuges-Les-Pins en septembre 2024 .....	37
Figure 10 Schéma des systèmes d'adduction d'eau potable sur le territoire métropolitain. ....	38
Figure 11 Le Canal de Marseille .....	39
Figure 12.Les forages des Impôts et Jeanne d'Arc .....	40
Figure 13 Graphique représentant les volumes prélevés pluriannuellement sur le canal de Marseille et les forages d'Aubagne sur le secteur d'Aubagne et La Penne-sur-Huveaune .....	42
Figure 14 Graphique représentant les volumes prélevés mensuellement sur le canal de Marseille et les forages d'Aubagne .....	42
Figure 15 Evolution pluriannuelle des prélèvements d'eau sur la commune de Cuges-Les-Pins	43
Figure 16 Evolution mensuelle des volumes prélevés sur Cuges-Les-Pins en 2024.....	44
Figure 17 Graphique montrant l'évolution pluriannuelle des prélèvements d'eau sur Saint-Zacharie	45
Figure 18 Graphique montrant l'évolution pluriannuelle du volume d'eau potable total produit par la SPL L'Eau des Collines .....	47
Figure 19 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées .....	49
Figure 20 Bilan des volumes mis en distribution dans les cycles de l'eau potable en 2024 .	53
Figure 21 Evolution du rendement sur les 5 dernières années .....	54
Figure 22 Evolution pluriannuelle du rendement en % sur les 5 dernières années .....	55
Figure 23 Evolution de l'ILVNC sur les 5 dernières années .....	57
Figure 24 Evolution de l'ILP sur les 5 dernières années .....	58
Figure 25 Distribution des canalisations par diamètre pour chaque commune	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 26 Linéaires détaillés par commune de chaque matériau .....	62
Figure 27 Sectorisation existence en 2024 pour la commune de Saint-Zacharie .....	
Figure 28 Age des compteurs à l'échelle de la SPL en 2024.....	64
Figure 29 Evolutions pluriannuelles des différents types d'interventions sur les réseaux d'eaux potables : a) Nombre total d'intervention, b) Interventions liées à la pose et renouvellement de compteurs, c) Interventions liées aux fuites d'eau sur le réseau , d) Interventions liées à la qualité de service aux usagers -phénomènes d'eaux rouges .....	66
Figure 30 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	69
Figure 31 Linéaire de réseau d'eau potable renouvelé au cours des 6 dernières années.....	69
Figure 32 Evolution pluriannuelle du taux de réclamations pour 1000 abonnés .....	72
Figure 33 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années .....	73

Figure 34 Etat de la ressource en eau sur Cuges-Les-Pins : Coupe géologique associée au nouveau forage de Puyricard .....	79
Figure 35 Détail du projet du forage d'exploration sur le site de Puyricard réalisé en 2024 .....	80
Figure 36 Schéma de fonctionnement de la foreuse en marteau fond de trou en circulation inverse .....	81
Figure 37 Détail de la séquence stratigraphique reconstituée dans le cadre du forage d'exploration de Puyricard .....	82
Figure 38 Article paru ans la gazette de la commune de Cuges-Les-Pins sur le forage d'exploration de Puyricard à l'occasion de la visite du chantier par les élus de la commune et les services de l'Etat. ....	83
Figure 39 Synoptique des réseaux d'assainissement de St Zacharie.....	92
Figure 40 Synoptique des réseaux d'assainissement de Cuges-les-Pins .....	92
Figure 41 Synoptique du réseau d'assainissement de l'Etoile et de Roquevaire .....	93
Figure 42 Synoptique du réseau d'assainissement d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune ....	93
Figure 43 Evolution du linéaire de réseau de collecte sur les 4 dernières années .....	94
Figure 44 : Schéma de fonctionnement de la filière eau (file 1) de la STEP d'Auriol et Saint - Zacharie .....	96
Figure 45: Schéma de fonctionnement de la filière boue (file 2) de la STEP d'Auriol et Saint - Zacharie .....	97
Figure 46 Evolution des volumes traités sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie .....	97
Figure 47 Evolution mensuelle des volumes traités sur la STEP d'Auriol/St-Zacharie.....	98
Figure 48 : Synoptique de fonctionnement de la STEP de Cuges-Les-Pins .....	99
Figure 49 Evolution des volumes traités sur la STEP de Cuges-Les-Pins sur les 5 dernières années .....	99
Figure 50 Evolution des volumes traités sur la STEP de Cuges mensuellement sur l'année 2024 .....	100
Figure 51 : Synoptique de traitement de la nouvelle STEP du pigeonnier basée sur des bioprocédés avancés pour traiter les effluents du Hameau du pigeonnier avec une capacité de 350 EH .....	100
Figure 52 : Synoptique de traitement de la nouvelle STEP du pigeonnier basée sur des bioprocédés : Focus sur les biodisques .....	101
Figure 53 Evolution mensuel des volumes traités sur la STEP du Pigeonnier sur l'année 2024 .....	101
Figure 54 Entreprise diagnostiquées dans le cadre du suivi des rejets d'eau non domestiques .....	102
Figure 55 Evolution pluriannuelle des différents types d'intervention en assainissement sur les 3 dernières années .....	
Figure 56 Evolution du nombre de points noirs pour 100 km de réseau d'assainissement sur les 5 dernières années.....	
Figure 57 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement de réseaux d'eaux usés de l'Eau des Collines et de la métropole. L'indicateur moyen en France au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 est représenté en vert. ....	111
Figure 58 Linéaire de réseau d'eaux usées renouvelé au cours des 7 dernières années .....	112
Figure 59 Répartition des principaux tronçons d'assainissement par diamètre sur l'ensemble du territoire de l'Eau des Collines .....	114
Figure 60 Distribution des matériaux par linéaire (kml) pour toutes les communes .....	116
Figure 61 Evolution des charges de pollutions sur les 5 dernières années .....	122
Figure 62 Evolution pluriannuelle de la quantité de boue évacuée des STEP (T MS).....	125
Figure 63 Filières de destination des boues .....	126
Figure 64 Evolution pluriannuelle du taux moyen de desserte des réseaux de collecte des eaux usées sur les 5 dernières années .....	
Figure 65 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années en k€. ....	128
Figure 66 Les grands équilibres financiers en assainissement .....	130
Figure 67 Activité du service SPANC par type de mission .....	137
Figure 68 Les grands équilibres financiers du SPANC .....	140
Figure 69 Evolution du prix de l'eau potable en euros TTC/m <sup>3</sup> .....	

Figure 70 Evolution du prix de l'assainissement collectif en euros TTC/m <sup>3</sup> .....	144
Figure 71 Evolution du prix de l'eau sur les 3 dernières années.....	145
<b>Figure 72 Trois des ânes présent à l'usine de production d'eau potable du Pin Vert.</b>	<b>149</b>
<b>Figure 73 Les critères d'éligibilité pour être labellisé.....</b>	<b>150</b>
<b>Figure 74 Signalétique des entreprises labellisées. .....</b>	<b>150</b>
<b>Figure 75 Photo du bar à eau tenu par la SPL L'Eau des Collines prise lors d'un salon Argilla</b>	<b>152</b>
<b>Figure 76 Rétrospective des actions liées à l'édition des carafes depuis la création de la SPL L'Eau des Collines.....</b>	<b>152</b>

## 1. PRESENTATION GENERALE

### 1.1. LA SPL L'EAU DES COLLINES ET LA METROPOLE

La Société publique locale L'Eau des Collines est une structure juridique (société anonyme) à la disposition des collectivités locales pour la gestion de leurs services publics. De statut de droit privé, son capital s'élève à 800 000 euros et le siège social est localisé au 140 avenue du Millet 13400 Aubagne. Elle est détenue à 100% par les collectivités territoriales suivantes :

- La métropole d'Aix Marseille Provence
- La commune d'Aubagne
- La commune de la Pennes-sur-Huveaune
- Les communes de Saint Zacharie
- La commune de Cuges-Les-Pins

Son Président est M Gérard Gazay , maire d'Aubagne.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de 17 administrateurs :

Pour la métropole d'Aix Marseille Provence :

- M Gazay
- M Perrotino
- M Giberti
- Mme Menet
- M Rousset
- M Coulomb
- M Simon
- M Destrost
- M Reault
- M Bazzucchi
- M Leonardis remplacé le 27 juin 2024 par Philippe GRANGE
- M Ginoux

Pour la Commune d'Aubagne :

- M Levisse
- M Rusconi

Pour la Commune de la Penne-sur-Huveaune :

- Mme FARGES-SQUARZONI

Pour la Commune de St-Zacharie :

- M Ines

Pour la Commune de Cuges-Les-Pins :

- M Rossi

Le rôle du conseil d'administration de la SPL L'Eau des Collines est un rôle de validation de la politique et la stratégie de la structure aussi bien financière que structurelle, comprenant ainsi la validation des projets d'investissements, la définition des grandes orientations budgétaires et budget annuels, les avancées des projets les plus stratégiques de la société ayant un impact direct sur le quotidien des usagers (prix de l'eau, déploiement de la télérelève).

Le conseil d'administration valide également les orientations sociales et les objectifs de performances internes de la société.

La SPL L'Eau des Collines fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Celle-ci réunie les six ex-territoires, correspondant aux six anciens EPCI :

- Marseille Provence (18 communes),
- Pays d'Aix (36 communes),
- Pays Salonnais (17 communes),
- Pays d'Aubagne et de l'Etoile (12 communes),
- Istres-Ouest Provence (6 communes),
- Pays de Martigues (3 communes).

Au niveau du périmètre de gestion de la SPL L'Eau des Collines, L'Eau des collines a un rôle de délégataire de service en eau et assainissement mais n'est pas propriétaire des infrastructures d'assainissements et de production d'Eau potable.

## 1.2. DESCRIPTION DU PERIMETRE

La SPL L'Eau des Collines intervient sur un territoire de 12 communes dont 4 communes pour la compétence eau potable (Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, Cuges-Les-Pins, et Saint-Zacharie) et 12 communes pour la compétence assainissement :

- Aubagne
- La Penne sur Huveaune
- Cuges-les-Pins
- Saint Zacharie
- Destrousse
- Peypin
- Auriol
- Belcodène
- Roquevaire
- Saint-Savournin
- Bouilladisse
- Cadolive

Depuis sa création, le périmètre d'action de L'Eau des Collines ne cesse d'évoluer :

Au 1er janvier 2014, la Société Publique Locale est officiellement devenue gestionnaire de l'assainissement non collectif de l'ensemble des 12 communes du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de l'assainissement collectif des 6 communes de l'Etoile (Belcodène, Cadolive, La Bouilladisse, La Destrousse, Peypin, Saint-Savournin).

Le 1er juillet 2014, la SPL prend alors la gestion de l'eau sur les communes d'Aubagne et de La Penne-sur-Huveaune, une compétence assurée jusqu'alors par la Société des Eaux de Marseille (SEM). Un contrat de Délégation de Service Public concessif est adopté jusqu'au 30 juin 2034.

En 2016, l'Eau des Collines baisse le tarif de l'eau potable à Aubagne et La Penne-sur-Huveaune ainsi que le tarif de l'assainissement sur le Territoire.

Le 1er août 2016, la gestion de station d'épuration d'Auriol-Saint Zacharie ainsi que le collecteur de transport entre Saint-Zacharie et la STEP d'Auriol sont transférés à L'Eau des Collines.

En 2017, l'Eau des Collines récupère la gestion du service de l'assainissement collectif et non collectif de l'ensemble du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (12 communes) ainsi que la gestion de la station d'épuration de Cuges-les-Pins.

Au 1er février 2017, c'est la Gestion du Service de distribution de l'eau potable de Cuges-les-Pins qui lui est confié.

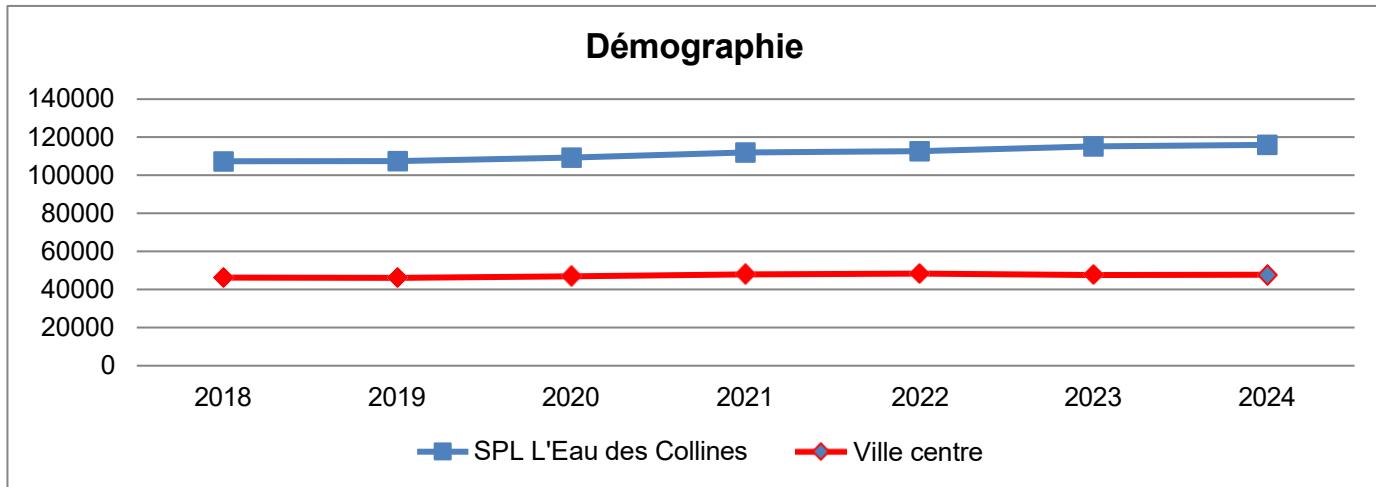
Enfin, en juillet 2019, l'Eau des Collines récupère la gestion de l'eau potable sur la commune de Saint-Zacharie, compétence détenue auparavant par Veolia.

Ce territoire représente un bassin de vie de 115 149 habitants (population légale INSEE 2020 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024).

Il couvre une superficie d'environ 245 km<sup>2</sup>.

La ville « centre » est composée de 47 640 (habitants, soit 41 % de la population du territoire couvert par la SPL L'Eau des Collines).

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SPL L'Eau des Collines/SPL Eau des Collines	106 438	107 389	107 548	109 348	111 978	112 644	115 149	<b>115 995</b>
Ville centre	45 954	46 248	46 138	47 031	48 028	48 371	47 640	<b>47 747</b>



### 1.3. LES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

#### 1.3.1. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

La mission du service public de l'eau potable consiste à assurer la protection de la ressource et à délivrer une eau propre à la consommation au robinet des usagers, selon les critères du Code de la santé publique.

Pour cela l'eau est prélevée dans le milieu naturel via des forages ou puisée dans le Canal de Marseille et/ou dans le Canal de Provence. Cette eau brute est traitée afin de la rendre potable, puis distribuée sur les communes d'Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, Cuges-les-Pins et Saint-Zacharie à travers un réseau de canalisation et de stockage intermédiaire.

L'Eau des Collines assure les missions suivantes :

- o La potabilisation de l'eau brute ;
- o La distribution de l'eau potable aux usagers ;
- o La gestion du réseau ;
- o Le renouvellement et les extensions du réseau.

#### 1.3.2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les grands objectifs du service public de l'assainissement collectif sont de garantir les enjeux de santé publique liés au transport et au traitement des effluents, et de préserver les milieux naturels en limitant

les rejets polluants. La qualité des rejets doit satisfaire aux normes imposées par les arrêtés préfectoraux d'autorisation des différents systèmes d'assainissement.

L'eau, une fois consommée, est ainsi dépolluée dans une des stations d'épurations gérées par l'eau des collines :

- station d'épuration de Cuges-les-Pins,
- station d'épuration d'Auriol/Saint-Zacharie
- station d'épuration du Pigeonnier (La Bouilladisse),
- mais également dans la station d'épuration de Marseille, gérée par la SERAMM.

L'Eau des Collines assure les missions suivantes :

- o La collecte des eaux usées des usagers ;
- o Le transport des eaux usées jusqu'aux stations de traitement ;
- o Le bon écoulement des branchements et du réseau ;
- o La dépollution des eaux usées ;
- o Le contrôle qualité ;
- o Le renouvellement et les extensions du réseau
- o L'autosurveillance réglementaire des réseaux de collecte et des stations d'épuration
- o La gestion des effluents non domestiques

### 1.3.3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions du service public de l'assainissement non-collectif consistent à contrôler le bon fonctionnement des installations privatives d'assainissement non-collectif, afin de garantir l'efficacité du traitement des eaux usées et préserver ainsi la qualité des milieux récepteurs.

L'Eau des Collines assure les missions suivantes :

- Les contrôles de conception des projets d'assainissement non collectif des installations neuves ou réhabilitées en coordination, le cas échéant, avec un permis de construire ;
- Les contrôles d'exécution des installations neuves ou réhabilitées ;
- Les contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations existantes, y compris les diagnostics lors de ventes immobilières ;
- L'information et le conseil des particuliers, professionnels et collectivités en matière d'assainissement non collectif.

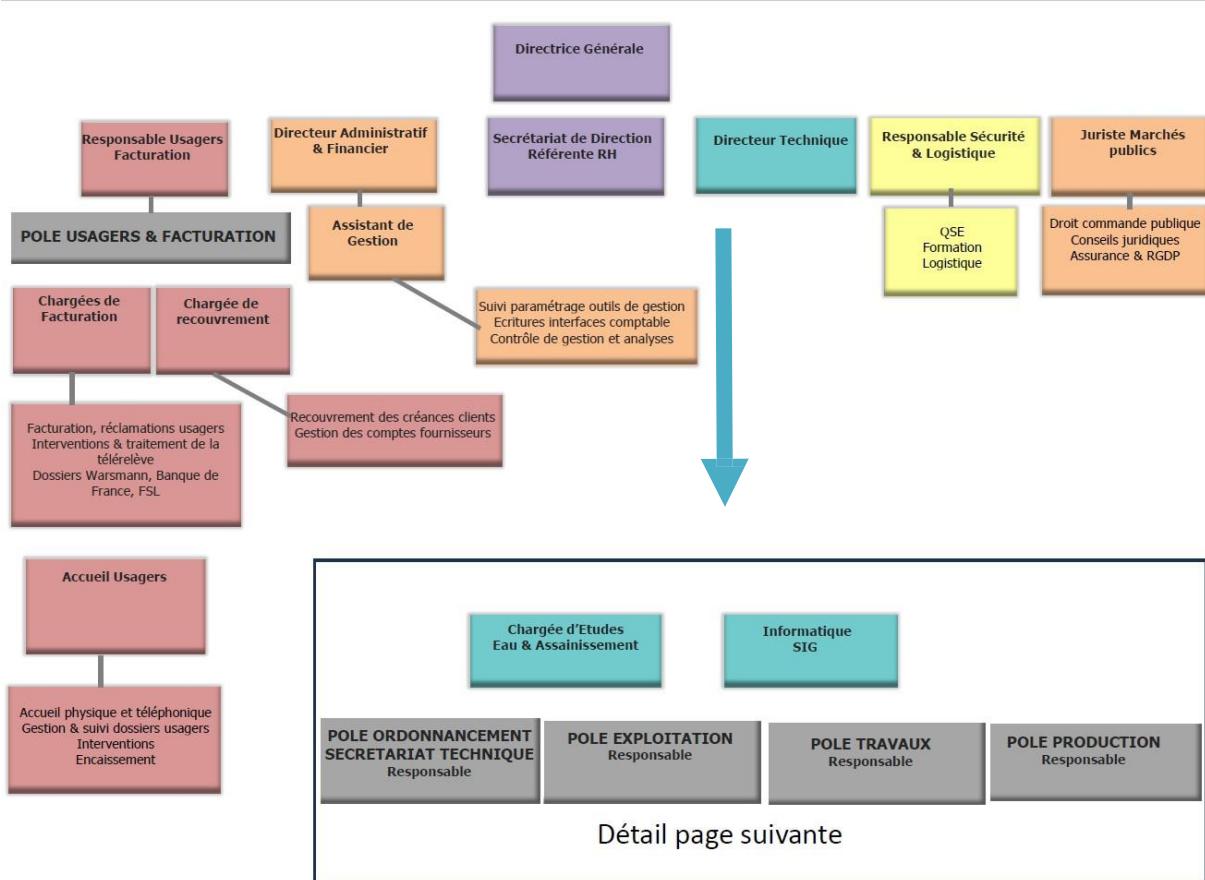
## 1.4. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Afin de mener à bien l'exercice de ses compétences, la SPL L'Eau des Collines s'appuie sur des ressources internes et externes.

### 1.4.1. LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de la société est à 46 salariés dont 1 alternant.

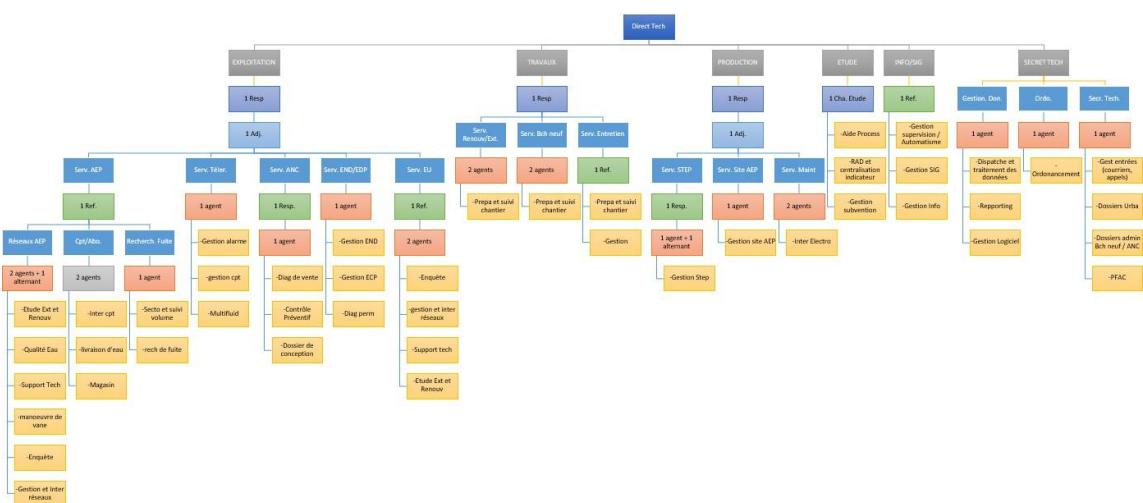
L'organigramme fonctionnel général est actuellement le suivant :



## Détail de l'organigramme du pôle technique :

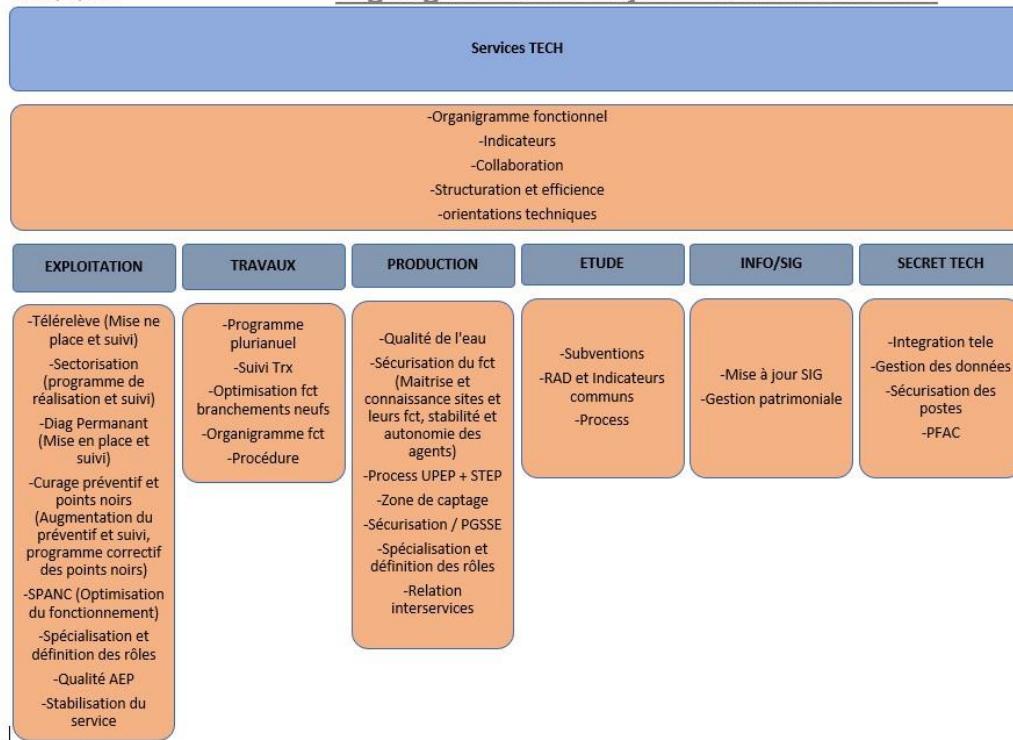
MAJ 30/09/22

### Organigramme serv Tech et missions principales



Les missions du pôle technique sont résumées dans l'organigramme ci-dessous :

## Organigramme des objectifs des services tech



⇒ 60 % de l'effectif est dans l'entité technique qui est composé de

- un pôle exploitation
- un pôle travaux
- un pôle production

⇒ 78 % de l'effectif relève du statut ETA

#### 1.4.2. LES PRESTATAIRES

La liste des marchés en cours durant l'année 2024 est indiquée ci-dessous.

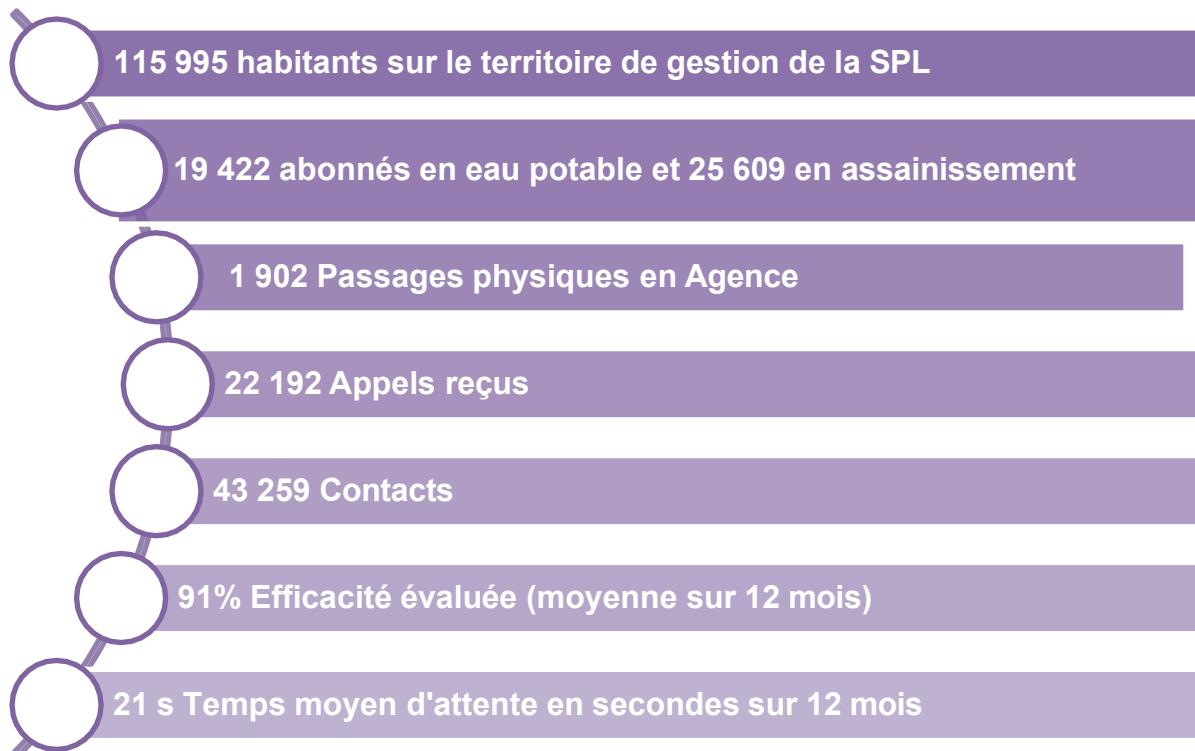
Tableau 1 Liste des marchés en cours en 2024

NUMERO DE MARCHE	OBJET DU MARCHE	MONTANT HT	TITULAIRE	SOUS TRAITANT	DATE DE DEBUT DE MARCHE	DATE DE FIN DU MARCHE
18SPL034	Mission de commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2024	11 440,00 € SOIT 68 640,00 € (sur la durée du marché 6 exercices comptables)	GRANT THORTON	/	04/04/2019	03/04/2025
19SPL042	Prestations de services d'expertise comptable, de conseil, d'assistance comptable, financière, fiscale, juridique, sociale et de gestion de la paie	MAXI 300 000,00 €/5 ANS	SEMAPHORES EXPERTISES	/	17/02/2020	31/12/2024
20SPL044 LOT 1	Echantillonnage analyse eau brut et eau potable	MAXI 37 500 €/AN	ABIOLAB ASPOSAN	/	01/07/2020	30/06/2025
20SPL044 LOT 2	Echantillonnage analyse Rejets d'eaux résiduaires	MAXI 37 500,00 €/AN	ABIOLAB ASPOSAN	/	01/07/2020	30/06/2025
20SPL048	Gestion, curage et maintenance du système d'assainissement eaux usées	FORFAIT / AN : 246 420,00 € MAXI 750 000,00 € pour 3 ans	SPGS	/	01/04/2021	31/03/2024

20SPL049 LOT 1	Location longue durée des véhicules de tourisme	159 876,00 €	DIAC LOCATION	/	01/04/2021	02/05/2024 juillet 2024 contrats de location
20SPL049 LOT 2	Location longue durée des véhicules utilitaires	281 443,68 €	DIAC LOCATION	/	01/04/2021	02/05/2024 juillet 2024 contrats de location
21SPL051	Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du collecteur OVOIDE	5,68 % MOE : 283 802,00 € OPC : 18 200,00 pas de montant maxi partie BDC	Groupement conjoint : CABINET MERLIN /INFRANEO GEOSCAN / GIA INGENIERIE	/	08/06/2021	10/06/2025
21SPL052	Renouvellement des compteurs d'eau potable avec le déploiement télérelève	Forfait : 3 096 806,28 € Pas de montant maxi partie BDC	BIRDZ	BRONZO : 663 418,15 GODIN :	04/10/2021	Déploiement : 31/12/2024 Exploitation : 31/08/2033 Fin du marché : 01/09/2035
22SPL055	Transport et évacuation des boues et sous-produits des STEPS	650 000,00 € MAX/3 ANS	Groupement conjoint BRONZO-BIOTECHNA	/	15/07/2022	14/07/2025
22SPL056	Travaux réhabilitation OVOIDE	5 600 000,00 € MAX/3 ANS	Groupement conjoint SADE - BRONZO	AD3G : 43 000 € HT DPSM : 807 547,47 € HT HYDROKARST : 145 000,00 € HT TELSAR : 400 000,00 € HT TECHSUB :	24/10/2022	23/10/2025

23SPL059	Fourniture, gestion et livraison de titre restaurant	98 000,00 € MAXIMUM / AN	EDENRED	/	03/11/2024	02/11/2027 (plus tardive)
23PL060 LOT 1	Travaux de branchements eau	1 750 000,00 € MAXIMUM / 3 ANS	Groupement solidaire BRONZO TP/RAMPA/RTP	/	01/11/2024	30/10/2026
23SPL060 LOT 2	Travaux de branchements assainissement	1 750 000,00 € MAXIMUM / 3 ANS	Groupement conjoint mandataire solidaire RAMPA/ BRONZO/RETP	FRRTP : 33 294,00 € HT	01/11/2024	30/10/2026
23PL061 LOT 1	Création, renouvellement, extension réseau assainissement	1 750 000,00 € MAXIMUM / 3 ANS	Groupement solidaire BRONZO TP/RAMPA/RTP	/	01/11/2024	30/10/2026
23SPL061 LOT 2	Création, renouvellement, extension réseau assainissement	1 750 000,00 € / 3 ANS	Groupement conjoint RAMPA/ BRONZO/RTP	/	01/11/2024	30/10/2026
23SPL062 LOT 1	Dommages aux bien immobiliers et risques annexes	13 356,13 €	ELEO ASSURANCES (courtier) MMA IARD	/	01/01/2024	31/12/2027
23SPL062 LOT 2	Responsabilité civile générale et spécifique	RC GENRAL : 25 000,00 € RC ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT : 6 200,00 €	ELEO ASSURANCE (courtier) CHUBB (assureur)	/	01/01/2024	31/12/2027

## 1.5. SERVICE AUX ABONNES



### Les faits marquants en 2024

- Fin du déploiement de la télé relève sur Aubagne, la Penne et Cuges les Pins.
- Dématérialisation de nos factures
- Généralisation de SMS dans le cas de travaux programmés

#### 1.5.1. L'ACCUEIL DES USAGERS

Le siège de l'Eau des Collines est situé au 140, avenue du Millet, Zone des Paluds, sur la commune d'Aubagne (code postal : 13400).

Il regroupe la plupart des fonctions techniques et administratives, afin d'apporter le meilleur service possible à l'usager. Le bâtiment est facilement identifiable au fond de l'impasse et bien signalé. Il est à la fois desservi par le bus à proximité et doté d'un parking à disposition des visiteurs.

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

En dehors de ces heures et en cas de besoin, un service d'astreinte permet aux agents de permanence d'intervenir 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.



**CONTACTEZ-NOUS**

**par email**  
eau@eaudescollines.fr  
assainissement@eaudescollines.fr

**ou appelez-nous** au 04 42 62 45 00

**HORAIRES**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h30

**NOUS ÉCRIRE**

L'eau des Collines  
140, av. du Millet  
Z.I Les Paluds  
13785 Aubagne Cedex

**EN CAS D'URGENCE**

En cas d'urgence hors heures ouvrables  
nous contacter au 06 12 79 97 97

Figure 1 : a ) Aperçu du comptoir d'accueil des usagers à l'agence situé avenue du Millet (Aubagne) ; b) Coordonnées à destination des usagers pour joindre la société

Quelle que soit la nature des demandes, elles peuvent être satisfaites sur ce site unique : branchements, abonnements, explications sur les factures, conseil pour la détection de fuites, renseignements divers sur la desserte des terrains, travaux en cours ou prévus... La présence d'un guichet « accueil » facilite les démarches des usagers.

La figure 2 montre le détail des appels des usagers reçus à l'Agence. 91% de ces appels ont été traités par les agents de la SPL L'Eau des Collines.

Sur la figure 3, on voit que l'efficacité de la prise d'appel est globalement satisfaisante > 88% excepté en décembre et mai.

Le mois de mai 2024 avait plusieurs fériés, du coup, moins de jours d'ouverture de l'accueil téléphonique. Les appels émis lors des ponts n'ont pas pu aboutir ( nos bureaux ont été fermés du 8 au 12 Mai, et du 18 au 20 mai inclus), soit une « perte » de 4 jours ouvrés pour la réception d'appels.

la figure 3b montre deux périodes critiques dans l'année de facturation usagers. Pour le moment le système de comptabilisation des réclamations ne permet pas d'avoir une vraie corrélation visible. C'est un axe d'amélioration à travailler.

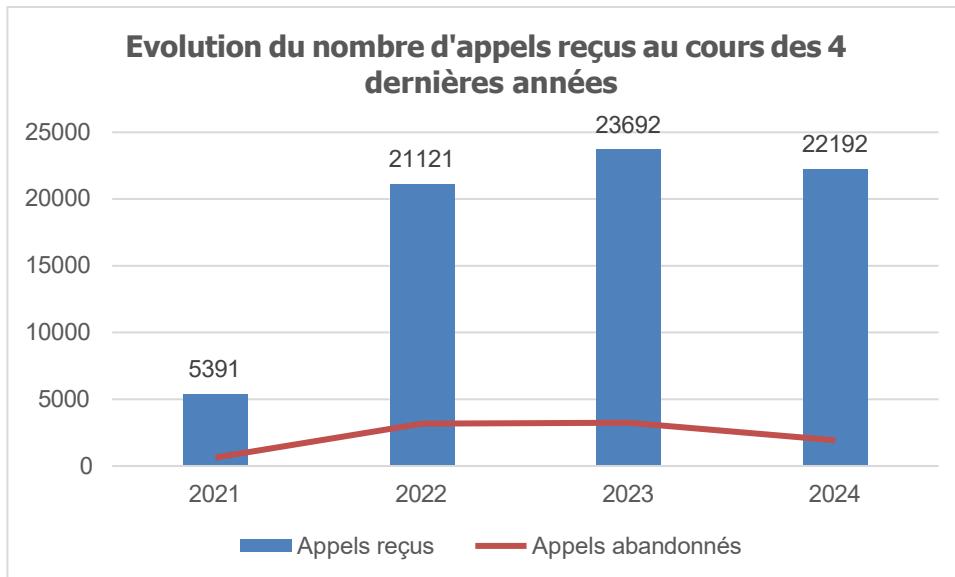


Figure 2 : Détail des appels reçus par le service Usagers de l'Eau des Collines : En bleu est représenté le nombre d'appels reçus ; en rouge est représenté le nombre d'appels abandonnés

90% d'appels ont été servis en 2024 avec un temps moyen d'attente de 21 s.

Soit une amélioration de 2% dans le % d'appels servis par rapport à 2023.

Ceci s'explique par la baisse des appels, due essentiellement aux envois de SMS et à la fin du déploiement de la télérègle.

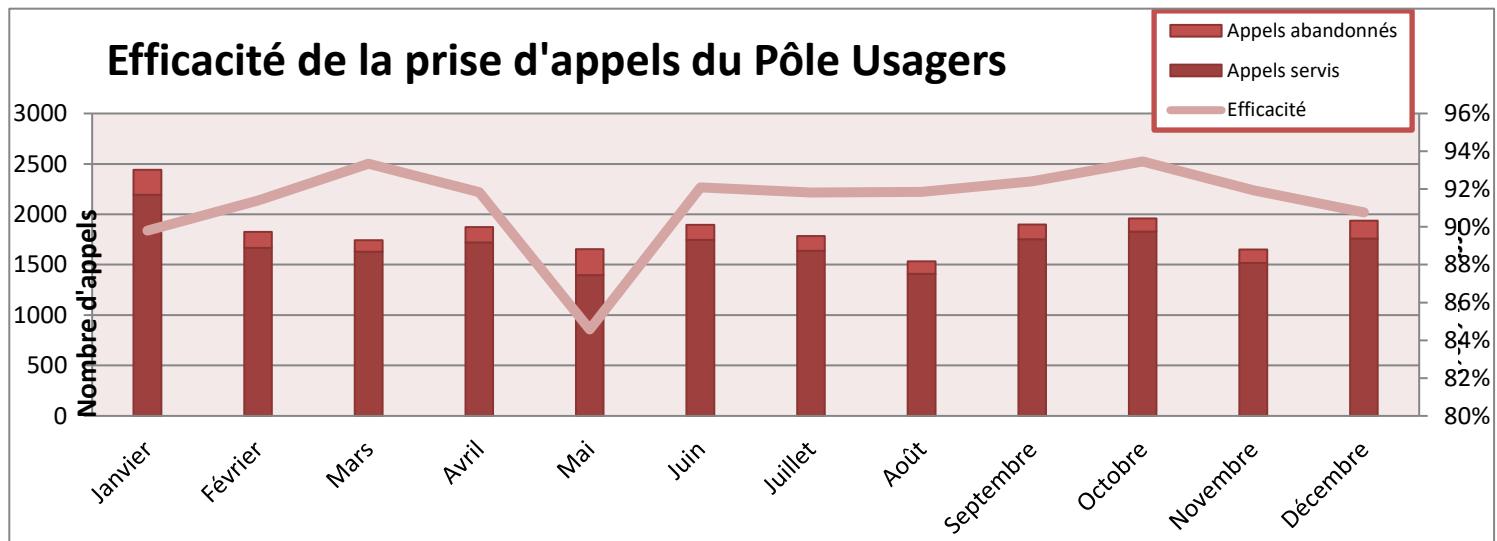
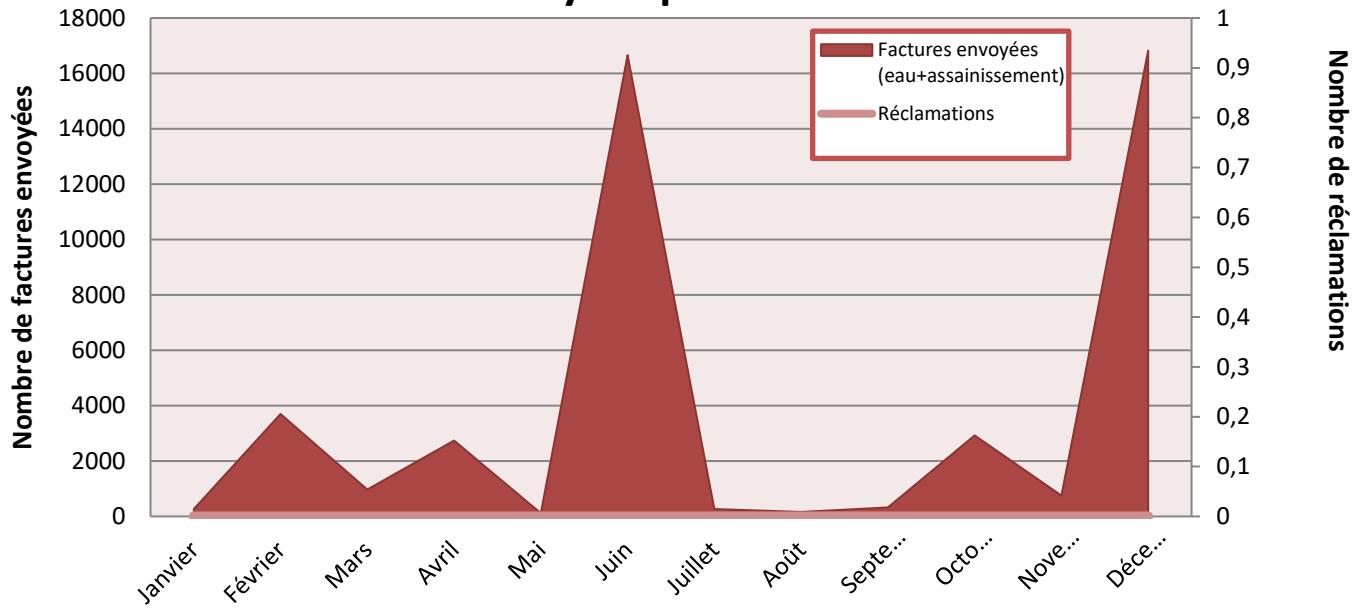


Figure 3 : Efficacité de la prise d'appels du Pôle usagers en 2024

## Comparaison du nombre de réclamations par rapport aux factures envoyées par le Pôle Facturation



### 1.5.2. LES PLATEFORMES DEMATERIALISEES

#### 1.5.2.1. La gestion clientèle avec le logiciel Waterp

Waterp est le progiciel de gestion clientèle développé par Somei (filiale de Véolia). Cette suite logicielle permet de gérer tous les processus de gestion clientèle moderne, notamment la relation avec les clients, la gestion administrative et commerciale, l'agence en ligne, la gestion technique, le reporting et le pilotage de l'activité.

Les usagers peuvent régler leurs échéanciers via leur espace en ligne, suivre leur consommation au quotidien et déterminer des seuils de consommation afin d'être alerté de toute consommation qui pourrait être anormale (grâce à un mail) et ce grâce au déploiement de la télérelève

Grace à ce logiciel, nous pouvons tracer les échanges avec les usagers afin d'améliorer la qualité des services rendus aux abonnés et usagers. Il permet également d'assurer la facturation des consommations d'eau et gérer et planifier les interventions afin d'accroître notre efficacité opérationnelle.

#### 1.5.2.2. Le site internet [www.eaudescollines.fr](http://www.eaudescollines.fr)

Mis en place en dès juillet 2014, il regroupe les actualités de l'Eau des Collines, informe sur la gestion de l'eau et les bonnes pratiques à adopter. Il met à disposition de l'usager les différents documents nécessaires pour les démarches administratives. Enfin, l'espace client permet à l'usager de gérer ses factures.

En 2024, sur tous les contrats en service, **11 415 étaient gérés par les usagers via l'AEL**, soit près de 55% de nos usagers ayant un contrat avec notre structure.

Sur l'année 2024, nous avons également pu tester l'envoi en masse de SMS, afin de prévenir les usagers d'un secteur, d'une coupure d'eau pour travaux. Les personnes qui

ont reçu l'information nous ont fait part de leur satisfaction, ainsi **2 286 SMS ont été envoyés sur l'année.**

Tout au long de l'année 2024, l'activité au sein du service Usagers/ Facturation a été plus soutenue, puisque nous avons dû prévenir les usagers du déploiement de la télérègle (génération d'un courrier), puis créer les interventions pour chaque contrat.

Ensuite, il a fallu, en lien avec le service Exploitation, réaliser un suivi au niveau des interventions, afin d'alerter les usagers pour lesquels notre prestataire n'avait pas pu renouveler le compteur (envoi de courriers, création d'intervention pour contrôler sur place...)

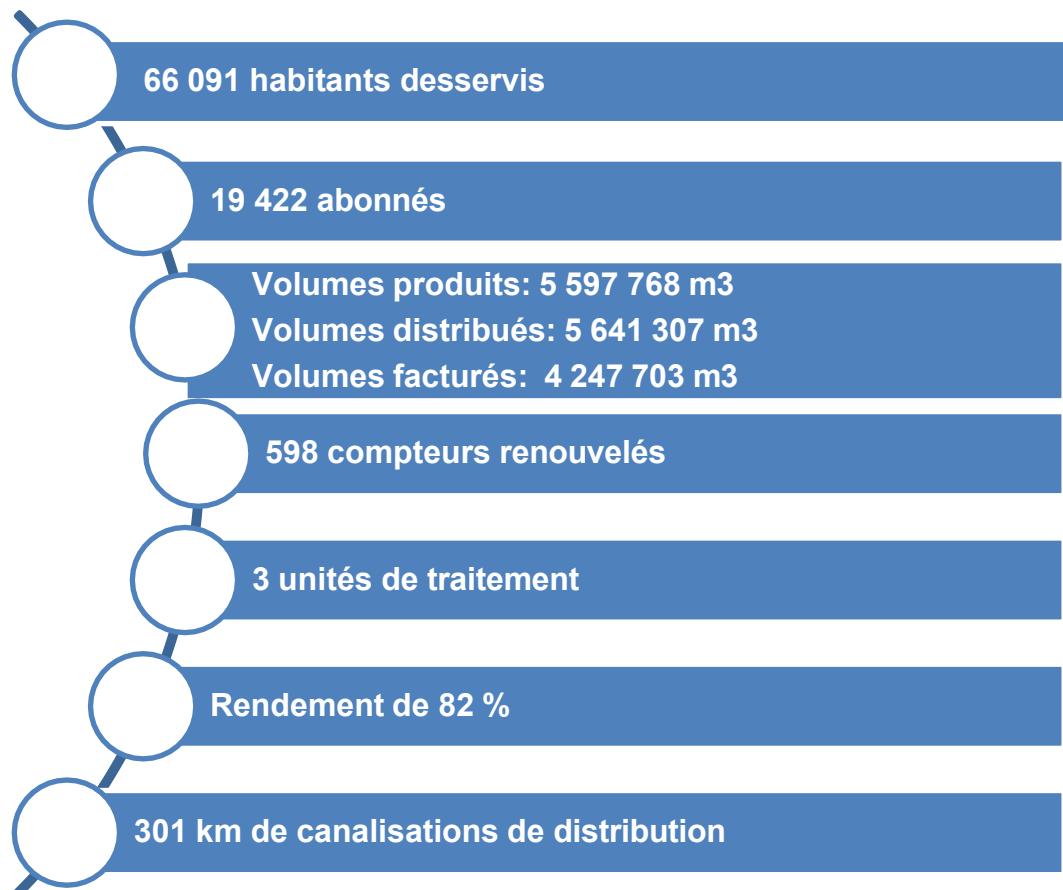
#### 1.6. INSTRUCTION AU TITRE DE L'URBANISME OU DANS LE CADRE DE TRAVAUX

Tableau 2 Statistiques du secrétariat technique lié à l'instruction au titre de l'urbanisme

	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
<b>Réponses DT/DICT/ATU</b>	3221	3448	3361	3913	<b>4 121</b>	+5,316%
<b>Envois DT/DICT/ATU</b>	2280	2919	3331	662	<b>235</b>	-64,502%
<b>Nombre de permis de construire</b>	579	336	468	355	<b>563</b>	+58,592%
<b>Demande de Branchement reçues</b>	304	211	296	309	<b>261</b>	-15,534%
<b>Demande de branchement réalisés</b>	104	189	247	139	<b>165</b>	+18,705%
<b>Réponses aux courriers de notaires</b>	455	929	840	803	<b>697</b>	-13,2%

## 2. LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

### 2.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024



Ce rapport présente les données globales de la SPL L'Eau des Collines.

### 2.2. FAITS MARQUANTS EN 2024

Les faits et évènements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2024 sont les suivants :

#### 2.2.1. Faits marquants concernant la ressource en eau

##### L'aléa sécheresse impacte la ressource en Eau

L'année 2024 a été marquée par la reconduite des arrêtés sécheresse pour limiter les prélèvements sur la ressource en eau, résultat d'un assèchement drastique des nappes phréatiques constaté par notre service Production.

Sur le secteur d'Aubagne/La penne sur Huveaune, les 2 forages de secours d'Aubagne ne permettent plus d'alimenter la totalité des besoins des 2 communes : Pendant les travaux sur le canal, il est désormais nécessaire de maintenir une alimentation en eau brute du canal en parallèle, pendant ces phases.

Sur Cuges Les Pins, le forage Dausserand ne permet plus d'alimenter la totalité des besoins de la commune.

Sur St Zacharie, le forage de la Brise ne permet plus d'alimenter la totalité des besoins de la commune : Il a été nécessaire de fonctionner sur la filtration par eau brute du canal dès le mois d'avril.

### **Le nouveau forage d'exploitation sur Cuges-Les-Pins**

Dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources en eau afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la commune, un forage d'exploration a été réalisé courant 2023 avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau (80 % de co-financement). Une nouvelle ressource souterraine alimentée par un champ captant profond à 410 m, distinct de celui alimentant l'actuel forage exploité de Puyricard, a été découverte. Les essais de pompage ont confirmé la bonne productivité de ce nouveau forage. La possibilité de mettre en œuvre à cet endroit un nouveau forage d'exploitation pour l'AEP ayant été validée, les travaux démarre sur 2024. Depuis de nombreux aléas ont perturbé ce chantier :

- Le premier étant la présence d'une cavité à 253 m sous les marnes qui a entraîné « un pont » dans le forage. Concrètement le forage s'est éboulé sur vers 255 m à 260m. Ceci a entraîné la remobilisation complète de la machine et du dispositif de circulation inverse ;
- Le tube acier de surface a été coupée à 243 m au cutteur hydraulique pour permettre le maintien de la zone fragile des marnes. Ce tube acier sera cimenté par la suite
- Un OS d'arrêt a ensuite été délivré à l'entreprise pour passer sereinement la période estivale sur le forage F2
- Le chantier a repris en octobre afin d'équiper le forage avec le tubage inox de 0 à 260 m et cimentation adaptée
- les terrains, très instables, ont entraîné la présence d'un bloc pris dans le tubage acier à 245 m ce qui empêche de descendre le tubage inox
- il a alors été recherché des techniques de désobstruction adaptées

#### **2.2.2. Faits marquants concernant les études**

Lancé en fin 2022, le schéma directeur Eau potable de Saint-Zacharie s'est poursuivi avec le bureau d'étude SAFEGE-SUEZ. Les livrables ont été livrés en 2024 du fait de plusieurs arrêts d'exécutions liés à des missions connexes du bureau d'étude à l'étranger, et de compléments de corrections demandés par la SPL l'Eau des Collines au bureau d'étude sur les livrables techniques provisoires.

#### **2.2.3. Faits marquants concernant le suivi des réseaux en AEP**

##### **⇒ Sur l'ensemble des 4 communes : La fin du déploiement de la Télérelève des compteurs d'eau**

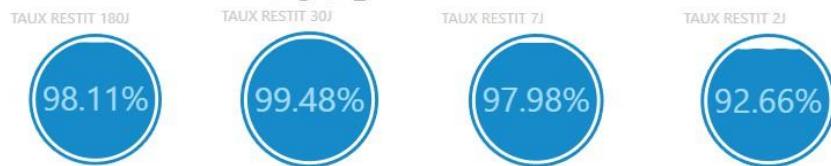
Le projet de télérelève qui prévoit le renouvellement ou l'équipement de modules radio de l'ensemble du parc compteurs et qui avait débuté fin 2021 par St Zacharie et s'était poursuivi en 2022 et 2023 sur Aubagne, La Penne s/Huveaune et Cuges les Pins, a été finalisé en 2024. 598 compteurs ont ainsi été renouvelés/équipés sur Aubagne, 150 sur La Penne s/Huveaune et 130 sur Cuges-les-Pins.

Au total, fin 2024, 18 904 compteurs avaient été renouvelés/équipés sur les 19 192 compteurs du parc compteur actuel (incluant la pose des compteurs neufs liés aux nouveaux branchements), soit 98.5% du parc compteur équipé d'un module radio. Il reste à ce jour 288 compteurs à équiper, il s'agit essentiellement de compteurs situés chez l'usager sur des contrats résiliés (en attente d'un repreneur) ou en service (en attente d'un retour de l'usager).

L'infrastructure de télérelève est également quasiment finalisée. Avec l'installation des dernières antennes en 2024, le réseau comporte ainsi au total 6 antennes sur Aubagne, 1 sur La Penne s/Huveaune, 2 sur Cuges les Pins et 2 sur St Zacharie. Ces antennes ont été installées sur des points hauts, au niveau des ouvrages d'eau potable ou d'assainissement gérés par la SPL, et sur des bâtiments municipaux. En complément de celles-ci, le réseau a été renforcé avec la pose de répéteurs en 2024 pour améliorer la transmission des données. Il compte à fin 2024, 549 répéteurs sur Aubagne, 78 sur La Penne s/Huveaune, 28 sur Cuges les Pins et 147 sur St Zacharie.

Cette couverture radio permet d'obtenir d'excellents taux de restitution des données :

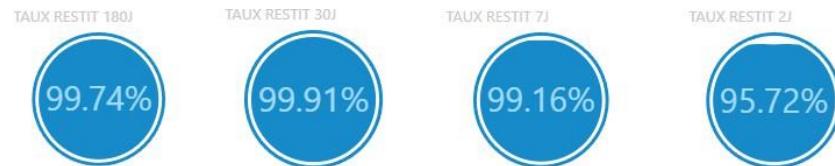
- Aubagne : Nb modules en service : 11 794



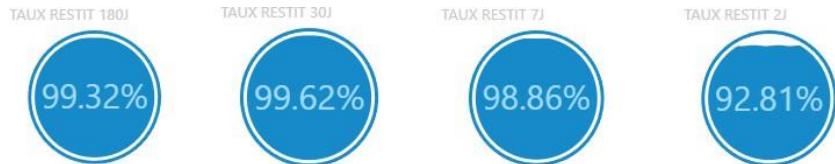
- La Penne s/H. : Nb modules en service : 2 196



- Cuges les Pins : Nb modules en service : 2 270



- St Zacharie : Nb modules en service : 2 644



Courant 2025, le réseau continuera d'être renforcé avec des répéteurs afin d'obtenir 100% des compteurs téléreléés à minima 1 fois en 6 mois.

En parallèle du déploiement des compteurs et de l'infrastructure de télérelève, la géolocalisation de tous les compteurs a été réalisée sur 2023-2024, soit un total de 18 514 compteurs géolocalisés sur Aubagne, La Penne s/Huveaune, Cuges les Pins et St Zacharie.

Outre les avantages de simplification et de fiabilisation des opérations de relève, la télérelève des compteurs permet également d'être averti en cas de problème potentiel que ce soit pour l'usager (risque de gel, écoulement permanent...) ou pour notre service d'exploitation (retour d'eau, compteur retourné, démontage du module radio etc).

Ainsi, en 2024, 4 551 courriers ont été envoyés aux usagers suite à des alertes reçues et traitées dans le cadre de la télérelève dont 99% concernent des alertes pour écoulement permanent.

⇒ **Cuges-Les-Pins, Aubagne, La Penne-sur-Huveaune : Campagnes de recherche de fuites préventives pour réduire les pertes en eau en ciblant en priorité les secteurs sensibles**

L'activité de recherche de fuite s'articule sur 2 modes opératoires différents depuis 2023 avec l'arrivée d'un nouveau chercheur de fuites :

D'une part, pour les réseaux sectorisés, les données de la sectorisation sont suivies au quotidien sur la télésurveillance, des campagnes de recherche de fuites sont déclenchées à la suite de dérive de consommation constatée sur le secteur concerné.

D'autre part, un travail de fond est mené sur l'ensemble des réseaux (sectorisés ou non) avec une campagne de recherche de fuite réalisée en continu par logger acoustique et couvrant environ 20 km de réseau par mois. Les résultats des loggers sont analysés au fur et à mesure et déclenchent des opérations de localisation de fuite.

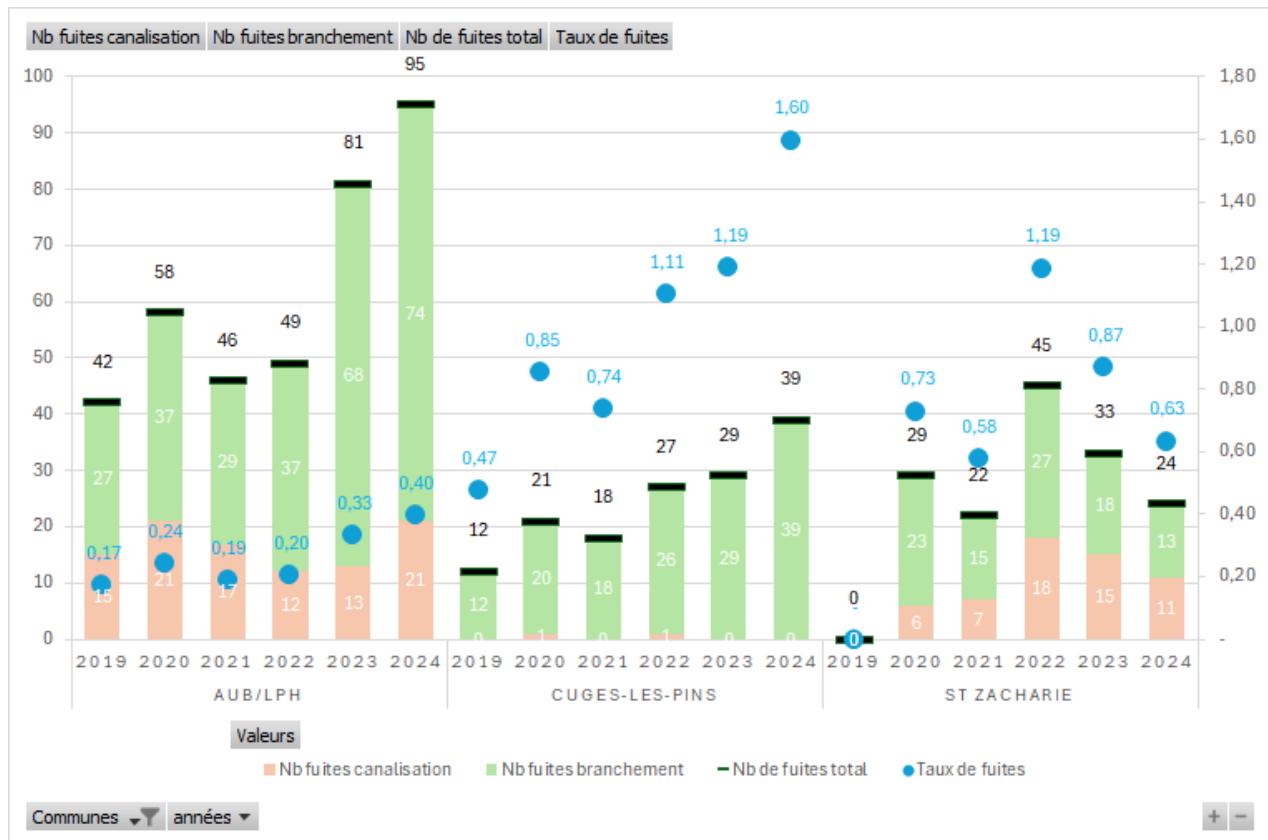
**En 2024, l'activité totale de recherche de fuite a permis de couvrir :**

- **144 km de réseau sur Aubagne-La Penne s/H.,**
- **25 km sur Cuges les Pins**
- **4 km sur St Zacharie.**

Il est à noter que si l'essentiel des fuites proviennent des branchements comme il est usuellement observé sur les réseaux (ainsi 71% de fuites sur branchement en moyenne pour Aubagne-La Penne s/H et 63% pour St Zacharie), le réseau de Cuges les Pins se démarque avec un taux de 99% de fuites branchement, soulignant la faiblesse de ceux-ci sur ce réseau, renforcée par un accroissement constant du nombre de fuites total.

On peut également remarquer que si le réseau d'Aubagne-La Penne a un nombre total de fuites le plus important, rapporté au km de réseau, il a le taux de fuites le plus faible (0.4 fuites/km/an). Au contraire de Cuges les Pins, qui avec un taux de 1.6 fuites/km/an est 4 fois supérieur à celui d'Aubagne-La Penne et 2.7 fois supérieur à celui de St Zacharie.

Enfin, il convient de souligner qu'en 2024, il y a eu encore un nombre de fuites relativement important (6 fuites) liées à des entreprises qui ont accroché les réseaux en raison de nombreux travaux de dévoiement et renouvellement de réseaux (autres concessionnaires) cette année-là pour les projets métropolitain du Valtram et du BHNS.



⇒ **Sectorisation : un meilleur suivi des volumes comptés, de leur répartition sur le réseau et de la connaissance du réseau**

Afin d'optimiser la lutte contre les pertes en eau et d'améliorer le rendement de réseau d'Aubagne- La Penne s/Huveaune et de Cuges les Pins, un double projet a été débuté en 2023 afin de mettre en place une sectorisation plus fine sur le réseau d'Aubagne-La Penne s/Huveaune et d'en créer une sur le réseau de Cuges les Pins qui n'en possédait pas. Ces sectorisations permettront d'une part de connaître la répartition des volumes mis en distribution sur ces réseaux et d'autre part, en les couplant aux données de consommation des usagers issues des compteurs télérélevés, de suivre l'évolution des volumes de pertes à l'échelle d'un secteur, permettant ainsi d'améliorer l'orientation de la recherche de fuites et donc de gagner en réactivité. Ce double gain de temps (connaissance d'une fuite potentielle et priorisation du secteur de recherche de fuite) se traduisant par une diminution des temps d'écoulement des fuites et donc des volumes de pertes.

Nous avons donc réalisé en 2023 une étude de sectorisation sur les réseaux d'Aubagne, La Penne s/H et Cuges les Pins qui a permis de définir de nouveaux secteurs sur chacune de ces communes. Au total, Aubagne-La Penne s/Huveaune comportera 29 secteurs suite à l'implantation de 17 débitmètres sur le réseau et Cuges les Pins comptera 5 secteurs avec la mise en place de 3 débitmètres sur le réseau.

Ce projet a ensuite été validé à l'aide d'une modélisation hydraulique des réseaux réalisée par le bureau d'étude SAFEGE afin de s'assurer que la fermeture des vannes n'engendrerait pas de problème de baisse de pression, pour les usagers ou la défense incendie, ou de vitesse (pouvant conduire à de problèmes de qualité d'eau ou de pertes de charge).

Suite à cette étude, nous avons mis en configuration les réseaux en fermant toutes les

vannes de sectionnement identifiées afin de créer les différents secteurs définis. Cette étape, débutée fin 2023 avec le Haut Service du réseau d'Aubagne-La Penne s/Huveaune, s'est poursuivie et terminée sur le 1er trimestre 2024 avec le Bas Service de ce réseau et Cuges les Pins. Elle a été réalisée par zonage en plusieurs phases afin de vérifier l'impact potentiel sur les usagers des nouveaux secteurs mis en place via des plaintes éventuelles qui nous seraient remontées. Cette configuration est restée en place afin d'avoir un retour sur un temps long au regard des différentes périodes de l'année (notamment la période estivale sur laquelle nous avons de fortes hausses de consommation et qui a permis de pousser plus loin le réseau en configuration de sectorisation). Après un recul d'un an, aucune plainte pour manque d'eau n'a été signalée.

Cette mise en configuration nous a permis de vérifier dans la durée le bon fonctionnement de nos réseaux ainsi sectorisé et la fiabilité de cette sectorisation qui est restée en place pour l'installation à venir des débitmètres et pour que les techniciens puissent apprendre à la connaître.

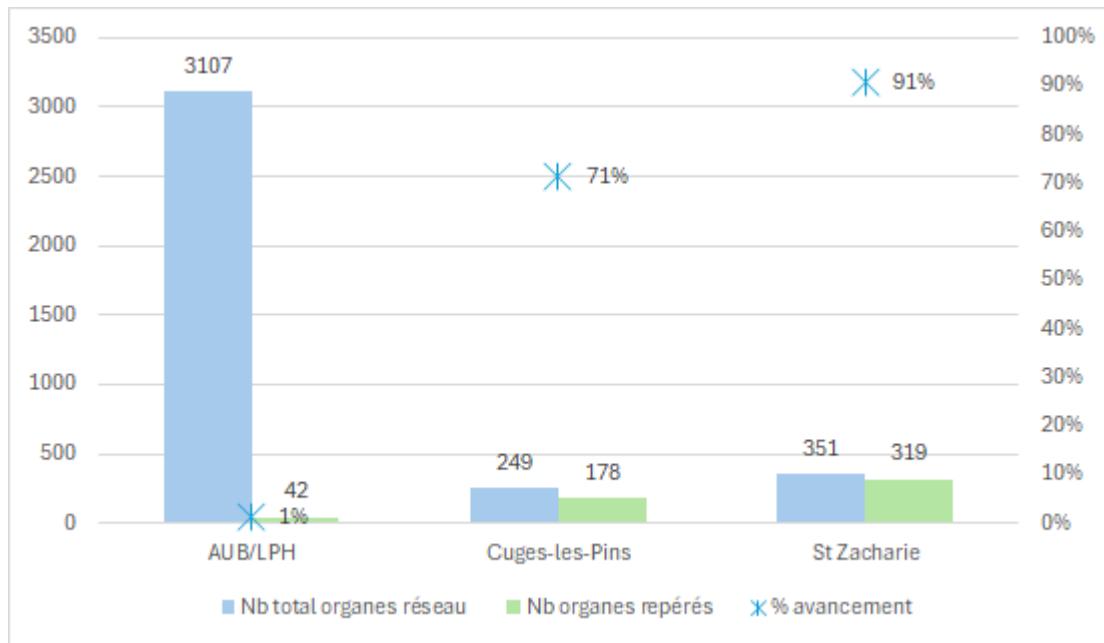
Par ailleurs, lors de cette année 2024, nous avons également réalisé des enquêtes terrain sur tous les emplacements envisagés pour l'implantation des futurs débitmètres afin de vérifier la faisabilité au vu de leur futur environnement proche. L'ensemble des emplacements a pu être validé ou modifié si besoin et un dossier a été préparé pour

chaque débitmètre avec ses spécifications afin de lancer en 2025 un marché pour la fourniture et la pose des dispositifs de sectorisation.

#### ⇒ **Maintenance organe réseau**

En 2024, un projet d'amélioration de la maintenance de l'ensemble des organes de réseau -portant sur les différents organes de régulation et de contrôle du débit et de la pression (vanne, ventouse, vidange, réducteur de pression, stabilisateur) des 4 communes a été lancé. L'objectif, dans un premier temps, est de recenser sur le terrain l'ensemble des organes réseau et de mettre à jour le SIG en fonction des retours d'enquêtes (ajout/suppression/modification d'organes dans le SIG et complétion des informations techniques de l'organe) mais également de réaliser un diagnostic du fonctionnement de ces organes. Ce dernier permettra dans un second temps, de planifier la remise en état des organes de réseau défectueux. Enfin, dans un troisième temps, une planification des opérations de maintenance à réaliser pour chaque type d'organe sera définie et mise en place.

539 organes ont ainsi été contrôlés sur le 2ème semestre de 2024, dont 319 sur St Zacharie et 198 sur Cuges les Pins. Ces deux communes ont été entièrement investiguées, le delta par rapport au nombre d'organes total correspond à des organes qui figurent dans le SIG, qui n'ont pas été localisés et qui demandent des investigations complémentaires. Le recensement des organes sur les communes d'Aubagne et La Penne s/Huveaune a commencé en fin d'année 2024 et se poursuivra sur 2025.



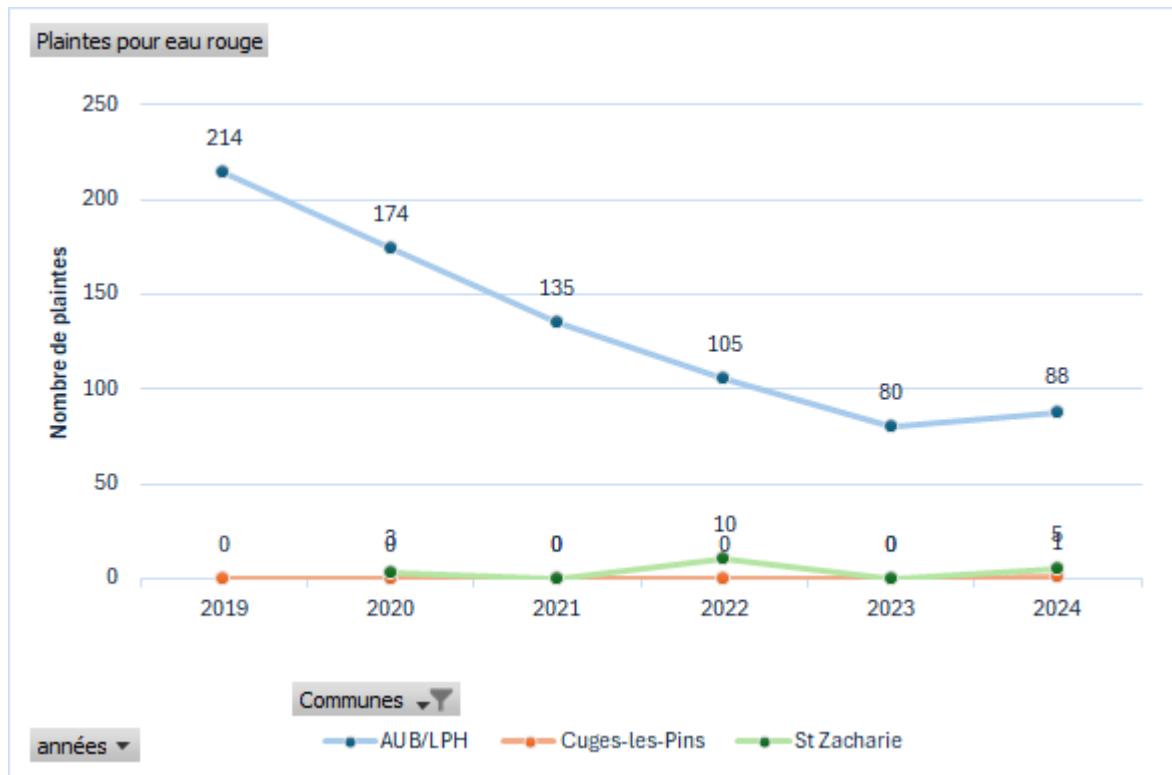
#### ⇒ Suivi des problèmes d'eaux rouges

Des problèmes de qualité (eau rouge) récurrents étaient rencontré historiquement sur le réseau d'Aubagne-La Penne s/Huveaune. Ceux-ci étaient lié à l'injection de chlorure ferrique à l'étape de coagulation/filtration sur l'usine de potabilisation du Pin vert à Aubagne qui générait du fer résiduel dans l'eau distribuée par le passé. La modernisation et l'amélioration de cette étape en 2022 avait permis de stopper le relargage de fer dans l'eau distribuée, néanmoins afin d'éliminer le dépôt de fer accumulé avec le temps dans les canalisations, une opération d'ice pigging a été réalisée en 2020 ainsi que des campagnes de purge à gros débit en 2021.

Un suivi des plaintes pour « eau rouge » a été réalisé sur plusieurs années. Celui-ci permet de mettre en évidence une diminution des plaintes suites aux actions menées (- 60%) et une stabilisation de leur nombre sur 2023-2024.

Afin de pallier au problème d'eau rouge résiduel sur le réseau, nous avons travaillé sur la création de purges de bout de réseau standardisé afin d'être plus efficace dans le process de la purge avec moins de perte en eau. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour relancer des actions ponctuelles complémentaires (purges à gros débits ciblées, raclage de canalisation au moyen d'un racleur souple...) afin de réduire d'avantage le nombre de plaintes annuel.

Les communes de Cuges les Pins et St Zacharie ne sont pas concernées par cette problématique.



#### ⇒ **Implantation de points de prélèvements standardisés**

Sur 2023-2024, un projet d'implantation de 40 points de prélèvement d'eau dans des niches a été défini et mis en place sur les communes d'Aubagne, la Penne-sur-Huveaune, Cuges-les- Pins et Saint- Zacharie.

Ce projet a pour but d'uniformiser et de maîtriser la qualité des prélèvements d'eau effectués par l'ARS 13 et notre sous-traitant pour la partie autosurveillance. En effet, jusqu'à fin 2024, les prélèvements étaient effectués sur des points en partie privée -et certains dans de mauvaises conditions (pas de robinet en cuivre), et généraient des non-conformités liées à la partie privative des branchements, souvent canalisations vétustes et de nature inconnue.

Cela avait pu être mis en évidence par des contre-analyses réalisées systématiquement sur la partie publique du branchement, à la suite de la réception des non-conformités, avec un résultat chaque fois conforme.



#### Figure 4 Exemple du montage type des points de prélèvement

Le principe, le système et la mise en place des points de prélèvement avec leur cartographie ont été présenté et approuvé par l'ARS qui nous a confirmé que ce projet était une excellente proposition du fait que toutes les conditions étaient réunies pour que les prélèvements soient de qualité.

Une planification hebdomadaire a été mise en place en interne afin de pouvoir contrôler différents paramètres (chlore libre, chlore total, Fer, Turbidité) régulièrement sur différents points du réseau et de corriger si nécessaire la qualité de l'eau distribuée.

#### 2.2.4. Faits marquants concernant l'organisation des services

Les 4 grands axes d'amélioration qui avaient été identifiés en 2023, ont été suivis d'actions de mise en œuvre concrètes et concluantes pour certains :

- Le suivi des volumes comptés : pose de 13 débitmètres sur les 4 communes desservies en eau, qui sont reliés à la télégestion et équipé de système de remontée de données journalières et automatiques.
- La réduction des pertes en eau : le travail s'est portée principalement sur Cuges les Pins qui connaît des baisses de rendement inexplicables malgré de grandes campagnes de recherche de fuite et une meilleure fiabilisation des données de volumes produits et distribués. Le travail se poursuit sur 2025.
- L'amélioration du process d'analyse d'eau avec la pose de 40 nouveaux points de prélèvements comme vu ci-dessus
- La fin de déploiement de la télérélève qui permet désormais de traiter les défauts de consommation et autres avec plus d'efficacité et de rapidité et de s'orienter vers un suivi des volumes consommés réguliers.

### 2.3. LE PATRIMOINE DE LA SPL L'EAU DES COLLINES

#### 2.3.1. Les usines d'eau potable

##### **Aubagne**

L'alimentation en eau brute des villes d'Aubagne et de La Penne-sur Huveaune est assurée par deux ressources :

- La ressource principale est l'eau du Canal de Marseille, qui fait l'objet d'une convention d'achat avec la métropole pour un débit de 300l/s maximum. Le Canal de Marseille s'étend sur 80 km et fut créé au milieu du XIXe siècle. Il capte l'eau de la Durance entre Jouques et Pertuis. Une sécurisation de l'approvisionnement en eau se fait depuis le Canal de Provence au niveau du Vallon Doll.
- Deux forages sur Aubagne (Impôts et lotissement Jeanne d'Arc) permettent d'approvisionner le service en eau de la nappe alluviale de l'Huveaune durant les périodes de chômage technique du canal de Marseille. Ils fournissent un débit de 125 l/s chacun.

L'usine de production d'eau potable, l'UPEP des Pins Vert, a été mise en service en 1966. Elle est principalement alimentée en eau brute par le canal de Marseille. Les deux forages prennent le relais en cas de pollution ou lors du chômage de celui-ci. Elle permet de potabiliser jusqu'à 240l/s d'eau.

Le traitement de l'eau est réalisé en plusieurs étapes comme illustré en figure 7.

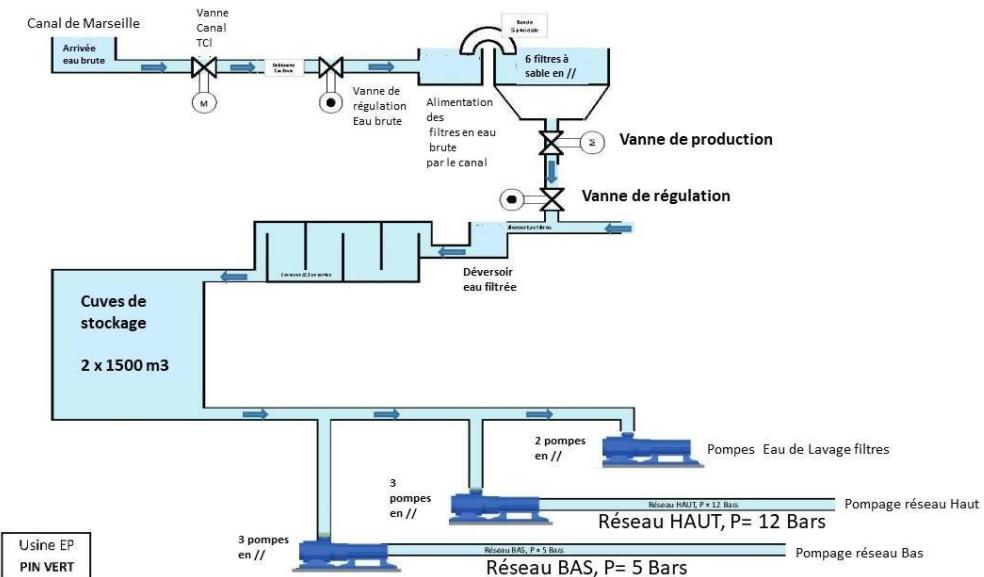


Figure 5: Les étapes de la production d'eau potable - . Synoptique de l'usine de production et du réseau de distribution AEP sur les communes d'Aubagne et La Penne-sur-Huveaune.

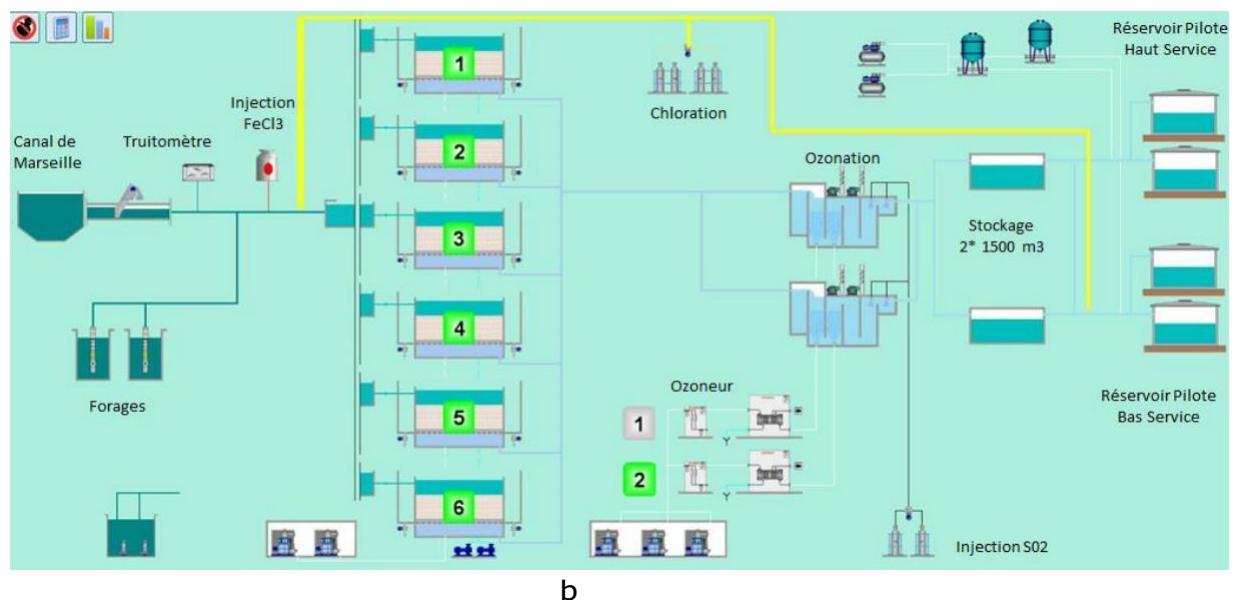


Figure 6: Les étapes de la production d'eau potable -Synoptique de l'usine de potabilisation.

- La pré-chloration : L'eau du canal est acheminée vers l'usine par une conduite de diamètre 600 mm. Une injection de chlore gazeux est réalisée afin de limiter la

prolifération microbienne lors de l'étape de décantation et de filtration.

- La coagulation : Cette étape consiste à injecter du chlorure ferrique (FeCl<sub>3</sub>) au niveau de la conduite DN 600 en entrée d'usine, dans un écoulement turbulent pour assurer une meilleure dispersion du produit et d'optimiser le contact avec les particules colloïdales. Ces particules vont s'agglutiner et ainsi former des flocs facilement éliminables.
- La filtration : Un ensemble de 6 filtres, garnis de sables quartzites, permet de filtrer l'eau coagulée. La surface unitaire de filtration est de 32 m<sup>2</sup>, correspondant à une vitesse de filtration de 30l/s au débit nominal.
- L'ozonation : L'ozonation est un traitement chimique par oxydation permettant la désinfection de l'eau. L'ozone est injecté à un taux de 0,4 g/m<sup>3</sup> afin de détruire les germes pathogènes. L'ozone a également des actions complémentaires comme la destruction d'un grand nombre de micropolluants, l'amélioration des goûts, des odeurs et la destruction des couleurs. La concentration en ozone est ensuite réduite à 0,03 mg/l par injection de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) dans le but de stopper son action de désinfection et d'éviter les interférences avec le chlore gazeux dans la suite du traitement.
- La chloration : L'eau est chlorée en entrée des réservoirs pour conserver la qualité de l'eau pendant le stockage.
- Le stockage : L'eau préalablement traitée est stockée dans deux cuves de 1 500 m<sup>3</sup> permettant les pompages vers les réseaux de distribution.
- La post-chloration : L'ozone n'ayant pas d'action rémanente, cette étape consiste à injecter automatiquement un complément de chlore dans l'eau de façon à atteindre un niveau de consigne pour prolonger la désinfection de l'eau dans le réseau de distribution.

#### **Cuges-Les-Pins**

- Au niveau de la production, le système AEP de Cuges-Les-Pins dispose de 3 ressources :
- Le captage de Puyricard : Le captage est constitué de deux forages de profondeurs différentes (105 m et 200 m). Actuellement, seul le forage à 200 m est en service. Le dispositif de traitement est la stérilisation aux rayons ultraviolets et injection de chlore pour la rémanence.
- Le captage de Dausserand est constitué d'un seul forage de 119 m de profondeur alimentant directement le réservoir de Sainte Madeleine. Le dispositif de traitement est la stérilisation par traitement au chlore.
- Le captage de la source de « Jardins de la Ville » est un captage de type source. Le dispositif de traitement est la stérilisation par traitement au chlore.

#### **Saint-Zacharie**

La commune possède deux ressources en eau distincte :

- L'eau distribuée sur la commune de Saint-Zacharie est pompée au forage

de La Brise, dans la nappe phréatique et la distribution se fait gravitairement à partir du réservoir de La Brise. Préalablement à son acheminement vers les réservoirs et le réseau, l'eau est traitée au chlore gazeux. L'eau étant naturellement de bonne qualité, cet agent stérilisant est utilisé à faible dose (0.30mg/L) afin de prévenir les risques éventuels de pollution pouvant survenir lors du transport ou du stockage.

- Le service dispose également d'une ressource de secours par un branchement sur la société du canal de Provence.

En cas d'utilisation du branchement de secours, l'usine de traitement de la Brise permet de potabiliser l'eau brute du canal de Provence par chloration.

### *2.3.2. Le réseau de distribution*

Les synoptiques des réseaux de distribution en alimentation d'eau potable des 3 secteurs desservis par la SPL L'Eau des Collines sont donnés en figure 8, 9 et 10.



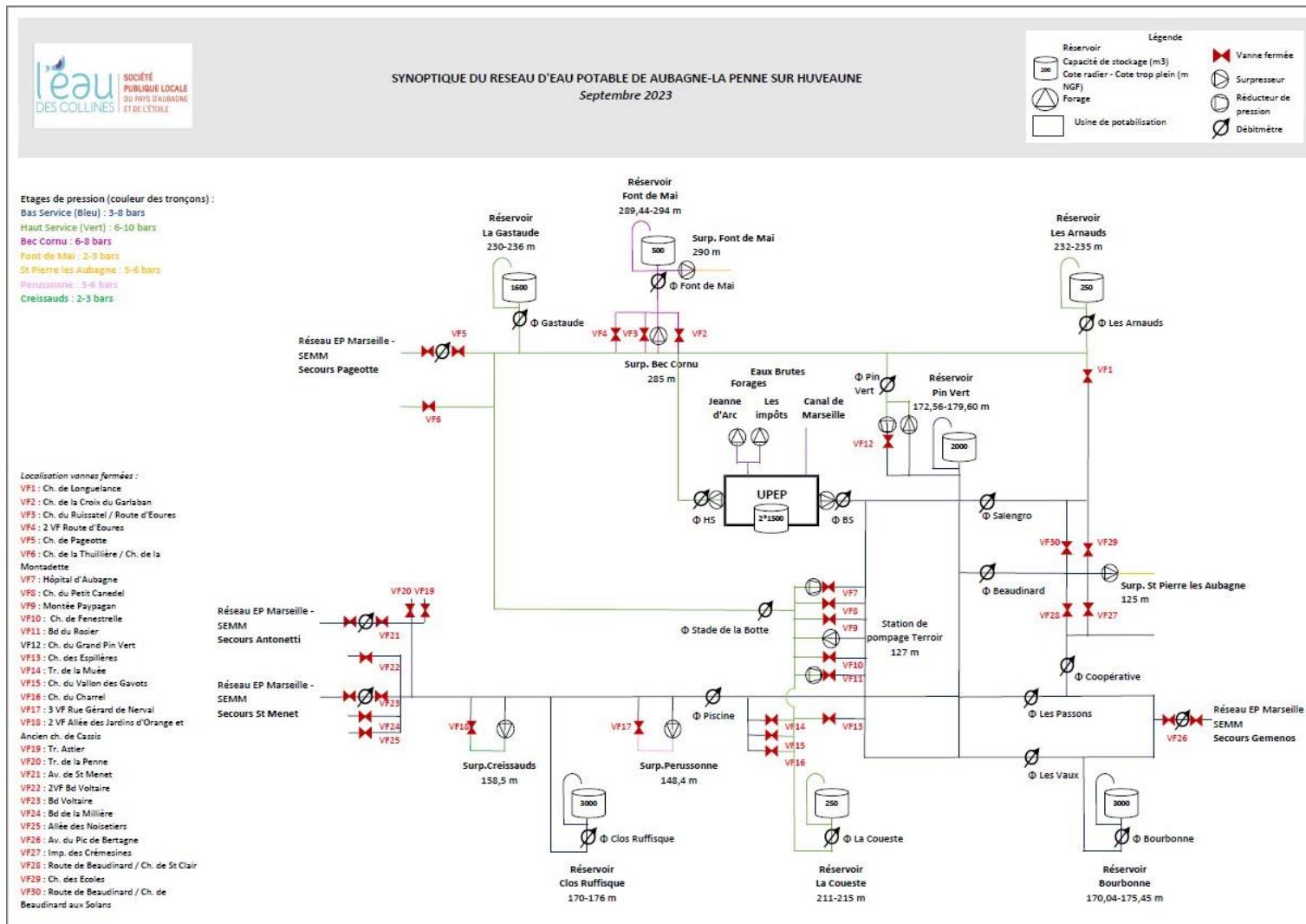


Figure 7 Synoptique du réseau d'eau potable d'Aubagne et La Penne-sur -Huveaune en septembre 2024

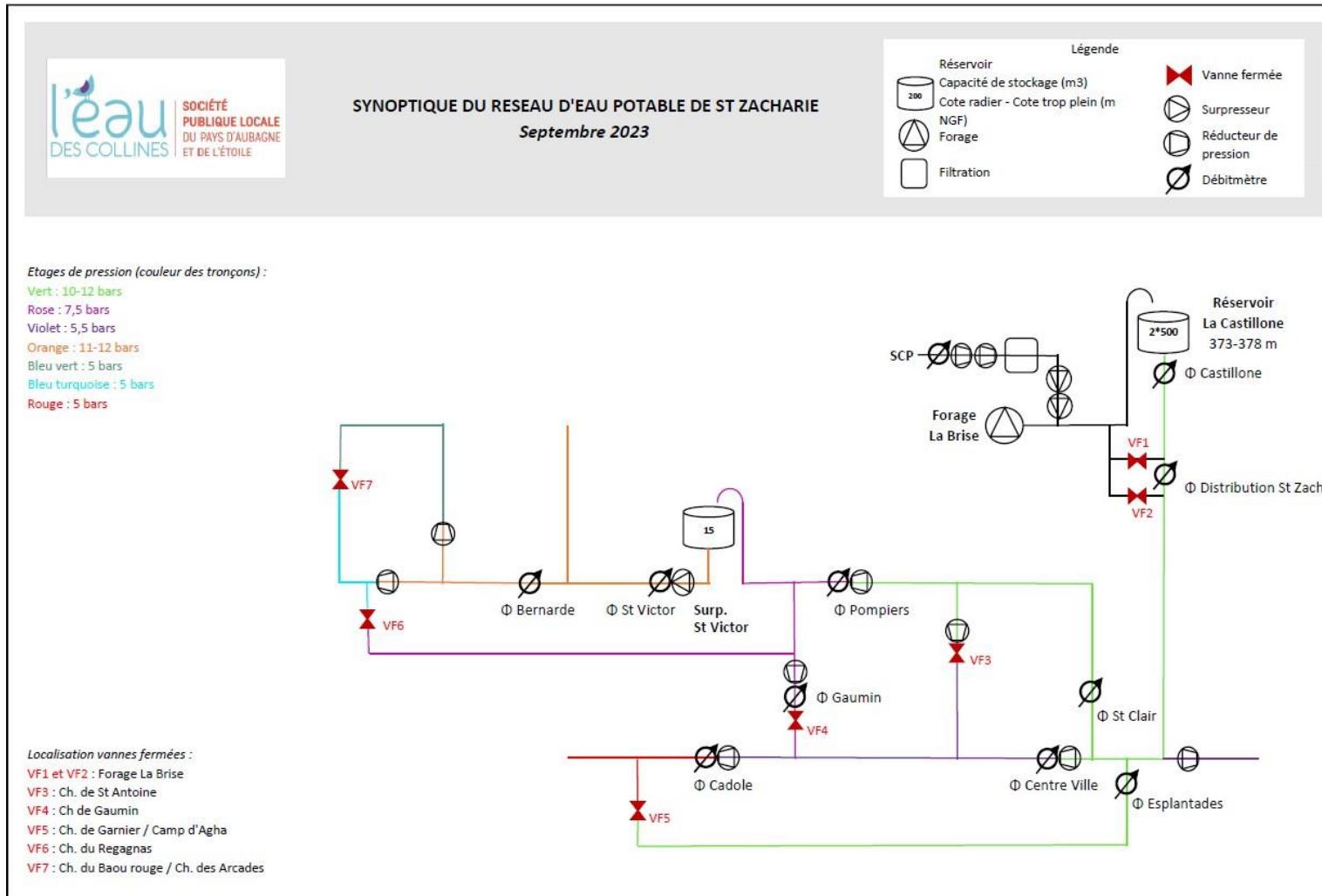


Figure 8 Synoptique du réseau d'eau potable de St -Zacharie en septembre 2024

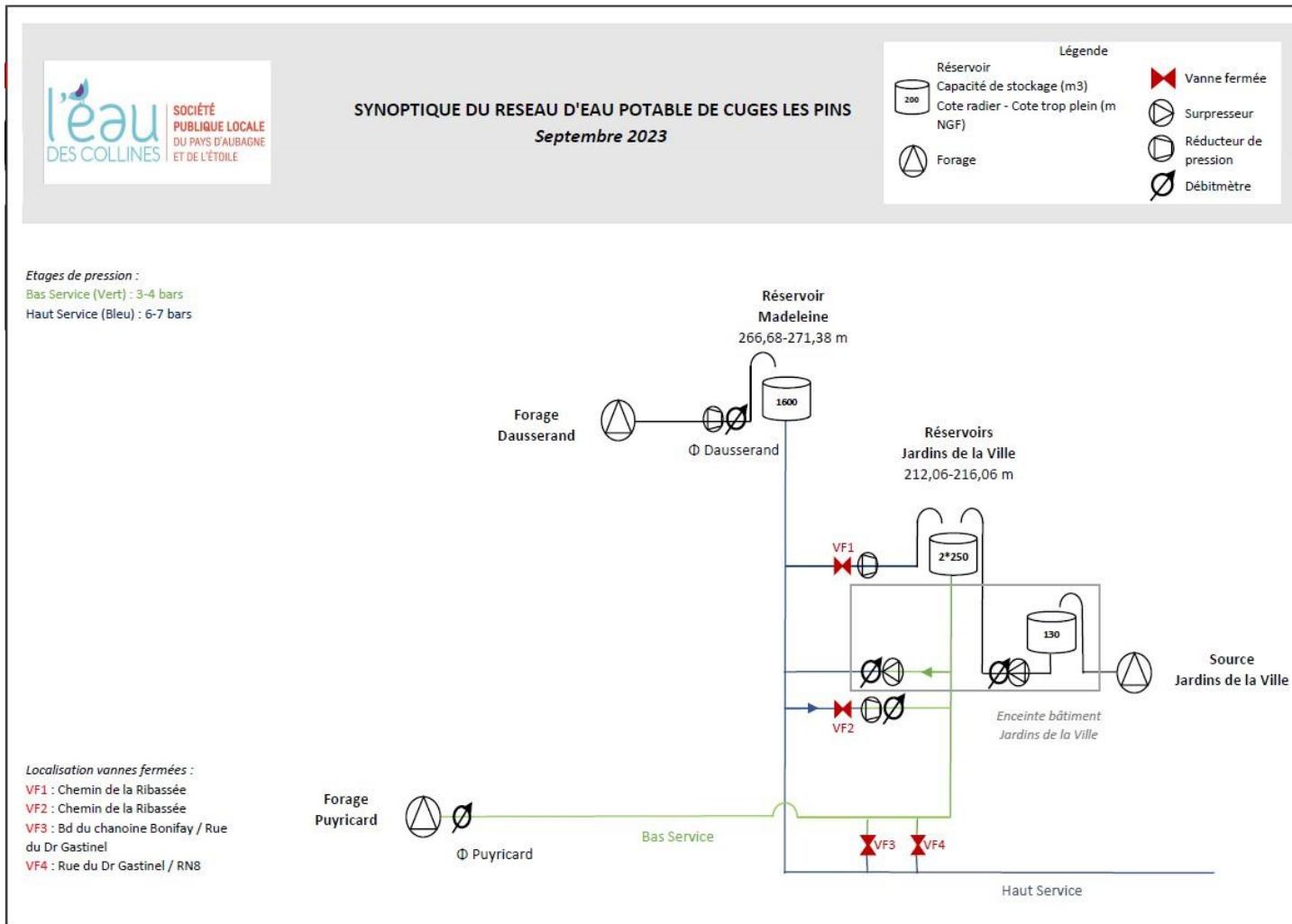


Figure 9 Synoptique du réseau d'eau potable de Cuges-Les-Pins en septembre 2024

### 2.3.3. L'ADDUCTION

Sur notre territoire d'exploitation, les communes d'Aubagne, La Penne-sur-Huveaune et de Saint-Zacharie possèdent des adductions pour l'Eau potable avec le canal de Provence et de Marseille.

Le canal de Marseille a été construit au milieu du 19ieme siècle et s'étend à 80 km prenant sa prise d'eau après St Estève Janson dans le canal EDF doublant la Durance depuis le barrage de de Serre-Ponçon. Il dessert Marseille et s'étend vers l'Est jusqu'à Gémenos et La Ciotat.

Ce n'est qu'au cours du XIXe siècle, que le Canal de Provence voit le jour en récupérant les eaux du bas-verdon au niveau d'un barrage à Gréoux-Les-Bains pour alimenter la ville d'Aix-en-Provence jusqu'à Sainte -Maxime en passant par Saint- Zacharie. Une dérivation de ce canal a été créé entre 1977 et 1986 au niveau du vallon dol pour sécuriser l'alimentation en eau potable de Marseille.

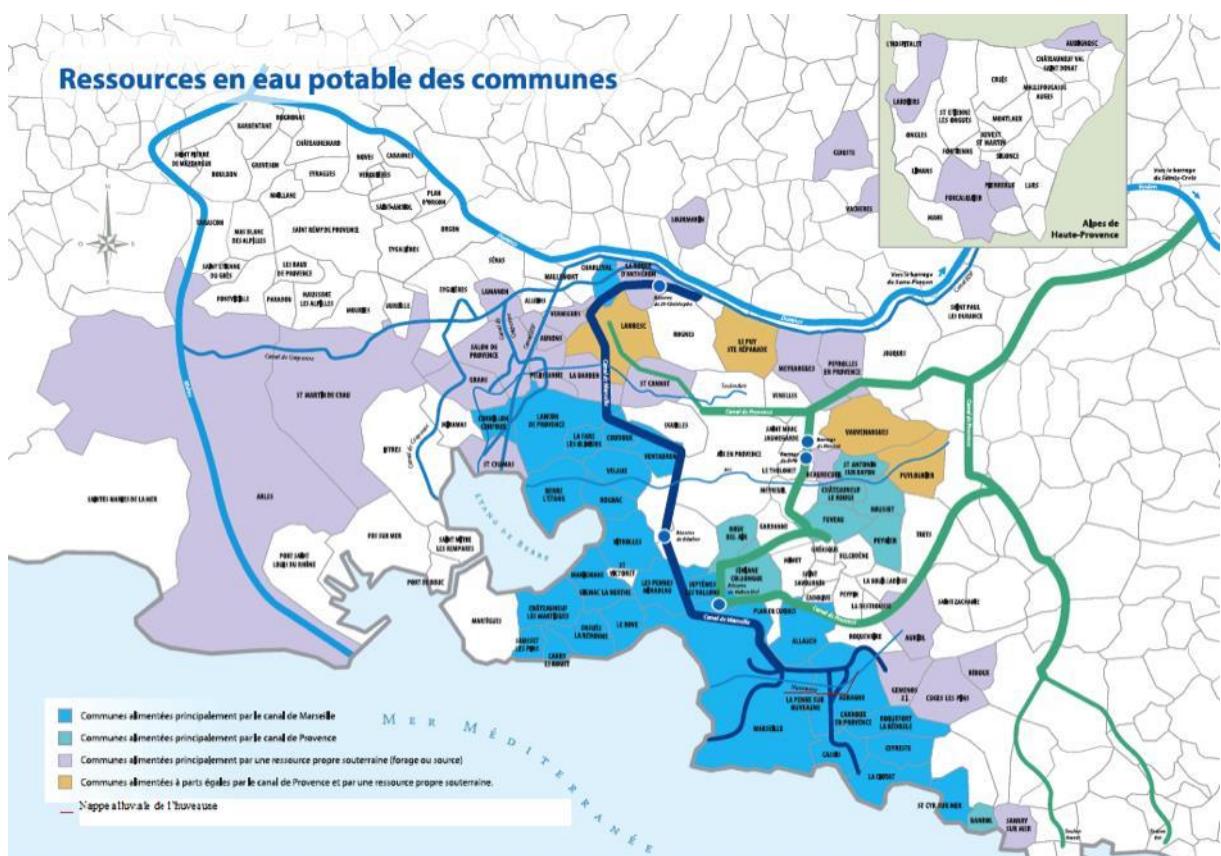


Figure 10 Schéma des systèmes d'adduction d'eau potable sur le territoire métropolitain.

Tableau 3 Les volumes liés aux systèmes d'adduction

Adduction	Volume acheté	Secteurs desservis	Type de ressource
Canal de Marseille	4 556 882 m3	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune	Ressource Principale
Canal de Provence	420 285 m3	St -Zacharie	Secours

### 2.3.4. LA PRODUCTION

#### 2.3.4.1. Les ressources exploitées

##### **Aubagne et La Penne-sur-Huveaune**

L'alimentation en eau brute des villes d'Aubagne et de La Penne-sur Huveaune est assurée par deux ressources :

- La ressource principale est l'eau du **Canal de Marseille** (Figure 11), qui fait l'objet d'une convention d'achat avec la métropole pour un débit de 300l/s maximum.
- Deux forages sur Aubagne (**Impôts et lotissement Jeanne d'Arc**) (Figure 12) permettent d'approvisionner le service en eau de la nappe alluviale de l'Huveaune durant les périodes de chômage technique du canal de Marseille. Ils fournissent un débit de 125 l/s chacun.

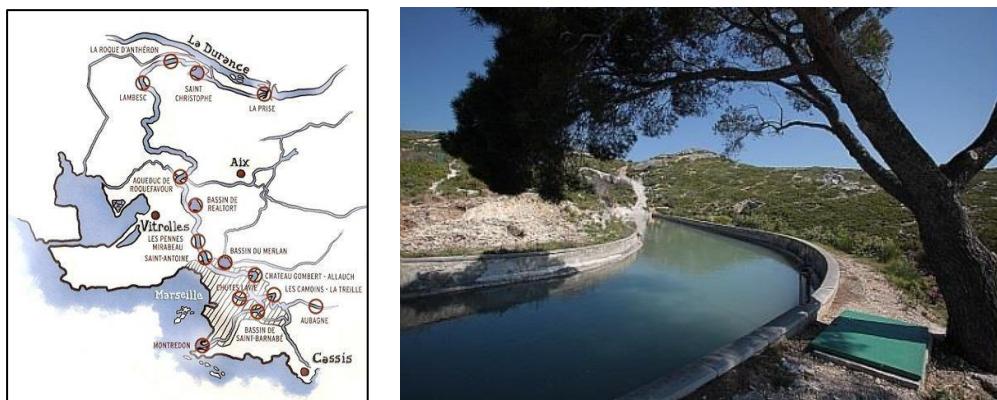


Figure 11 Le Canal de Marseille

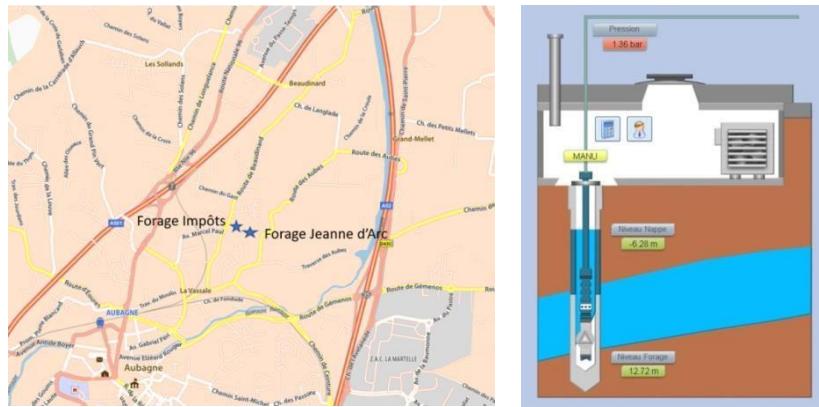


Figure 12.Les forages des Impôts et Jeanne d'Arc

### Cuges-les-Pins

Le réseau de Cuges-les-Pins dispose, lui, de trois ressources :

**Le forage de Puyricard** Il est équipé d'une pompe immergée dont la capacité théorique est de 105 m<sup>3</sup>/h à 120 mce de HMT et qui alimente en adduction/distribution le réservoir des Jardins de la Ville et l'étage bas du Réseau.

**Le captage de Dausserand** est équipé d'un pompage dont la capacité théorique est de 90 m<sup>3</sup>/h à 30 mce de HMT. Celui-ci alimente directement le réservoir de Ste Madeleine qui distribue ensuite l'eau vers l'étage Haut du réseau.

**Le captage de la source des Jardins de la Ville** : L'eau est captée au moyen d'une galerie filtrante avant d'être acheminée dans une bâche de pompage de 140 m<sup>3</sup>. A partir de cette bâche, l'eau peut être envoyée soit vers les réservoirs des Jardins de la Ville, soit vers le réservoir de Ste Madeleine.

### Saint-Zacharie

L'eau distribuée sur la commune de Saint-Zacharie est pompée au forage de La Brise. Le service dispose également d'une ressource de secours par un branchement sur le Canal de Provence.

Après traitement, l'eau est refoulée par pompage en fonction de la demande vers le réservoir.

#### 2.3.4.2. Les prélèvements d'eau de la SPL L'Eau des Collines et leur impact sur la ressource

En 2024, la SPL L'Eau des Collines a prélevé **6 213 193 m<sup>3</sup>** d'eau.

Le tableau 4 montre les volumes traités sur l'ensemble des sites de production en 2024 : En tableau 5, 6 et 7, les évolutions pluriannuelles des volumes traités pour l'ensemble des sites sur les 9 dernières années sont montrées,

Tableau 4 Volumes prélevés en 2024

Ressources	Volume total prélevé en 2024 (en m <sup>3</sup> )	Volume autorisé par arrêté préfectoral (m <sup>3</sup> /jour)	Volume moyen 2024 (m <sup>3</sup> /jour)	Rapport volume moyen / volume autorisé en %
UPEP Forage	597 234	1 370	1 327.1	96.8%
UPEP Canal de Marseille	4 556 882	13 800	12 484.6	90%
Cuges -Forage Puyricard	478 990	2 100	958.5	45.6 %
Cuges -Forage Dausserand	94 858	1 800	365.1	20.3%
Cuges – jardins de la Ville	907	NC	84.5	NC
Saint-Zacharie – Forage de la Brise	56 408	2 400	154.5	0.06%
Saint-Zacharie -Canal de Provence	427 914	NC	780.82	NC
<b>Total</b>	<b>6 213 193 m3</b>			

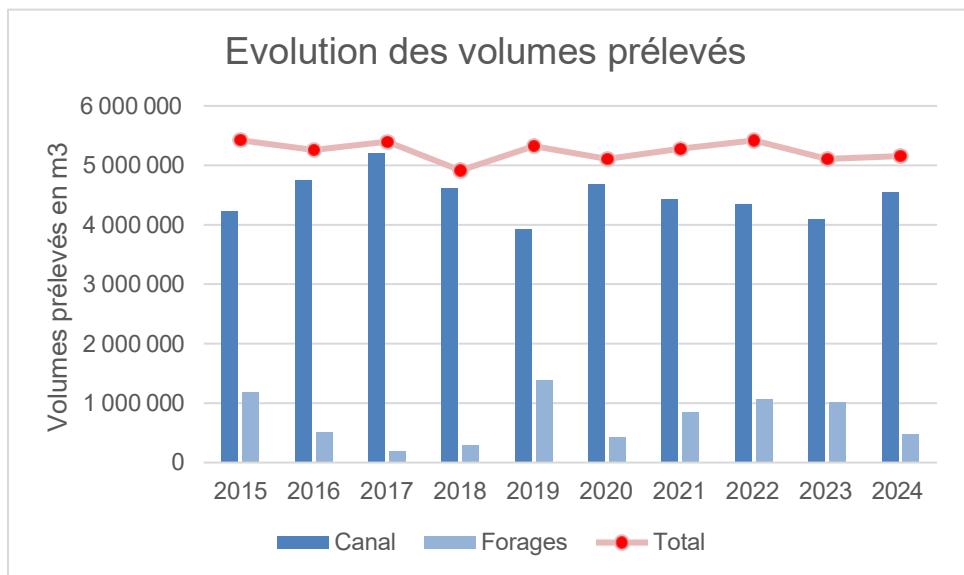
Tableau 5 Evolution pluriannuelle des volumes prélevés sur les 5 dernières années

Ressources	Volume total prélevé en 2024 (en m <sup>3</sup> )	2023	2022	2021	2020	2019
UPEP Forage	597 234	1 009 665	1 075 059	849 896	427 029	1 394 991
UPEP Canal de Marseille	4 556 882	4 094 360	4 343 252	4 427 400	4 682 127	3 929 557
Cuges -Forage Puyricard	478 990	349 859	502 023	494 146	286 773	252 704
Cuges -Forage Dausserand	94 858	133 260			88376	100 571
Cuges – jardins de la Ville	907	30 834			71998	60 824
Saint-Zacharie – Forage de la Brise	56 408	141 751	221 125	488 964	383134	199559
Saint-Zacharie -Canal de Provence	427 914	284 998	214 546	177	39275	7271
<b>Total (m3)</b>	<b>6 213 193 m3</b>	<b>6 044 727</b>	<b>6 356 005</b>	<b>6 250 583</b>	<b>5 978 712</b>	<b>5 945 477</b>

### Sur le secteur Aubagne/La Penne-sur-Huveaune

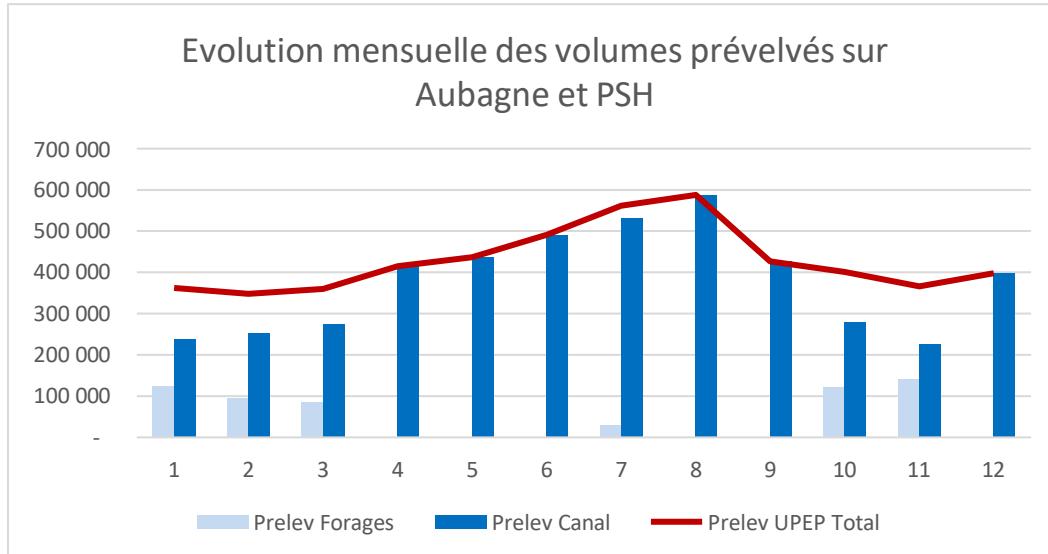
Tableau 6 Evolution des volumes prélevés depuis 2015

Ressources	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Canal	4 231 082	4 752 404	5 201 197	4 620 762	3 929 557	4 682 127	4 427 400	4 343 252	4 094 360	4 556 882
Forages	1 191 603	507 644	196 451	293 033	1 394 991	427 029	849 896	1 075 059	1 009 665	597 234
Total	5 422 685	5 260 048	5 397 648	4 913 795	5 324 547	5 109 156	5 277 296	5 418 311	5 109 156	5 154 116



**Figure 13** Graphique représentant les volumes prélevés pluri annuellement sur le canal de Marseille et les forages d'Aubagne sur le secteur d'Aubagne et La Penne-sur-Huveaune

Sur Aubagne/La Penne-sur-Huveaune, on observe une stabilisation des prélèvements en 2024 par rapport à 2023 liées à la continuité des mesures préfectorales qui ont été mises en place dans le cadre de l'alerte Sècheresse dès l'automne 2022 où les communes dépendantes de l'Huveaune ont été placées en vigilance rouge avec des restrictions d'usages de l'eau. On voit également que les forages ont été moins sollicités du fait de la disponibilité plus importante du canal.

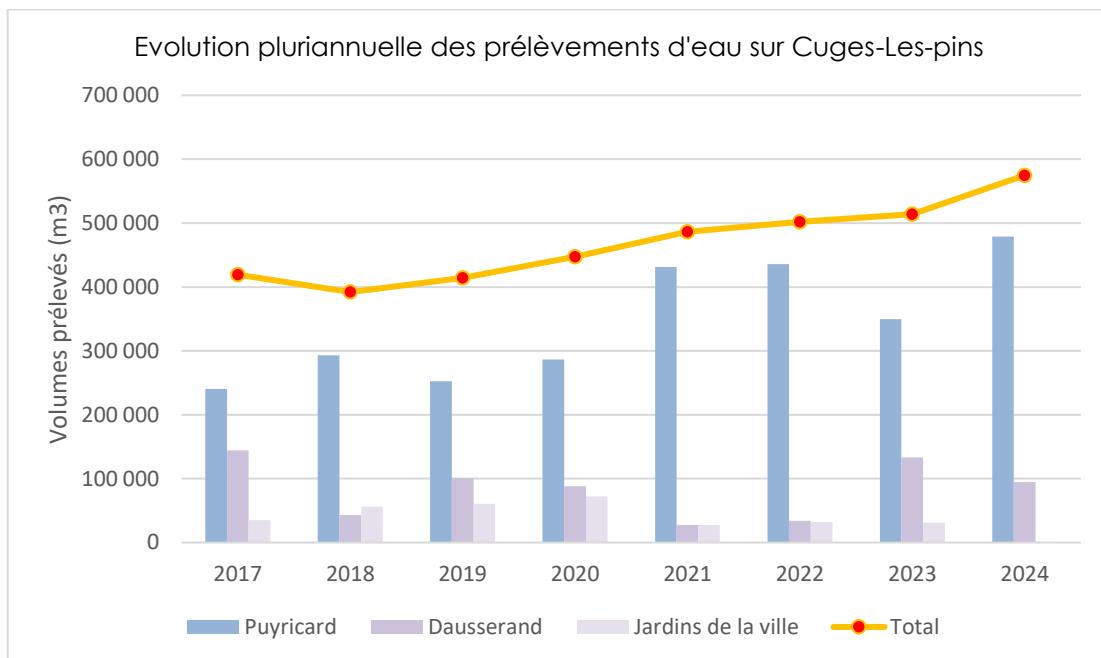


**Figure 14** Graphique représentant les volumes prélevés mensuellement sur le canal de Marseille et les forages d'Aubagne

## **Sur le secteur de Cuges-Les-Pins**

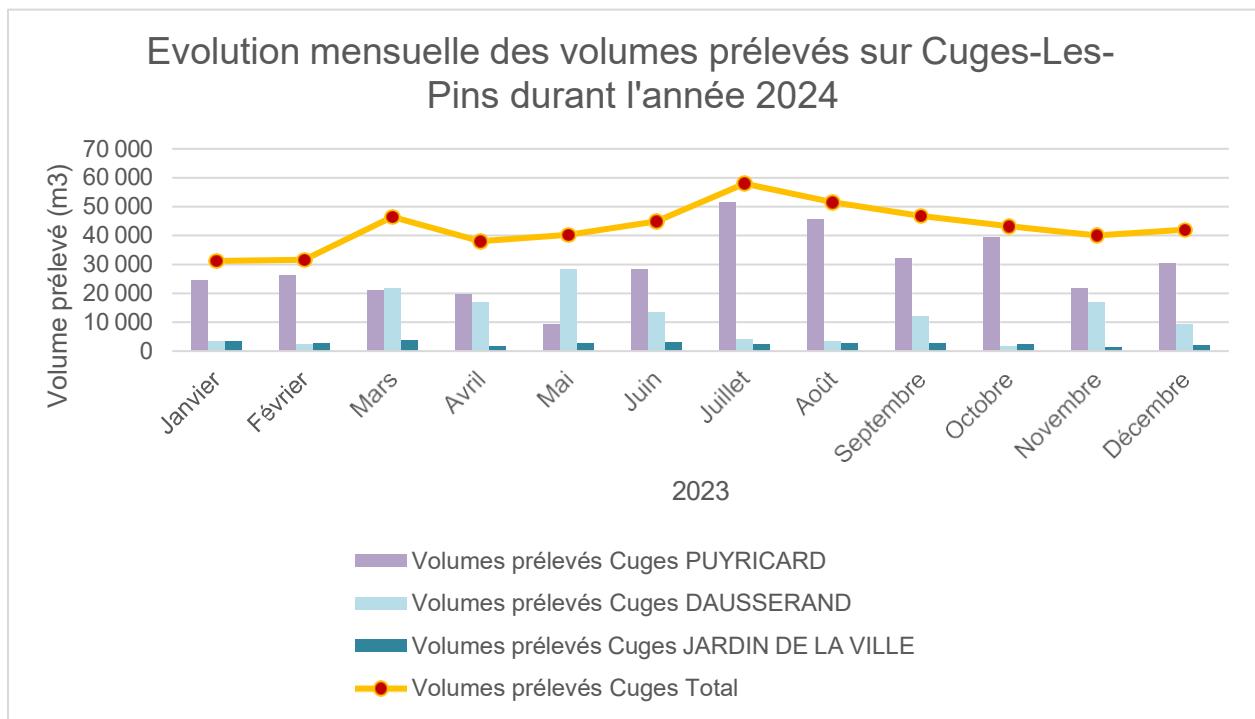
**Tableau 7 Volumes prélevés par captage sur Cuges-Les-Pins pluriannuellement depuis 2017**

Ressources Volumes prélevés (m <sup>3</sup> )	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2023 vs 2024
<b>Puyricard</b>	240 291	292 811	252 704	286 773	431145	435 738	349 859	<b>478 989</b>	+37%
<b>Dausserand</b>	144 218	43 105	100 571	88 376	27 392	33 942	133 260	<b>94 858</b>	- 28%
<b>Jardins de la ville</b>	34 966	56 095	60 824	71 998	27 737	32 061	30 834	<b>907</b>	-97%
<b>Total (m<sup>3</sup>)</b>	<b>419 475</b>	<b>392 011</b>	<b>414 099</b>	<b>447 147</b>	<b>486274</b>	<b>501741</b>	<b>513953</b>	<b>574 754</b>	+11%



**Figure 15 Evolution pluriannuelle des prélèvements d'eau sur la commune de Cuges-Les-Pins**

En prévision des travaux de forages sur le site Puyricard pour l'exploitation de la nouvelle ressource, la ressource de Dausserand a été à nouveau sollicitée au cours de l'année 2024 afin d'alimenter la ville lors des phases de travaux sur Puyricard.



**Figure 16 Evolution mensuelle des volumes prélevés sur Cuges-Les-Pins en 2024**

En 2024, la principale ressource d'alimentation en eau potable de Cuges-Les-Pins était le forage F2 de Puyricard. Les tirages les plus élevés ont eu lieu pendant la saison d'été comme observé habituellement. Le forage Dausserand a été ponctuellement sollicité comme secours lors des opérations sensibles liées aux travaux de forage d'exploration sur le site F3 de Puyricard nécessité d'interrompre le forage F2 de Puyricard.

### **Sur le secteur de St-Zacharie**

**Tableau 8 Evolution pluriannuelle des prélevements d'eau sur Saint Zacharie**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 23/24
<b>Forage La Brise</b>	385 775	392 002	401 958	362 152	199 559	383 134	488 964	221 125	141 751	<b>51 117</b>	<b>-64 %</b>
<b>Canal de Provence</b>	0	0	0	0	7271	39 275	177	214 546	284 998	<b>420 285</b>	<b>+47%</b>
<b>Total (m³)</b>	385 775	392 002	401 958	362 152	206 830	422 409	489 141	435 671	426 749	<b>471 402</b>	<b>+10%</b>

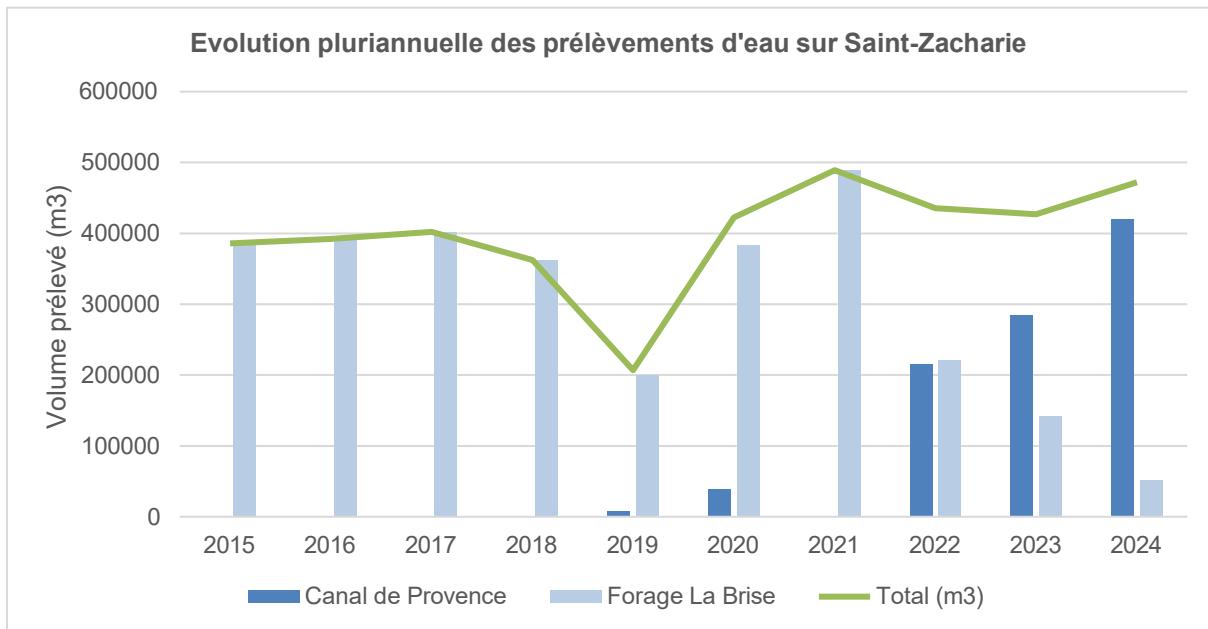
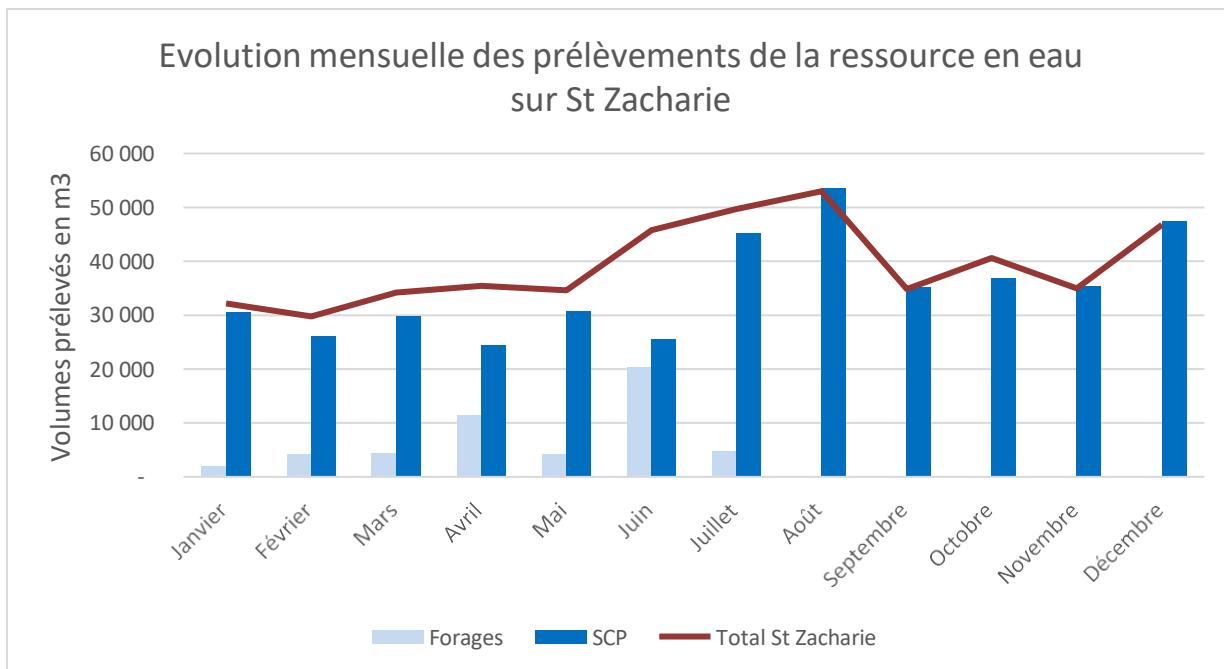


Figure 17 Graphique montrant l'évolution pluriannuelle des prélevements d'eau sur Saint-Zacharie

La SPL ayant récupéré le contrat de délégation en 2019, les données en 2019 ne couvrent que la période du 14 juillet au 31 décembre 2019 ce qui explique le minimum enregistré pour le volume total prélevé cette année-là. En 2022, la production du forage de la Brise a été interrompu au début de l'été suite à une baisse de niveau d'eau de la nappe (conséquence de la sécheresse qui a débuté en été 2022). Le peu de recharge de nappe qui a eu lieu en automne 2022 n'a permis qu'une exploitation très courte du forage durant le premier trimestre 2023. L'alimentation a été basée principalement sur le canal de Provence. Cette situation s'est poursuivie en 2023.

Puis une alerte pollution au Dalapon, levée depuis, n'a plus permis d'exploiter durablement les forages sur 2024.



- Les achats et ventes d'eau :

La SPL L'Eau des Collines achète de l'eau : 5 020 706 m<sup>3</sup> en 2024 dont

- traitée : 0 m<sup>3</sup> en 2024
- brute :
  - 4 556 882 m<sup>3</sup> au canal de Marseille pour l'alimentation du secteur Aubagne/La Penne-sur-Huveaune,
  - 43 539 m<sup>3</sup> au canal de Marseille pour du secours St Menet
  - 420 285 m<sup>3</sup> au Canal de Provence pour l'alimentation du secteur St -Zacharie.

Par ailleurs, la SPL L'Eau des Collines vend, par convention, de l'eau de secours : 0 m<sup>3</sup> en 2024.

- La sécurisation de la ressource :

L'adduction en eau potable d'un secteur est « sécurisée » lorsqu'au moins deux ressources distinctes sont ou peuvent être utilisées.

Le secteur de Aubagne/La Penne-sur-Huveaune est sécurisé par le canal de Marseille et le réseau AEP de la SEM.

Le secteur de Saint-Zacharie a été principalement alimenté par le canal de Provence, qui était à l'origine un secours rarement utilisé, du fait du défaut d'alimentation par la ressource principale, le forage de la Brise.

En revanche, les secteurs de Cuges-Les-Pins n'a été que partiellement sécurisé durant l'année 2024, le forage F2 de Puyricard constituant l'essentiel de l'alimentation en eau potable au vue des faibles niveaux piézométriques de Dausserand et des problèmes de pollution du Jardin de la Ville.

### 2.3.5. LE TRAITEMENT

6 unités de traitement permettent de produire 5 597 768 m<sup>3</sup> d'eau potable par an.

Tableau 9 Description des 6 unités de traitement AEP

Désignation de l'unité de traitement	Volume traité (m <sup>3</sup> )	Type de traitement	Secteurs desservis	Secteurs pouvant être alimentés en secours
Aubagne : UPEP	4 573 119	Filtration, coagulation, ozonation, chloration	Aubagne et La Penne -sur- Huveaune	Marseille Gèmenos
Cuges-Les-Pins : Dausserand	94 857	Chloration	Cuges-Les-Pins	Forage Puyricard
Cuges-Les-Pins : Puyricard	478 990	Traitemen UV (HS) + Chloration	Cuges-Les-Pins	Dausserand
Cuges-Les-Pins : Jardin de la ville	907	Chloration	Cuges-Les-Pins	Dausserand
Saint-Zacharie : Captage de la Brise	51 117	Chloration	Saint-Zacharie	Forage de la Brise
Saint-Zacharie : La brise Canal de Provence	420 285	Filtration sur sable + Chloration	Saint-Zacharie	Filtration de la Brise
<b>Total</b>	<b>5 597 768 m<sup>3</sup></b>			

Tableau 10 Evolution pluriannuelle des volumes produits

Volume produits (m <sup>3</sup> )	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2023/2024
Aubagne : UPEP	4 890 560	4 793 318	5 124 436	4 932 412	4 595 766	4 573 119	-0.5%
Cuges- Les-Pins : Dausserand	100 571	88 376		33 942	133 260	94 857	-29 %
Cuges-Les- Pins : Puycricard	252 704	286 773		436 020	349 859	478 990	+37%
Cuges- Les-Pins : Jardin de la ville	63 746	71 998		32 061	30 834	907	-97%
Saint- Zacharie : Captage de la Brise	204 900*	422 262	489216	221 125	141 751	51 117	-64%
Saint- Zacharie : Canal de Provence	0	0	0	214 546	277 694	420 285	+51%
Total (m <sup>3</sup> )	5 512 481	5 662 727	6 107 798	5 870 106	5 512 859	5 597 768	+ 1.5 %

\*La SPL Eau des Collines a récupéré la délégation en AEP sur Saint-Zacharie en 2019 et du fait du changement de délégataire, les données de production n'ont été obtenues que sur une partie de l'année.

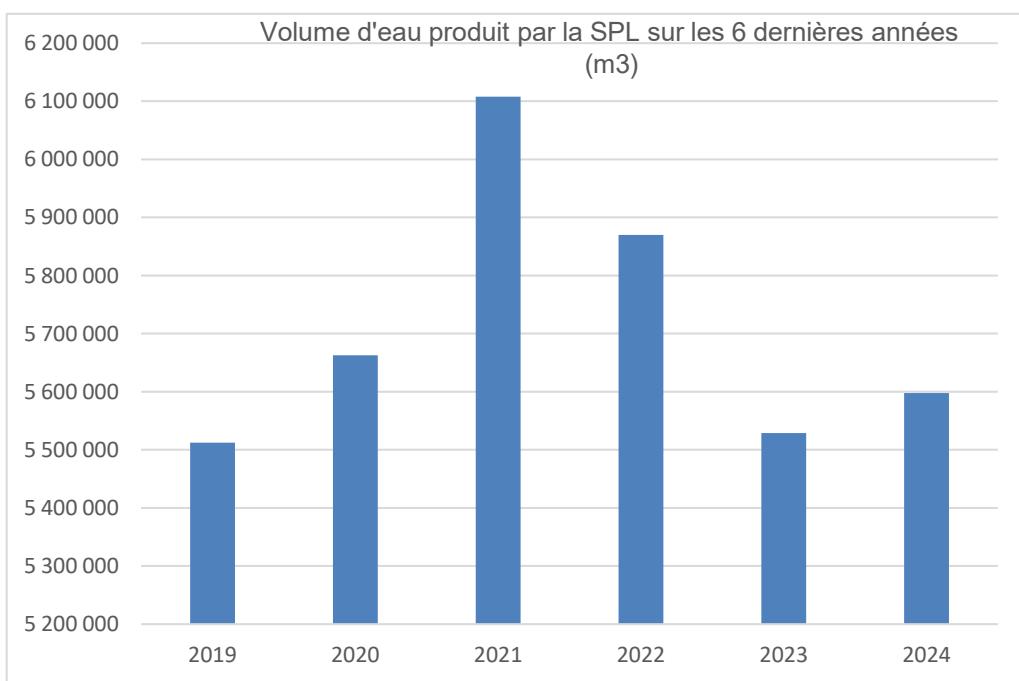


Figure 18 Graphique montrant l'évolution pluriannuelle du volume d'eau potable total produit par la SPL L'Eau des Collines

### 2.3.6. LE STOCKAGE

10 réservoirs d'une capacité globale de 12 890 m<sup>3</sup> permettent de desservir le périmètre de la SPL L'Eau des Collines.

Tableau 11 Description des 10 ouvrages de stockages AEP

Désignation du réservoir	Autonomie de consommation hivernales en heures (estivales en h)	Nombre de cuves	Capacité totale (m <sup>3</sup> )	Secteurs desservis
Madeleine	25.8	1	1000	Cuges Les Pins
Jardin de la ville	7.1	2	500	Cuges-Les-Pins
La Castillonne	20.7 (13.96h)	1	1000	St Zacharie
Clos ruffisque	14.4	1	3000	Aubagne-bas service
Pin vert	14.4	1	2000	Aubagne- bas service
La Bourbonne	14.4	1	3000	Aubagne-bas service
La Coueste	18.3	1	250	Aubagne-haut service
Font de mai	18.3	1	290	Aubagne-haut service
La Gastaude	18.3	1	1600	Aubagne-haut service
Les Arnauds	18.3	1	250	Aubagne haut service
<b>Total</b>	<b>460.4 h</b>	<b>11</b>	<b>12890 m3</b>	

Ils sont régulièrement nettoyés afin de garantir la qualité de l'eau distribuée. Les derniers lavages datent de mai 2025.

### 2.3.7. LE RESEAU DE DISTRIBUTION

**En 2024, le linéaire du réseau d'eau potable (hors branchements) est de 300.8 km, dont 13 km géoréférencé en classe A**

En 2024, le SIG a été fiabilisé grâce à l'intégration de données de classe A issues de plans de récolelement et de levés topographiques. De nombreuses erreurs de géométrie et incohérences héritées du passé ont été corrigées. La précision désormais apportée au tracé explique la diminution apparente du linéaire, qui reflète aujourd'hui un réseau plus juste et conforme à la réalité terrain.

Le nombre de branchements est estimé à 10 851 dont 1 835 référencé en classe A, soit un linéaire d'environ 100 km.

## 2.4. LA QUALITE DE L'EAU

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par la SPL L'Eau des Collines dans le cadre de l'autosurveillance, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet.

L'Agence régionale de santé (ARS) réalise également des contrôles sanitaires officiels chaque année sur les eaux brutes et les eaux traitées. Le compte-rendu annuel de l'ARS / ou les fiches annuelles de synthèse par commune est présenté en annexe 4 de ce rapport. Si les éléments ne sont pas disponibles, ils seront intégrés au RPQS Métropolitain.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est disponible sur le site internet du [Ministère de la Santé et de la Prévention](https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau) : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

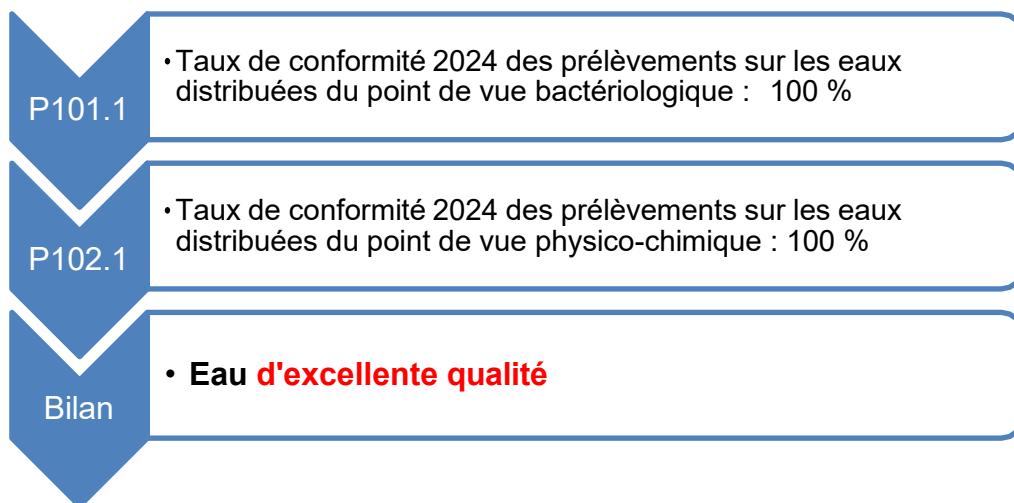


Figure 19 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées

**En 2024, l'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3) est de 48 %**

Cet indicateur est la moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource (tableau suivant) par le volume prélevé de chaque ressource. Il est bas, car l'indice d'avancement de protection de la ressources de l'UPEP Pin vert qui concentre le plus de volume prélevé est bas à 40% avec également celui du forage de Puyricard. Pour ce dernier, l'indice d'avancement de protection de la ressource est bas car la DUP doit être finalisée lorsque le nouveau forage Puyricard F3 sera équipé.

Tableau 12 Etat d'avancement de la mise en place des périmètres de production sur les captages

- Etablissement des périmètres de protection des captages :

NOM DU FORAGE	Impôts (Aubagne)	Jeanne d'Arc (Aubagne)	Pin vert (Aubagne)	Jardin de la Ville (Cuges- Les-Pins)	Puyricard (Cuges- Les-pins)	Dausserand (Cuges-Les- pins)	La Brise (Saint- Zacharie)
<b>0 %</b> : Aucune action.							
<b>20 %</b> : Études environnementales et hydrogéologiques en cours.							
<b>40 %</b> : Avis de l'hydrogéologue rendu.			40		40		
<b>50 %</b> : Dossier recevable déposé en préfecture.							
<b>60 %</b> : Arrêté préfectoral.							
<b>80 %</b> : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.	80	80		80		80	80
<b>100 %</b> : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.							
<b>Résultats</b>	80%	80%	40%	80%	40%	80%	80%

- Etudes de vulnérabilité :

Les études de vulnérabilité ont été réalisées sur les zones de desserte suivantes :

**Tableau 13 Etat des lieux des études de vulnérabilité**

Type d'études	Zone de desserte/Commune	Date étude initiale	Date mise à jour
<b>Vulnérabilité à la pollution des eaux souterraines</b>	<i>Aubagne/La Penne-sur-Huveaune</i>	Mai 2019	Dec 2024
	<i>Cuges-Les-Pins</i>	Mai 2019	Dec 2024
	<i>Saint-Zacharie</i>	Mai 2019	Dec 2024
<b>Vulnérabilité des ouvrages AEP</b>	<i>Aubagne/La Penne-sur-Huveaune</i>	2022	
	<i>Cuges-Les-Pins</i>	2022	
	<i>Saint-Zacharie</i>	2022	

**Conclusion de l'étude hydrogéologique sur la vulnérabilité à la pollution des eaux souterraines**

Depuis 2017, la SPL Eau des Collines est porteur d'un projet conventionné avec l'Agence de l'Eau RMC qui s'intéresse à l'étude hydrogéologique des ressources stratégiques en eau du territoire d'Aubagne et de l'Etoile. Le maître d'ouvrage est le groupe ANTEA.

Dans le cadre de la première phase du projet en 2017, une étude de vulnérabilité a été conduite sur l'ensemble des systèmes aquifères sur le territoire de gestion de la SPL Eau des Collines basée sur les critères suivants :

- Occupation des sols sur la base des PLU existants en 2017.
- Vulnérabilité intrinsèque de l'aquifère (natures géologiques et épaisseur du recouvrement, type d'aquifère, épaisseur de la zone non saturée)
- Incidence sur les eaux superficielles

Si la zone d'Aubagne classée majoritairement en vulnérabilité moyenne, les auteurs de l'étude de 2017 soulignaient que « l'ensemble du bassin versant des embus de la plaine de Cuges-les-Pins possède une vulnérabilité intrinsèque élevée liée à l'infiltration directe vers la zone noyée. La présence de la zone urbaine de Cuges-les-Pins à l'intérieur de ce bassin versant entraîne une zone peu favorable pour la protection de l'aquifère. Cette surface correspond à moins de 5% du territoire. » (ANTEA & SPL Eau des Collines, 2017).

**Conclusion de l'étude sur la vulnérabilité des sites**

L'étude conduite par SAFEGE sur les ouvrages de Cuges-les-Pins, Aubagne/La Penne-sur-Huveaune et Saint-Zacharie a permis de dégager les actions prioritaires suivantes à mettre en place :

- **o** Homogénéisation des clôtures via une hauteur unique supérieure à 2.5 m : **Prévu PPI 5 ans**
- **o** Réduction du nombre de clés en circulation au maximum de 3 : une pour l'astreinte, une sur l'usine pour les interventions de maintenance quotidienne et une pour le responsable de production ;  
**Prévu 2026**

- Différentes clés pour l'ouverture du portail de la clôture et l'accès au bâtiment ; **FAIT**
- Mise en place d'un double système d'ouverture des bâtiments : clé + code ou clé + badge par exemple ; **Prévu 2026**
- Mise en place d'un plan de crise ; **Partiel**
- Mise en place d'exercices simulant un évènement de crise ; **Fait en 2018 et prévu sur 2026 et 2027**
- Suivi des entrées des acteurs extérieurs dans l'enceinte de l'usine du Pin Vert ; **En cours**
- Mise en place et tenu d'un répertoire des différentes livraisons sur site : chlore, matériel, etc. **En cours**

## 2.5. LA DISTRIBUTION

### 2.5.1. RENDEMENT

- Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2024 :

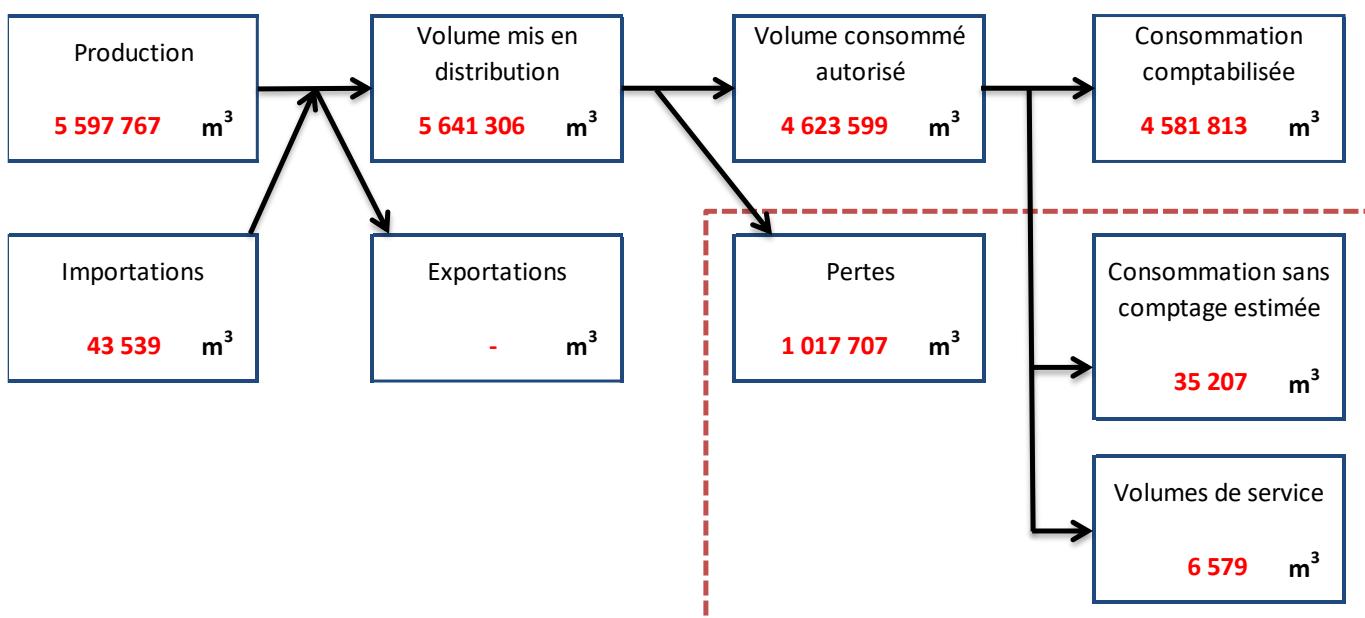


Figure 20 Bilan des volumes mis en distribution dans les cycles de l'eau potable en 2024

D'après la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 – annexe IV, la définition des termes indiqués sur le schéma est la suivante :

- Production (volume produit) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution ;
- Volume mis en distribution : somme du volume produit et du volume acheté en

- o gros, (importations) diminué du volume vendu en gros (exportations) ;
  - o Importations (volume acheté en gros) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur ;
  - o Exportations (volume vendu en gros) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Les ventes d'eau à des industriels ne sont pas des ventes en gros, mais des ventes à des abonnés de type industriel ;
  - o Consommation sans comptage : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation ;
  - o Consommation comptabilisée : volume résultant des relevés des appareils de comptage des abonnés ;
  - o Volume de service : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.
- Performance du réseau :
    - **Rendement**

Le rendement de réseau global sur tout le territoire de l'Eau des Collines est indiqué ci-après.

**En 2024, le rendement du réseau (P104.3) est de 82 %**

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Cet indicateur est essentiel car il indique le niveau de vétusté du réseau et son efficacité.

Au niveau du territoire de la SPL, cet indicateur a connu quelques fluctuations ces 3 dernières années avec une baisse en 2021 conséquence des périodes de confinement et donc d'une moindre action de renouvellement et de recherche de fuite, puis il est remonté pour atteindre 87% en 2023. Sur 2024 il baisse significativement mais reste conforme au rendement moyen des réseaux de distribution en France (82,3% au 01/01/2024) et au rendement moyen sur le territoire de la métropole Aix-Marseille selon la dernière valeur reporté sur le RPQS 2023.

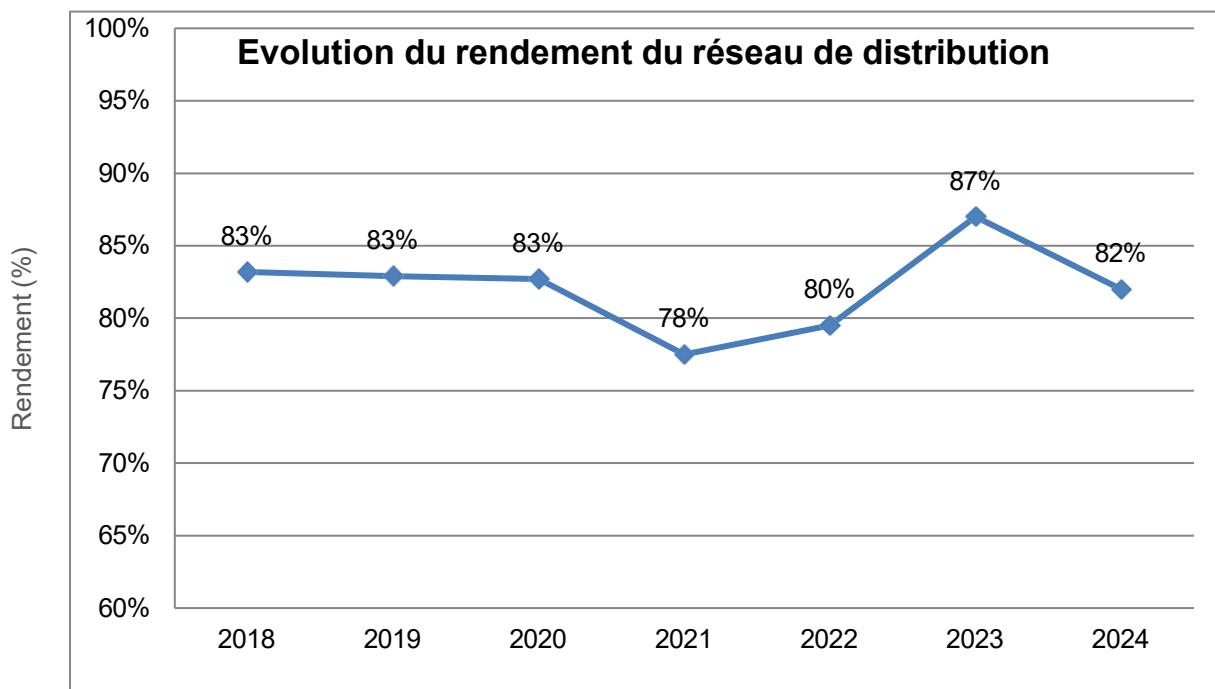


Figure 21 Evolution du rendement sur les 6 dernières années

Les rendements par commune sont décrits ci-dessous et sont également présentés en annexe 2 dans le tableau récapitulatif de tous les indicateurs de performances par commune.

Les rendements sur les communes d'Aubagne/la Penne-sur-Huveaune sont supérieurs au rendement moyen national et métropolitain évoqués ci-dessus. Sur les communes de saint Zacharie et Cuges les pins, il y a baisse constatée des rendements par rapport à l'année 2023 qui était exceptionnelle.

On revient sur 2024 à une moyenne identique à 2020 et 2019.

Tableau 14 Evolution des rendements sur les 6 dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Aubagne/La Penne-Sur-Huveaune</b>	83,2%	84,23%	80,05%	83,78%	88,88%	84,3%
<b>Saint-Zacharie</b>	78,9%	78,43%	70,61%	79,3%	84,72%	74 %
<b>Cuges-Les-Pins</b>	87,17%	69,46%	74,77%	70,12%	74,31%	69 %
<b>Global</b>	<b>82,9%</b>	<b>82,67%</b>	<b>77,5%</b>	<b>79,45%</b>	<b>87,24%</b>	<b>82 %</b>

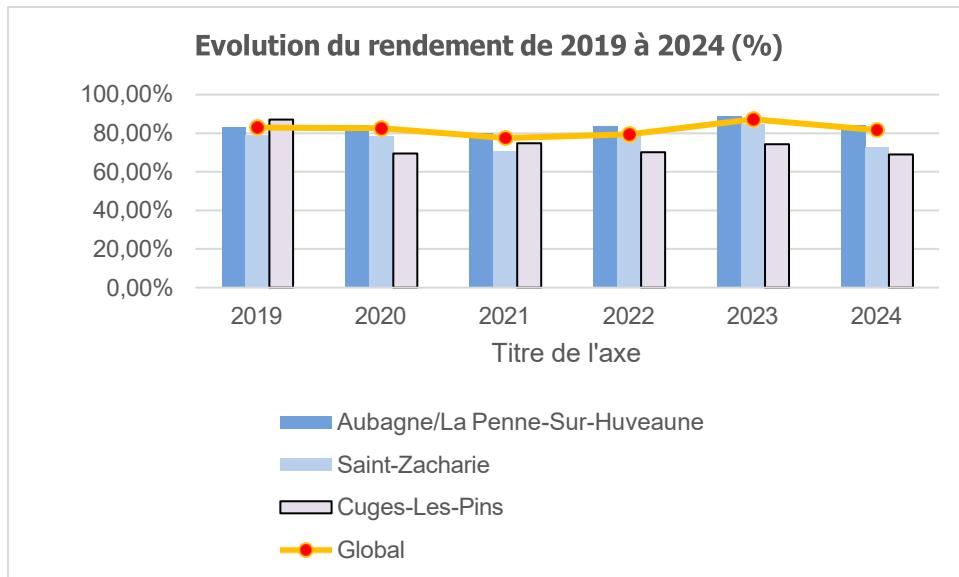


Figure 22 Evolution pluriannuelle du rendement en % sur les 6 dernières années

### ANALYSE :

Sur la période 2019-2024, le rendement du réseau Aubagne-La Penne s/Huveaune est relativement stable et reste élevé avec plus de 80% de rendement – 84% en moyenne. La baisse de rendement en 2021 est associée à une fuite impactante (180 m3/h) mais surtout à un nombre de fuites non détectées plus important cette année, ce qui se traduit par un faible nombre de fuites réparées. Inversement en 2023, alors que les volumes consommés diminuent, le rendement augmente avec un nombre important de fuites réparées dû à une augmentation de l'intensité de recherche de fuite et à une plus grande réactivité dans la détection des fuites (temps d'écoulement des fuites moins longs).

Sur cette même période, le réseau de Cuges les Pins voit son rendement diminuer globalement malgré une augmentation des volumes consommés qui devraient le favoriser. Le nombre de fuites détectées et réparées est en augmentation constante sur cette même période, et malgré les opérations de recherche de fuites menées, le rendement n'arrive pas à être stabilisé, ce qui laisse supposer une dégradation de l'état du réseau, et en particulier des

branchements. Il est à noter que ce réseau a la particularité d'être soumis à de fortes variations de pression sur le Bas-Service du fait de sa configuration (station de pompage située à l'ouest de la commune qui vient desservir les usagers et alimenter un réservoir situé au centre de la commune en refoulement-distribution), et que de ce fait, les canalisations sont fragilisées et les débits de fuite plus élevés.

Enfin, le réseau de St Zacharie est marqué par de fortes variations de rendement (plus 16 points entre 2020 et 2023, et moins 12 points entre 2023 et 2024) qui semblent décorrélées de l'évolution des fuites. La baisse de rendement en 2024 peut néanmoins s'expliquer en partie par un problème de supervision de données, suite à la mise en place d'un nouveau débitmètre de production et au délai d'intégration dans la supervision de celui-ci du fait de problème de prestataire.

*Par ailleurs, le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 définit un objectif de performance pour les réseaux de distribution avec un rendement seuil à respecter, calculé comme suit (cas d'une nappe non-classée en ZRE)*

$$\text{Rendement seuil} = 65 + \frac{\text{Indice Linéaire de Consommation}}{5} (\%)$$

En 2024, les valeurs des Indices linéaires de consommation (ILC), des rendements seuils et des rendements (R) sont les suivantes :

**Tableau 15 Comparaison des rendements par rapport aux rendements seuils**

Communes	ILC (m <sup>3</sup> /km/j)	Type de réseau	R <sub>seuil</sub> (%)	R (%)
<b>Aubagne-La Penne s/Huveaune</b>	44.7	Urbain	73.8	84.3
<b>Cuges-les-Pins</b>	43.4	Urbain	73.7	69
<b>Saint-Zacharie</b>	24.9	Semi-rural	70.0	74

En 2024, la commune de Cuges-les-Pins n'atteint pas à l'objectif de rendement (69% contre 73.7% pour le rendement seuil), un plan d'actions comprenant, s'il y a lieu, un projet de programme pluriannuel de travaux d'amélioration du réseau doit donc être établi comprenant notamment les actions suivantes :

- Amélioration de la connaissance du réseau avec la création d'un synoptique en 2023
- Amélioration de la connaissance des volumes afin d'estimer au plus juste le volume des pertes réelles sur le réseau (du fait d'incertitudes sur les consommations – compteurs inaccessibles, et sur les volumes effectivement introduits dans le réseau – non-comptabilisation de certains volumes de purge au niveau de la production) :
  - Volumes consommés comptabilisés avec le déploiement de la télérèlage – mise en place en 2023
  - Volumes mis-en-distribution avec la pose de débitmètres au niveau des réservoirs et des forages- équipement de l'ensemble des sites de production en 2024
- Lancement d'actions urgentes avec la réalisation de 3 campagnes de recherches de fuites sur l'ensemble de la commune : 2 en 2023 et 1 en 2024
- Réalisation d'une étude en 2023-2024 pour définir un plan de sectorisation. Un marché sera lancé courant 2025 pour une mise en place en 2026.
- Renouvellement en 2025 de 80 branchements sur la RN8 - secteur fortement impacté par les fuites branchements
- Réalisation d'une étude de technique en 2025 pour la mise en place de loggers permanents sur les secteurs les plus fuyards

▪ **ILVNC**

La SPL L'Eau des collines atteint le seuil réglementaire fixé au décret 2012-97 du 27 janvier 2012 à l'échelle de son territoire. L'ILVNC sur le territoire de la SPL est inférieur à la valeur relevée sur la métropole en 2023 mais supérieur à celui de la moyenne nationale au 01/01/2024 qui est de 2,6 m<sup>3</sup>/km/j.

**En 2024, l'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) est de 9.6 m<sup>3</sup>/km/jour**

Tableau 16 Evolution des indices linéaires de volumes non comptés (ILVNC) sur les 5 dernières années

ILVNC	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
<b>Aubagne/La Penne-sur-Huveaune</b>	12,1	10,5	13,5	12,4	6,3	<b>8,7</b>	+38 %
<b>Cuges-Les-Pins</b>	10,4	11,7	14,4	17,3	14,6	<b>19,9</b>	+36%
<b>Saint-Zacharie</b>	1,2	9,1	10,6	6,6	4,7	<b>8,8</b>	+97%
<b>Global</b>	12	10,4	14	12,1	6,77	<b>9,6</b>	+53%

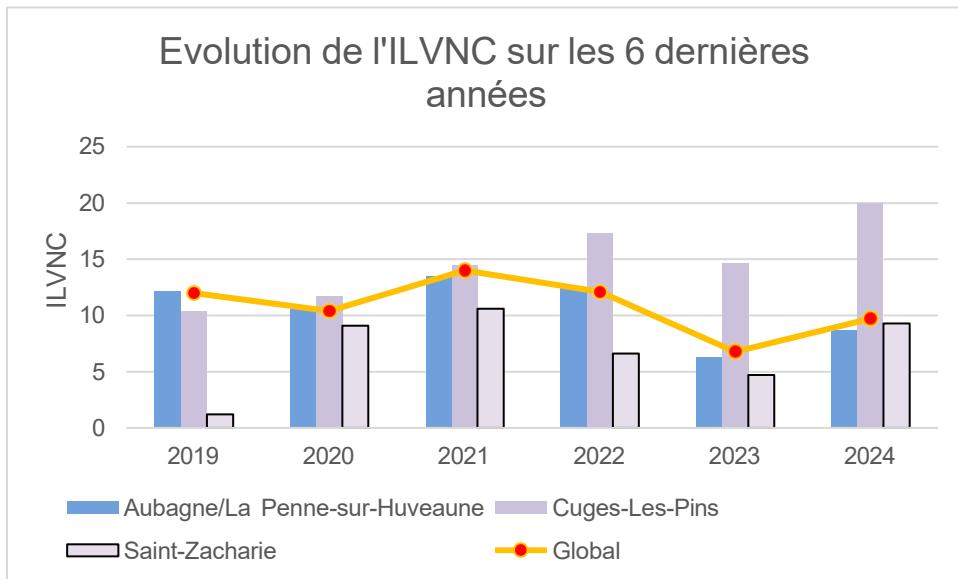


Figure 23 Evolution de l'ILVNC sur les 5 dernières années

Plusieurs causes cumulées peuvent expliquer :

- **Campagnes de recherche de fuites et de contrôles intensifiées** : plus on investigue, plus on met en évidence de branchements défectueux → l'ILVNC augmente mécaniquement.
- **Vieillissement du parc de branchements**, particulièrement à Cuges-les-Pins où 99 % des fuites proviennent de branchements vétustes.
- **Effet télérègle** : la généralisation du parc (98,5 % équipé) met en évidence des consommations incohérentes, révélant des défauts auparavant non détectés.
- **Hétérogénéité communale** : certaines communes (Aubagne – La Penne) avaient déjà engagé un renouvellement partiel, alors que d'autres (Cuges, St-Zacharie) révèlent à présent un volume important de non-conformités.

Autrement dit, la hausse traduit moins une dégradation rapide qu'une meilleure détection et une prise de conscience du stock d'installations non conformes.

▪ ILP

L'indice linéaire de perte a globalement réaugmenté en 2024 sur le territoire de l'Eau des Collines et reste encore bien supérieur à la moyenne nationale qui est à 2,6 m3/km/j au

01/01/2024. Il est toutefois supérieur à la moyenne métropolitaine en 2022 qui était de 11,3 m<sup>3</sup>/km/j.

**En 2024, l'indice linéaire de pertes (P106.3) est de 9.3 m<sup>3</sup>/km/jour**

Tableau Evolution des indices linéaires de pertes (ILP) sur les 6 dernières années

ILP	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Aubagne/La Penne-sur-Huveaune</b>	9,3	8,6	11,6	9,3	5,8	8.3

<b>Cuges-Les-Pins</b>	9,5	10,7	13,4	17,1	14,3	19.5
<b>Saint-Zacharie</b>	1,1	8,9	10,4	6,5	4,6	8.7
<b>Global</b>	9,3	8,8	12,3	9,6	6,3	9.3

ILP

Evolution de l'ILP sur les 6 dernières années

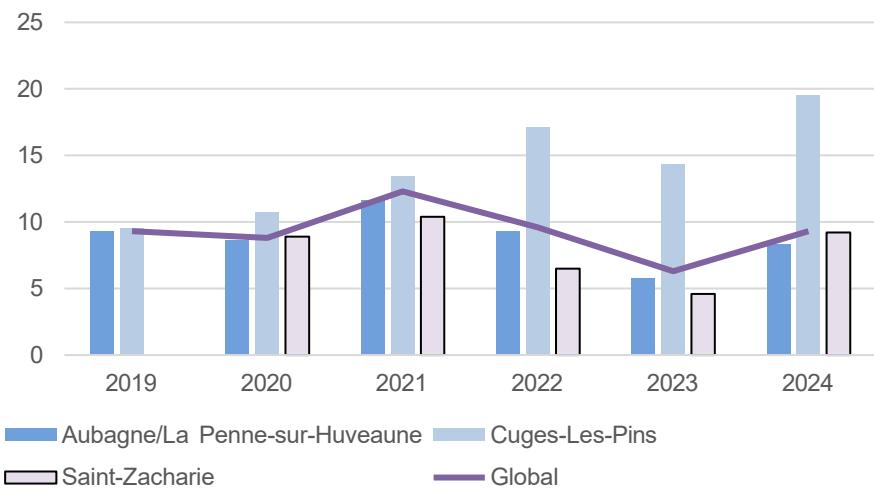


Figure 24 Evolution de l'ILP sur les 6 dernières années

Les indices linéaires de pertes permettent de caractériser l'état ou le fonctionnement d'un réseau. Ce sont en outre des indicateurs intéressants, car ils permettent de comparer les réseaux de collectivités dont l'étendue et le degré d'urbanisation sont très distincts en les rapportant à des valeurs de référence.

On observe une évolution significative dans le temps dans la réduction des pertes en eau sur le

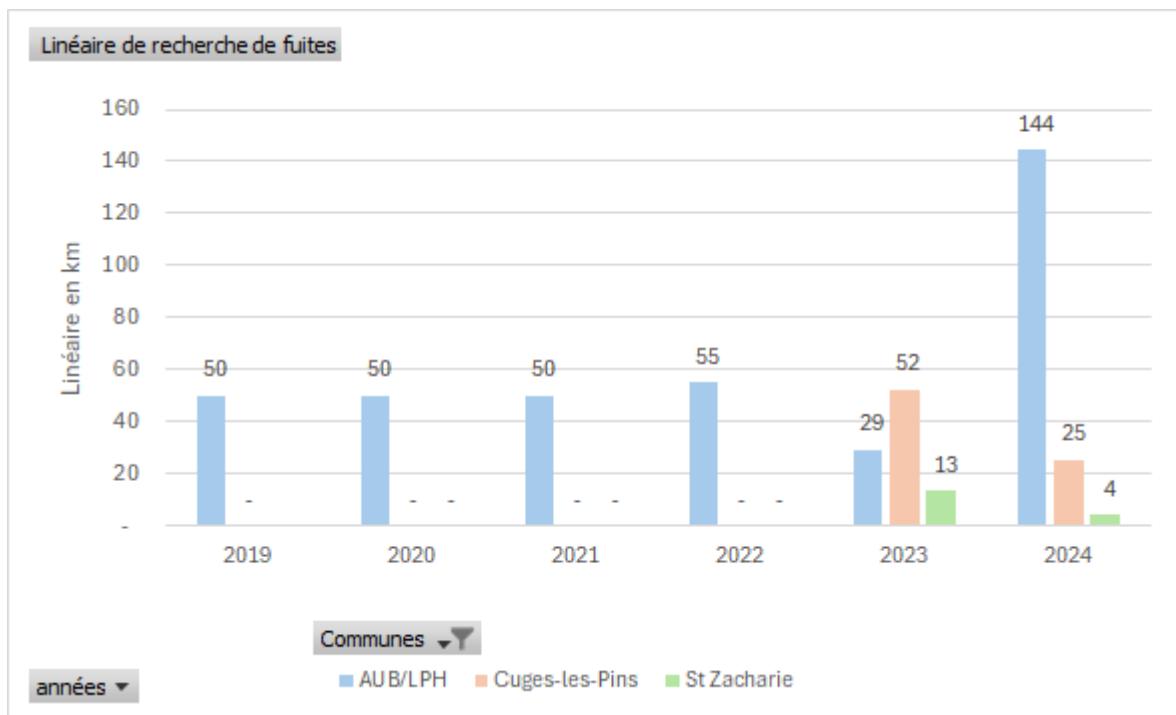
réseau au travers de la baisse des indicateurs de l'ILP et l'ILVNC qui est en relation avec les actions de campagnes de recherche de fuites préventives réalisées au cours de l'année 2022 et 2032 qui ont permis notamment d'améliorer le rendement sur Cuges-Les- Pins. Malheureusement cette baisse n'est pas maintenue et l'ILP remonte un peu pour revenir au niveau de 2020-2022.

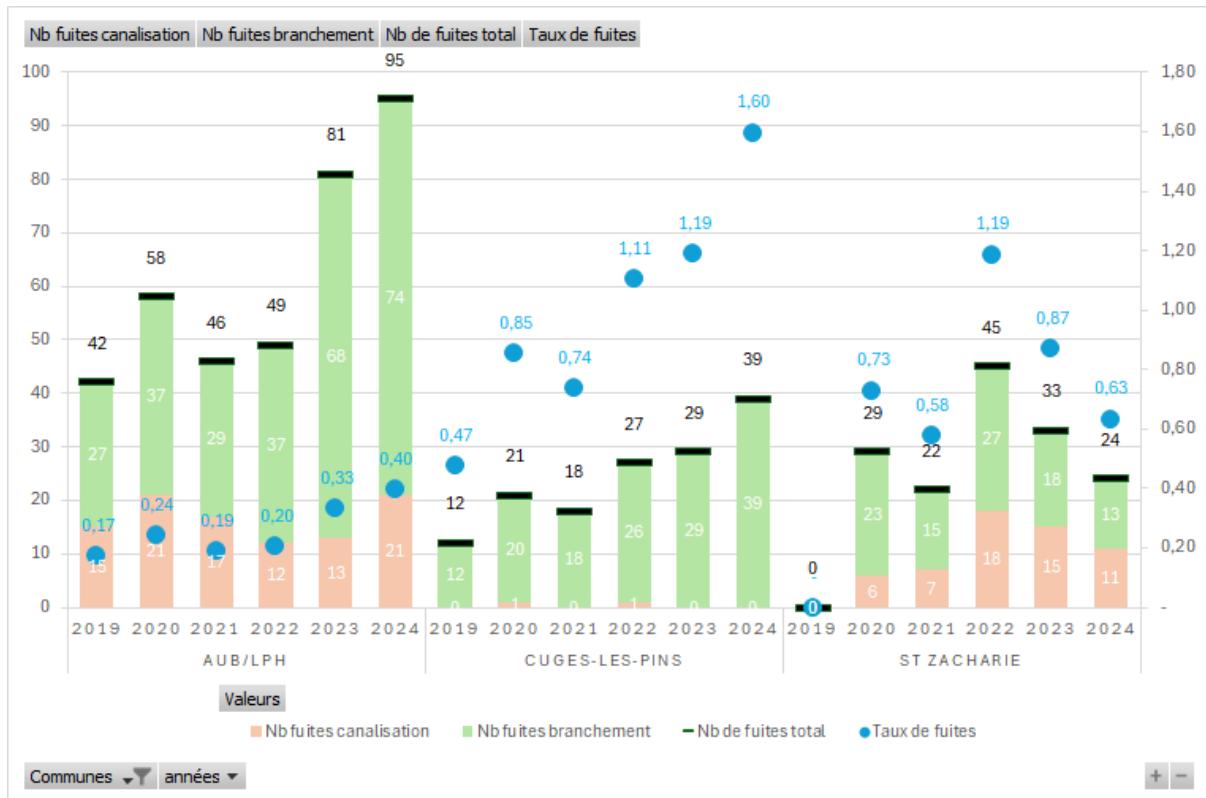
L'activité de recherche de fuite s'articule sur 2 modes opératoires différents depuis 2023 avec l'arrivée d'un nouveau chercheur de fuites :

D'une part, pour les réseaux sectorisés, les données de la sectorisation sont suivies au quotidien sur la télésurveillance, des campagnes de recherche de fuites sont déclenchées à la suite de dérive de consommation constatée sur le secteur concerné.

D'autre part, un travail de fond est mené sur l'ensemble des réseaux (sectorisés ou non) avec une campagne de recherche de fuite réalisée en continu par logger acoustique et couvrant environ 20 km de réseau par mois. Les résultats des loggers sont analysés au fur et à mesure et déclenchent des opérations de localisation de fuite.

En 2024, l'activité totale de recherche de fuite a permis de couvrir 144 km de réseau sur Aubagne-La Penne s/H., 25 km sur Cuges les Pins et 4 km sur St Zacharie.





Il est à noter que si l'essentiel des fuites proviennent des branchements comme il est usuellement observé sur les réseaux (ainsi 71% de fuites sur branchement en moyenne pour Aubagne-La Penne s/H et 63% pour St Zacharie), le réseau de Cuges les Pins se démarque avec un taux de 99% de fuites branchement, soulignant la faiblesse de ceux-ci sur ce réseau, renforcée par un accroissement constant du nombre de fuites total.

On peut également remarquer que si le réseau d'Aubagne-La Penne a un nombre total de fuites le plus important, rapporté au km de réseau, il a le taux de fuites le plus faible (0.4 fuites/km/an). Au contraire de Cuges les Pins, qui avec un taux de 1.6 fuites/km/an est 4 fois supérieur à celui d'Aubagne-La Penne et 2.7 fois supérieur à celui de St Zacharie.

Enfin, il convient de souligner qu'en 2024, il y a eu encore un nombre de fuites relativement important (6 fuites) liées à des entreprises qui ont accroché les réseaux en raison de nombreux travaux de dévoiement et renouvellement de réseaux (autres concessionnaires) cette année-là pour les projets métropolitain du Valtram et du BHNS.

### En synthèse

**La hausse constatée des indices (ILVNC et ILP) traduit une meilleure connaissance du réseau et la mise en évidence d'un stock de fragilités longtemps sous-estimé. Ces résultats ne signifient pas que le réseau se dégrade brutalement, mais qu'il est désormais mieux surveillé. L'enjeu est désormais de traduire ce diagnostic en un programme priorisé de renouvellement et d'entretien.**

### 2.5.2. GESTION PATRIMONIALE

Le service compte 300,83 km de réseau (hors branchement), 10851 branchements (78 km), 10 réservoirs et 4 surpresseurs.

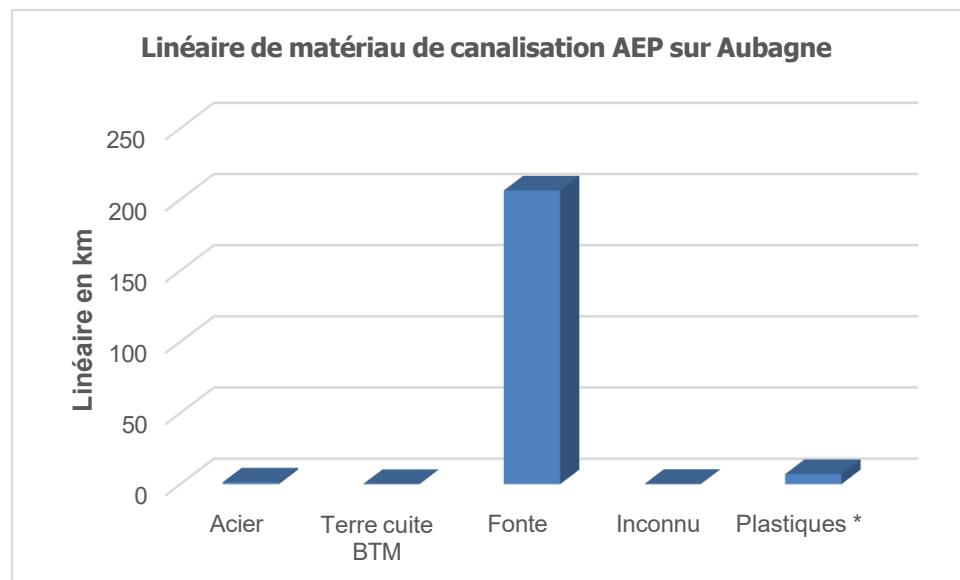
Le linéaire a diminué par rapport à l'année 2023 du fait d'un gros travail de correction d'erreurs de géométrie

Tableau 17 18 Diamètres des linéaires par commune en km en 2024

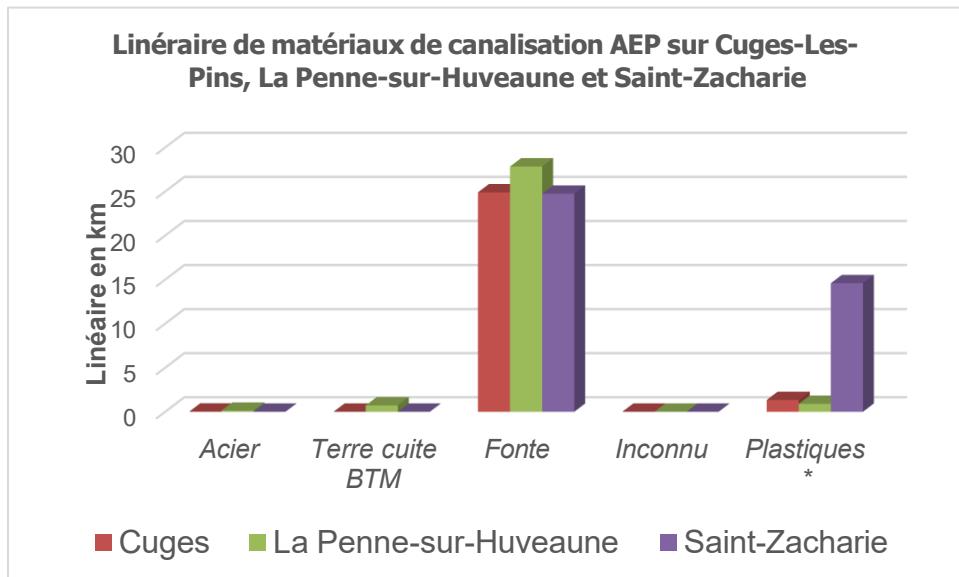
Diamètres (mm)	Aubagne	Cuges-les- Pins	La Penne-sur-Huveaune	Saint-Zacharie
<b>0</b>	0,07	0	0,14	0
<b>20</b>	0,04	0	0	0
<b>25</b>	0	0,01	0	0,09
<b>32</b>	1,04	0,8	0,17	0,07
<b>36</b>	1,03	0	0,16	0
<b>40</b>	4,41	0	0,23	1,63
<b>50</b>	0,6	0,04	0,23	5,1
<b>51</b>	0,69	0,15	0,33	0
<b>60</b>	2,38	1,85	0,12	1,9
<b>63</b>	0,86	0,08	0,15	3,08
<b>75</b>	0,93	0,13	0	0
<b>80</b>	13,77	1,71	2,29	1,45
<b>90</b>	0,29	0	0	0,29
<b>100</b>	78,09	7,18	12,12	13,84
<b>110</b>	0,35	0	0	2,09
<b>120</b>	0,16	0	0	0
<b>125</b>	0,39	1,33	0,55	1,68
<b>130</b>	0,02	0	0	0
<b>150</b>	43,72	10,43	4,87	4,47
<b>160</b>	0,09	0	0	0,85
<b>180</b>	0,34	0,11	0	0
<b>200</b>	42,44	0,59	1,84	0
<b>250</b>	6,99	0	1,86	1,34
<b>300</b>	5,21	0	1,12	0
<b>315</b>	0,04	0	0	0
<b>400</b>	5,84	0	0,72	0
<b>450</b>	0,04	0	0	0
<b>500</b>	1,03	0	0	0
<b>600</b>	0	0	0,72	0
<b>Inconnu</b>	0,03	0	0	0,01

Tableau 192021 Type de matériau par linéaire de réseau AEP par commune en km en 2024

Type de matériaux	Aubagne (km)	Cuges-Les-Pins (km)	La Penne-sur-Huveaune (km)	Saint-Zacharie (km)
<b>Acier</b>	1,21	0,02	0,12	0
<b>Terre cuite BTM</b>	0,13	0	0	0
<b>Fonte</b>	1,25	0	0,12	0,06
<b>Fonte ductile</b>	187,77	22,27	23,38	0,39
<b>Fonte grise</b>	11,48	0,81	2,03	22,55
<b>Fonte indeterminée</b>	0,57	0	0	0
<b>Fonte TT</b>	1,28	0	0,37	0
<b>Galerie</b>	0	0	0	0,29
<b>MP</b>	0	0	0	0,12
<b>Polyethylene</b>	0	0	0	8,11
<b>PEHD</b>	4,02	0,4	0,22	0,14
<b>Polypropylene</b>	2,99	0,93	0,66	0
<b>PVC</b>	0,01	0	0	6,09
<b>PVC Universel</b>	0	0	0	0,14
<b>Inconnu</b>	0,19	0	0	0,01



**a**



**b**

Figure 25 Linéaires détaillés par commune de chaque matériau

**Communes**

**Synthèse**

- Aubagne** Gros réseau, dominé par la fonte ductile, majoritairement en DN 100/150. Secteur à surveiller pour la fonte grise résiduelle et petites sections.
- Cuges-les-Pins** Petit réseau, cohérent, simple, peu diversifié. Facilement renouvelable.
- La Penne-sur-Huveaune** Réseau moyen, dominé par la fonte ductile et DN 100, homogène.
- Saint-Zacharie** Réseau mixte entre anciennes canalisations en fonte grise et sections récentes en plastique (PE, PVC). Présence significative de petits DN → sensibilité aux pertes de charge et fuites localisées.

## Recommandations stratégiques

1. **Actualiser les sections inconnues** → Compléter les levés SIG pour fiabiliser les données patrimoniales.
  2. **Surveiller la fonte grise** → Planifier un programme de renouvellement ciblé selon les sinistres passés.
  3. **Maintenir la fonte ductile en bon état** → Vérifier la protection cathodique et les raccordements acier/fonte.
  4. **Poursuivre l'intégration de plastiques (PEHD, PVC)** → Réduction corrosion, flexibilité en extensions.
  5. **Veiller aux petits DN** → Nettoyage, entretien des points bas, prévention colmatages.
- Etat du parc compteur :

Le parc compte **18 998 compteurs** dont presque 12000 sur la commune d'Aubagne. Grâce au déploiement de la télérelève, la totalité du parc des compteurs de + de 5 ans en 2021 a été remplacé sur la période 2022 à fin 2024.

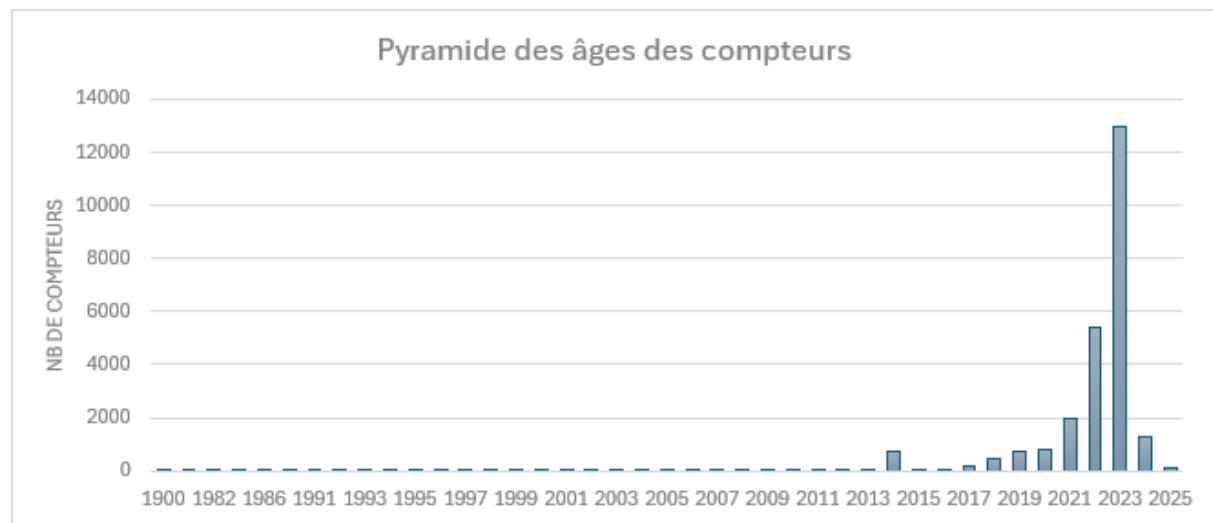


Figure 26 Age des compteurs à l'échelle de la SPL en 2024

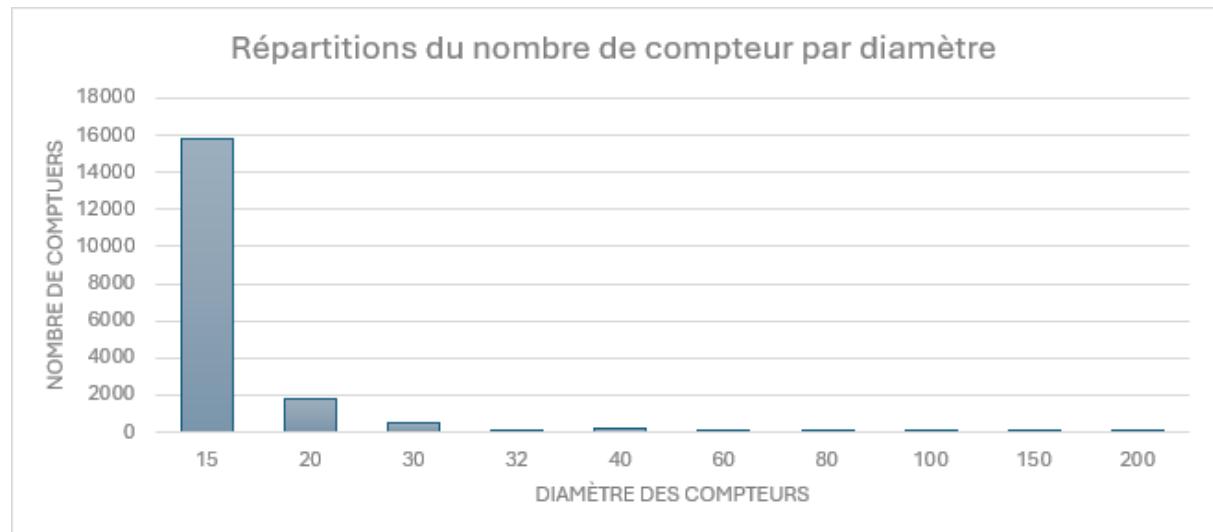


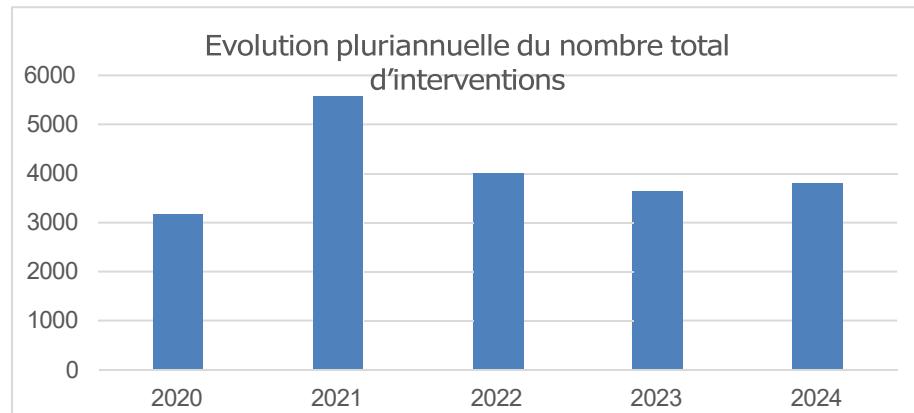
Figure 29 répartition des compteurs par diamètre

- Description des interventions réalisées en 2024

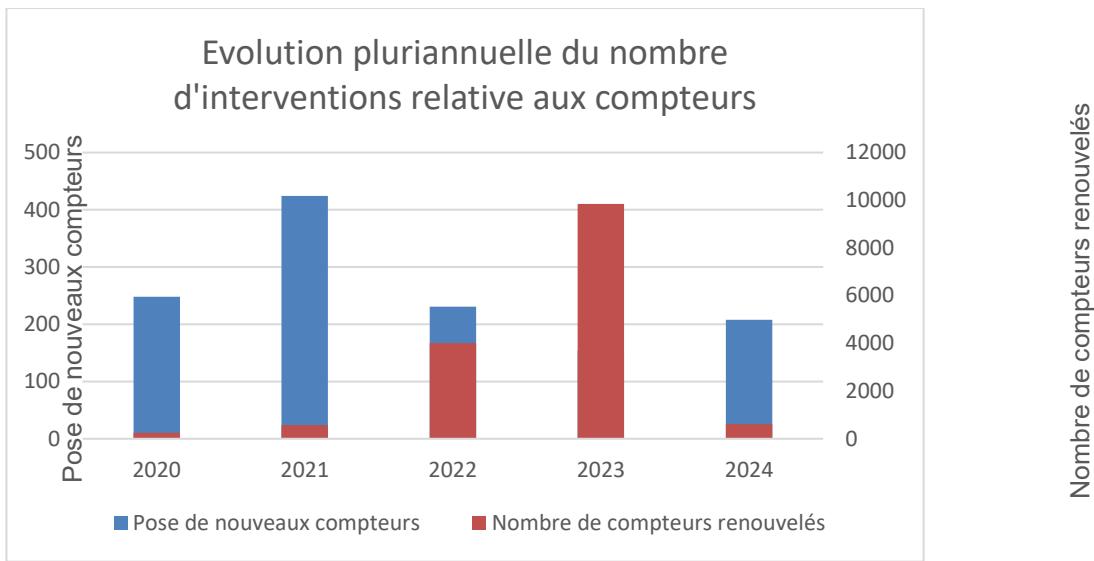
Tableau 22 Description des types et nombres d'interventions réalisés en 2024- Evolution pluriannuelle

Type d'intervention	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre total d'interventions	<b>3852</b>	3646	4025	5568	3176	3509
Nombre d'interruption de service non programmé	<b>24</b>	40	48	-	-	-
Arrêt d'eau programmé	<b>47</b>	70	64	-	-	-
Manque de pression	<b>11</b>	10	0	-	-	-
Manque d'eau	<b>65</b>	24	18	-	-	-
Fuites après compteurs	<b>101</b>	133	-	-	-	-
Nombre de fuites compteurs	<b>168</b>	163	-	-	-	-
Nombre d'interventions travaux compteurs	<b>708</b>	12022	-	-	-	-
Remplacement de compteurs défectueux	<b>45</b>	119	271	-	-	-
Pose de nouveaux compteurs	<b>208</b>	154	231	424	248	339
Nombre de compteurs renouvelés	<b>618</b>	9849	4012	574	244	142
Nombre de fuites compteurs	<b>168</b>	163	397	-	-	-
Nombre total de fuites détectées sur les branchements	<b>96</b>	92	0	-	-	-
Nombre total de fuites détectées sur les canalisations	<b>30</b>	54	65	-	-	-
Nombre total de fuites	<b>390</b>	309	446	458	185	380
Recherche de fuite	<b>173</b>	107	102	26	58	115
Nombre d'intervention liées aux eaux rouges	<b>84</b>	74	73	161	131	220
Problèmes de goûts et d'odeur	<b>12</b>	7	13	-	-	-
Linéaire inspecté (km)	<b>173</b>	92,4	52.3	10		6,455

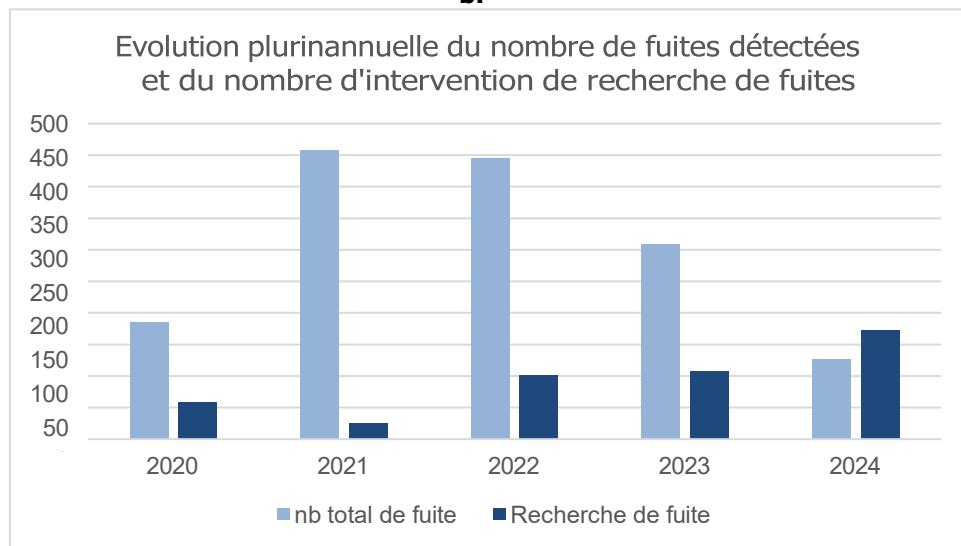
Figure 30 évolution pluriannuelle du nombre d'interventions



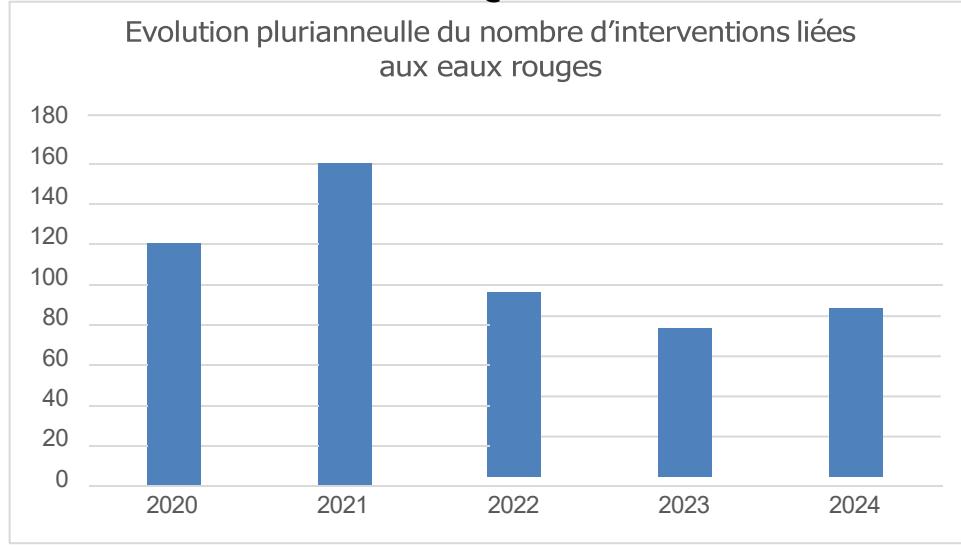
**a**



**b.**



**c**



**d**

Figure 27 Evolutions pluriannuelles des différents types d'interventions sur les réseaux d'eaux potables :

- Nombre total d'intervention,
- Interventions liées à la pose et renouvellement de compteurs,
- Interventions liées aux fuites d'eau sur le réseau
- Interventions liées aux eaux rouges



En 2024, les principales interventions sur la partie eau potable sont les suivantes :

- 60% des interventions sont en lien avec l'ensemble de comptage, que ce soit pour des interventions liés à la télérègle (contrôle des modules radio, réappairage de module, repose de module...) ou pour des interventions liées au compteur (enquêtes, changement de compteur, réparation de fuites avant compteur, enregistrement de nouveaux compteurs...).
- 11% sont liées à des fuites que ce soit suite à une fuite signalée ou dans le cas d'une opération de recherche de fuite plus large liée au suivi des données de sectorisation
- 7% sont pour des livraisons d'eau par camion-citerne sur le réseau de Cuges-les-Pins
- 4% sont en lien avec des tournées d'analyses d'eau ou des plaintes de qualité d'eau
- 3% sont liées à la maintenance des organes réseau
- 2% pour des enquêtes pour manque d'eau (pression ou débit)
- 6% pour des opérations de traçage réseau et des interventions liées aux travaux (manœuvre de vanne, arrêts d'eau...)

#### Performance du réseau et interventions

Sur la période **2022–2024**, le **volume global d'interventions diminue (-9%)**, ce qui traduit une meilleure stabilité ou une gestion plus anticipée.

Les **interruptions de service non programmées** sont en baisse notable (-17%), signe d'une plus grande maîtrise des incidents.

Les **arrêts programmés** augmentent légèrement (+9%) : traduit un effort de maintenance préventive planifiée.

Le **manque d'eau** est en hausse (+33%) : indicateur à surveiller car il peut révéler une tension structurelle entre capacité de production et consommation, surtout en période sèche.

Les **fuites détectées** reculent significativement (-31% toutes catégories) grâce à une politique de recherche proactive (linéaire inspecté multiplié par 3 entre 2022 et 2024).

La **qualité de l'eau distribuée s'améliore** : baisse des interventions pour eaux rouges (-20%) et problèmes de goût/odeur (-46%).

#### Gestion patrimoniale des compteurs

Le **nombre de compteurs renouvelés** explose en 2023–2024 (+145% entre 2022 et 2024), traduisant la campagne massive de remplacement dans le cadre de la télérègle

En parallèle, les **remplacements de compteurs défectueux** chutent (-56%), ce qui montre que le renouvellement programmé prend le pas sur la maintenance réactive.

### Points forts

**Réseau majoritairement robuste** avec une proportion élevée de fonte ductile.

**Qualité d'eau améliorée** et interruptions de service non programmées mieux maîtrisées.

**Effort marqué sur le renouvellement** des compteurs, modernisation du parc.

### Points de vigilance

**Augmentation continue des fuites** malgré une politique active de recherche et d'entretien.

**Fonte grise encore présente** : nécessite un plan de renouvellement progressif.

**Montée du manque d'eau signalée** : nécessite une analyse plus fine (pics de consommation, climat, production disponible).

**Petits diamètres** : points de fragilité pour la pression et la qualité d'eau.

### En conclusion

Le réseau **globalement maîtrisé**, bien surveillé, avec des progrès tangibles sur les fuites et la qualité de service.

Quelques fragilités structurelles subsistent mais elles sont identifiées et peuvent être intégrées dans **un plan stratégique d'investissement à horizon 5–10 ans**.

- Renouvellement des réseaux :

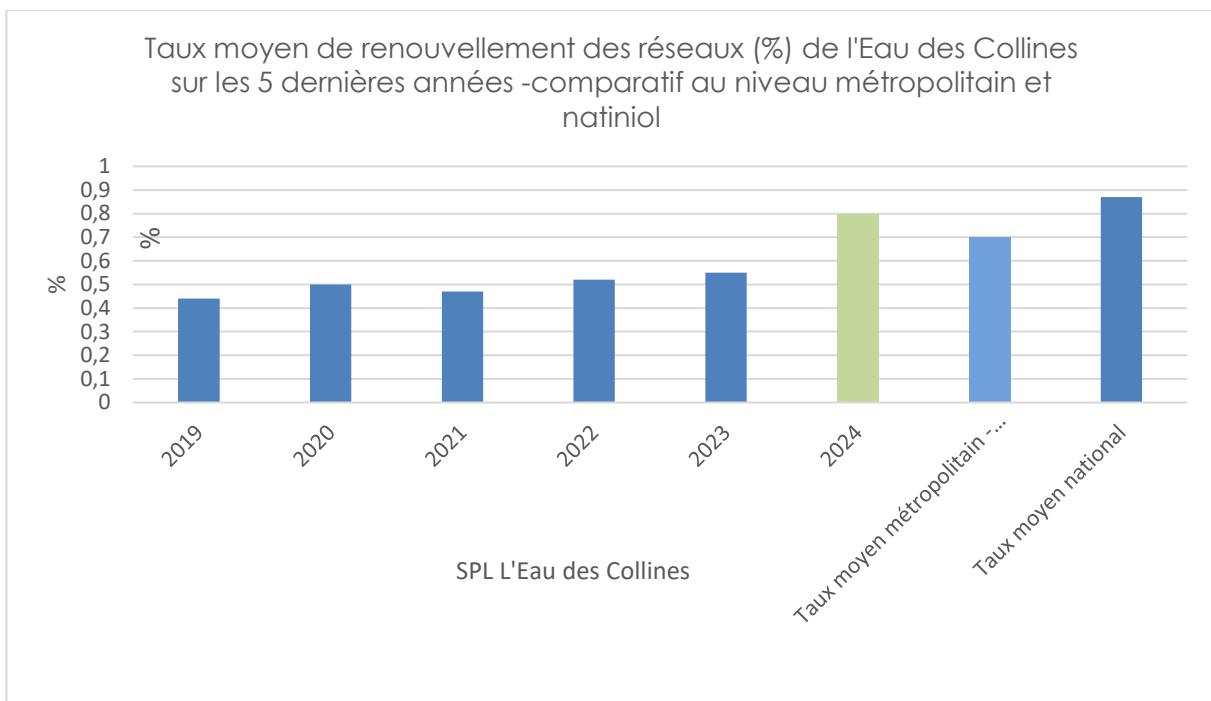
**En 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) est de 0,8 %**

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eau potable, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

En 2024, cet indicateur est en nette augmentation par rapport à 2023 (il était à 0,55%).

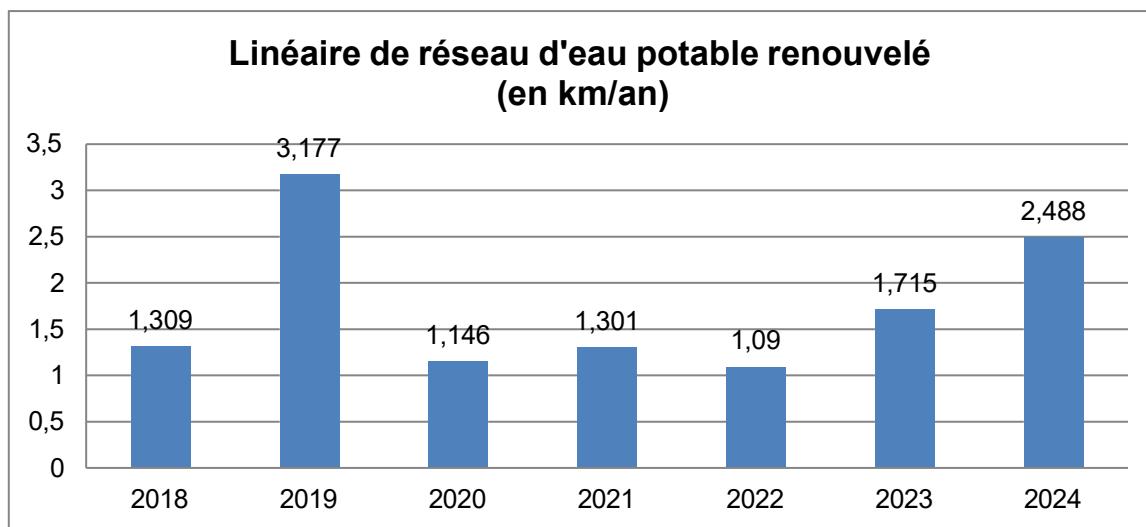
Tableau 23 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023	Taux moyen métropolitain -RPQS 2022	Taux moyen national
Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)	0,44	0,5	0,47	0,52	0,55	<b>0,8</b>	<b>+45%</b>	<b>0,7</b>	<b>0,87</b>



**Figure 28 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)**

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est en augmentation régulière depuis les 5 dernières années. Il dépasse le taux moyen métropolitain selon le RPQS 2023 et se rapproche du taux moyen national au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



**Figure 29 Linéaire de réseau d'eau potable renouvelé au cours des 6 dernières années**

Le linéaire de réseau d'eau potable renouvelé a atteint la valeur la plus forte depuis 2019 notamment du fait des travaux liés à l'aménagement du Valtram et de la ligne de Bus à haute fréquence de service (BHNS) en plus des travaux prévus au schéma directeur.

- Connaissance du patrimoine :

**En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2) de la SPL L'Eau des Collines est de 120 points**

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et de suivre son évolution.

**Tableau 24 Evolution pluriannuelle de l'indice de connaissance des réseaux d'eau potable**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indice de connaissance patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2)	88	59	111	119	120	120

Le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable est en augmentation depuis les 5 dernières années. Un bond a été effectué lors de l'affectation d'un personnel dédié à la gestion patrimoniale en 2020 dans le cadre d'une opération co-financée par l'agence de l'eau Rhône méditerranée Corse.

Bien que les plans de réseaux aient toujours été existants, le point d'amélioration le plus notable en termes de gestion patrimoniale a été :

- D'une part, dans l'inventaire des réseaux avec une meilleure complétude des indices VP.239 et VP.241 où les renseignements des diamètres et période de pose ont pu être renseignés de façon plus globale sur l'ensemble des réseaux.

- D'autres part, un renseignement plus détaillé de tous les organes du réseau ainsi qu'une actualisation des travaux de réhabilitation ou renouvellement.

L'inventaire des réseaux comprend seulement quelques parties référencées en classe A.

En 2024, l'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable de Saint-Zacharie a permis de finir d'améliorer les connaissances patrimoniales sur cette commune.

Il reste à mettre en place un outil de modélisation du fonctionnement des réseaux. Cet objectif ne pourra être atteint que lorsque la sectorisation sur toutes ces communes sera effective. L'amélioration de la sectorisation sur plusieurs communes est un des chantiers toujours en cours en 2024.

- Modes de relève :

**Tableau 25 Nombre de compteurs par mode de relève en 2024**

2024		
Mode de relève	Nombre de compteurs	Répartition
Relève manuelle	450	0.1%
Radio relève	8 573	0%
Télé relève	10 415	54%
<b>TOTAL</b>	<b>19 438</b>	

Tableau 26 Statistiques de la relève en 2024 par commune

Communes	Nombre total de compteurs	Nombre de compteurs télérelevés	Nombre de compteurs relevés Manuellement +RR	Fréquence de compteurs télérelevés par commune
Aubagne	12217	7941	4276	65%
Cuges-Les-Pins	2267	68	2199	3%
La Penne-sur-Huveaune	2444	22	2422	0,9%
Saint-Zacharie	2510	2384	126	95%
<b>Total</b>	<b>19 438</b>	<b>10 415</b>	<b>9 023</b>	

Tableau 27 Evolution du déploiement de la télérelève sur les 3 dernières années

Historiques	15/10/2021-07/03/2022	08/03/2022-15/04/2023	16/04/2023-15/12/2023	15/12/2023 au 31/12/2024	Reste à renouveler
Nombre de compteurs renouvelés pour la télérelève	3000	9300	6000	618	
Secteurs concernés	Saint-Zacharie	Aubagne Ouest, Est, Centre et moitié Sud	Reste d'aubagne Sud, La Penne-sur-Huveaune, Cuges-les-Pins		

## 2.6. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

**En 2024, le taux moyen d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1) est de 1.24/ 1 000 abonnés**

Ces interruptions de service sont dues, en général, à des ruptures de canalisations. Des coupures peuvent être également décidées inopinément pour cause de pollution représentant un danger pour la population.

Cet indicateur a été réduit de plus de la moitié par rapport à 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux moyen d'occurrence des interruptions de service non programmés (P151.1)	8,12	1,89	24	47	2,8	1.24

**En 2024, le taux moyen de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (P152.1) est de 100 %**

Ce délai est calculé à partir d'une demande complète (par téléphone ou par écrit) en permettant le traitement.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de **24 heures**.

**En 2024, le taux de réclamations (P155.1) est de 1.3 / 1 000 abonnés**

Tableau 28 Evolution pluriannuelle du taux de réclamations pour 1000 abonnés

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de réclamations (/1000 abonnés)	2,58	5,13	1,7	1,09	1,2	1.3

**Evolution plurianuelle du taux de réclamations pour 1000 abonnés**

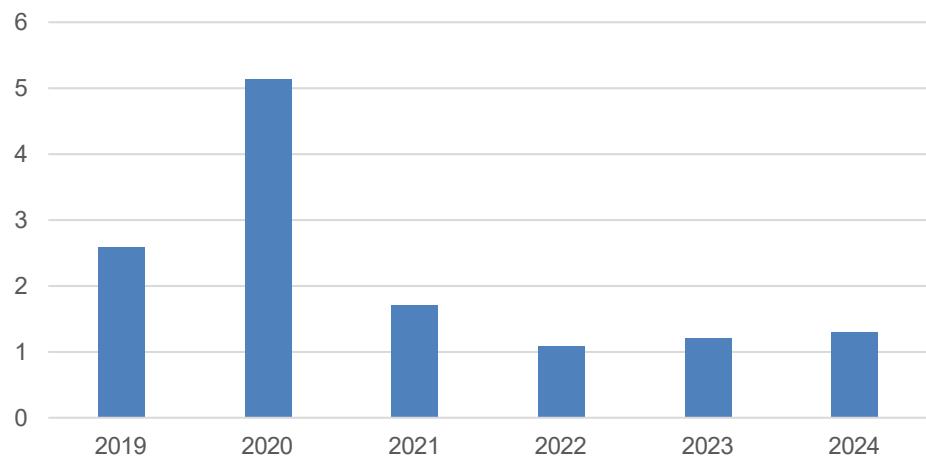


Figure 30 Evolution pluriannuelle du taux de réclamations pour 1000 abonnés

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'eau reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

En 2024 le taux de réclamations est resté stable et correspond aux réclamations liées à l'installation de nouveaux compteurs dans le cadre du déploiement de la télérègle.

## 2.7. LA GESTION FINANCIERE

### 2.7.1. LES VOLUMES FACTURES

**Les volumes facturés en 2024 sont de 4 247 703 m<sup>3</sup>**

Tableau 29 Evolution pluriannuelle des volumes facturés en eau potable

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	4 250 610	4 502 987	4 548 515	4 599 859	4 499 080	<b>4 247 703</b>	<b>-5.6%</b>

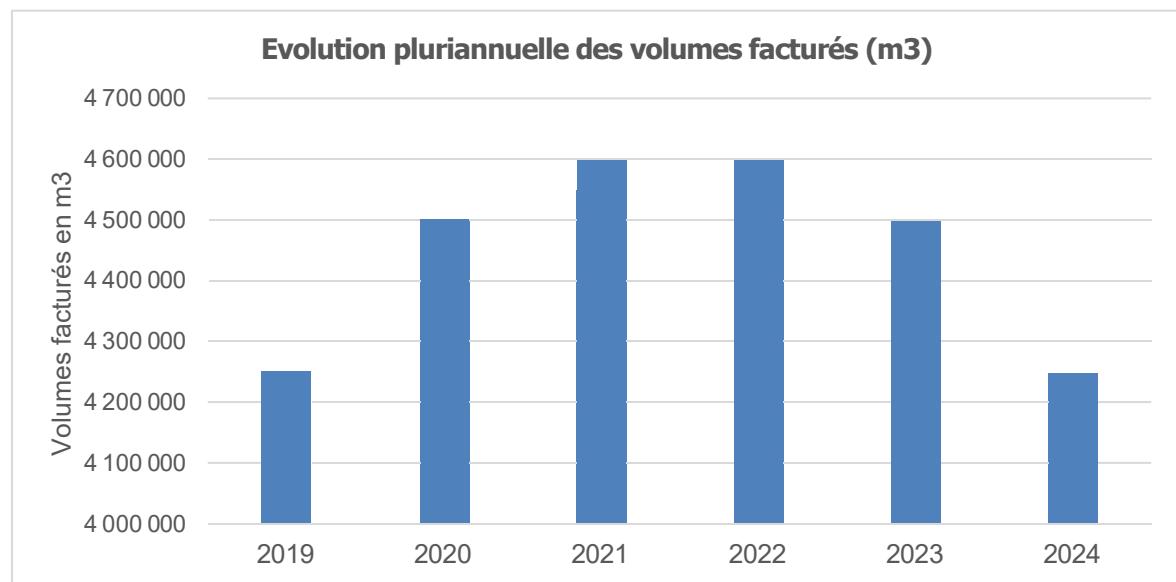


Figure 31 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années

La chute des consommations est particulièrement importante sur la commune d'Aubagne.

### 2.7.2. LE TAUX D'IMPAYES

L'indicateur ci-dessous est calculé en prenant en compte les factures d'eau et d'assainissement.

**Le taux moyen d'impayés sur les factures d'eau (P154.0) est de 4,34 %**

Le taux moyen d'impayés se répartit comme suit selon les communes :

Communes	Taux d'impayés 2022	Taux d'impayés 2023	Taux d'impayés 2024	Moyenne MAMP	Moyenne nationale
Aubagne		3.41%	4.68%		
Cuges-Les-Pins		3.51%	3.71%		
La Penne-sur-Huveaune		1.57%	3.74%		
Saint-Zacharie		2.56%	2.02%		
<b>Taux moyen</b>	<b>2.15 %</b>	<b>3.20%</b>	<b>4.34%</b>	<b>2.62%</b>	<b>2.43%</b>

Il est à noter que la loi n°2013-312 du 15 avril 2013 dite « loi Brottes », applicable depuis le 27 février 2014, interdit aux distributeurs de couper l'arrivée d'eau ou d'en réduire le débit dans un logement, lorsqu'un client ne paye plus ses factures. Cette loi diminue fortement les actions de coercition en cas d'impayés.

L'eau des collines a un taux d'impayés supérieur aux moyennes locales et nationales et notamment sur la commune d'Aubagne.

### 2.7.3. DEGREVEMENTS

- Dégrèvements au titre de la loi Warsmann :

Les conditions et modalités selon lesquelles un abonné d'un immeuble à usage d'habitation peut bénéficier d'un écrêttement de sa facture d'eau, lorsqu'une fuite sur une canalisation après compteur est constatée, sont détaillées dans le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite « loi Warsmann ».

	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
Volumes écrêtés	54 732 m3	22 139 m3	71 483 m3	106 772 m3	<b>56 857 m3</b>	-47%
Nombre d'abonnés concernés	78	63	96	168	<b>108</b>	-37%
Montant	197226.79€	56 715,86€	219 018.93€	201 990.34€	<b>138 577.24 €</b>	-31%

- Autres dégrèvements:

En plus du dispositif prévu par la « loi Warsmann », la Métropole a prévu des modalités d'écrêttement (cas d'incendie). Ces modalités sont précisées dans la délibération TCM 004-8709/20/CM du 15 octobre 2020.

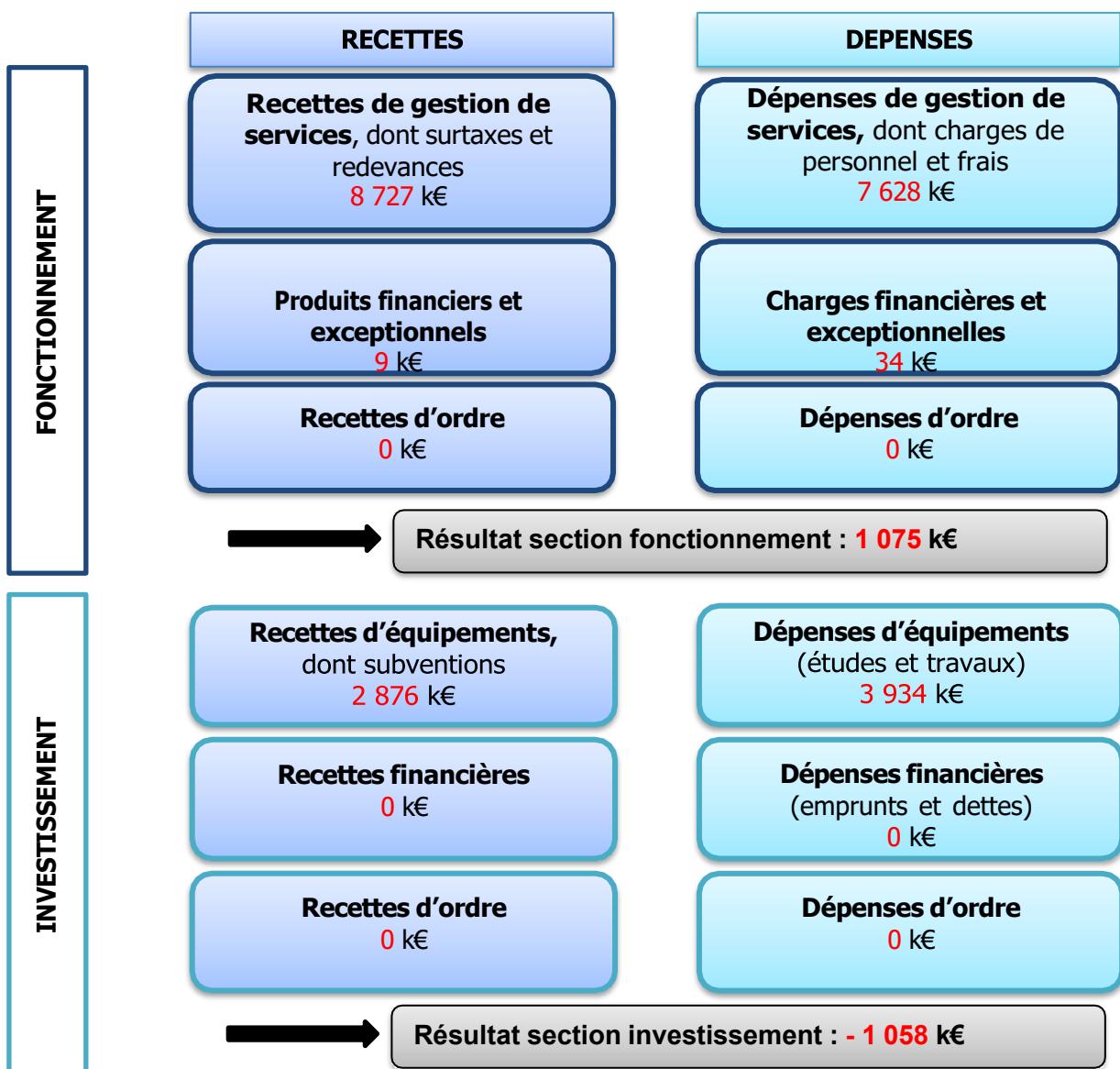
	2021	2022	2023	2024
Volumes écrêtés	NC m <sup>3</sup>	NC m <sup>3</sup>	15 984m3	-

Nombre d'abonnés concernés	NC	NC	10	-
Montant	NC€	NC€	23 429.91€	-

Grâce au déploiement de la télérelève, nous commençons à constater des améliorations sur le nombre de prises en charge pour les dégrèvements Warsmann. Nous avons connu une augmentation du nombre de demandes (+93 %), mais grâce à notre réactivité concernant le délai entre le commencement de la fuite et la réparation, seuls 108 dossiers ont bénéficié d'un dégrèvement (soit 37% de moins que 2023).

#### 2.7.4. BUDGET DU SERVICE

- Les grands équilibres financiers du budget Eau Potable de la SPL L'Eau des Collines :



Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

La SPL ne réalise pas d'opérations d'ordre.

L'augmentation des charges financière et exceptionnelles est principalement la conséquence de la souscription d'un emprunt pour financer la télérelève pour un montant de 2 500 k€ pour lequel les charges d'intérêt en 2024 s'élèvent à 30 925€ (taux à 3.6% indexé sur le taux du livret A).

Les dépenses d'équipements en 2024 intègrent les dotations pour renouvellement qui étaient auparavant en dépenses d'ordre.

à titre de comparaison, les dépenses d'équipement 2023 (proforma méthode 2024) se seraient élevées à 3 246K€. La variation sur 2024 de +688K€ est consécutive à l'augmentation de la provision pour renouvellement

- Etat de la dette eau au 31/12/2024 :

En 2024, la SPL l'Eau des Collines a refinancé le déploiement de son système de télérelève à hauteur de 2 500 K€ sur une durée de 5 ans.

	Montant en k€
<b>Recettes réelles</b>	
<b>Dépenses réelles</b>	
<b>Epargne brute</b>	1 588
<b>Capital restant dû au 31/12/2024</b>	2 375
<b>Durée d'extinction de la dette (P153.2)</b>	<b>1.50 années</b>

Ne relevant pas de l'instruction budgétaire et comptable M49, nous avons retenu comme épargne brute, le calcul de la CAF (Capacité d'autofinancement) déterminée avec l'addition de l'EBITDA et de la variation de BFR. C'est pour nous l'indicateur qui permet de couvrir les investissements et les financements et qui se rapproche le plus de l'épargne brute.

#### 2.7.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du Compte d'Exploitation :

Evolution des différents postes du CE de la SPL L'Eau des Collines.

	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart année N-1
Produits	8 869 k€	10 014 k€	10 626 k€	11 630 k€	11 612 k€	-0.15%
Charges	8 589 k€	8 885 k€	10 614 k€	10 616 k€	11 596 k€	9.2%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>280 k€</b>	<b>129 k€</b>	<b>13 k€</b>	<b>1 014 k€</b>	<b>16 k€</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>264 k€</b>	<b>112 k€</b>	<b>11 k€</b>	<b>1 000 k€</b>	<b>10 k€</b>	<b>ns</b>

La variation du résultat est une conséquence d'un côté d'une baisse de volumes couplée à une baisse des tarifs et d'un autre côté à un meilleur équilibre des dépenses de travaux et renouvellement sur chacune des activités

- Suivi des provisions Gros Entretien et Renouvellement (GER) :

	<b>Dotation</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde annuel</b>	<b>Solde cumulé</b>
<b>2020</b>	1 579 k€	645 k€	934 k€	4 838 k€
<b>2021</b>	1 151 k€	1 208 k€	-57 k€	4 781 k€
<b>2022</b>	1 743 k€	801 k€	942 k€	5 723 k€
<b>2023</b>	1 233 k€	1 288 k€	-55 k€	5 668 k€
<b>2024</b>	1 975 k€	1 629 k€	346 k€	6 014 k€

- Suivi du programme d'investissement (Etudes comprises):

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>Montant des investissements</b>	617 k€	204 k€	111 k€	694 k€	1 635 k€	448 k€
<b>Montant des Renouvellements GER</b>					1 217 k€	1 649 k€
<b>Montant des renouvellements hors GER</b>					543 k€	295 k€
<b>Total Investissements</b>					3 395 k€	2 392 k€

L'augmentation des investissements est principalement due à la phase majeure de déploiement des compteurs de télérelève.

#### 2.7.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

Les versements effectués au fonds de solidarité sont globaux et ne peuvent être distingués entre l'Eau et l'assainissement.

**En 2024, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P109.0) est de 3 413 €**

Le conseil d'administration a statué en 2016 sur l'abandon de la l'application de la loi Oudin sur les factures eau et assainissements sur le périmètre géré par l'Eau des Colline.

#### 2.8. LES ETUDES ET TRAVAUX

La SPL L'Eau des Collines a engagé environ 2 810 000 €HT pour les études et travaux en 2024 qui est la somme des montants suivants:

- 827 k€ d'études et Travaux neufs
- 1525 k€ de travaux de renouvellement

### 2.8.1. ETUDES ET TRAVAUX NEUFS

Les études et travaux neufs réalisés par la SPL L'Eau des Collines s'élèvent à 827 000 € HT (827 k€).

Le détail est donné dans le tableau ci-dessous :

Communes	Type d'opérations	Site	Nature des travaux	Date de démarrage	Date de fin	Réel dépensé en 2024
Cuges-Les-Pins	Nouveaux travaux	Puycard	Forage d'exploration	01/2024	Eté 2025	340 k€
Aubagne	Etude	UPEP Pin vert	Installation de panneaux photovoltaïques	10/2024	07/2025	0 k€
Aubagne La Penne	Travaux neufs	Tous sites de production	Sectorisation Production	2024	2024	- k€
Aubagne, La Penne sur Huveaune	Travaux neufs	Sites AEP	Modernisation des sofrels	2024	2024	45 k€
Toutes communes	Travaux neufs	Compteurs	Investissement Télérélève	2024	2024	442 k€
					Total	827 k€

Dans le détail :

Pour la partie Etude, l'année 2024 a été marquée par la nouvelle étude, lancée fin 2024, pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le site de l'usine de production d'eau potable du Pin Vert à Aubagne par le cabinet SS2E (31 500 euros prévus).

#### Focus sur le forage d'exploration de Puycard entrepris en 2023 et se prolongeant sur un forage d'exploitation en 2024

Dans le cadre de l'étude hydrogéologique sur les ressources stratégiques en AEP entrepris par la SPL L'Eau des Collines depuis 2017, il avait été identifié une zone de sauvegarde exploitée à fort potentiel pour l'AEP : Karts de Port-Miou.

Du fait de l'état dégradé du forage F2 actuellement en exploitation, il a été convenu avec l'Agence de l'Eau, principal financeur de l'opération, de réaliser un forage d'exploration sur le site de forage de Puycard mais en recherchant une nappe souterraine plus profonde et distincte de la nappe actuellement exploitée.

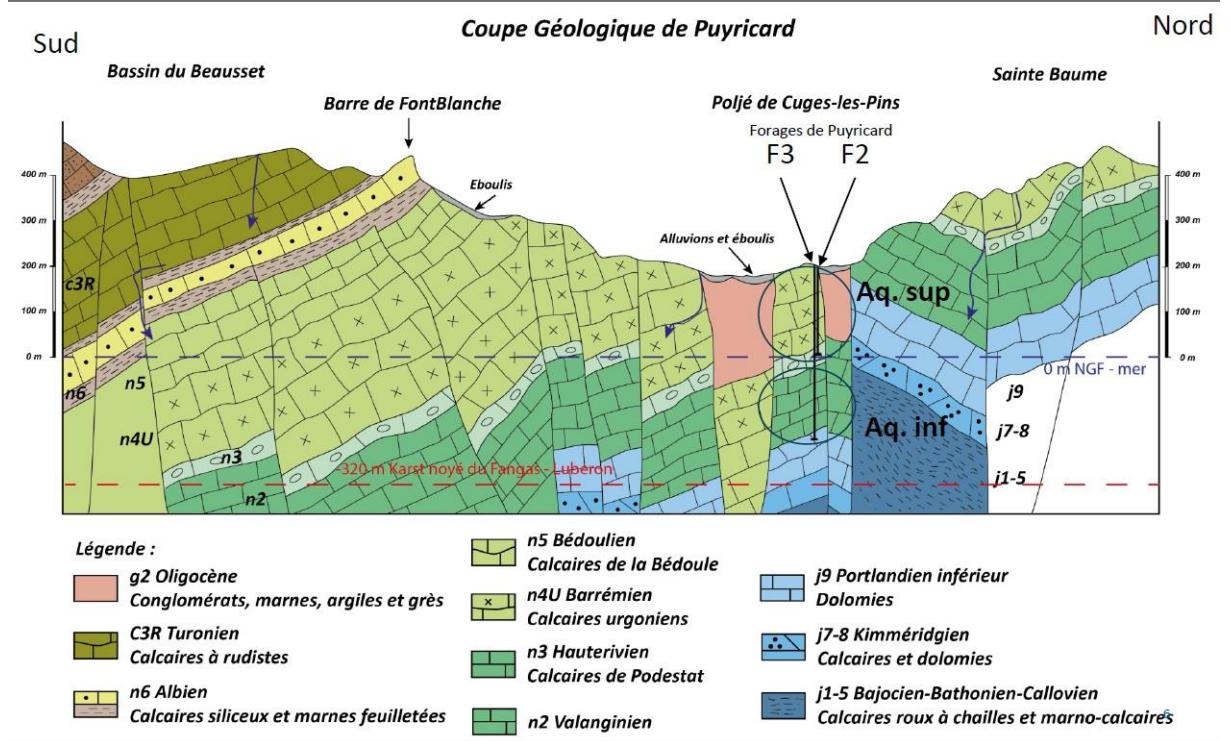


Figure 32 Etat de la ressource en eau sur Cuges-Les-Pins : Coupe géologique associée au nouveau forage de Puycricard

La nappe exploitée du forage F2 se situe dans une zone de calcaire datant du Barrémien entre 6 et 225 m tandis que la nouvelle zone recherchée se situe au-delà de 250 m de profondeur dans des calcaires datant du Valanginien. Entre les deux couches calcaires géologiques, une mince couche imperméable de marnes argileuses grisâtres datant de l'Hauterivien fait la séparation.

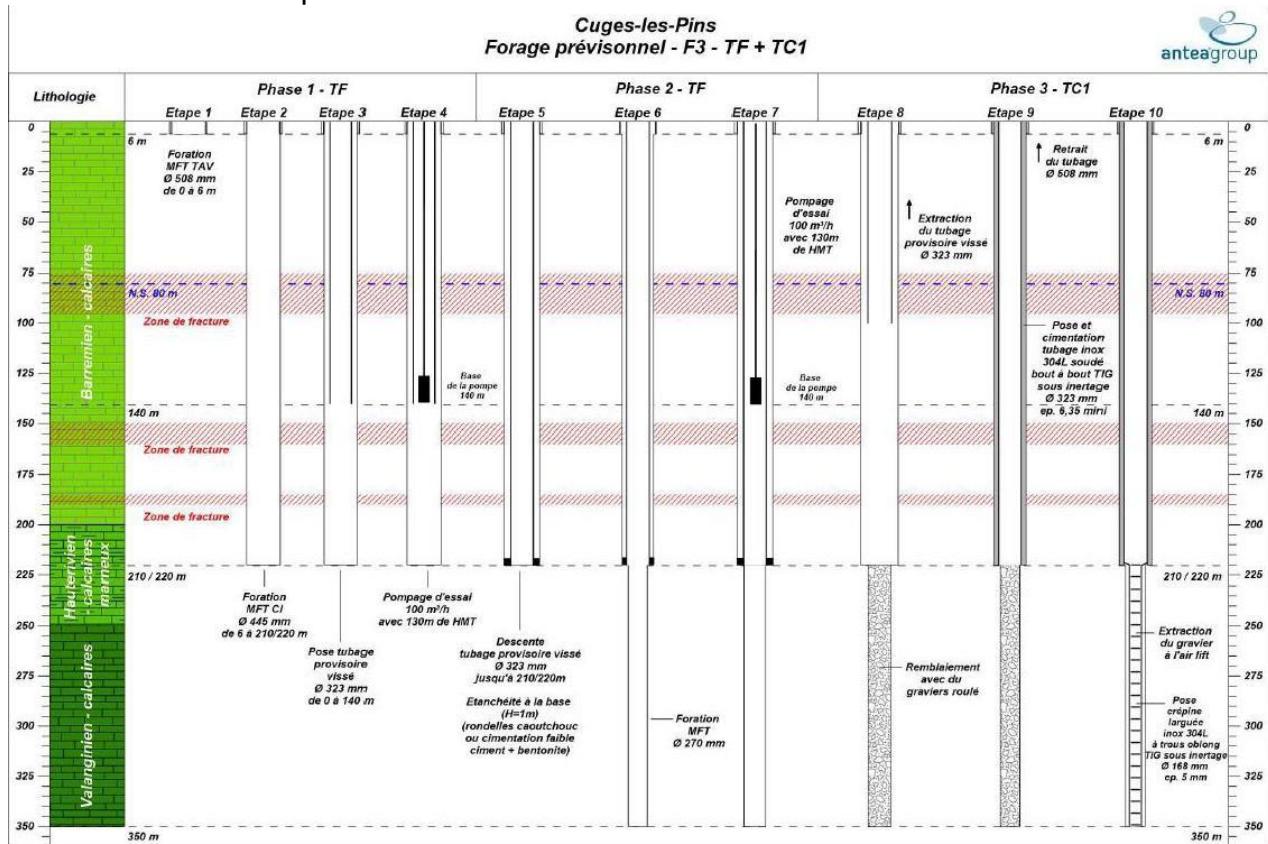


Figure 33 Détail du projet du forage d'exploration sur le site de Puylricard réalisé en 2024

Pour réaliser ce forage, un marché avait été ouvert en 2022 aboutissant à la sélection de l'entreprise AD FORAGE, entreprise spécialisée dans le forage par circulation inverse permettant d'éviter de rejeter de la boue de forage pouvant contaminer le forage F2 en exploitation. La manœuvre a été extrêmement délicate car du fait l'aléa sécheresse, l'alimentation en eau potable sur Cuges-les-Pins dépendait essentiellement du forage F2 de Puylricard et des sources de Jardins de la Ville. Le forage Dausserand n'étant plus productif.

MFT en circulation inverse :

limiter les perturbations sur le forage exploité à proximité

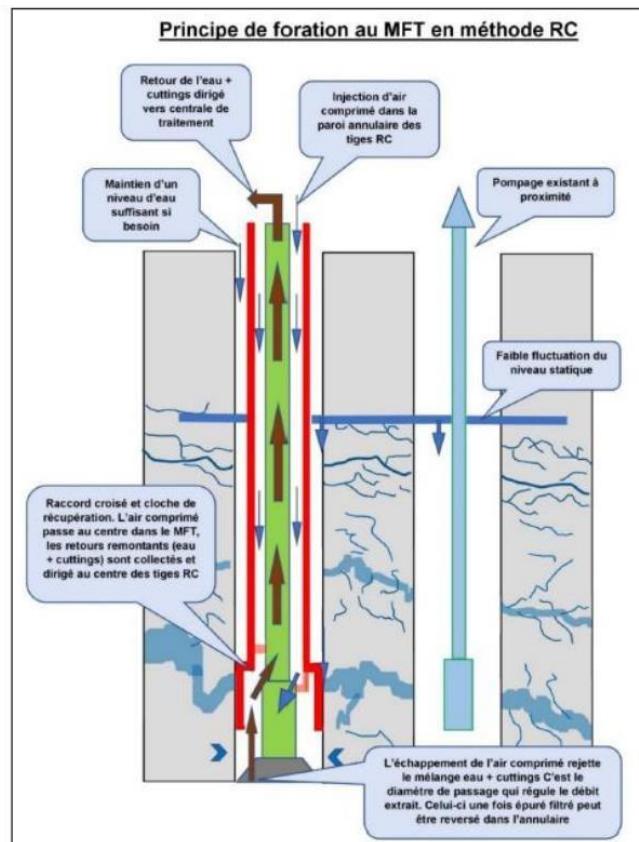
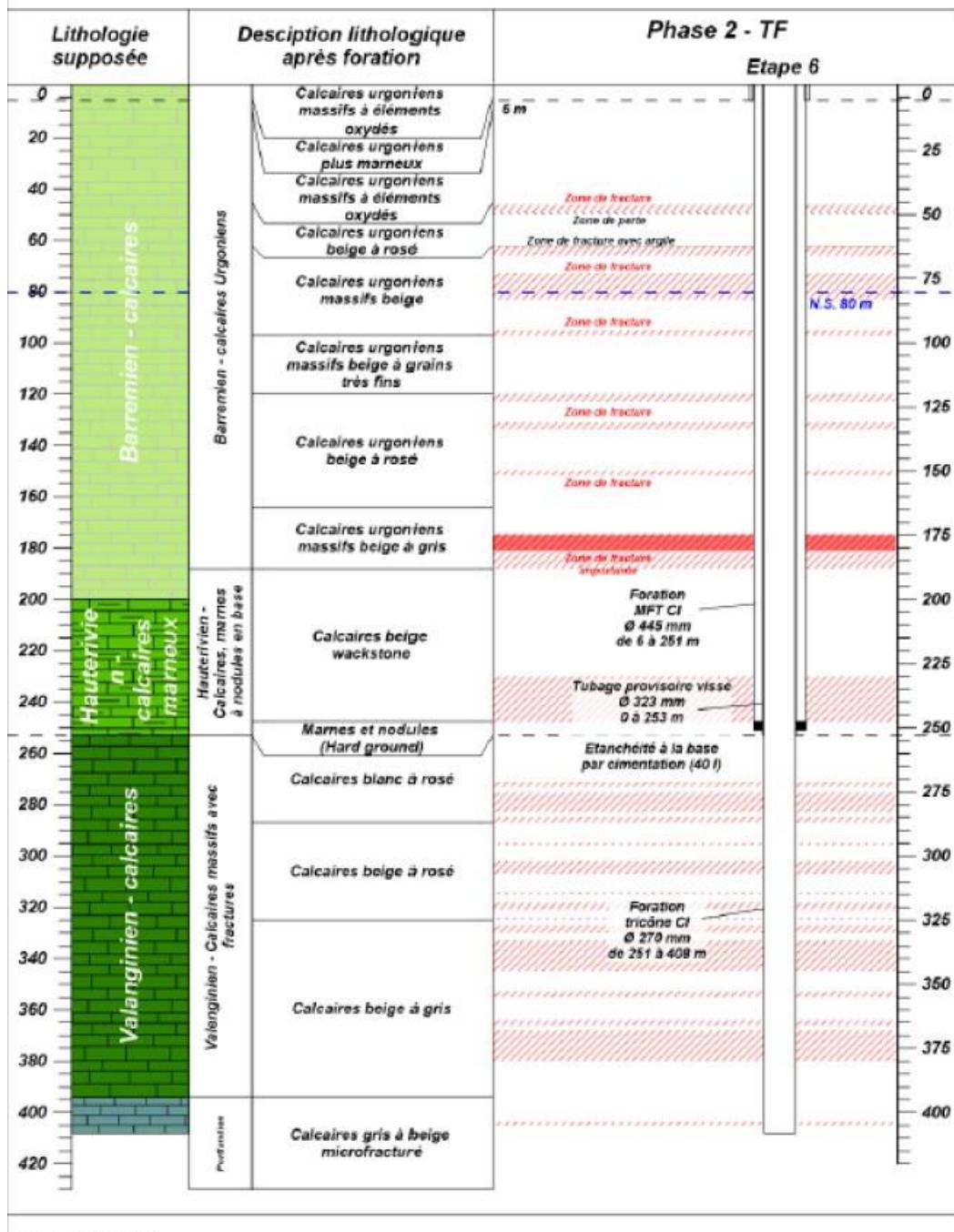


Figure 34 Schéma de fonctionnement de la foreuse en marteau fond de trou en circulation inverse

L'installation de la foreuse sur site a débuté le 1er mars 2023 et en avril, la couche géologique de transition, l'Hauterivien, a été atteinte à 247.5 m. La foration s'est poursuivie prudemment jusqu'à atteindre la couche supérieure du Valanginien à 253 m. La foration s'est poursuivie jusqu'à atteindre 404 m fin juillet après avoir rencontré une fracture importante à 353m. Les pompages d'essai sur ce nouvel aquifère profond ont débuté le 8 septembre.



Date : 08/08/2023

Figure 35 Détail de la séquence stratigraphique reconstituée dans le cadre du forage d'exploration de Puyricard

Suite à l'essai de pompage de 24h à 100 m<sup>3</sup>/h dans les calcaires du Valanginien (nappe inf), on peut noter les éléments suivants :

1. Le niveau de la nappe au repos est 96,2 m/sol (similaire à F2) – courbe rouge en pj
2. Le niveau dynamique (104 m /sol soit un rabattement de 7,85 m) est stable et remonte au niveau statique en moins de 1 min ! (contrairement à F2 qui met plusieurs heures)

3. Nous observons sur les premières heures du pompage un développement du forage lié à la mise en circulation de l'eau dans les fractures (remontée du niveau d'eau)
4. La turbidité ne cesse de diminuer tout au long de l'essai passant de 30 NTU à 6 NTU en fin de pompage
5. Un prélèvement de 1ère adduction d'eau a permis de vérifier la qualité de l'eau pour l'usage AEP.

Tous ces points ont confirmé la forte productivité de ce nouveau forage et il a été décidé des travaux d'équipement pour une mise en exploitation dès 2024 ce qui permettra une réelle sécurisation pour la commune de Cuges-Les-Pins pour l'alimentation en eau potable. Malheureusement comme vu précédemment le délai est repoussé du fait de problématiques techniques

Compte-tenu du caractère exceptionnel de ce forage par la technique mise en œuvre, plusieurs visites sur site ont été réalisées avec la métropole, l'Agence de l'Eau, l'EPAGE-Huca, les élus du conseil d'administration de la SPL L'Eau des Collines et de la municipalité de Cuges- Les-Pins. Un article a été consacré au journal local de la commune de Cuges-Les-Pins :

#### L'EAU EST NOTRE AVENIR, PRÉSERVONS-LÀ !



De façon à garantir la pérennité de l'alimentation en eau potable pour nos habitants, la SPL L'Eau des Collines et le bureau d'étude ANTEA, avec la participation de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ont effectué un forage d'exploration visant à caractériser une nouvelle nappe d'eau souterraine située à 150 m en-dessous de la nappe actuellement exploitée soit à 350 m de profondeur (la

hauteur de la Tour Eiffel !). Ce projet est l'aboutissement d'une étude sur la disponibilité, la vulnérabilité et l'exploitabilité des ressources en eau du territoire porté par la SPL L'Eau des Collines, l'Agence de l'Eau et ANTEA en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille. Les financeurs sont la SPL L'Eau des Collines et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

##### Sécuriser l'alimentation en eau potable à Cuges-les-Pins

Actuellement les Cugeois sont principalement alimentés par le forage de Puyricard à l'entrée de la commune en contre-bas de la route du Col de l'Angle. Il utilise une eau prélevée jusqu'à 200 m. Deux autres nappes (source jardin de la ville et forage Dausserand) permettent un secours pour les cas de défaillance du forage de Puyricard. Deux études prospectives ont été menées par l'Eau des Collines en 2017 et 2020 sur les besoins en alimentation en eau potable de notre commune pour les 3 prochaines années et les capacités actuelles de Puyricard, ont conclu à la nécessité de réaliser ce nouveau forage.

L'objectif est d'atteindre une nappe souterraine située sur une autre couche calcaire à partir de 250 m de profondeur. Il s'agit, en cas de défaillance longue durée du forage existant, d'accéder à une ressource de bonne qualité et en quantité suffisante pour une alimentation en eau potable pérenne pour les Cugeois.



##### Forer en limitant les impacts environnementaux

Un forage consiste à creuser le sous-sol pour exploiter une ressource. Le site actuel présentait plusieurs contraintes pour réaliser un forage d'exploration :

- Ce forage se fait à proximité de celui de Puyricard, au sein d'un périmètre de protection immédiate. Le forage existant devait donc céder à l'exploitation pour produire de l'eau aux habitants pendant toute la durée de l'opération.
- Une technologie originale devait être employée car le forage va traverser la nappe souterraine actuellement exploitée pour chercher une autre source 150 m en-dessous.

- Ce forage, dit de reconnaissance, doit permettre un prélèvement des échantillons au mitre pour accéder à une meilleure connaissance des couches géologiques traversées. Elles seront par la suite étudiées par des experts hydrogéologiques.

L'entreprise AD FORAGE, choisie dans le cadre d'un marché public, est une des 10 entreprises de forage en France avec un savoir-faire spécifique pour répondre à ce type de chantier et aux conditions techniques.

Plusieurs technologies sont mises en œuvre avec un

tubage sur les 10 premières mètres, puis une foration au

matériel fond-de-trou jusqu'à 200 m, enfin une autre avec

##### Une ressource en eau étudiée depuis 2013

En partenariat avec l'Agence de l'Eau, le bureau d'étude ANTEA et l'université d'Aix-Marseille, l'Eau des Collines a su anticiper les crises liées au changement climatique, en lancant, dès 2013, une vaste étude de caractérisation et protection des eaux souterraines sur le territoire s'intéressant à :

- Recenser l'ensemble des grandes masses d'eaux souterraines exploitée ou non exploitée.

- Géolocaliser les nappes et les aquifères sur les forages d'Aubagne et de Cuges pour quantifier la production d'eau possible vis-à-vis des besoins des populations.

- Évaluer la vulnérabilité des eaux souterraines aux pollutions.

- Investiguer le potentiel aquifère de nouvelles zones du territoire pour sécuriser l'arrivée en eau potable (AEP).

- Proposer des actions pour la protection de la ressource en eau.

##### Les perturbations à prévoir liées au chantier

Même si un dispositif d'évacuation des eaux a été mis en place, des écoulements peuvent être observés, principalement dans les caniveaux jusqu'aux embouts. Ils peuvent survenir lorsque la forêt rencontre une couche saturée en eau ou lors des essais de pompage (mi-mail). Ces écoulements sont maîtrisés.

Une pause du forage de Puyricard est réalisée avant



une circulation d'air dit « air lift » sur la double colonne interne pour évacuer les remblais au fur et à mesure, tel un aspirateur.

une circulation d'air dit « air lift » sur la double colonne interne pour évacuer les remblais au fur et à mesure, tel un aspirateur.

Ces investigations ont permis de définir de nouvelles masses d'eau d'intérêt pour l'AEP dont la nouvelle nappe d'eau souterraine qui fait l'objet de ce forage.

Ces études avec celles de l'université d'Aix-Marseille, du BRGM, du PNR Sainte Baume et l'actuel schéma directeur métropolitain permettent d'informer sur la nécessité de prévenir les perturbations de l'eau dans les services de l'Etat et des élus. Des moyens considérables ont été débloqués par l'Agence de l'Eau pour aider les exploitants à sécuriser cette ressource, lutter contre les fuites et sensibiliser le public aux pollutions domestiques (eaux usées) et industrielles.

Enfin, sur le territoire métropolitain, depuis les dernières crises de sécheresse, les acteurs locaux impliqués sur la ressource en eau incluent les milieux associatifs et le syndicat EPAGE-HuCA qui aura en charge de porter un plan de gestion de la ressource en eau sur tout le territoire.

chaque mise en service pour éviter une eau trouble au robinet. Depuis janvier, début de la foration, un seul incident ponctuel d'eau trouble au robinet a été observé au niveau du quartier de Puyricard : il a été résolu dans l'heure qui suit grâce aux mesures de turbidité en continu et la surveillance étroite exercée par l'Eau des Collines. Appeler l'Eau des Collines en cas d'eau trouble.

Figure 36 Article paru ans la gazette de la commune de Cuges-Les-Pins sur le forage d'exploration de Puyricard à l'occasion de la visite du chantier par les élus de la commune et les services de l'Etat.

## 2.8.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

Les travaux de réhabilitation et de renouvellement réalisés par l'Eau des Collines s'élèvent à 1 millions 525 d'euros HT (1 525 k€).

Au niveau des réseaux, les 3 chantiers les plus importants réalisés en 2024 sont :

- Travaux liés au Valtram (Aubagne, montant facturé en 2024 : **431 181** euros HT)
- Travaux liés au BHNS sur le site des Paluds (Aubagne, montant facturé en 2024: **520 000** euros HT)
- Chemin de feu (Saint zacharie, montant facturé en 2024 : **8 000** euros HT)

Au niveau des dépenses de renouvellement d'équipements et de réhabilitations d'ouvrages, les postes de dépenses les plus importants sont :

- Le renouvellement de la vidange du réservoir des Arnauds pour 125 000 € HT
- Les renouvellements de compteurs de télérelèves sur toutes les communes (**442** k€)

Communes	Adresse	Date de démarrage	Date de fin Travaux	Coût estimé en euros HT	Facturé en 2024	Objets
<b>Renouvellement Réseau AEP</b>						
	BHNS Chemin de la Floride + Paluds	03/07/2024	31/12/2024	150 k€	520 k€	Travaux prévus au schéma directeur et dévoiement réseau Valtram
	Cours Voltaire	04/09/2023	31/12/2024	751,5 k€	190 k€	Réseaux vieillissant + dévoiement réseau Valtram
	Napolon	02/10/2023	31/12/2024	250 k€	240 k€	Réseaux vieillissant + dévoiement réseau Valtram
Saint -Zacharie	Chemin de feu	07/23	En cours	100 k€	8 k€	Amélioration réseau, réduction des fuites
<b>Equipements et réhabilitation Ouvrages</b>						
Aubagne	Vidange réservoir Arnauds	2024	31/12/2024	100 k€	125 k€	Amélioration réseau, réduction des fuites
Aubagne	Compteurs	2024	2024		442 k€	Renouvellement comptage
				<b>Total</b>	<b>1 525 € HT</b>	

### 2.8.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

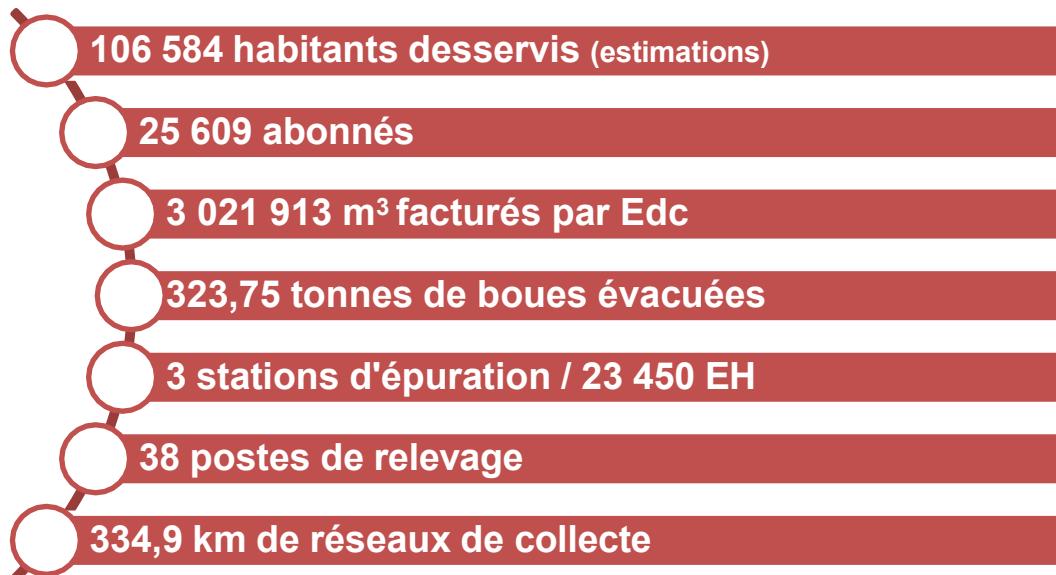
Le programme de travaux de 2025 a été validé par le conseil d'administration de la SPL L'Eau des Collines et les items sont listés dans les tableaux suivants :

**Tableau 30 Travaux programmés en 2025**

Type de travaux	AEP/EU	Commune	Adresse	Date de démarrage	Date de fin de travaux	Cout estimé en € HT
<b>Travaux de canalisation</b>						
Renouv	AEP	Aubagne	Impasse Isnard	T2	2025	150 000
Renouv	AEP	Cuges	Renouv 106 branchements	T1	2025	212 000
Renouv	AEP	Cuges	Forage Puyricard	T2	2025	50 000
Renouv	AEP	<b>St Zacharie</b>	Passage à gué	T2	2025	80 000
Renouv	AEP	<b>St Zacharie</b>	La Brise étude de l'accés	T2	2025	20 000
<b>Travaux de production</b>						
Renouv	AEP	Aubagne	Gastaude Travaux de reprise maçonnerie, étanchéité toiture	T3	2025	200 000
Renouv	AEP	Aubagne	remplacement SOFREL	T2/T3	2025	110 000
Renouv	AEP	Aubagne	Débit des forages	T4	2025	20 000
Renouv	AEP	Aubagne	UPEP Canalisation réseau haut	T4	2025	25 000

### 3. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### 3.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024



Ce rapport présente les données globales de la SPL L'Eau des Collines.

#### 3.2. FAITS MARQUANTS

Les faits et évènements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année 2024 sont les suivants :

##### Au niveau des études :

Le schéma directeur d'assainissement de Cuges-les-Pins a été finalisé début 2024 et a permis de confirmer la nécessité de renouvellement de la STEP de Cuges-Les-Pins recevant une charge organique équivalente à plus de 4000 EH bien supérieure à sa capacité nominale de 3000 EH. Par ailleurs, un nouveau zonage d'assainissement a également pu être défini.

Une étude préliminaire a également été conduite concernant la modernisation de la STEP de Cuges-Les-Pins en une STEP moderne, efficiente et vitrine d'un ouvrage répondant aux enjeux de développement durable.

En 2024, la métropole d'Aix Marseille Provence a ainsi confié à l'Eau des Collines la conduite d'opérations du renouvellement de la station d'épuration de Cuges les Pins via un mandat.

##### Auriol – Saint-Zacharie

Dans le cadre de la lutte contre les ECP en lien avec des problèmes de surcharge réseau par temps de pluie récurrents chemin de la Coopérative à St Zacharie, une vaste campagne de fumigation a été réalisée fin 2024 sur l'ensemble du centre-ville de la commune. Elle a couvert un linéaire d'environ 3 km. Lors de cette campagne, 28 anomalies ont été recensées (mauvais raccordements privés, tampons non étanches, regards ou réseaux non étanches).

En début d'année, en collaboration avec notre service production, nous avons pu mettre



en service les deux CEU installés en 2022 mais dont le raccordement à notre supervision n'avait pas encore été effectué. Nous disposons désormais de deux CEU opérationnels, ce qui nous permet de comptabiliser de manière indépendante les communes d'Auriol, du Moulin de Redon et de Saint-Zacharie. Cela constitue un véritable atout pour le suivi quotidien et la lutte contre les ECP.

Enfin, nous travaillons toujours sur le problème de surcharge du réseau EU par temps de pluie dans le secteur des lotissements Belvédère et Dourdoune à Auriol. Cette situation engendre des débordements récurrents devant l'entrée d'un usager. Des fumigations ont été réalisées et des enquêtes sont en cours afin de vérifier les raccordements des avaloirs pluviaux au réseau d'assainissement. Une demande de travaux est également prévue pour renouveler une dizaine de boîtes de branchement non étanches.

### **Au niveau des Travaux :**

On note la réalisation des chantiers de renouvellement suivants :

- **Réhabilitation de l'ovoïde Phase 2**

Ce chantier, démarré en janvier 2023, se poursuit. On rappelle qu'il est financé par la Métropole mais la conduite de l'opération a été confiée à l'Eau des Collines via un contrat de mandat.

Sur l'année 2024, nous avons entamé la phase 2 avec le déplacement du by-pass DN 560 ainsi que la création d'une nouvelle bâche de pompage. Nous continuons la projection du béton.

- Installation de la bâche de pompage

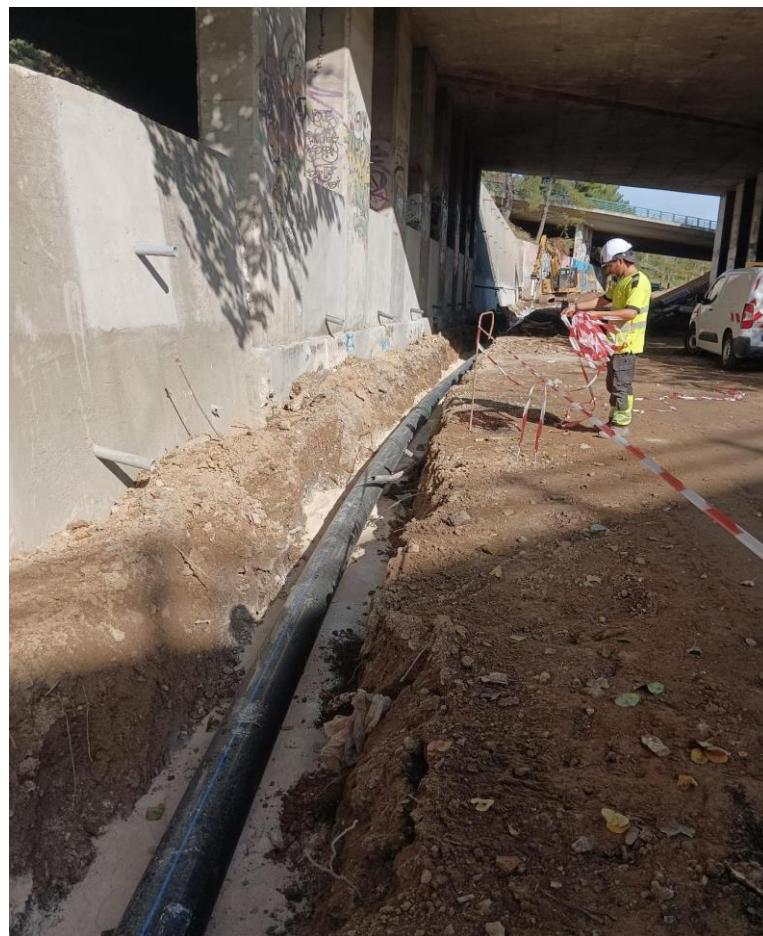


- Constat de l'état existant : des crevasses plus profondes que sur la phase 1. Plus de 40 cm à combler manuellement



- Tronçon réhabilité par béton projeté
- **Renouvellement canalisation DN 200 mm, chemin de longuelance AUBAGNE**

Dans le cadre du valtram nous avons renouvelé notre réseau AEP en PEHD 200, sous l'A50



La complexité du chantier était essentiellement la proximité du réseau sensible d'Alteo, y compris la traversée de ce réseau.



### **Au niveau des ouvrages :**

**Station d'épuration (STEP) d'Auriol/St-Zacharie :** Les axes d'améliorations prioritaires qui ont été entrepris pour l'année 2024 sont :

- Déplacement du point de prélèvement entrée station pour plus de représentativité de la charge entrante.
- Changement des pales de l'agitateur de prélèvement des échantillons et mise en place de bidon carré
- Modification de l'accès à la bâche du dégraisseur

### **Station d'épuration (STEP) de Cuges-Les-Pins :**

Des investissements ont été réalisé en 2024 en attendant les travaux d'extensions et de réhabilitation notamment sur :

- Motoréducteur du compacteur (remplacement)
- Remplacement d'une de deux pompes de relevage en entrée STEP

### **Au niveau du systèmes de collecte :**

#### **Géolide**

- **Obstructions/débordements**

L'année 2024 a été marquée par plusieurs débordements importants sur les réseaux de transfert.

Début mai 2024, le réseau de transfert en amont de l'ancienne STEP de La Destrousse a

débordé pendant plusieurs jours chez un usager, lors du pont du 8 mai. Celui-ci n'a pas souhaité nous déranger.

L'obstruction était due à une accumulation de racines dans un regard. Nos équipes, assistées de notre sous-traitant, ont mis une matinée pour rétablir l'écoulement du réseau. Une enquête a ensuite été réalisée pour inspecter le réseau, ce qui a permis de retirer d'autres amas de racines.

Outre ces problèmes, l'état du réseau et son sous-dimensionnement sont également suspectés. Une ITV des tronçons amont de l'ancienne STEP est à programmer.

Juin 2024, un important débordement s'est produit en amont de l'ancienne STEP de Baume de Marron. Le réseau était totalement obstrué et se déversait dans la forêt. L'accès a été difficile en raison d'une végétation très dense. Là encore, la cause était un amas de racines dans le collecteur.

Suite à cet incident, une demande d'autorisation de travaux (débroussaillage, localisation et inspection du réseau sur environ 700 ml) a été envoyée

Avenue de la Gare à La Penne-sur-Huveaune : en cas de fortes pluies, le réseau se met en charge et déborde dans un restaurant et une menuiserie.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces désordres. Les travaux de réhabilitation de l'ovoïde dans le secteur entraînent une rétention d'eau plus importante, favorisant le transfert des eaux usées vers le réseau de l'avenue de la Gare.

Plusieurs investigations ont été menées tout au long de l'année 2024.

Une ITV a révélé que le raccordement du réseau de l'avenue de la Gare se fait au fil d'eau de l'ovoïde, avec en plus plusieurs entrées d'eaux claires continues.

Nous avons repris 7 regards et 15 boîtes de branchement sur le réseau amont pour limiter les entrées d'ECP.

Ce travail se poursuit, et une demande de chemisage est à l'étude pour 2026.

En 2024, de nombreux débordements ont été constatés liés aux travaux du BHNS, en particulier dans la zone de Paluds à Aubagne.

Les obstructions étaient dues à la présence de béton ou de morceaux d'enrobé dans les regards.

Un curage préventif complet du réseau d'assainissement de la ZI des Paluds est prévu à la fin des travaux, courant 2025.

Depuis août 2023 et tout au long de l'année 2024, des débordements réguliers ont été constatés par temps sec comme pluvieux sur le DO des Escourtines.

Ce déversoir, en limite de notre périmètre, collecte les eaux usées de neuf communes de notre gestion, ainsi que de Gémenos et de Carnoux-en-Provence.

Ces débordements font suite à plusieurs casses sur le réseau de transfert situé immédiatement à l'aval du DO des Escourtines.

La SERAMM et la Métropole travaillent conjointement pour restaurer la continuité de service.

- **Postes de relevage**

Nous avons également travaillé sur deux postes de relevage (Le Stade à Roquevaire et Tourtelle à Aubagne) présentant des réglages défaillants des poires, ce qui faisait fonctionner le réseau amont en charge. Cette situation générait des dépôts de graisse, des obstructions fréquentes et des débordements lors des événements pluvieux. Le service assainissement, en collaboration avec le service production, a procédé aux nouveaux réglages.

À ce jour, il n'y a plus de problèmes d'obstruction ni de débordement sur ces secteurs.

Nous avons procédé au nettoyage du poste de relevage de l'ancienne STEP de La Destrousse. Ce poste est stratégique puisqu'il collecte les eaux usées de six communes en amont.

Un mode opératoire a été créé et testé afin d'assurer la continuité de service et d'éviter tout débordement dans le milieu naturel (Merlançon).

Nous avons utilisé l'ancien clarificateur comme volume tampon pendant les deux heures d'intervention. Contre toute attente, peu de dépôts étaient présents grâce à l'efficacité du piège à cailloux situé en amont.

Le poste a été nettoyé, et la procédure sera reconduite, car elle a montré son efficacité.

Ce poste sera intégré au planning de nettoyage des ouvrages

- **DO**

En parallèle, dans le cadre de nos travaux de réhabilitation de l'ovoïde, nous avons repris et renouvelé le DO des Escourtines. Son fonctionnement a été optimisé afin de limiter les déversements en période de pluie permettant de répondre aux obligations réglementaires et de pouvoir être contrôlé annuellement par la Police de l'Eau.

- **CEU**

Nos équipes ont également lancé un audit sur l'ensemble des CEU de notre périmètre. Cette démarche a été initiée à la suite de la constatation de dérives et de données aberrantes dans les remontées quotidiennes.

La fin de cet audit est prévue courant 2025, avec l'intervention du bureau d'études CEREG, qui recalera les lois de calcul des volumes en reprenant l'ensemble des cotes des canaux Venturi.

- **ECP**

Dans le cadre de la lutte contre les entrées d'eaux claires parasites, une campagne majeure de fumigation (7 875 m) a été menée sur l'ensemble de la commune de Saint Savournin.

Elle a permis d'identifier 28 anomalies diverses. Des procédures de signalement sont en cours (courriers aux usagers et aux services communaux) pour obtenir la suppression des interconnexions EU/EP.

Dans le cadre de la lutte contre les ECP en lien avec des problèmes de surcharge réseau par temps de pluie récurrents chemin de la Coopérative à St Zacharie, une vaste campagne

de fumigation a été réalisée fin 2024 sur l'ensemble du centre-ville de la commune. Elle a couvert un linéaire d'environ 3 km. Lors de cette campagne, 28 anomalies ont été recensées (mauvais raccordements privés, tampons non étanches, regards ou réseaux non étanches).

En début d'année, en collaboration avec notre service production, nous avons pu mettre en service les deux CEU installés en 2022 mais dont le raccordement à notre supervision n'avait pas encore été effectué. Nous disposons désormais de deux CEU opérationnels, ce qui nous permet de comptabiliser de manière indépendante les communes d'Auriol, du Moulin de Redon et de Saint-Zacharie. Cela constitue un véritable atout pour le suivi quotidien et la lutte contre les ECP.

Enfin, nous travaillons toujours sur le problème de surcharge du réseau EU par temps de pluie dans le secteur des lotissements Belvédère et Dourdoune à Auriol. Cette situation engendre des débordements récurrents devant l'entrée d'un usager. Des fumigations ont été réalisées et des enquêtes sont en cours afin de vérifier les raccordements des avaloirs pluviaux au réseau d'assainissement. Une demande de travaux est également prévue pour renouveler une dizaine de boîtes de branchement non étanches.

### 3.3. LE PATRIMOINE DU SERVICE

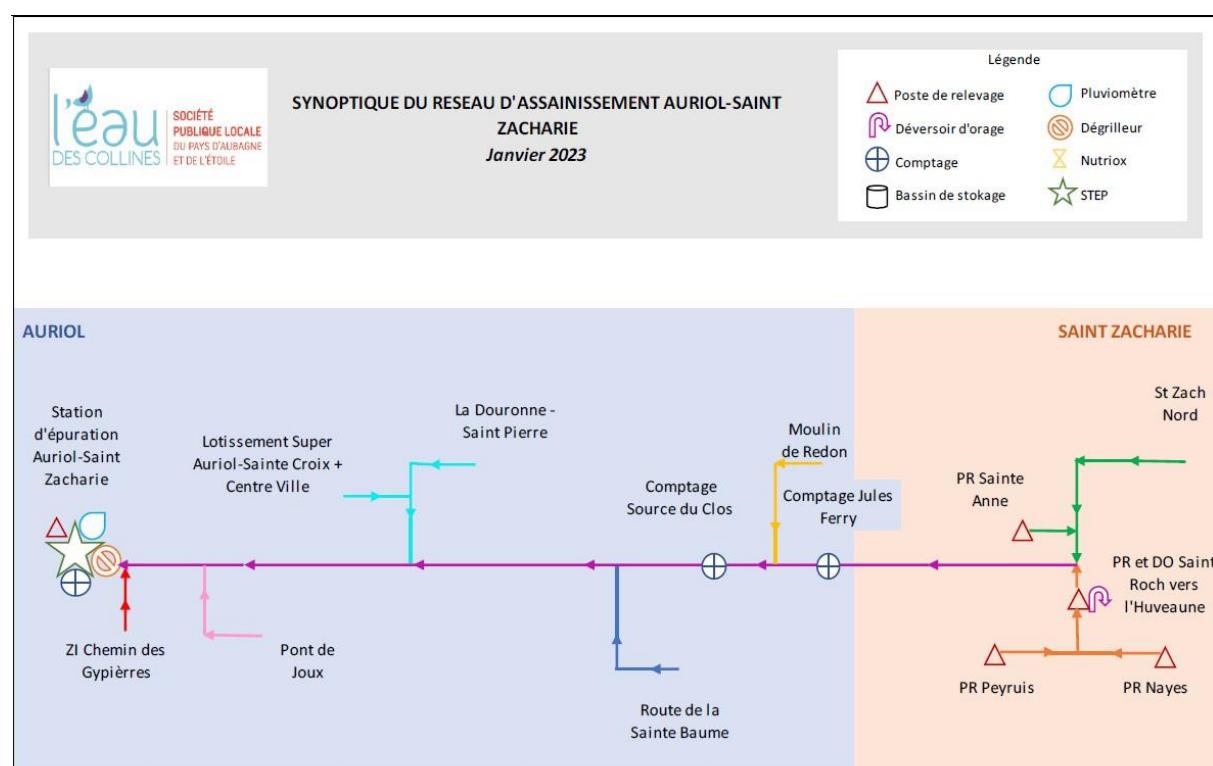


Figure 37 Synoptique des réseaux d'assainissement de St Zacharie

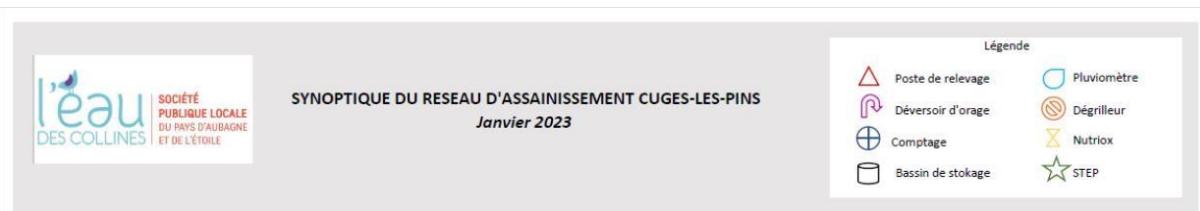


Figure 38 Synoptique des réseaux d'assainissement de Cuges-les-Pins

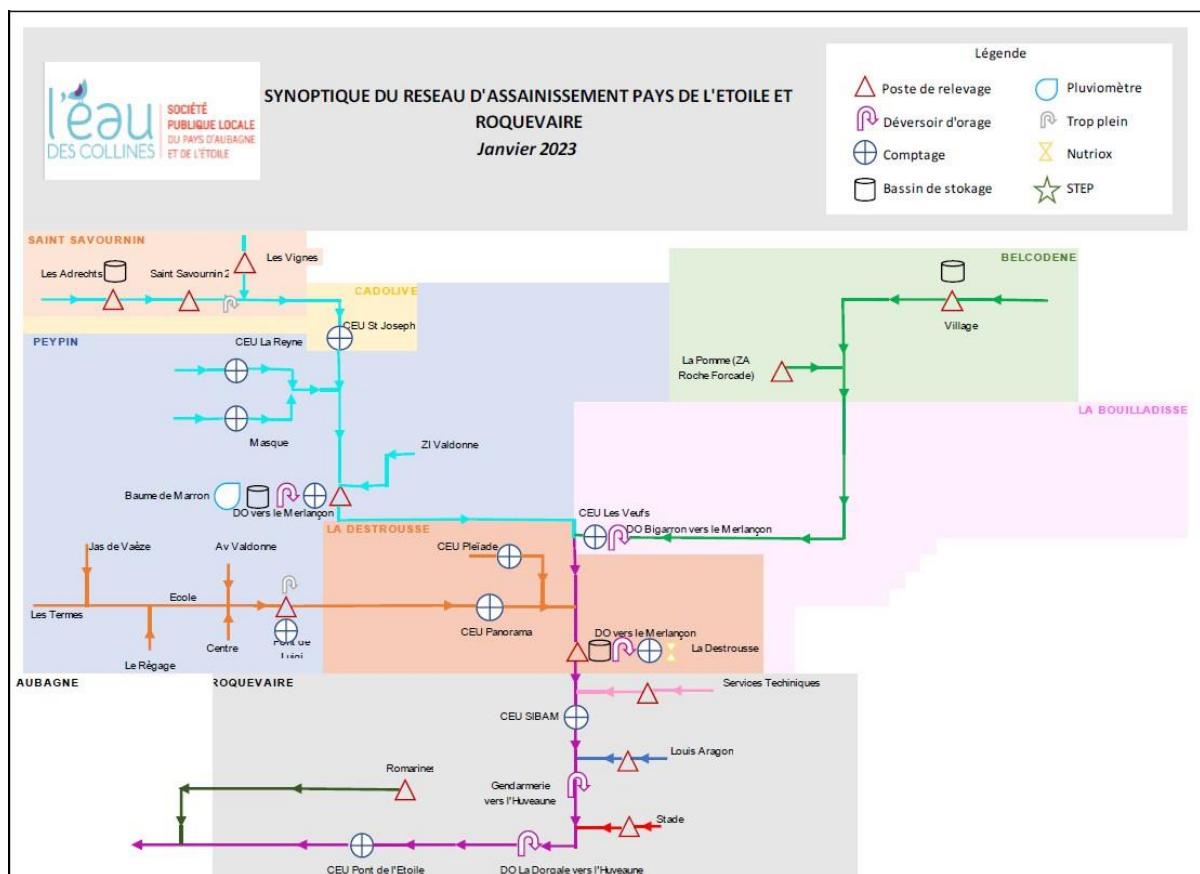


Figure 39 Synoptique du réseau d'assainissement de l'Etoile et de Roquevaire

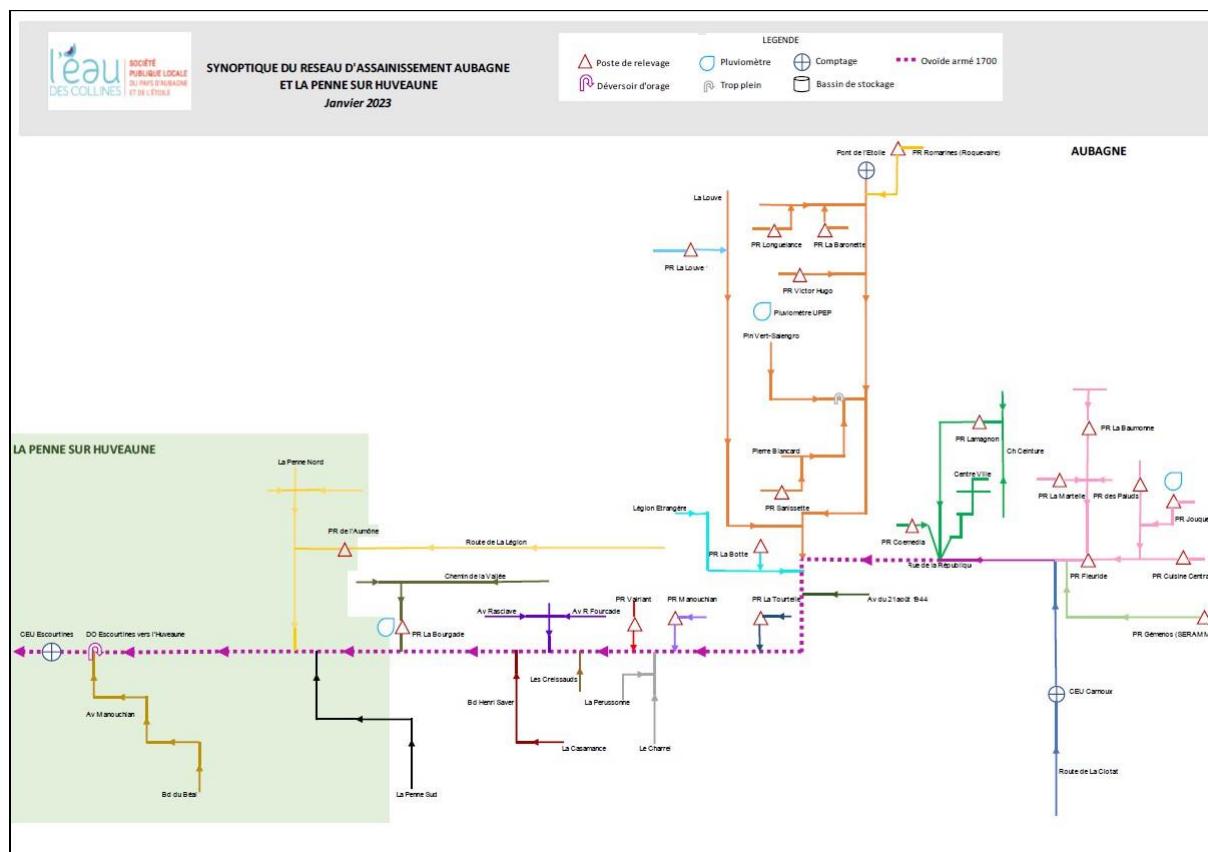


Figure 40 Synoptique du réseau d'assainissement d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune

### 3.3.1. LA COLLECTE

**En 2024, le linéaire du réseau d'assainissement (hors branchements) est de 334.9 km.**

Le linéaire de réseau 2024 est en augmentation par rapport à l'année 2023 mais dû à des rectifications dans le SIG.

Le nombre de branchements est estimé à 2 061

Tableau 31 Evolution du linéaire de réseau de collecte sur les 4 dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
Linéaire de réseau de collecte (hors branchements)	319,45	327,53	327,53	328,11	328,27	334,96	+2 %

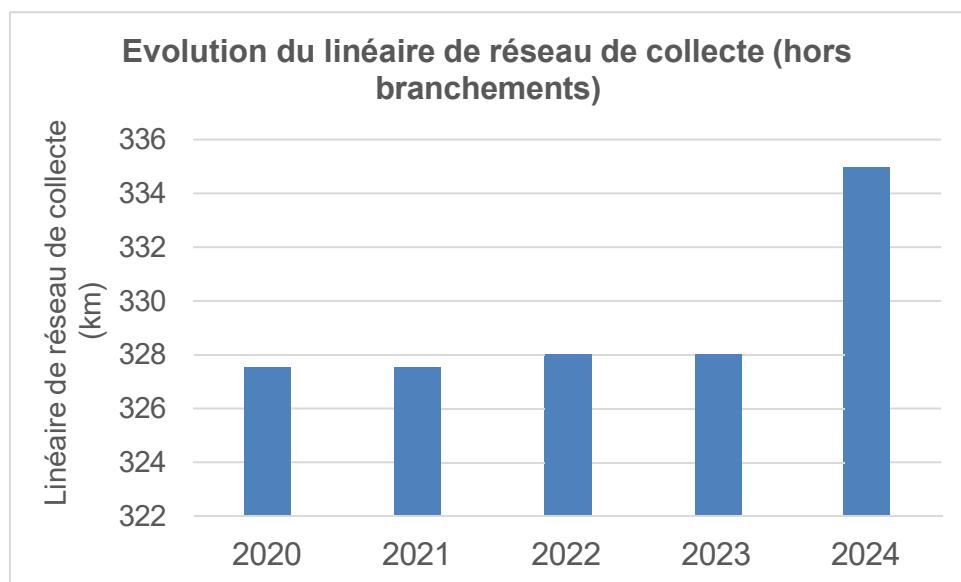


Figure 41 Evolution du linéaire de réseau de collecte sur les 4 dernières années

### 3.3.2. LE TRAITEMENT

Par convention datant de 1988, les eaux usées d'Aubagne, de Roquevaire, de La Penne-sur-Huveaune et des six communes de l'Etoile sont traitées par la station d'épuration de Marseille. Cette dernière, construite en 1987 et modernisée en 2007, a une capacité de 1 865 000 EH. Deux nouvelles conventions remplacent celle de 1988.

La première, datant de décembre 2012, définit les modalités de la participation financière du CT4 quant à l'investissement de la station d'épuration de Marseille. La deuxième, datant de décembre 2014, définit les modalités techniques et financières de traitement des eaux usées des communes d'Aubagne, de Roquevaire, de La Penne-sur-Huveaune et des six communes de l'Etoile par la station d'épuration de Marseille.

Les communes de Cuges-les-Pins, La Bouilladisse et Auriol / Saint-Zacharie disposent en revanche de leurs propres systèmes de traitement, ceux-ci étant décrits ci-après.

A l'échelle du territoire de gestion de la SPL L'Eau des Collines, en 2024 il y a 724 322 m<sup>3</sup> d'eaux usées qui ont été traitées via les deux ouvrages d'assainissement : STEP d'Auriol et STEP de Cuges-les-Pins. La nouvelle STEP du Pigeonnier sur la commune de la Bouilladisse n'a été mise en eau qu'en janvier 2021 et a traité 2080 m<sup>3</sup>. Le tableau 37 dresse les caractéristiques des 3 ouvrages.

Tableau 32 Caractéristiques des ouvrages d'assainissement

Désignation de la station d'épuration	Capacité nominale en EH*	Type de traitement	Volumes traités en m <sup>3</sup>	Lieu du rejet
Auriol/Saint-Zacharie	20 150	Boues activées + filtre tertiaire	609 550	L'Huveaune
Cuges-Les-Pins	3 000	Boues activées	111 154	Lits d'infiltration
STEP Le Pigeonnier (La Bouilladisse)	350	Biodisques, lits plantés de roseaux	3 618	Lits d'infiltration
<b>Total</b>			724 322	

\*EH : Equivalent-habitants

Tableau 33 Evolution des volumes traités en m<sup>3</sup> sur les 6 dernières années sur les STEP de l'Eau des Collines

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Auriol/StZacharie	609 840	609 840	641 675	580 983	564 937	609 550
Cuges-Les-Pins	103 125	103 125	108 097	109 732	111 400	111 154
STEP Le Pigeonnier	-	-	-	2 080	1990	3 618

La SPL L'Eau des Collines gère ainsi 3 ouvrages d'épuration dont les systèmes de traitement sont présentés ci-après :

#### *La STEP d'Auriol et Saint-Zacharie*

La station d'épuration d'Auriol/Saint-Zacharie est située au quartier des Plâtrières, dans la commune d'Auriol. Celle-ci fut mise en service une première fois en août 1996. Sa capacité nominale était alors de 10 000 EH. Des travaux d'extension ont démarrés en 2015, afin de porter sa capacité à 20 150 EH, et se sont terminés en février 2017. Les eaux traitées sont rejetées dans l'Huveaune au niveau de Pont de Joux.

Tableau 34 Descriptif succinct de la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie

STEP d'Auriol/Saint-Zacharie			
<b>Communes</b>			Auriol et Saint-Zacharie
<b>Exploitant</b>			SPL L'Eau des Collines
<b>Année de mise en eau</b>			2017
<b>Type de réseau</b>			100% séparatif
<b>Industries raccordées</b>			Oui
<b>Capacité</b>	20 150 EH	<b>Charge hydraulique journalière</b>	4 275 m <sup>3</sup> /j
<b>Charge organique journalière</b>	1 209 kg DBO <sub>5</sub> /j	<b>Débit de pointe journalier</b>	265 m <sup>3</sup> /h
<b>Filière de traitement des eaux</b>		Boues activées + Filtre tertiaire	
<b>Filière de traitement des boues</b>		Déshydratation mécanique	

Type de rejet	Superficiel	Milieu récepteur	L'Huveaune
---------------	-------------	------------------	------------

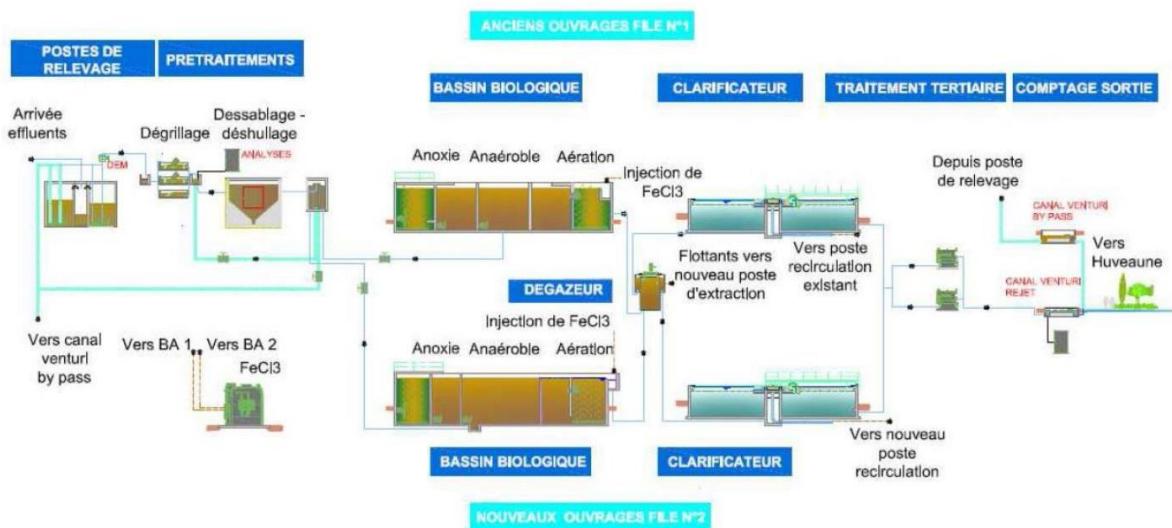


Figure 42 : Schéma de fonctionnement de la filière eau (file 1) de la STEP d'Auriol et Saint – Zacharie

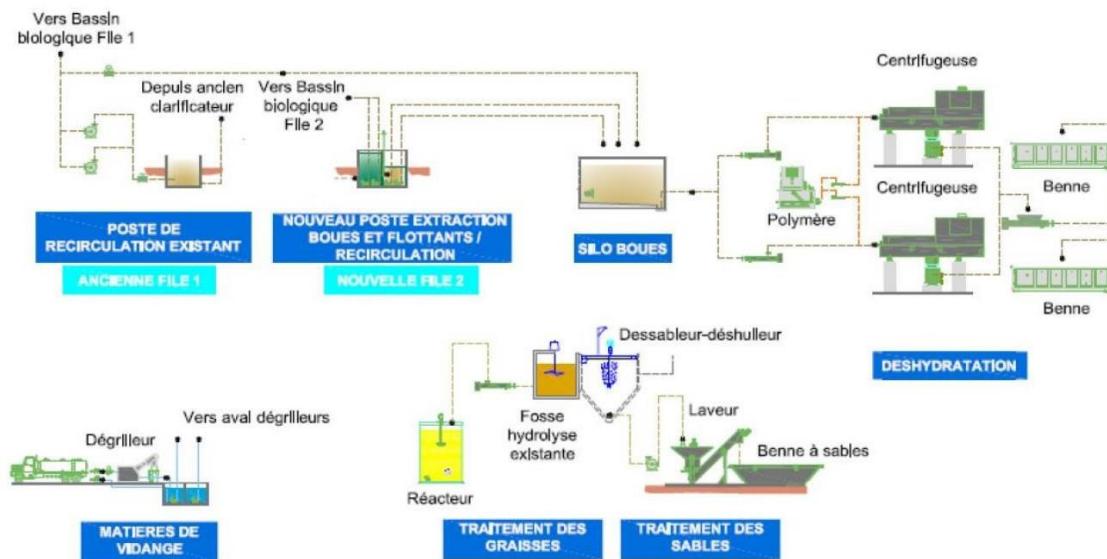


Figure 43: Schéma de fonctionnement de la filière boue (file 2) de la STEP d'Auriol et Saint – Zacharie

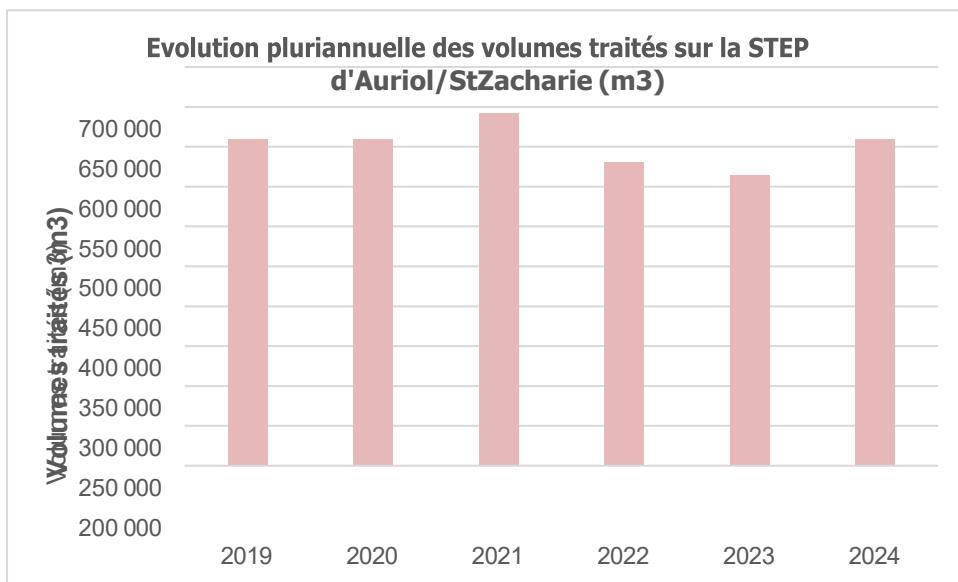


Figure 44 Evolution des volumes traités sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie

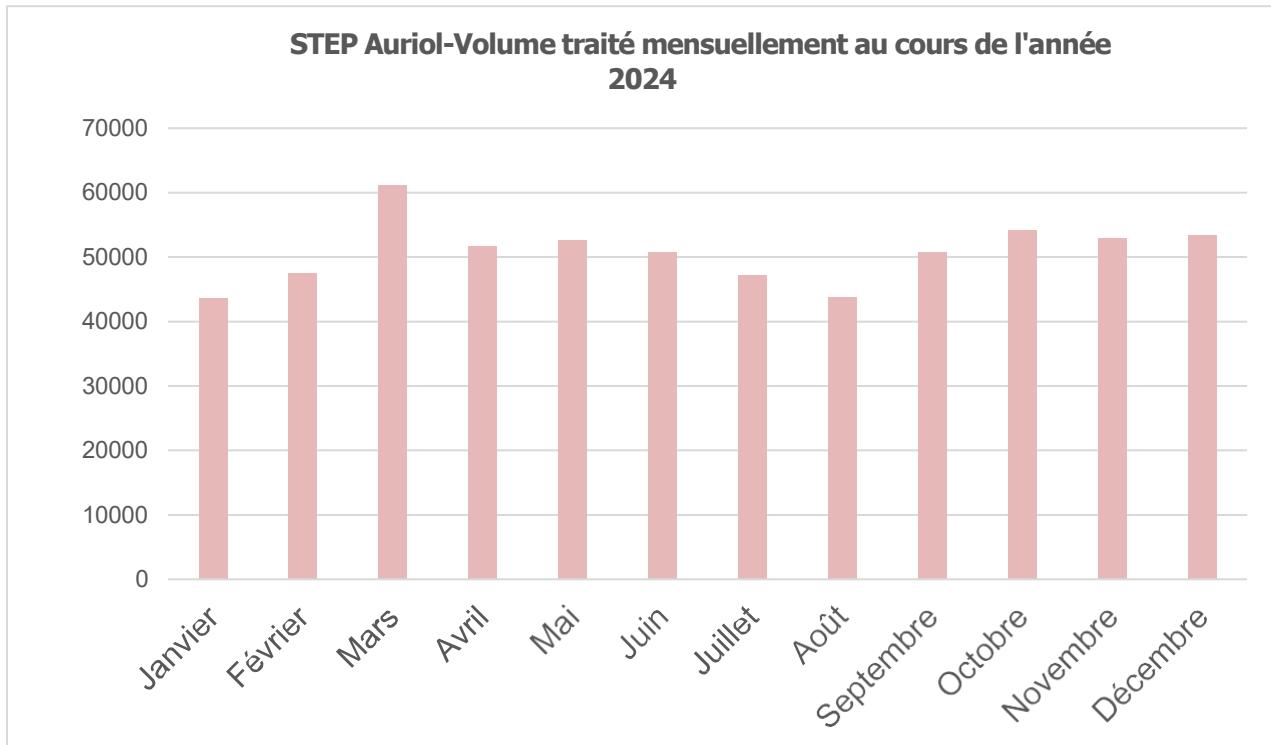


Figure 45 Evolution mensuelle des volumes traités sur la STEP d'Auriol/St-Zacharie

### 3.3.3. La STEP de Cuges-Les-Pin

La station d'épuration de Cuges-les-Pins est située au sud de la commune, non loin du cimetière. Elle a été construite par l'Entreprise Industrielle et mise en service en 1995.

Tableau 35 Descriptif succinct de la STEP de Cuges-les-Pins

STEP de Cuges-les-Pins			
<b>Commune</b>	Cuges-les-Pins		
<b>Exploitant</b>	SPL L'Eau des Collines		
<b>Année de mise en eau</b>	1995		
<b>Type de réseau</b>	100% séparatif		
<b>Industries raccordées</b>	Non		
<b>Capacité</b>	3 000 EH	<b>Charge hydraulique journalière</b>	600 m <sup>3</sup> /j
<b>Charge organique journalière</b>	180 kg DBO <sub>5</sub> /j	<b>Débit de pointe journalier</b>	46 m <sup>3</sup> /h
<b>Filière de traitement des eaux</b>	Boues activées		
<b>Filière de traitement des boues</b>	Filtre presse		
<b>Type de rejet</b>	Souterrain	<b>Milieu récepteur</b>	Lits d'infiltration

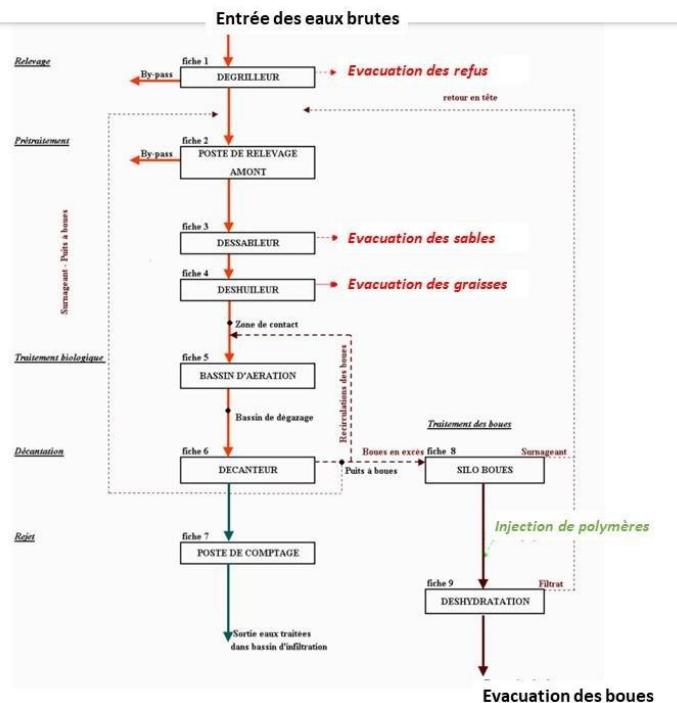


Figure 46 : Synoptique de fonctionnement de la STEP de Cuges-Les-Pins



Figure 47 Evolution des volumes traités sur la STEP de Cuges-Les-Pins sur les 5 dernières années

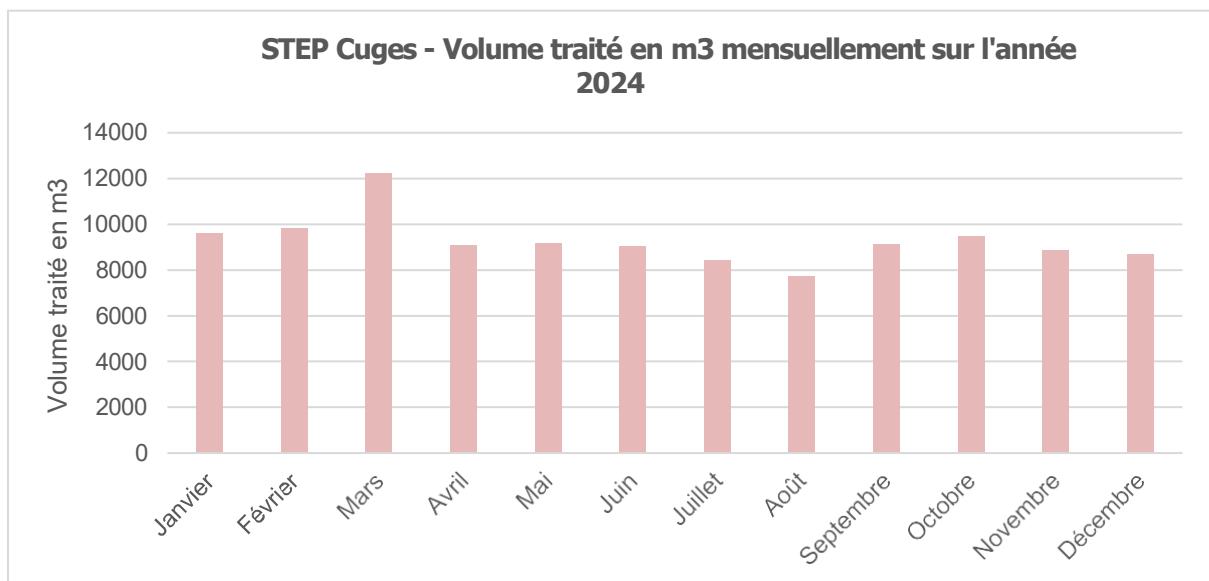


Figure 48 Evolution des volumes traités sur la STEP de Cuges mensuellement sur l'année 2024

### 3.3.4. La STEP du Pigeonnier

En 2022, a été mis en service la STEP du Hameau du Pigeonnier dont la capacité nominale est de 350 EH et qui est concomitante avec l'extension de réseau à La Bouilladisse – Hameau

du Pigeonnier et la création d'un PR. Cette STEP fonctionne avec un système de traitement fondé sur la nature avec l'utilisation de biodisque pour traiter la charge entrante puis de lits plantés de roseaux pour la file boue et de lits d'infiltrations pour la file eau. Le dispositif de traitement est présenté ci-après :



Figure 49 : Synoptique de traitement de la nouvelle STEP du pigeonnier basée sur des bioprocédés avancés pour traiter les effluents du Hameau du pigeonnier avec une capacité de 350 EH.



### Un dispositif écologique qui se régule tout seul

D'une eau sale polluée, les microbes organisés en biofilm vont produire une eau, épurée d'une grande majorité de polluants et du gaz. Les bactéries mortes constitueront les « boues biologiques » qui nourriront des plantes. Les biodisques sont ainsi des « fermes » à biofilms constitués de milliards, de milliards .... de microbes utiles.

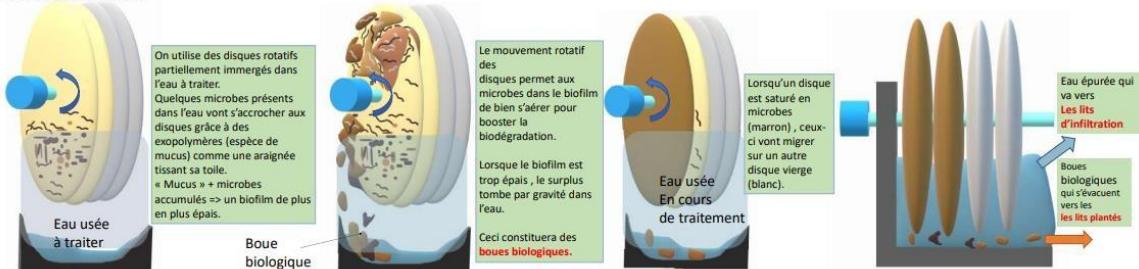


Figure 50 : Synoptique de traitement de la nouvelle STEP du pigeonnier basée sur des bioprocédés : Focus sur les biodisques .

### STEP Hameau du Pigeonnier - Volume traité en m<sup>3</sup> mensuellement sur l'année 2024

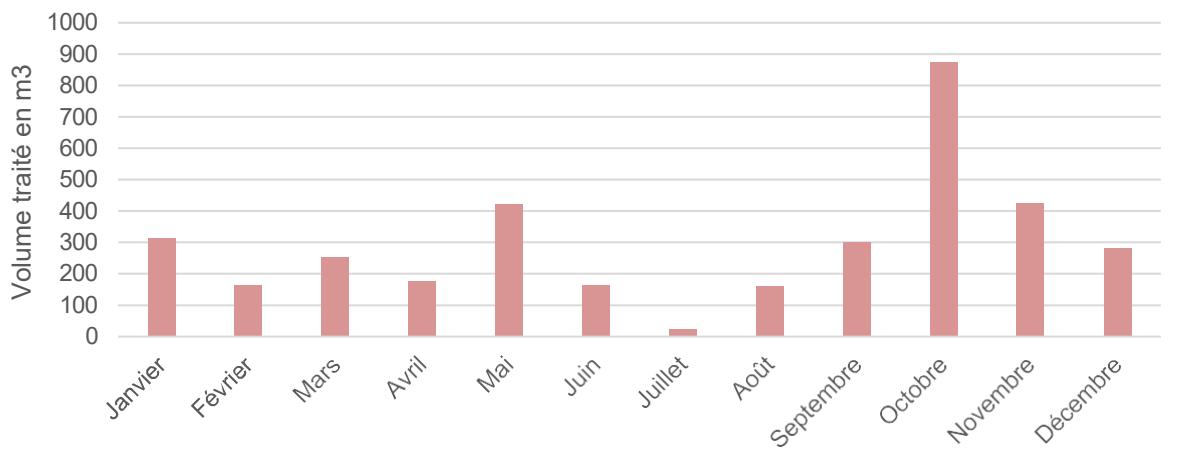


Figure 51 Evolution mensuel des volumes traités sur la STEP du Pigeonnier sur l'année 2024

#### 3.4. LE RESEAU DE COLLECTE

- Gestion des eaux usées autres que domestiques :

**19 autorisations de déversements d'effluents non domestiques ont été délivrées**

Cet indicateur D.202.0 comptabilise le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte, en application et conformément aux dispositions de l'article L.1331-10 du Code de la santé publique.

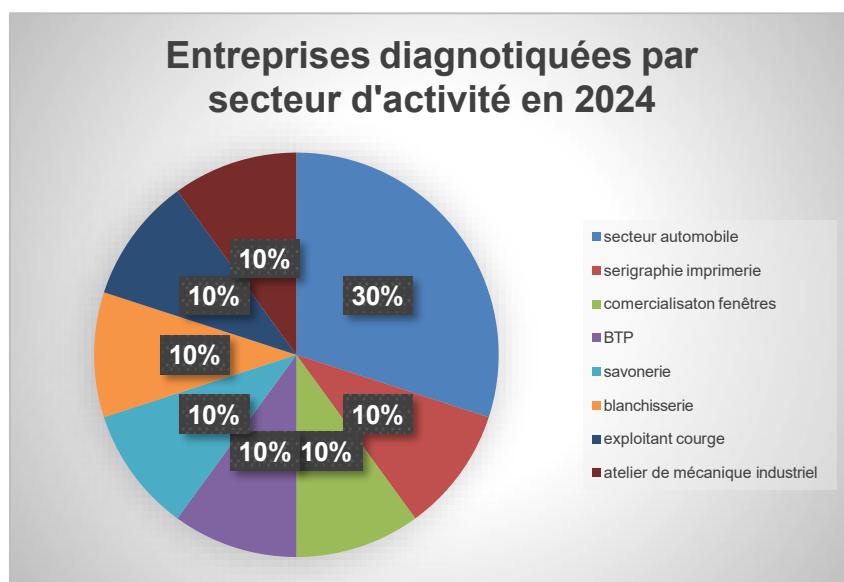


Figure 52 Entreprise diagnostiquées dans le cadre du suivi des rejets d'eau non domestiques

En 2024, nous avons accompagné 42 établissements dans la régularisation de leur situation administrative. Conscients des étapes essentielles pour garantir le respect des normes, nous interventions sont structurées en trois catégories :

1. Diagnostics initiaux
2. Diagnostics pour le renouvellement d'autorisation

### 3. Accompagnement pour la mise en conformité

#### 1. Diagnostics initiaux

Cette année, nous avons réalisé 14 diagnostics initiaux. Parmi ceux-ci, 4 établissements ne sont pas concernés, tandis que les 10 autres, devant régulariser leur situation administrative, doivent impérativement se conformer aux normes et exigences en vigueur. Cette mise en conformité pourra prendre du temps, en fonction des spécificités de chaque établissement, mais elle demeure essentielle pour garantir l'admissibilité des effluents dans le système d'assainissement.

#### 2. Renouvellement d'autorisation

Concernant les établissements devant renouveler leur autorisation, nous avons traité 19 dossiers. Parmi ceux-ci, 5 établissements ne feront plus l'objet de suivi en raison de leur inactivité. Les 14 établissements restants doivent se conformer aux normes en vigueur afin de pouvoir obtenir le renouvellement de leur autorisation.

#### 3. Travaux de mise en conformité

Pour les 9 établissements en cours d'obtention de leur première autorisation, nous continuons à suivre leurs progrès dans la mise en conformité, qu'il s'agisse d'études techniques ou financières nécessaires avant la validation de leur autorisation.

Les résultats de 2024 montrent une progression significative dans l'identification des établissements nécessitant un suivi particulier. Toutefois, ils soulignent également l'importance de la conformité préalable pour l'établissement des autorisations, essentielle pour garantir un assainissement conforme aux normes.

- Bilan de l'exploitation :

Les principales interventions réalisées sur le réseau de collecte sont listées dans le tableau ci-après (le détail est fourni en annexes **6 et 7**) :

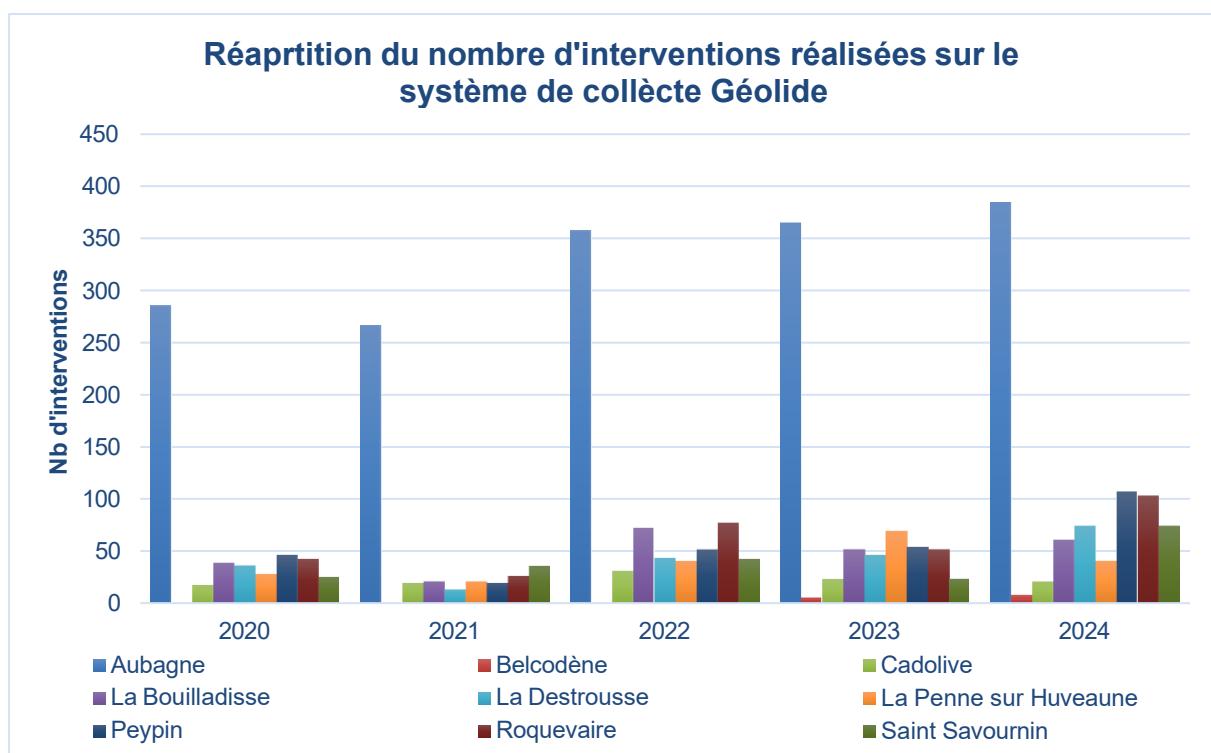
Le nombre total d'interventions réseau incluant Débouchages, obstructions et Débordements sur tout le territoire de gestion de la SPL L'Eau des Collines est de 1 128.

Tableau 36 Nombre et type d'interventions sur le réseau assainissement

Type d'intervention	Auriol/st Zacharie	Cuges-Les-Pins	Géolide	Total 2024	Total 2023	Total 2022	Total 2021	Total 2020
Curage préventif (km)	7.335	1.788	27.616	<b>36,369</b>	31.414	41,690	44,069	20,868
Linéaire de dératisation et désinfection (km)	0	0	0.9	<b>0.9</b>	2.5	0.9	0.9	3,980
Interventions de désobstructions (collecteur)	22	4	113	<b>139</b>	94	373	305	302
Inspections télévisées Internes (km)	0.25	0	0.5	<b>0.75</b>	1.6			
Inspections télévisées réalisées par un prestataire (SARP) (nombres)	0.4	0.6	1.45	<b>2.45</b>	4.296			4,785
Fumigation (km)	3.115	0	8.361	<b>11.476</b>	2.355	2,950	3,865	2,210
Casse collecteurs (nombre)	0	0	3	<b>3</b>	5	2	NC	
Total des Interventions réseaux dont débouchages, obstructions, débordements	181	29	918	<b>1128</b>	909	981	576	

## SYSTEME DE COLLECTE GEOLIDE

### i. INTERVENTIONS EN JOURNEE



Depuis 2022, nous constatons une augmentation continue du nombre global d'interventions réalisées. Cette hausse s'explique par deux principaux facteurs :

- Une augmentation de la charge de travail liée à l'état des réseaux ;
- La mise en place d'une procédure plus rigoureuse consistant à créer une intervention distincte pour chaque action réalisée.

En 2024, un nouveau cap a été franchi avec l'intégration dans notre système de suivi des interventions de toutes les actions réalisées par notre sous-traitant dans le cadre des opérations préventives sur les ouvrages.

De manière générale, au vu de l'état global des réseaux de collecte du système Géolide, le nombre d'interventions curatives est appelé à continuer de croître. En 2024, si Aubagne reste la commune concentrant la majorité des interventions réalisées en journée, quatre autres communes ont enregistré une augmentation notable du nombre d'interventions :

- La Destrousse
- Roquevaire
- Peypin
- Saint-Savournin

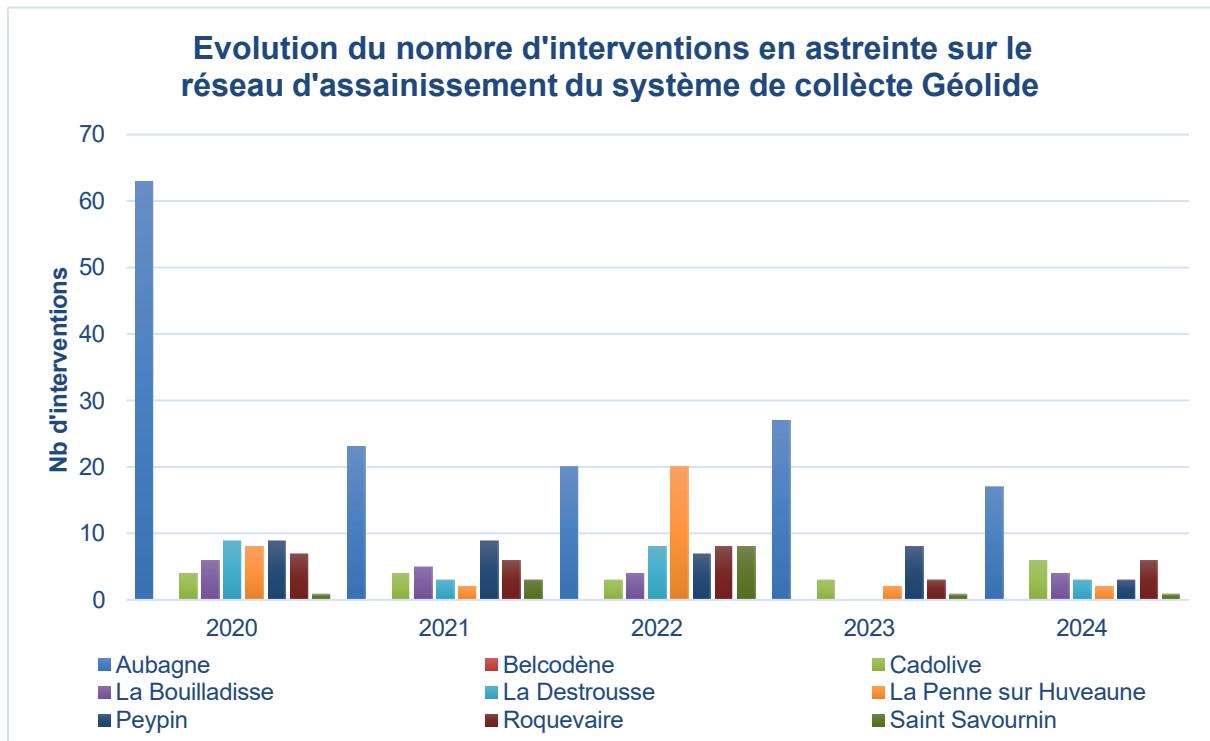
Ces hausses traduisent une dégradation progressive des réseaux d'assainissement sur ces territoires.

#### Objectif 2025

À partir de 2025, un travail de distinction sera engagé entre les actions préventives et les actions curatives. Cette différenciation nous permettra :

- D'affiner notre analyse territoriale ;
- D'identifier plus précisément les zones à forte récurrence d'interventions correctives ;
- Et ainsi de mieux cibler nos actions en matière de maintenance et de renouvellement des réseaux.

#### *ii. INTERVENTIONS EN ASTREINTE*



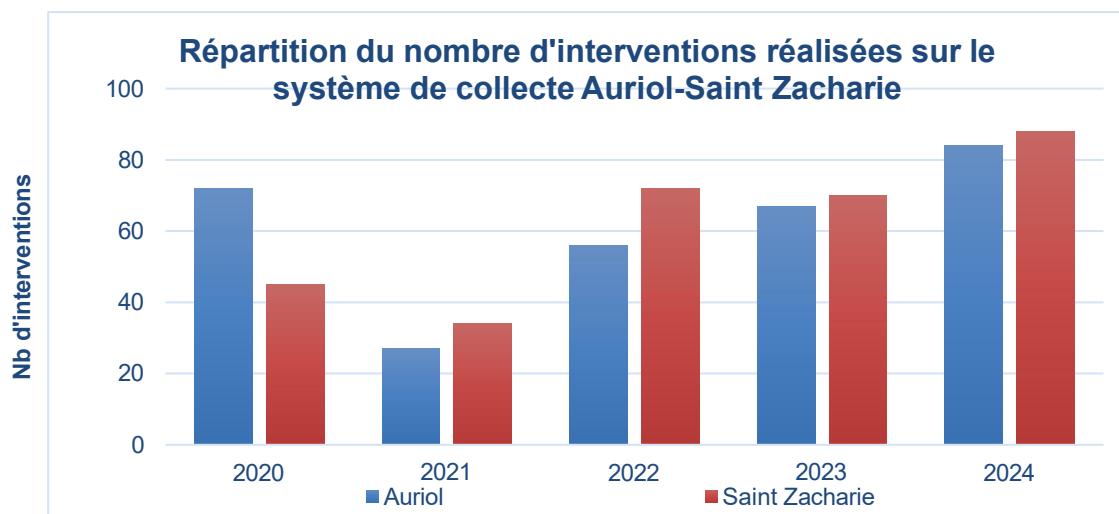
Depuis 2022, on observe une nette diminution du nombre d'interventions réalisées en astreinte. Cette tendance résulte d'un travail de fond mené sur le filtrage des demandes, permettant au cadre d'astreinte d'intervenir uniquement sur les situations réellement

urgentes.

Il convient toutefois de noter que l'année 2023 reste particulière et peu représentative de notre activité. En effet, un dysfonctionnement dans la création des interventions par les cadres d'astreinte a temporairement biaisé les données. Ce problème a été identifié et corrigé depuis, ce qui nous permet de disposer à nouveau d'un suivi fiable.

⇒ **Système de collecte Auriol Saint-Zacharie**

a. Interventions en journée



Comme pour le système de collecte Géolide, le nombre global d'interventions ne cesse d'augmenter chaque année depuis 2021. Cette hausse s'explique principalement par deux facteurs :

- Une augmentation de la charge de travail en lien avec la dégradation progressive des réseaux ;
- La mise en place d'une procédure de suivi plus rigoureuse, consistant à créer une intervention distincte pour chaque action réalisée.

**Saint-Zacharie**

Entre 2023 et 2024, le nombre d'interventions a augmenté de 26 %. Cette hausse est essentiellement liée à :

- Une recrudescence des obstructions sur le réseau ;
- Un volume plus important d'enquêtes menées sur le terrain.

**Auriol**

La tendance est similaire à celle de Saint-Zacharie, avec une augmentation de 25 % des interventions entre 2023 et 2024.

Cette évolution s'explique principalement par :

- Une multiplication des demandes d'inspection télévisée (ITV), souvent liées à des récurrences d'obstructions sur certains tronçons du réseau.

a. *INTERVENTIONS EN ASTREINTE*

**Evolution du nombre d'interventions en astreinte sur le réseau d'assainissement du système de collecte Auriol Saint-Zacharie**

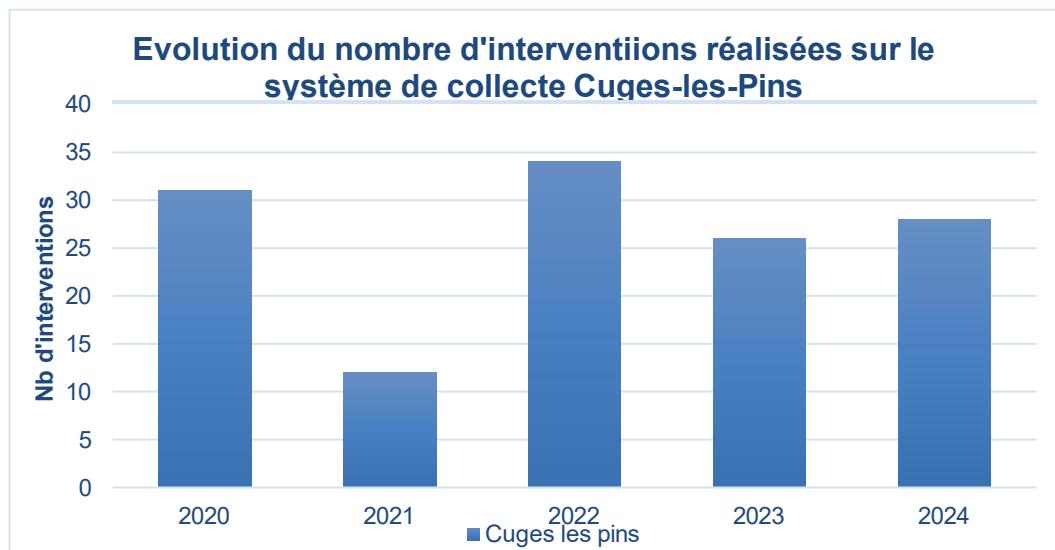
Entre 2023 et 2024, le nombre d'interventions réalisées en astreinte est resté globalement stable sur le système de collecte Auriol / Saint-Zacharie.

Ce maintien à un niveau bas s'explique par une double action :

- Un travail de filtrage rigoureux des interventions d'astreinte, permettant de ne traiter que les urgences avérées ;
- Un renforcement des actions préventives quotidiennes, qui contribue à limiter l'apparition d'incidents en dehors des heures ouvrées.

## ii. SYSTEME DE COLLECTE CUGES LES PINS

### a. *INTERVENTIONS EN JOURNEE*



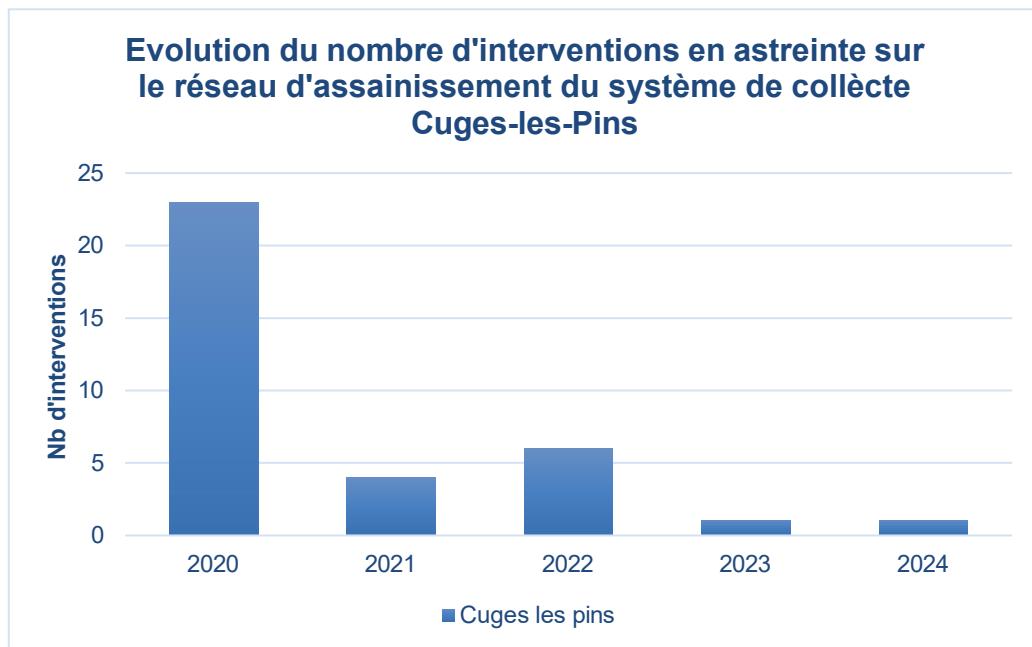
En 2024, le nombre d'interventions sur la commune de Cuges-les-Pins est en légère hausse par rapport à 2023.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- Une hausse du nombre d'inspections télévisées (ITV) ;
- Une augmentation des obstructions sur le réseau.

En parallèle, nous avons constaté une baisse du nombre d'enquêtes menées sur ce système de collecte, ce qui reflète un recentrage des interventions sur des actions correctives.

*b. INTERVENTIONS EN ASTREINTE*



L'année 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023, avec très peu d'interventions réalisées en astreinte sur la commune de Cuges-les-Pins.

Les problématiques rencontrées sont davantage liées à la station d'épuration (STEP), vieillissante, qu'au réseau de collecte lui-même, qui reste relativement stable sur cette période.

**7,78 points noirs en moyenne pour 100 km de réseau de collecte (P252.2)**

Les points noirs du réseau de collecte des eaux usées sont des secteurs nécessitant des interventions fréquentes de curage, soit au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). L'indicateur est en baisse à l'Eau des Collines depuis 2021 mais reste supérieur à la moyenne nationale qui est 4,9 nb/100 km et la valeur moyenne métropolitaine qui était de 6,48 en 2022.

Le nombre de points noirs sur le réseau a été réduit de 8% par rapport à 2022.

**Tableau 37 Evolution du nombre de points noirs sur les 5 dernières années**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023

Nombre de points noirs pour 100km de réseau	3,1	2	9	7,92	7,3	<b>7.46</b>	<b>+7%</b>
---	-----	---	---	------	-----	-------------	------------

- Gestion patrimoniale du réseau de collecte :

La SPL L'Eau des collines a conduit une étude de modélisation hydraulique en 2021 pour redimensionner le réseau Assainissement sur le secteur d'Auriol et de l'Etoile.

L'étude hydraulique de 2021 est en complément des investigations réalisées dans le cadre du dernier schéma directeur assainissement d'Aubagne et La Penne-sur -Huveaune.

Sur le secteur de Cuges-Les-Pins, le nombre de surface active à éliminer a été réactualisé dans le cadre de l'actualisation du schéma directeur assainissement réalisée en 2024.

**Tableau 38 Nombres d'intervention en lien avec la lutte contre les Eaux claires parasites**

Type d'intervention	Auriol/st Zacharie	Cuges- Les-Pins	Géolide	2024	2023	2022	2021
Lutte contre les ECP – surfaces actives déconnectées (m2)	0	0	240	<b>240</b>	120	3 670	2 835
Lutte contre les ECP- Nombre de courriers de déconnexion envoyés (nombre)	2	0	9	<b>11</b>	5	59	93

En 2024, un tableau de synthèse et d'échange a été mis en place avec la Métropole afin d'assurer le suivi des ECP. Ce document recense l'ensemble des anomalies identifiées depuis 2017, soit 916 anomalies, représentant une surface active totale de 64 550 m<sup>2</sup>. Ces anomalies ont été identifiées lors de la réalisation de campagnes de fumigation ou dans le cadre des Schémas directeur d'assainissement.

À fin 2024, 172 courriers ont été adressés aux usagers concernés et 92 anomalies ont d'ores et déjà été mises en conformité depuis le début de la démarche de recherche de réduction des ECP en 2019.

**Tableau 39 Nombre de déversement reportés sur les déversoirs d'orage**

Evènements	DO Bigarron	DO de la Destrousse	DO Baume de Marron	DO Gendarmerie	DO Dorgale	DO Escourtines	Total en 2024
Nombre de déversements	12	3	6	7	13	100	141
Volumes déversés (m3)	374.5	841.5	244	64.6	636	81 722	83 881

En 2024, une légère augmentation des volumes déversés a été observée par rapport à 2023, année qui avait enregistré le plus faible volume de déversements à ce jour.

#### **DO de Dorgale**

Une hausse significative des volumes a été constatée sur ce DO, notamment à la suite

d'une enquête ayant mis en évidence un encrassement du réseau en aval. Un curage préventif de ce tronçon est programmé pour le premier semestre 2025 afin de rétablir un fonctionnement hydraulique optimal.

### **DO de Bigaron**

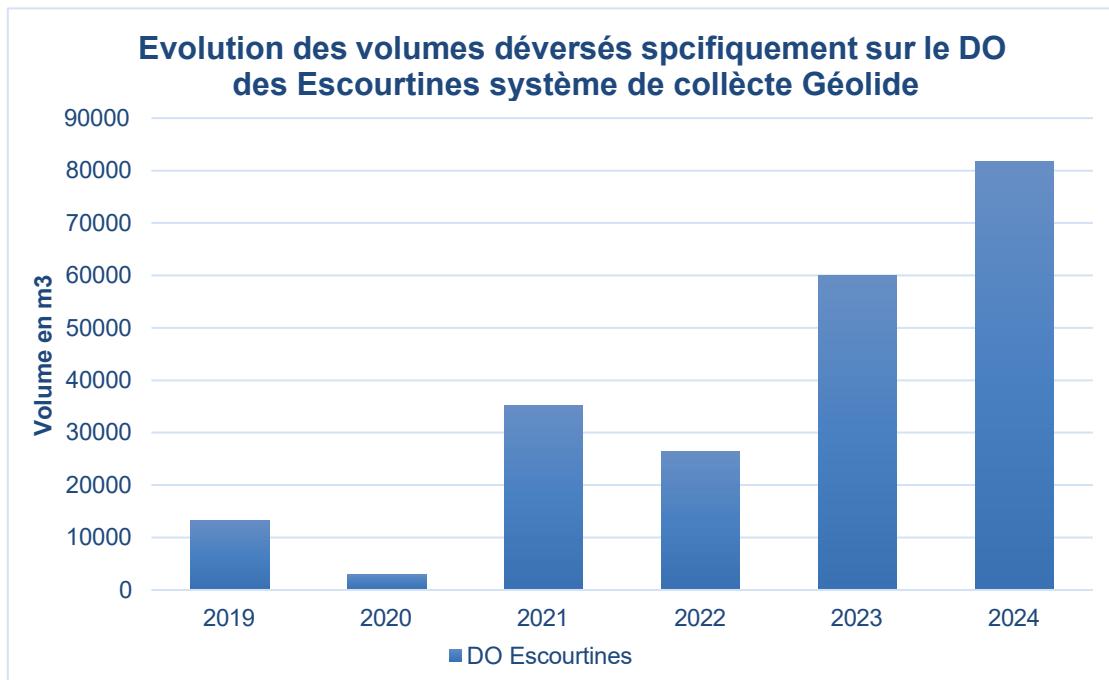
Les déversements sur le DO de Bigaron ont nettement diminué, principalement grâce aux travaux de renouvellement du réseau d'assainissement en amont ainsi qu'aux déconnexions d'eaux claires parasites (ECP) réalisées dans le périmètre du chantier. Cette amélioration confirme l'efficacité des actions engagées sur ce secteur.

### **DO de Baume de Marron**

Une forte diminution des volumes déversés a également été constatée sur ce DO. Toutefois, cette évolution interpelle : aucune intervention majeure sur les ECP n'a été menée en amont, ce qui ne justifie pas une telle baisse. Nous suspectons un état très dégradé du réseau amont, qui traverse une zone boisée sur plusieurs centaines de mètres. Ce tronçon reste actuellement inaccessible en raison d'une végétation particulièrement dense.

Des démarches ont été entreprises en 2024 pour obtenir l'autorisation du propriétaire en vue d'un débroussaillage de part et d'autre du réseau, nécessaire à son inspection et à son entretien. N'ayant obtenu aucune réponse à ce jour, un nouveau courrier a été adressé et la Métropole a été informée. Ce secteur constitue une priorité pour nos investigations en 2025.

### **Point spécifique sur le DO des Escourtines**



Un point particulier est consacré au DO des Escourtines en raison des volumes de déversement exceptionnellement élevés enregistrés ces dernières années. Ces volumes, très largement supérieurs à ceux des autres dispositifs du système de collecte, rendent toute comparaison graphique difficilement lisible.

Ce DO est situé à l'extrême de notre réseau, juste avant son raccordement au système de la Métropole de Marseille, ce qui en fait un point stratégique. Depuis 2021, ce secteur est régulièrement mis en lumière en raison de multiples casses du réseau d'assainissement en aval, géré par la SERAMM.

Une première rupture importante est survenue en novembre 2021, marquant le début d'une augmentation brutale des volumes déversés. En 2022, l'état de dégradation avancé du réseau aval ne permettait plus une évacuation correcte des eaux en période de pluie, entraînant une hausse significative des débordements.

En août 2023, une nouvelle casse est intervenue sur ce même tronçon, provoquant des débordements quotidiens, y compris en temps sec.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à la fin de l'année 2024, expliquant les volumes exceptionnellement élevés constatés sur cette période.

Depuis début 2025, le fonctionnement hydraulique est revenu à la normale : aucun déversement en temps sec n'est observé à ce jour.

Des travaux sont actuellement en cours sur le réseau aval, sous maîtrise d'ouvrage de la SERAMM, afin de sécuriser durablement cet ouvrage critique.

**Tableau 40 Historique des nombres de déversements et des volumes déversés sur les 5 dernières années**

Evènements	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
Nombre de déversements	5	6	40	6	90	141	+56 %
Volumes déversés (m <sup>3</sup> )	123,5	339,6	38593	957,44	61 183,97	83 881	+35 %

⇒ **Sur le renouvellement des réseaux de collecte**

Nous avons renouvelé **2037 ml** de réseau d'assainissement sur l'année 2024 soit un taux de renouvellement de **0.61%**

**En 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement (P253.2) est de **0,52 %****

**Tableau 41 Evolution pluriannuelle de l'indicateur du taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées de l'Eau des Collines et de la métropole**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023	Taux moyen sur la métropole en 2023	Taux moyen en France au 01/01/2024
Taux moyens de renouvellement des réseaux d'assainissement (P253.2)	0,34%	0,25%	0,29%	0,27%	0,35%	0,52%	+12%	<b>0,35%</b>	<b>0,70%</b>

- Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement sur le territoire de l'Eau des Collines est supérieur au taux moyen sur le territoire de la métropole en 2023 mais encore inférieur au taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement en France.

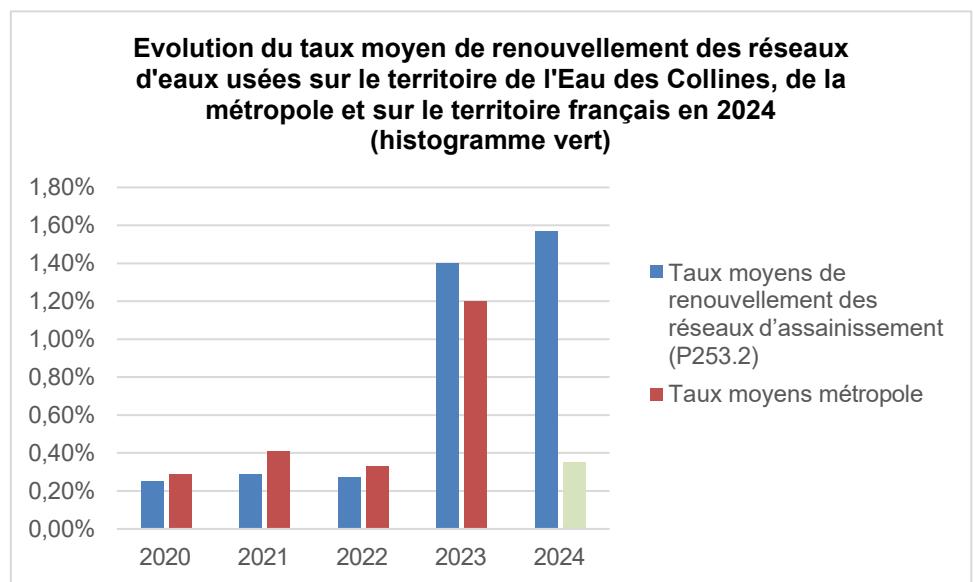


Figure 53 Evolution pluriannuelle du taux moyen de renouvellement de réseaux d'eaux usées de l'Eau des Collines et de la métropole. L'indicateur moyen en France au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est représenté en vert.

Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel, calculé sur les cinq dernières années, du réseau d'eaux usées, par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

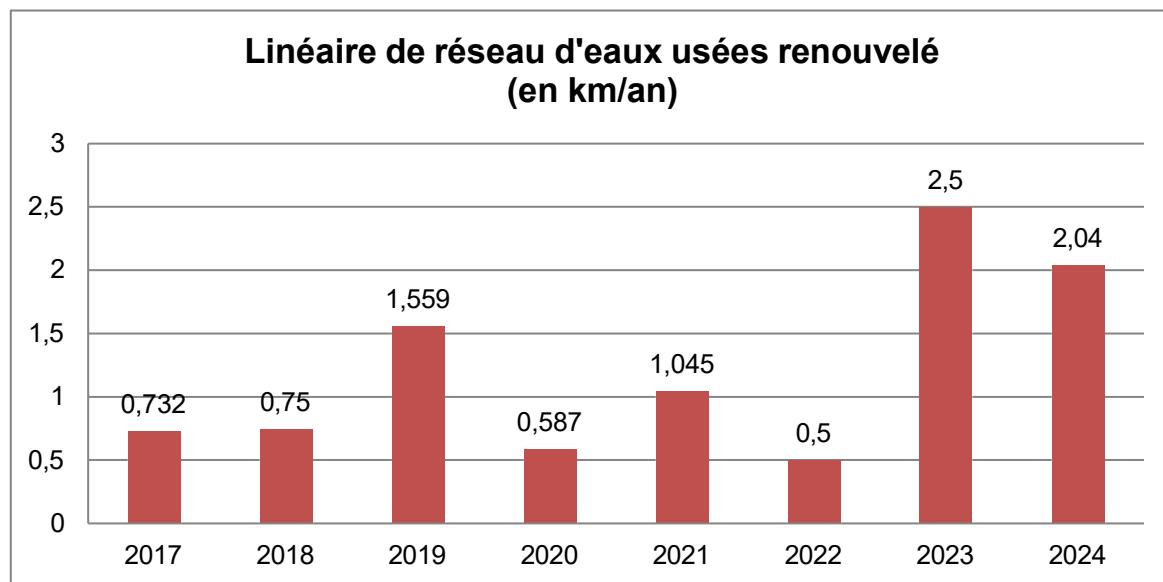


Figure 54 Linéaire de réseau d'eaux usées renouvelé au cours des 7 dernières années

Le renouvellement de réseau d'assainissement a été particulièrement important en 2024 du fait de la nécessité du dévoiement de réseaux dans le cadre de projets de réalisation de la ligne de tramway Val'Tram et du réseau de Bus à haut niveau de service. La programmation de renouvellements de réseaux vieillissants inscrits au dernier schéma directeur d'Aubagne a ainsi été avancée.

**En 2024, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (P202.2) de la SPL L'Eau des Collines est de 85 points**

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'assainissement et de suivre son évolution.

Il n'y a pas eu d'évolution de l'indice de connaissance du réseau d'assainissement par rapport à 2022.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Ecart 2024/2023</b>
Indice de connaissance de gestion patrimoniale	73	76	85	85	85	85	0%

Le % renseigné pour le diamètre, et les matériaux sont décrits sur les figures ci-dessous

Tableau 42 Description des linéaires par diamètre sur toutes les communes

Diamètres (mm)	Aubagne	Auriol	Belcodene	Cadolive	Cuges-Les-Pins	La Bouilladisse	La Destrousse	La Penne-Sur-Huveaune	Peypin	Roquevaire	Saint-Savournin	Saint-Zacharie
0	0	1,18	0	0	0,99	0,12	0	0	0,01	9,93	0	0,79
50	0	0	0	0	0	0	0,03	0	0	0	0	0
60	0,27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
63	0,18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	0	0	0	0	0	0,07	0	0	0	0,03	0	0,20
90	0,06	0	1,35	0	0,28	0	0	0	0	0	0	0,37
100	0,14	0	0	0	0	0,23	0,01	0,02	0,01	0	0,77	0
110	0,12	0	0	0	2,06	0	0	0	0	0	0	0
125	1,05	0,12	0,11	0,01	0,30	0,04	0,16	0	0,09	0,46	0	0
150	4,81	2,99	0,07	4,87	2,51	8,85	4,46	0,87	11,97	1,06	6,55	3,38
160	7,49	0,93	1,73	0,56	1,48	0,45	0,69	0,50	0,42	0,03	0,10	0,10
200	71,24	21,68	2,08	3,35	5,75	5,34	7,21	19,67	14,10	9,78	2,54	14,37
250	10,77	2,21	0	0	0,14	0	1,07	0,81	0	4,52	0	0,67
300	14,02	5,26	0	0	0,32	0,99	2,30	0,98	2,50	2,56	0	0
315	0,24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
350	1,53	0	0	0	0	0	0,57	0	0	0,63	0	0
400	4,09	1,95	0	0	0	0	0	0,06	0,01	0,39	0	0,11
500	1,60	0	0	0	0	0	0	0,38	0	0	0	0,00
600	1,29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
640	0,05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
800	0	0	0	0	0	0	0	0,10	0	0	0	0
1700	3,47	0	0	0	0	0	0	2,25	0	0	0	0
Inconnu	1,12	0,06	0,45	0	0	0	0,02	0,09	0	0	0	0
Total (km linéaire)	123,54	36,36	5,7G	8,7G	13,82	16,08	16,52	25,73	2G,1	2G,3G	G,G6	1G,GG

Diamètres des linéaires des principaux tronçons d'assainissement sur l'ensemble du territoire de l'Eau des Collines

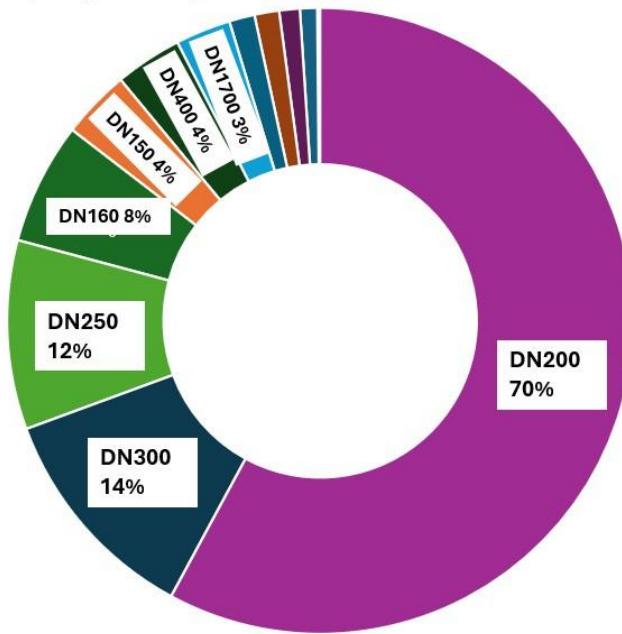
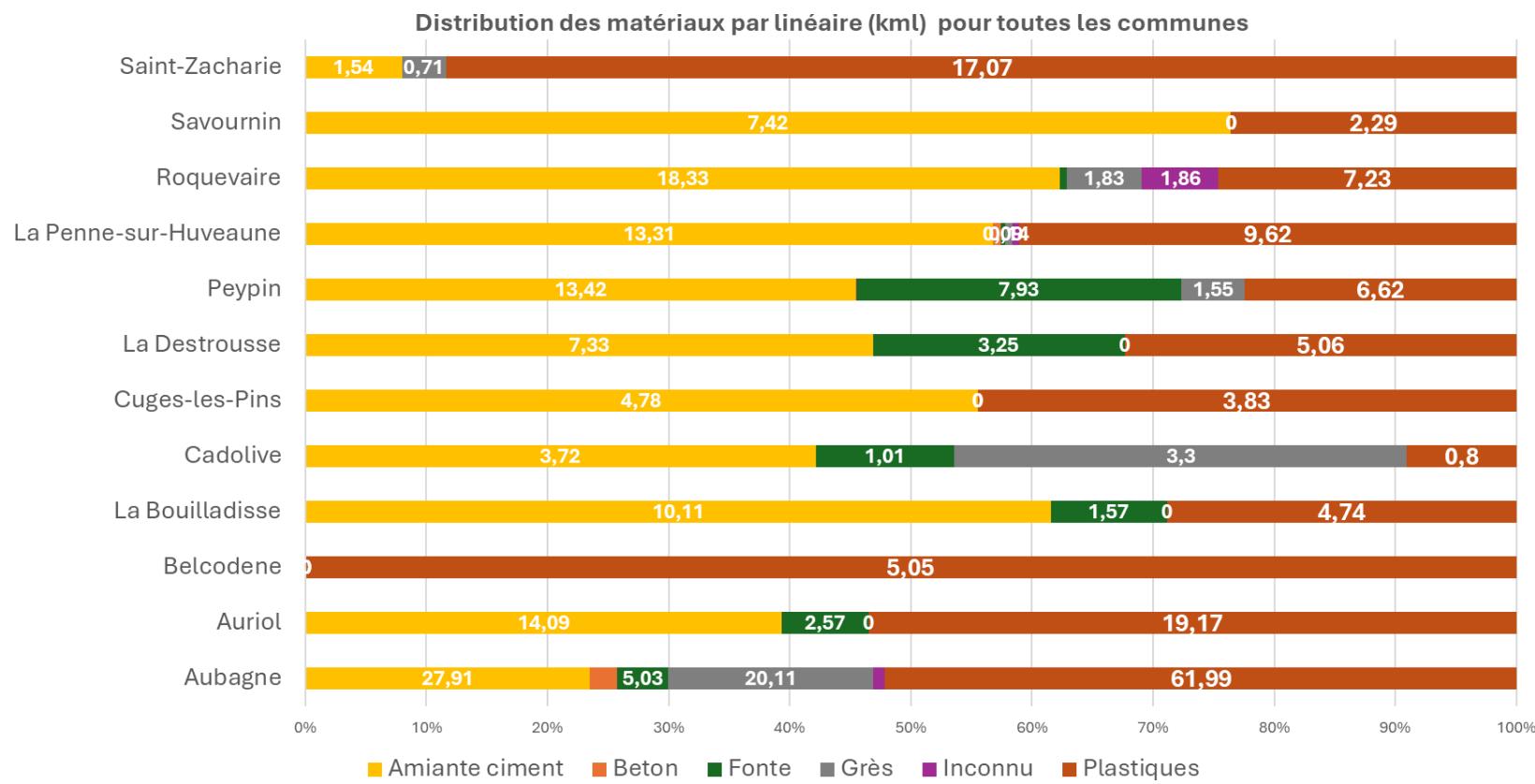


Figure 55 Répartition des principaux tronçons d'assainissement par diamètre sur l'ensemble du territoire de l'Eau des Collines



Tableau 43 Description des matériaux sur les tronçons assainissement de l'ensemble du territoire de l'Eau des Collines

MatTroncon	Communes											
	Aubagne	Auriol	Belcodene	Cadolive	Cuges- Les-Pins	La Bouilladisse	La Destrousse	La Penne- Sur- Huveaune	Peypin	Roquevaire	Saint- Savournin	Saint- Zacharie
Amiante ciment	26,89	13,97	0,00	3,77	0,30	10,08	7,36	13,25	13,38	18,32	7,38	1,49
Beton	0	0	0	0	0,21	0	0	0,14	0	0	0	0
Beton arme	2,64	0	0	0	0	0	0	0,12	0,01	0	0	0
Chemisee	1,15	0,60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fibro Cement	0,30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonte	5,01	2,41	0,07	1,01	0	1,32	3,67	0,08	7,86	0	0	0
Fonte ductile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gres	19,99	0	0	3,22	2,96	0	0	0,14	1,64	1,83	0	0,71
Ovoide arme	3,47	0	0	0	0	0	0	2,25	0	0	0	0
PEHD	2,23	0	0	0	0	0	0	0,00	0	0,08	0	0,51
PVC	59,25	19,25	5,26	0,79	7,13	4,60	5,47	9,63	6,08	7,31	2,59	17,20
PVC Pression	0	0	0	0,00	2,87	0,09	0	0	0	0	0	0,07
Polypropylene	1,46	0	0	0	0	0	0	0	0,14	0	0	0
Inconnu	1,16	0,13	0,45	0	0,35	0	0,02	0,12	0	1,85	0	0
<b>Total (km linéaire)</b>	<b>123,54</b>	<b>36,36</b>	<b>5,79</b>	<b>8,79</b>	<b>13,82</b>	<b>16,08</b>	<b>16,52</b>	<b>25,73</b>	<b>29,1</b>	<b>29,39</b>	<b>9,96</b>	<b>19,99</b>



**Figure 56 Distribution des matériaux par linéaire (kml) pour toutes les communes**

**En 2024, le taux de conformité du réseau de collecte (P203.3) de la SPL L'Eau des Collines est de 100%**

Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions règlementaires issues de la directive européenne ERU.

**L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) est de 90 points**

Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles) des réseaux de collecte des eaux usées, au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...).

- Bilan d'autosurveillance :

Les données d'autosurveillance des points de mesures situés sur le réseau sont transmises régulièrement à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, ainsi qu'au service chargé de la police de l'eau, au format SANDRE.

Des contrôles règlementaires des dispositifs d'autosurveillance sont réalisés chaque année par un bureau de contrôle. Les rapports sont déposés sur le portail « Mesures des Rejets » de l'Agence de l'eau.

Le tableau ci-après synthétise les déversements répertoriés sur le réseau sur les systèmes Auriol/St Zacharie.

**Tableau 44 Liste des déversements répertoriés sur le réseau Auriol/St Zacharie**

Année	Nombre	Volume déversé en m <sup>3</sup>	% par rapport au volume entrant à la STEP
2021	40	38583	5
2022	4	137	0.024
2023	4	145.7	0.026
2024	1	57	

Le tableau ci-après synthétise les déversements totaux répertoriés sur le réseau du système Géolide .

Tableau 45 Liste des déversements répertoriés sur Géolide

Année	Nombre total (nombre par temps de pluie)	Volume déversé en m <sup>3</sup> (volume déversé par temps de pluie)	% par rapport au volume entrant à la STEP
2021	40	38 531	NC
2022	38	29 109	NC
2023	90 (52)	61184 (49650 m <sup>3</sup> )	NC
2024	77	70 289	NC

2024 est marqué par de très nombreux débordements en surverse du réseau de l'ovoïde vers l'Huveaune au niveau du déversoir d'orage des Escourtines -au sortir de la commune de la Penne sur Huveaune avant le passage sur le réseau de la SERAMM côté Marseille.

Cette problématique majeure et préjudiciable pour le milieu naturel fût engendrée un effondrement de l'aval du réseau de transfert de l'ovoïde situé sur le territoire de la SERAMM (Bd de La Millière, devant le site ARKEMA).

Cet endommagement important du réseau a ainsi entraîné plus en amont sur notre secteur ces débordements récurrents (quasi journaliers) expliquant ces chiffres conséquents sur le bilan des déversements annuels concernant le déversoir des Escourtines.

- Diagnostic permanent :

Le diagnostic permanent est un outil de connaissance du fonctionnement réel du réseau qui vise à orienter le programme d'exploitation et d'investissement pour réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur, au regard d'enjeux environnementaux et sanitaires.

Sa mise en œuvre a été rendue obligatoire par l'arrêté du 21 juillet 2015 pour les systèmes d'assainissement supérieurs ou égaux à 10 000 équivalents habitants depuis 2020.

Le diagnostic permanent est en cours de déploiement au sein de la SPL L'Eau des Collines :

En 2024, des essais de suivi in situ ont été réalisés avec des capteurs de détection de « qualité » des effluents d'eaux usées, les capteurs NODE posés sur deux points du réseau d'Auriol /St zacharie. Ces capteurs ont permis de dresser un bilan sectoriel en continu des charges organiques sur ce système d'assainissement. Ces capteurs ont la particularité de mesurer la DBO5 en continu de biofilms présents sur une électrode et peuvent permettre de déterminer les gros épisodes d'infiltrations d'eau claire parasite sur le réseau et les épisodes de pollutions.

### 3.5. LES OUVRAGES D'EPURATION

Les contrôles périodiques d'autosurveillance, ainsi que les contrôles inopinés de la police de l'eau, permettent de déterminer le taux de conformité des stations d'épuration aux arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement.

Tableau 46 Conformités des systèmes d'assainissement

Indicateur de performance	Conformités 2024 - validées par DDTM13	Taux de conformité 2024 – proposé – sous réserve du rapport de conformité de la DDTM13
<b>P254.3 : conformité des performances des équipements d'épuration</b>		100%

Détail des actions réalisées pour améliorer la performance par STEP et axes d'amélioration pour 2024 :

### La performance épuratoire sur la STEP d'Auriol /St Zacharie

Schéma du système de traitement et localisation des points d'autosurveillance

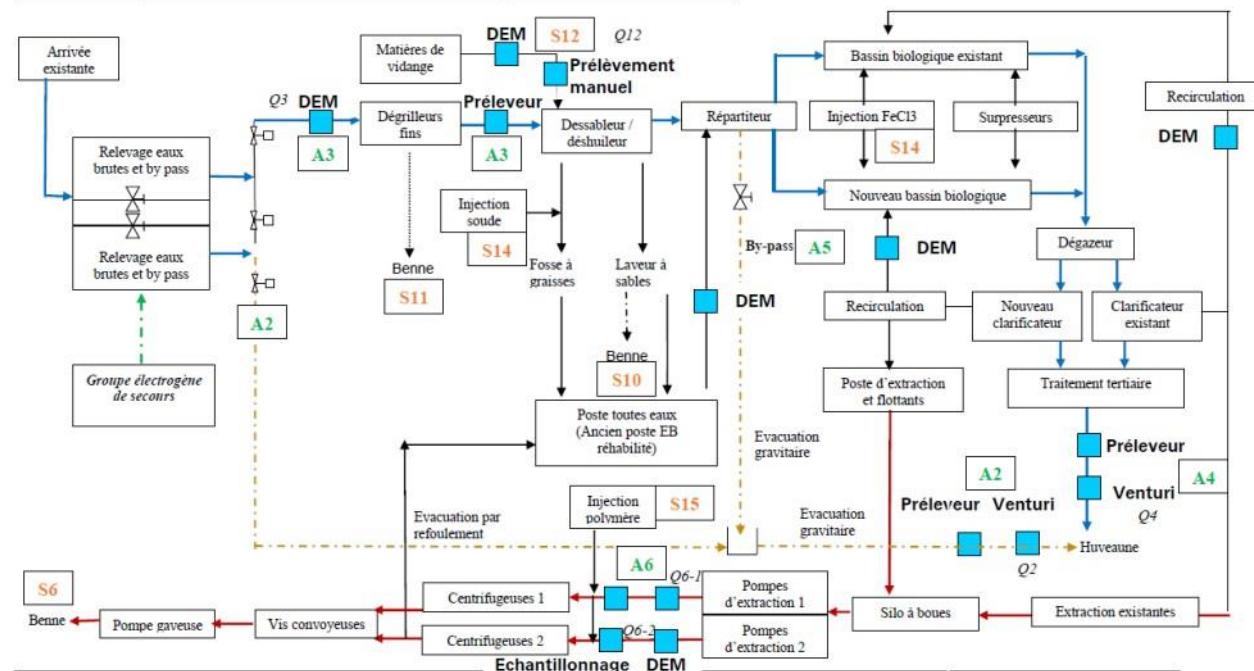


Figure 57 schéma du système de traitement et localisation des points d'autosurveillance sur la STEP d'Auriol

Tableau 48 Evolution pluriannuelle des charges polluantes moyennes admises sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie

Paramètre	Charge nominale admise	Moyenne 2024	Moyenne 2023	Moyenne 2022	Moyenne 2021	Moyenne 2020	Moyenne 2019	Ecart 2024/2023
Volume journalier (m <sup>3</sup> /j)	4 275	1683	1517	1592	1758	1671	1670	+5%
DCO (kg/j)	3144	1757	1346	1384	1800		1421	-3%
DBO5 (kg/j)	1209	679	434	563	615	622	494	-23%
MES (kg/j)	1365	658	496	722	850		693	-31%
NTK (kg/j)	293	168	153	141	126	169	131	+9%
PT (kg/j)	36	19	17	19	17		14	-10%

Tableau 49 Limites de rejet sur la STEP d'Auriol/Saint-Zacharie

Paramètre	Concentration maximale (mg/l)	Rendement minimal (%)
DCO	50	94
DBO <sub>5</sub>	15	96
MES	15	96
NGL	10	88
P <sub>T</sub>	1	90

Les axes d'améliorations prioritaires entrepris pour l'année 2025 sont :

- Remplacement de l'agitateur lent sur la file 2
- Remplacement de l'agitateur rapide sur file 1
- Remplacement de la conduite de recirculation sur file 1
- Raccords sur les canalisations d'amenées de boues
- Réparation de la centrifugeuse 1
- Remplacement de motopompes sur poste toutes eaux

Déplacement du point de prélèvement entrée station pour plus de représentativité de la charge entrante.

-Changement des pales de l'agitateur de prélèvement des échantillons et mise en place de bidon carré

-Modification de l'accès à la bâche du dégraisseur

Tableau 50 Bilan de l'autosurveillance sur la STEP d'auriol St -Zacharie durant l'année 2024

ANNEE 2024

	DB05		DCO		MES		NGL		NTK		NH4		NO2		NO3		Pt							
	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)						
Débit de référence (m <sup>3</sup> /j)	Janvier	98,34	7,10	93,78	63,31	86,09	24,20	82,04	31,51	57,55	49,24	91,17	10,55	-165445,61	49,66	-40,69	0,3	95,83	0,49					
4275	février	97,88	7,79	87,73	156,64	93,21	13,61	63,21	57,90	38,93	57,41	56,65	55,77	-192898,55	57,90	-64,02	0,3	97,49	0,36					
Charge brutes de pollutions Organique en Kg/j	Mars	98,48	8,37	91,48	114,13	97,92	10,46	74,64	44,32	51,39	43,75	69,92	36,14	-147637,03	44,32	-90,22	0,4	97,30	0,42					
1209,00	Avril	98,62	8,36	95,81	91,03	96,54	13,58	78,65	33,64	69,34	26,98	83,47	19,79	-147637,03	33,64	-3048,02	6,3	97,80	0,38					
	Mai	98,20	10,83	93,18	129,19	98,47	12,02	94,93	10,14	92,11	9,31	96,07	5,92	-112029,36	10,14	-69,26	0,3	98,10	0,39					
	Juin	99,36	4,21	95,70	74,77	99,14	6,83	95,87	7,75	94,33	5,90	98,64	1,69	-33695,19	7,75	67,03	1,5	98,76	0,25					
	Juillet	99,37	3,52	94,55	82,36	99,41	4,21	95,53	6,48	93,11	6,13	98,93	1,53	-4459,95	6,48	74,46	0,3	98,91	0,15					
	Août	99,28	3,66	96,25	59,83	98,41	5,70	96,52	5,01	97,13	2,81	97,37	2,81	-21507,57	0,21	-955,03	2,1	98,98	0,20					
	Septembre	99,44	2,70	96,32	55,78	98,52	7,44	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,00	#DIV/0!	0,0	#DIV/0!	0,00					
	Octobre	99,57	3,41	97,48	42,00	99,48	3,50	93,54	11,01	92,05	7,87	96,56	4,37	100,00	11,01	-1395,94	3,0	98,15	0,35					
	Novembre	97,79	33,44	95,49	146,95	97,63	35,02	62,41	68,81	38,64	66,88	51,29	58,08	-36588,28	1,80	-72,38	0,3	99,70	0,07					
	décembre	96,10	42,23	91,71	188,76	94,36	48,27	28,97	129,63	-15,43	129,29	7,44	120,67	-5895,33	129,63	-72,38	0,3	70,53	6,72					
	moyenne	98,54	11,30	94,12	100,40	96,60	15,40	78,76	33,85	64,47	33,80	77,05	26,44	29,38	29,38	-515,13	1,3	95,59	0,28					
	MES		DCO		DB05		NGL		NTK		N-NH4		N-NO2		N-NO3		PT		E. Coliformes		Streptocoques			
	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration n sortie (mg/l)	Rendement (%)			
Débit journalier de référence (m <sup>3</sup> /j)	4275																							
Charge brute de pollution organique (Kg)	1209																							
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		24		24		24		12		12		12		12		12		12					
	Nombre de mesures réalisées		23		23		23		12		12		12		12		12							
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		35,83		95,83		35,83		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00							
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées et prises en compte pour l'évaluation de la conformité en Performances du paramètre		24		24		24		12		12		12		12		12							
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		36,60		11,30		94,12		100,40		38,54		11,30		78,76		33,85		64,47		33,80			
	Valeur rédhibitoire (1)		>85		>250		>50																	
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0		0		0		0		0		0							
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		<=96		>15		<=94		>50		<=96		>15		<=88		>10		>=5		>=3			
	Flux de pollution en Kg/j																		<=90		>1			
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		3		3		3		2															
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		12		12		12																	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																							
	Liste des paramètres non Conformes selon l'exploitant :												La station est non conforme sur 12 des 23 bilans (DCO, DB05 et MES)											
	Conformité en Performances selon l'exploitant :		Non Conforme																					

### La performance épuratoire sur la STEP de Cuges-Les-Pins :

Tableau 51 Evolution pluriannuelle des charges de pollutions sur les 5 dernières années sur la STEP de Cuges-Les-Pins

Paramètre	Charge nominale admise	Moyenne 2024	Moyenne 2023	Moyenne 2022	Moyenne 2021	Moyenne 2020	Moyenne 2019	Ecart 2024/2023
Volume journalier (m <sup>3</sup> /j)	600	306	308	304,8	290,6	190	277	-1%
DCO (kg/j)	-	nc	872	437	573	-	439	+200%
DBO5 (kg/j)	180	nc	250	150	201	315	153	+67%
MES (kg/j)	-	nc	362	269	244	-	143	+35%

La STEP de Cuges-Les-Pins est aujourd’hui sous-dimensionnée par rapport à la charge entrante aussi bien au niveau de la charge hydraulique que de la charge de pollution. Lors du dernier schéma directeur assainissement de Cuges-les-Pins , il a d’ailleurs été calculé une charge de pollution de pluie de 4000 EH alors que la capacité nominale de la station est de 3000 EH. Une synthèse du bilan d’autosurveillance pour l’année 2024 est donnée ci-après.

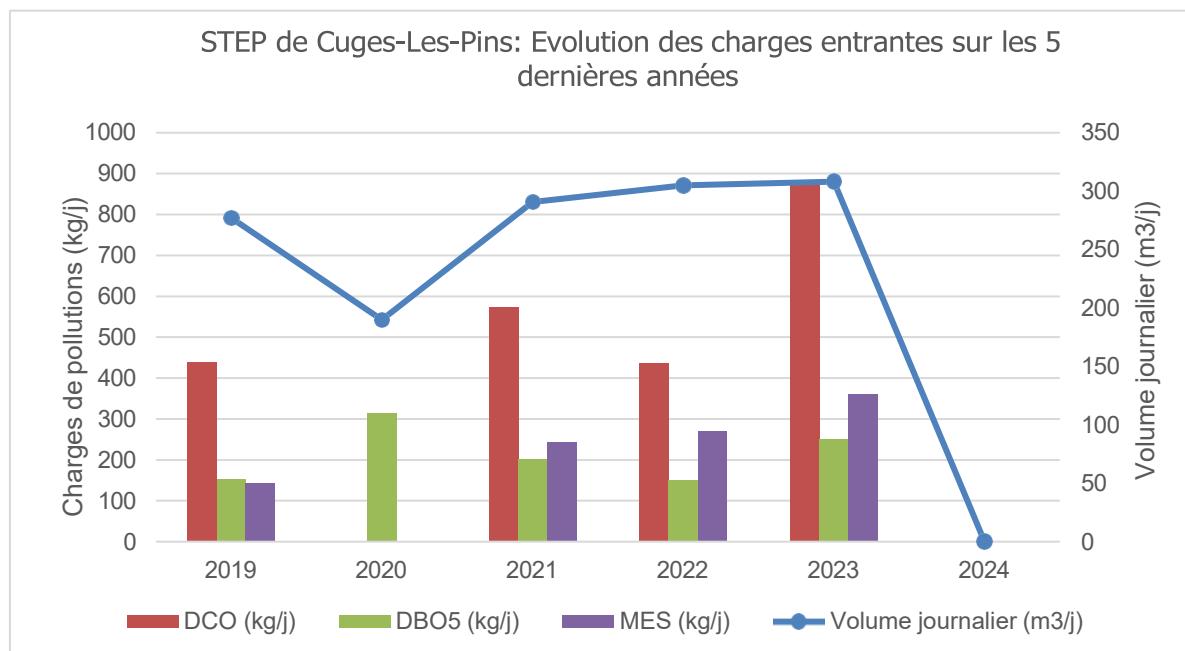


Figure 57 Evolution des charges de pollutions sur les 5 dernières années

Tableau 52 Limites de rejet sur la STEP de Cuges-les-Pins

Paramètre	Concentration maximale (mg/l)	Rendement minimal (%)
DCO	125	75
DBO <sub>5</sub>	25	80
MES	35	90

Des investissements ont été réalisé en 2024 en attendant les travaux d'extensions et de réhabilitation de la STEP de Cuge notamment sur :

- Le poste de relevage : modifications du positionnement des pompes du PR + ajout d'un Dilacérateur
- Ajout d'un compacteur en sortie de dégrilleur
- Amélioration de l'atelier de déshydratation par presse à vis

Les axes d'améliorations prioritaires qui seront entrepris pour l'année 2025 sont :

- Reprise de la benne à boues en totalité
- Remplacement du motoréducteur du pont racleur
- Remplacement de la pompe à eau
- Changement des pales de l'agitateur de prélèvement des échantillons et mise en place de bidon carré.
- La mise en place d'une pelle de vérification amovible pour la mesure de surverse afin de faciliter le contrôle en plusieurs points.

Tableau 53 Synthèse du bilan d'autosurveillance sur la STEP de Cuges-les -Pins

ANNEE 2024

		DBOS5		DCO		MES		NCL		NTK		NH4		NO2		NO3		Pt						
		Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)	Rendement en %	Concentration (mg/l)					
Débit de référence (m <sup>3</sup> /j)	Janvier	98,39	3,70	91,27	55,00	97,07	4,10	82,10	17,95	55,57	14,00	83,10	15,45	0,00	10,38	0,00	0,88	62,68	3,60					
600	Février	96,67	8,00	85,40	80,00	98,33	5,50	79,11	17,00	79,01	17,00	81,82	15,45	0,00	0,00	0,00	0,00	39,09	6,70					
Charge brute de pollutions Organiques en Kg/j	Mars	98,51	5,80	94,58	71,00	96,50	3,10	75,28	25,38	80,55	20,00	77,14	20,61	0,00	15,05	0,00	4,87	56,36	4,80					
en Kg/j	Avril	97,07	12,00	89,10	105,00	98,17	7,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
180,00	Mai	96,75	8,00	91,2	80,00	97,67	10,00	85,05	71,85	89,41	9,00	81,07	6,44	0,00	2,17	0,00	3,73	61,33	5,80					
	Juin	99,13	4,90	96,85	46,00	96,57	5,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Juillet	96,46	6,00	95,63	55,00	96,47	5,20	85,80	15,45	54,21	7,50	85,00	5,54	0,00	4,47	0,00	42,50	62,84	6,30					
	Août	98,66	8,00	94,56	62,00	97,79	6,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Septembre	98,54	11,00	96,61	63,00	98,08	14,00	85,80	20,06	55,04	7,00	85,06	5,16	0,00	11,34	0,00	42,84	61,20	9,70					
	Octobre	83,23	30,00	95,63	31,00	97,37	5,00	84,75	10,71	50,71	6,50	87,72	1,28	0,00	2,04	0,00	5,53	56,88	6,50					
	Novembre	95,26	2,00	96,79	36,00	99,34	5,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Décembre	99,25	8,30	96,59	37,00	98,72	5,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
		moyenne	97,45*	8,63	95,65*	50,08	97,84	7,86	82,70	4,51	87,85*	3,10	88,70	1,55	0,84	5,1*	57,24	3,14						
Ensemble des mesures	Débit journalier de référence (m <sup>3</sup> /j)	600		Rendement (%)	Concentration en sortie (mg/l)	MES		DCO		DBOS5		NGL		NTK		N-NH4		N-NO2		N-NO3		PT		
		600				Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		Rendement (%)		
	Charge brute de pollution organique (Kg)	180				Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		Concentration en sortie (mg/l)		
		Nombre réglementaire de mesures par an (1)		12		12		12		4		4		4		4		4		4		4		
	Nombre de mesures réalisées		12		12		12		4		4		4		4		4		4		4			
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00		100,00			
	Nombre de mesures réalisées et prises en compte pour l'évaluation de la conformité en Performances du paramètre		12		12		12		4		4		4		4		4		4		4			
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		97,84		7,66		93,63		60,08		97,64		8,63		82,70		4,51		87,85*		3,10		88,70	
	Valeur rédhibitoire (1)																							
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0			
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		<=90		<=90		<=75		<=90		<=60		<=63		82,70		4,51		87,85		3,10		88,70	
	Flux de pollution en Kg/j																							
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		2		2		2		2		2		2		2		2		2		2			
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0			
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																							
	Liste des paramètres non Conformes selon l'exploitant :																							
	Conformité en Performances selon l'exploitant :		Conforme																					

### 3.6. LA GESTION DES DECHETS

- La gestion des boues :

**335 tonnes de boues issues des stations d'épuration ont été évacuées en 2024 (indicateur D203.3)**

Il s'agit des boues produites par les stations d'épuration et qui sont évacuées en vue de leur valorisation ou élimination. Cet indicateur ne prend pas en compte les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traitées par les files eau ou boue de la station.

Tableau 54 Evolution pluriannuelle de la quantité de boue évacuée en tonnes de MS

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Quantité de boues évacuées de la STEP d'Auriol (Tonnes)</b>	269	259	319	281	260,45	288
<b>Quantité de boues évacuées de la STEP de Cuges-Les-Pins (Tonnes)</b>	36	29	43	45,6	63,3	47
<b>Total TMS</b>	305	298	362	326,6	323,75	335

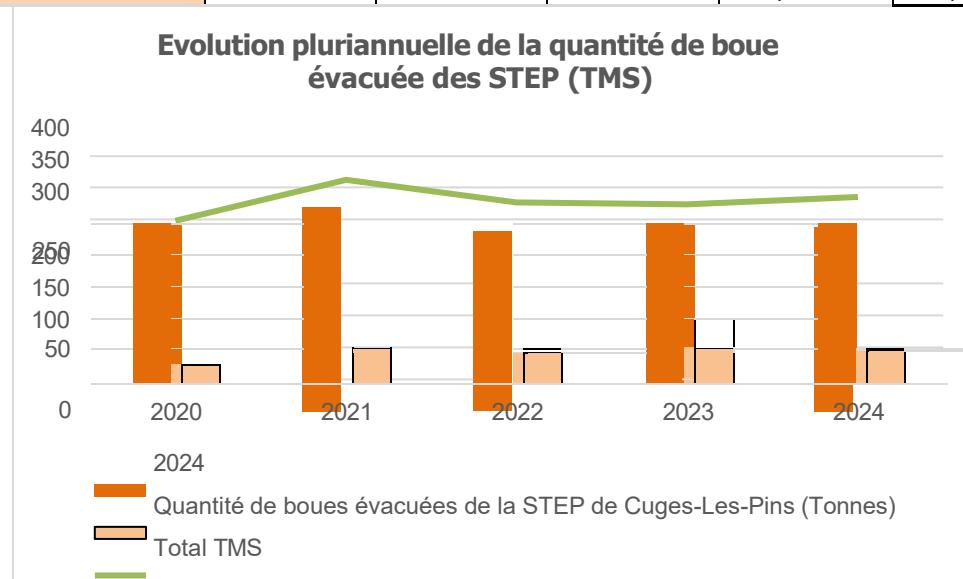


Figure 58 Evolution pluriannuelle de la quantité de boue évacuée des STEP (T MS)

**100 % des boues issues des ouvrages d'épuration sont évacuées selon les filières conformes à la réglementation (indicateur P206.3)**

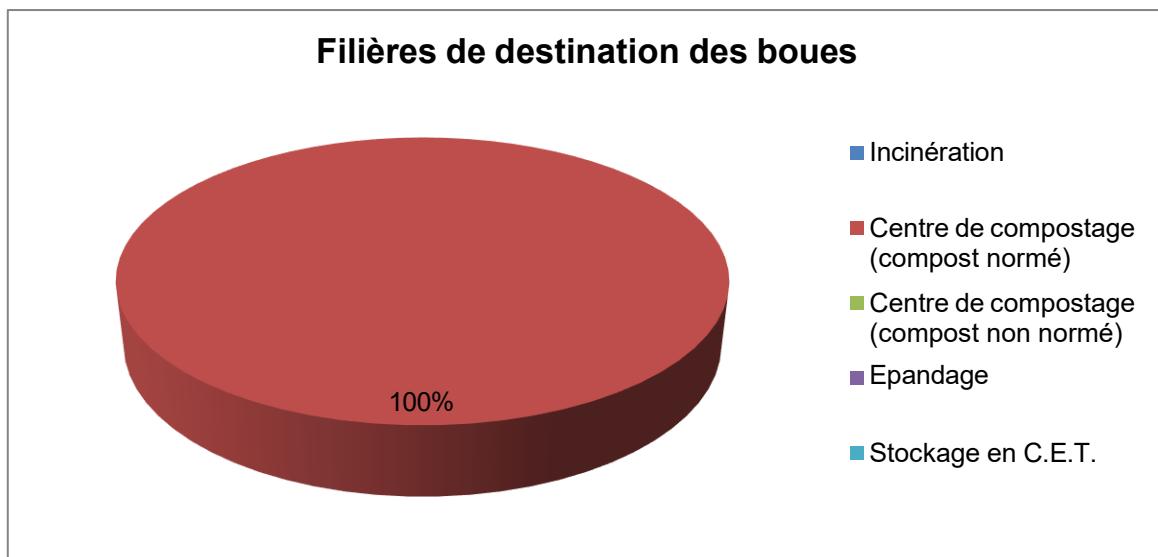


Figure 59 Filières de destination des boues

- La gestion des autres sous-produits :

Tableau 55 La gestion des sous-produits des STEP

Type de sous-produit	Tonnages évacués	Destination
Sables	9.22	-
Graisses	19.00	STEP de la Pioline Aix en Provence (ref sandre : 060913001001)-
Refus de dégrillage	14.14	Centre de Stockage de Déchets Ultimes de type II – Suez RV méditerranée – 1605 Chemin de la Vallée CS 80610 13681 Aubagne CEDEX – 712 620 715 00 102
<b>TOTAL</b>	<b>42.36 T MS</b>	

### 3.7. LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

- Les indicateurs de performance :

**En 2024, le taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1) est de 64.03 %**

Le taux de desserte est défini comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif, rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif issu du zonage d'assainissement.

On estime qu'un abonné est desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

**Tableau 56 Evolution pluriannuelle du taux moyen de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées sur les 5 dernières années**

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Valeur moyenne nationale au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Valeur moyenne sur le territoire de la métropole (RPQS 2022)
Taux moyens de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (%) (P201.1)	85	79,7	64,63	66	64,29	<b>64,03</b>	<b>97,16</b>	<b>94,38</b>

**Le taux débordement des effluents en domaine privé (P251.1) est de 0 / 1 000 hab**

Cet indicateur mesure le nombre de demandes d'indemnisation suite à un incident dû à l'impossibilité de rejeter les effluents dans le réseau public de collecte des eaux usées (débordement dans la partie privée), rapporté à 1 000 habitants desservis.

**En 2024, le taux de réclamations (P258.1) est de 0 / 1 000 abonnés**

Cet indicateur comprend les réclamations écrites de toute nature relative au service de l'assainissement reçues par la collectivité et le(s) opérateur(s)/gestionnaire(s), à l'exception de celles qui sont relatives au prix de l'eau.

### 3.8. LA GESTION FINANCIERE

#### 3.8.1. LES VOLUMES FACTURES

**Les volumes facturés (VP.068) en 2024 sont de 3 021 913 m<sup>3</sup>**

On observe une baisse des volumes facturés en 2024 certainement en conséquence des arrêtés préfectoraux sécheresse pris dès fin 2022 et qui se sont poursuivis et renforcés en 2024 ayant pour conséquence une restriction des usages de l'eau.

Tableau 57 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023
Volumes facturés (VP.068)	3021352	3191405	3240423	3328774	3153847	3021913	-4%

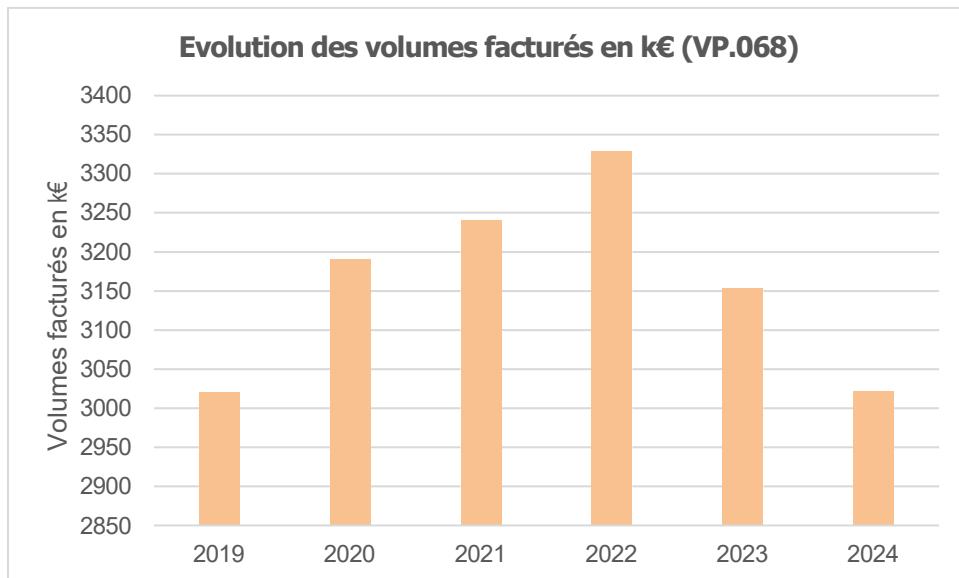


Figure 60 Evolution pluriannuelle des volumes facturés sur les 5 dernières années en k€

### 3.8.2. LE TAUX D'IMPAYES

**Le taux moyen d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année 2024 (P257.0) est de **2.92 %****

Le taux moyen d'impayés se répartit comme suit selon les communes :

Communes	Taux d'impayés 2023	Taux d'impayés 2024
Aubagne	3.99%	2.96%
Cuges-Les-Pins	2.94%	4.03%
La Penne-sur-Huveaune	1.55%	3.03%
Saint-Zacharie	2.05%	1.48%
<b>Taux moyen</b>	<b>3.52%</b>	<b>2.92%</b>

Le taux d'impayés concerne les éléments facturés au titre de l'assainissement.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement seul (utilisant donc une autre ressource en eau que le service public de l'eau potable) au 31/12/2024 est de 5 097.

### 3.8.3. DEGREVEMENTS

- Dégrèvements au titre de la loi Warsmann :

Les conditions et modalités selon lesquelles un abonné d'un immeuble à usage d'habitation peut bénéficier d'un écrêttement de sa facture d'eau, lorsqu'une fuite sur une canalisation après compteur est constatée, sont détaillées dans le décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012, pris en application de l'article 2 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, dite « loi Warsmann ».

**Tableau 58 Dégrèvements au titre de la loi Warsmann**

	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023
Volumes écrêtés	54732 m3	22139 m3	71483 m3	106 772 m3	40 792 m3	-62 %
Nombre d'abonnés concernés	78	63	96	168	130	-47%
Montant	197226.79€	56 715,86€	219 018.93€	201 990.34€	75 835 €	-63%

On note une diminution significative des Warsmann liée à l'effet positif de la télérelève et des systèmes d'alerte permettant une plus grande réactivité et donc moins de pertes d'eau.

- Autres dégrèvements:

En plus du dispositif prévu par la « loi Warsmann », la Métropole a prévu des modalités d'écrêttement pour service d'assainissement non rendu. Ces modalités sont précisées dans la délibération TCM 004-8709/20/CM du 15 octobre 2020.

**Tableau 59 Autres dégrèvements**

	2021	2022	2023	2024
Volumes écrêtés	NC m3	NC m3	15 984m3	0
Nombre d'abonnés concernés	NC	NC	10	0
Montant	NC€	NC€	23 429.91€	0

### 3.8.4. BUDGET DU SERVICE

- Les grands équilibres du budget Assainissement de la SPL L'Eau des Collines :

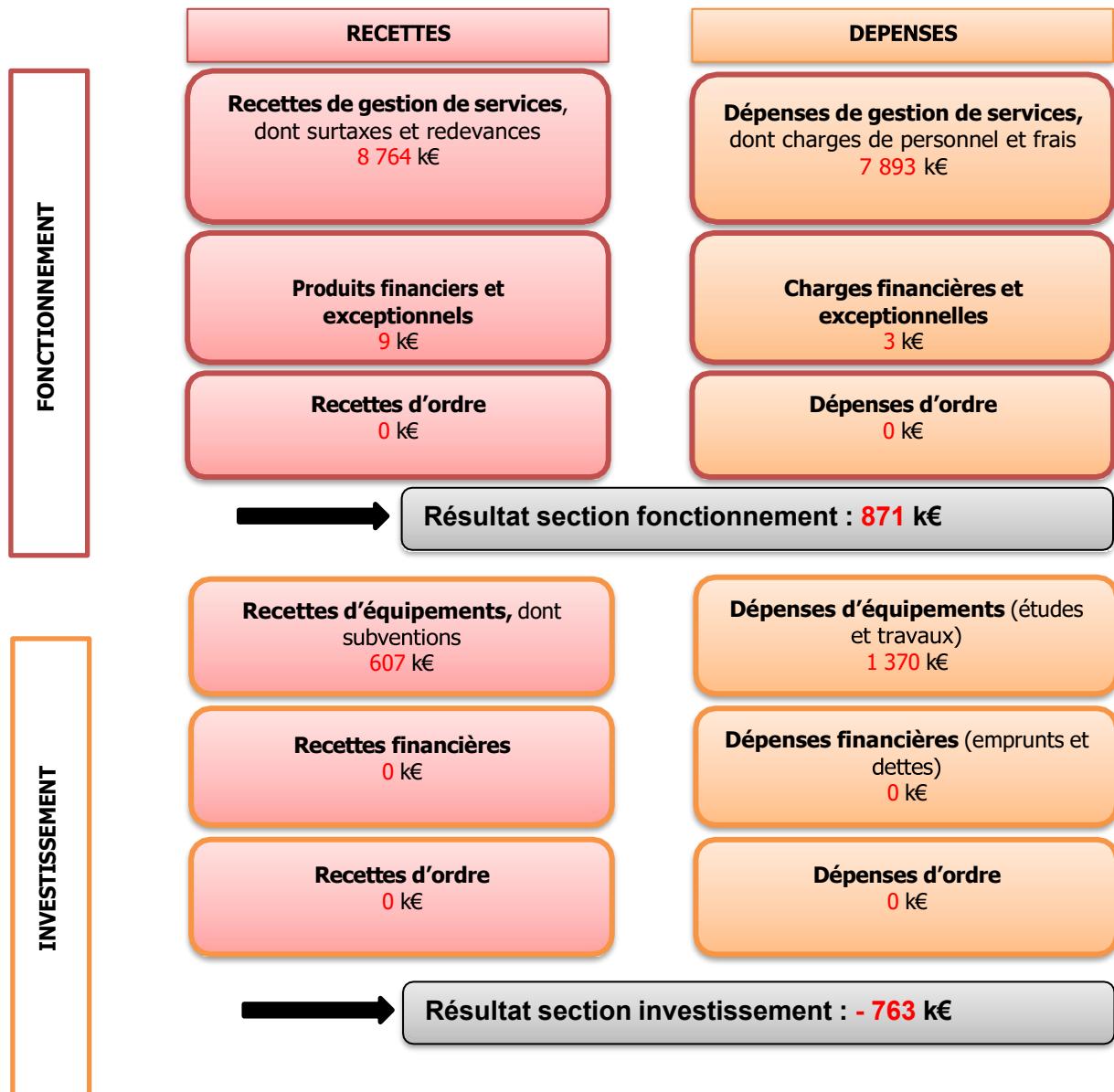


Figure 61 Les grands équilibres financiers en assainissement

Les opérations d'ordre sont des opérations comptables permettant de passer les écritures nécessaires aux opérations de fin d'exercice budgétaire et n'ont aucune incidence sur les encaissements et les décaissements.

- Etat de la dette Assainissement au 31/12/2024 :

Aucun financement par emprunt n'est en cours sur la partie assainissement en 2024.

Tableau 60 Etat de la dette

Montant en €	
<b>Recettes réelles</b>	0
<b>Dépenses réelles</b>	0
<b>Epargne brute</b>	0
<b>Capital restant dû au 31/12/2024</b>	0
<b>Durée d'extinction de la dette (P256.2)</b>	<b>Non applicable</b>

### 3.8.5. ANALYSE DU COMPTE D'EXPLOITATION

- Suivi du CE de la SPL L'Eau des Collines/SPL :

Evolution des différents postes du CE de la SPL L'Eau des Collines.

Tableau 61 Suivi des différents postes de dépenses du compte d'exploitation

	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart année N-1
Produits	9 213 k€	9 218 k€	12 101 k€	11 345 k€	9 380 k€	%
Charges	9 410 k€	10 285 k€	12 050 k€	12 299 k€	9 266 k€	%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-197 k€</b>	<b>-1 066 k€</b>	<b>+51 k€</b>	<b>-954 k€</b>	<b>114 k€</b>	%
<b>RESULTAT</b>	<b>-197 k€</b>	<b>-1 066 k€</b>	<b>+37 k€</b>	<b>-954 k€</b>	<b>108 k€</b>	%

- Suivi des dépenses de Gros Entretiens et Renouvellement (GER) :

Tableau 62 Suivi des provisions Gros Entretiens et Renouvellement (GER)

	Dotation	Dépenses	Solde annuel	Solde cumulé
<b>2020</b>	1 592 k€	490 k€	1 102 k€	3 317 k€
<b>2021</b>	1 753 k€	881 k€	872 k€	4 189 k€
<b>2022</b>	1 369 k€	3 050 k€	1 68 k€	2 508 k€
<b>2024</b>	933 k€	2 050 k€	-1 117 k€	1 391 k€

- Suivi du programme d'investissement (Etude comprise):

Tableau 63 Suivi des investissements et total investi par l'Eau des Collines

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Montant des investissements</b>	599 k€	327 k€	122 k€	360 k€	114 k€
<b>Montant des Renouvellements GER</b>				2 079 k€	433 k€
<b>Montant des Renouvellements hors GER</b>				873 k€	79 k€
<b>Total Investissements</b>				3 312 k€	627 k€

### 3.8.6. CONTRIBUTION A UN FONDS DE SOLIDARITE

Le détail est exposé en partie 6.2.2 FONDS DE SOLIDARITÉ. Les versements effectués au fonds de solidarité sont globaux et ne peuvent être distingués entre l'Eau et l'assainissement.

**En 2024, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P207.0) est de 32 788 €**

Le conseil d'administration a statué en 2016 sur l'abandon de la l'application de la loi Oudin sur les factures eau et assainissements sur le périmètre géré par l'Eau des Colline.

## 3.9. LES ETUDES ET TRAVAUX

Le Territoire a engagé environ **800 k€ HT** pour les études et travaux en 2024

### 3.9.1. ETUDES ET TRAVAUX NEUFS

Les études et travaux neufs réalisés en 2024 par la SPL L'Eau des Collines s'élèvent à : **786,61 k€ HT**

### 3.9.2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE RENOUVELLEMENT

Les coûts des travaux de réhabilitation réalisés en 2024 par la SPL L'Eau des Collines s'élèvent à : **489 541 k€ HT**

Les plus significatives sont :

- Le renouvellement des tronçons d'assainissements situés rue Barthélémy et avenue de la gare dans le cadre du Valtram
- Le renouvellement des rue paluds et dirigeable dans le cadre du BHNS.

Tableau 64 La liste des travaux de réhabilitations et de renouvellement réalisés en 2024

Type	Communes	Adresse	Coût estimé en k€	Coûtralisé en 2024 en k€
Renouvellement	Aubagne	Valtram : rue Barthélémy	405	70
	La Bouilladisse	Valtram : avenue de la Gare	14	14
	Aubagne	BHNS : rue du dirigeable	175	355
	Aubagne	BHNS : avenue des Paluds	200	
Investissement	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune/Etoile	Modernisation des sofrels pour sites EU	45	45
	St Zacharie	Gestion patrimoine	5	5
		<b>Total</b>	<b>844 k€</b>	<b>489 k€</b>

### 3.9.3. ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES

Au niveau des études, pour les prochaines années, il est prévu les mises à jour des schéma directeur assainissement des communes de l'étoile et la poursuite du déploiement du diagnostic permanent avec l'acquisition d'un nouveau logiciel. Dans le cadre de l'opération collective co-financée par l'Agence de l'eau s'intéressant au suivi des rejets non domestiques dans le réseau, de nouvelles campagnes de mesure seront lancées afin de réaliser des bilans sectoriels de pollutions.

En 2024, au niveau de la production, il est prévu de réaliser la modernisation des sofrels sur les postes de relevages de toutes les communes.

Au niveau des travaux sur le réseau, les chantiers de renouvellement de réseau entamés en 2025 seront poursuivis sans nouveaux chantiers.

Tableau 65 Liste des travaux programmés en assainissement en 2025

Type	Communes	Adresse	Coût estimé en k€
Renouvellement	Aubagne	Avenue Sylvie	200
	Aubagne	Route Napolon	430
	Cuges	RN8	50
	Cadolive	Avenue de Galice	60
Investissement	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune/Etoile	ECP	50
		Comptage	5
		<b>Total</b>	<b>795 k€</b>

## 4. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### 4.1. LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024



### 4.2. FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant en 2024 a été la mise en œuvre d'une réorganisation du service initié depuis 2022 de manière à gagner en réactivité et en productivité, de réduire les délais et d'améliorer la communication avec l'usager.

Le service du SPANC est composé de deux techniciens avec une organisation dans laquelle chaque technicien est en charge de la réalisation d'un type de diagnostic (les deux techniciens pouvant se suppléés lors des périodes de congés) :

- Les diagnostics de conception qui englobent la création d'un nouveau système ANC, et la réhabilitation des systèmes ANC existants.
- Les diagnostics de fonctionnement, en particulier les diagnostics de vente dans le cadre des ventes immobilière

Les techniciens saisissent actuellement leurs rapports sur le logiciel usagers WATERP.

La nouvelle organisation de service a conduit à la création d'un secrétariat technique afin de traiter la partie administrative des dossiers (réception des dossiers et enregistrement dans WATERP).

Au niveau logistique, plusieurs optimisations ont vu le jour dans le traitement des dossiers. Le logiciel WATER.P a subi une importante mise à jour en 2024 afin de corriger certains dysfonctionnements dans la saisie des rapports et d'améliorer la standardisation des conclusions des rapports.

De plus, des développements technologiques et de nouvelles procédures ont été apportés de manière à digitaliser une grande partie du traitement des dossiers :

- Une application métier pour smartphone a également été développée pour faciliter la saisie des informations sur le terrain pour les diagnostics de vente (saisie dématérialisée sur tablette qui permet de réaliser le diagnostic en direct, celui-ci est ensuite contrôlé et finalisé au bureau)
- Création d'un formulaire de demande de diagnostic de vente pour rassembler dès la demande pour le technicien ANC toutes les informations nécessaires à l'instruction du dossier préalable à la visite de contrôle
- Confirmation systématique par mail de la prise de rendez-vous avec listing des documents à produire et des actions à faire par l'usager pour préparer au mieux la visite de contrôle par le technicien.

Enfin, un nouvel indicateur de performance interne à ce service a été créé mesurant les délais de traitement. En 2024, l'objectif du service était de ne pas dépasser 39 jours pour le délai moyen de réalisation des diagnostics en ANC. En 2024, cet objectif a évolué pour réduire les délais de réalisation de diagnostic à 30 jours dès 2024 et à 20 jours dès 2026.

## 1. Faits marquants : Les diagnostics de fonctionnement (ventes seulement)

Le nombre de diagnostics réalisés est de **282**, avec un délai moyen d'instruction par dossier de 34 jours.

La répartition des demandes de diagnostic vente est bien dispersée sur l'ensemble du territoire. 30% des diagnostics effectués sur l'année 2024 ont été opérés sur la commune d'Aubagne alors que la commune englobe 50% de l'ensemble des systèmes ANC de notre territoire. Le reste étant réparti sur les autres communes.

## 2. Faits marquants : Les diagnostics de conception et de réalisation

Le nombre de diagnostics de conception réalisés est de **106** dossiers dont plus de 50% sur la ville d'Aubagne.

Le délai moyen d'instruction est de 45 jours (et donc en deçà des 60 jours imposés par le règlement métropolitain).

Concernant les contrôles de réalisation, on peut quantifier **103** interventions sur l'année 2024.

### 4.3. DESCRIPTION DU SERVICE

Le SPANC de la SPL L'Eau des collines existe depuis 2006. A l'issu des trois schémas directeurs assainissements réalisés sur les communes de l'Etoile en 2010 puis sur Aubagne et La Penne sur Huveaune en 2016 et dernièrement celui de Cuges-Les-Pins conduits en 2024 année a estimé le nombre d'installations d'assainissement non collectif à **14 415** (DC.306) :

- **2852** installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalents-habitant) ;
- **3** installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Les missions du SPANC sont les suivantes (à adapter) :

- Contrôle technique et règlementaire relatif à la conception et à la réalisation (ou réhabilitation) des dispositifs d'assainissement non collectif ;
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière ;
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (1 fois tous les 10 ans) ;
- Conseil aux usagers.

**En 2024, la valeur de l'indice de mise en œuvre de l'Assainissement Non Collectif (D302.0) est de **100 points/140****

Tableau 66 Indices de mise en œuvre du SPANC

	<b>Indices de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</b>	<b>Nombre de points</b>	<b>Mise en œuvre</b>	
			<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>A/ Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif</b>	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération (VP.168)	<b>20</b>	<b>20</b>	
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération (VP.169)	<b>20</b>	<b>20</b>	
	Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans (VP.170)	<b>30</b>	<b>30</b>	
	Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations (cas des transactions immobilières) (VP.171)	<b>30</b>	<b>30</b>	
<b>B/ Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif</b>	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations(VP.172)	<b>10</b>		<b>x</b>
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de	<b>20</b>		<b>x</b>

	réalisation et de réhabilitation des installations(VP.173)			
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange(VP.174)	10		x

#### 4.4. L'ACTIVITE DU SERVICE

- Nombre de contrôles réalisés :

En 2024, le service a réalisé au total **501** contrôles dont le détail est donné ci-dessous :

Tableau 67 Type de contrôles en ANC

Type de contrôle	2020	2021	2022	2023	2024	Ecart 2024/2023	Depuis la création du service
Examen préalable de conception DC.332	153	201	211	162	106	-24%	<b>727</b>
Vérification de l'exécution DC.333	157	50	56	94	103	+68%	<b>357</b>
Diagnostic de bon fonctionnement	264	343	338	251	282	-74%	<b>1196</b>
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	3	2	2	12	10	+600%	<b>123</b>
<b>Total</b>	<b>577</b>	<b>596</b>	<b>607</b>	<b>519</b>	<b>501</b>	<b>-3.4%</b>	<b>2 855</b>

Les données par communes sont présentées en annexe 2.

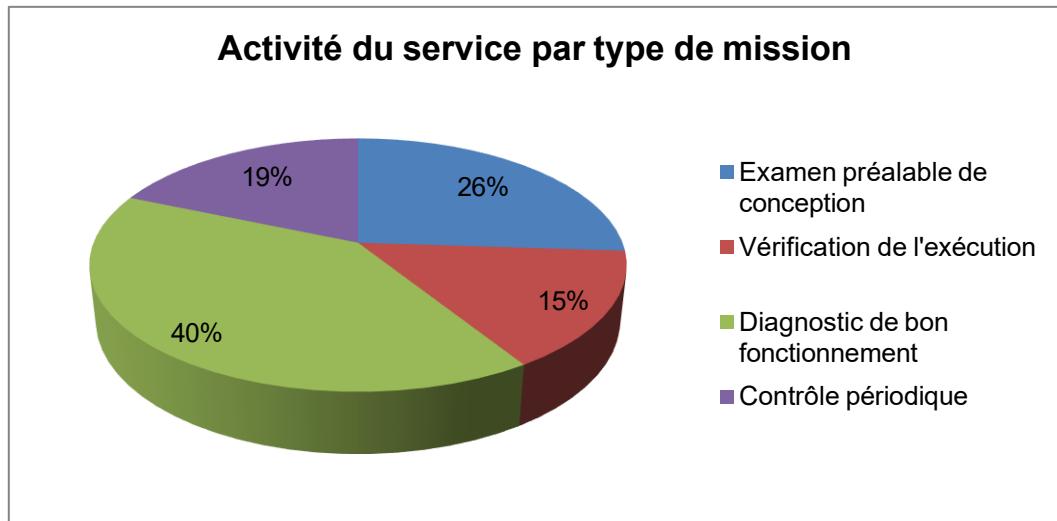


Figure 62 Activité du service SPANC par type de mission

#### 4.5. LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS

- Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité (VP.166) = **1285**
- Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement (VP.267) = **1462**
- Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service (VP.167) = **2855**
- Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation (DC.320) = **42**
- Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle (DC.321) = **67**
- Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service (DC.322) = 0
- Nombre d'installations réhabilitées dans l'année (DC.331) = **47**

**En 2024, le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif (P301.3) est de 96.2 %**

Cet indicateur est calculé suivant la formule suivante :

(Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité + Nombre d'installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement) / Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service x 100

- Programme de réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif :

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse disposait d'un programme d'aide forfaitaire de 3 000 €, pour la réhabilitation des installations qui présentent des dangers pour la santé des personnes, ou en cas d'absence d'installations. Ce dispositif est supprimé par l'agence de l'eau mais des programmes validés préalablement sont encore en cours d'exécution.

Le SPANC assure la gestion de ce programme de réhabilitation pour le compte des usagers.

#### 4.6. DONNEES FINANCIERES DU SERVICE

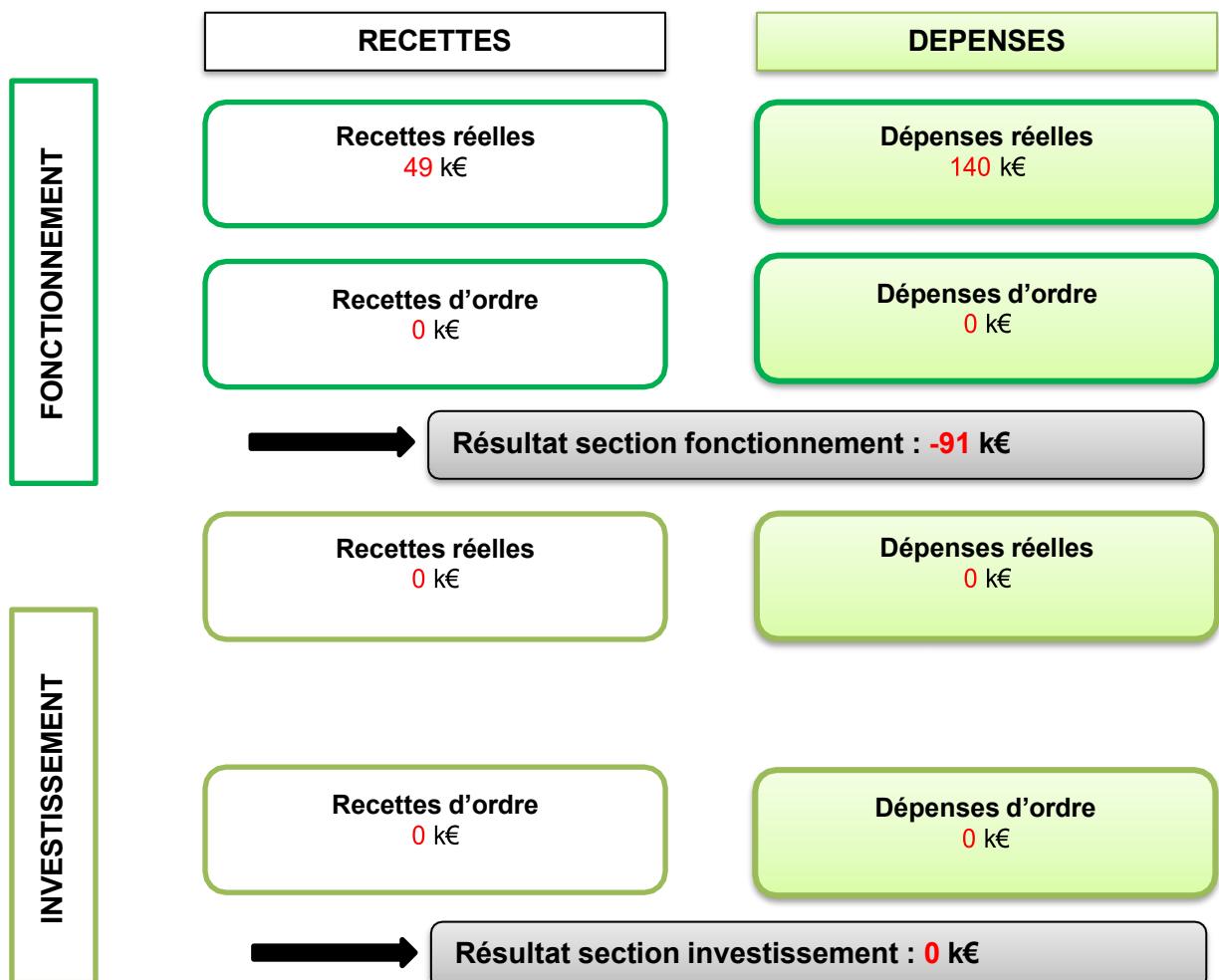
- La tarification :

Le montant des redevances affectées à chaque type de contrôle a été fixé par délibération du conseil communautaire, n°40-0310 du 24/03/2010. Le service est non assujetti à la TVA pour ces missions de contrôle.

Tableau 68 Tarification des types de contrôles du SPANC

Type de contrôle	Montant forfaitaire TTC
Contrôle de conception d'installations nouvelles ou à réhabiliter (DC 325)	88 €
Contrôle de bonne exécution d'installations nouvelles ou à réhabiliter (DC 326)	198 €
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations de capacité ≤ à 20 EH (DC 196)	132 €
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations de capacité > à 20 EH	132 €

- Les grands équilibres du budget du SPANC (inclus au CA du Budget Annexe Assainissement) :



## Figure 63 Les grands équilibres financiers du SPANC

Les recettes générées par le service (**DC.197**) sont les suivantes :

- Service obligatoire : 65 k€,
- Service facultatif : 0 €.

## 5. TARIFS DE L'EAU

### 5.1. DONNEES DE FACTURATION

Le rythme de facturation est semestriel. Les compteurs sont relevés chaque semestre et près de 95% du parc de compteurs s'effectue en télérelève.

Le taux de relève avoisine les **98 %**

Le passage à la télérelève a grandement amélioré le temps de relève des compteurs qui est passé de 2 mois par relève à 1 mois.

### 5.2. LES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence, définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), telle que publiée au journal officiel du 29 novembre 1995, est celle d'un abonné domestique, ayant une résidence principale, et consommant annuellement 120 m<sup>3</sup> d'eau.

- Récapitulatif des prix de l'eau Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (en €/m<sup>3</sup>)

Les tarifs ci-dessous correspondent à 2 factures semestrielles de 60 m<sup>3</sup>.

Les factures-type INSEE sont fournies en annexe 5.

Tableau 69 Tarification de l'eau (facture 120 m3)

<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>		<b>AUBAGNE</b>	<b>LA PENNE S/HUVEAUNE</b>	<b>CUGES LES PINS</b>	<b>ST ZACHARIE</b>	
Opérateur / Gestionnaire	Part fixe (abonnement)	25,1500 €	25,1500 €	88,3800 €	67,0800 €	
	Part variable	140,1200 €	140,1200 €	241,5100 €	122,2400 €	
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	
	Part variable	- €	- €	- €	- €	
Agence de l'Eau	Redevance sur la Consommation d'eau potable	51,6000 €	51,6000 €	51,6000 €	51,6000 €	
	Performance des réseaux d'eau potable	1,2000 €	1,2000 €	1,2000 €	1,2000 €	
	Redevance préservation des ressources en eau	6,3600 €	6,3600 €	10,7200 €	- €	
<b>SOUS-TOTAL HT</b>		<b>224,4300 €</b>	<b>224,4300 €</b>	<b>393,4100 €</b>	<b>242,1200 €</b>	
<b>TVA 5,5%</b>		12,3437 €	12,3437 €	21,6376 €	13,3166 €	
<b>SOUS-TOTAL TTC</b>		<b>236,7737 €</b>	<b>236,7737 €</b>	<b>415,0476 €</b>	<b>255,4366 €</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>		<b>AUBAGNE</b>	<b>LA PENNE S/HUVEAUNE</b>	<b>CUGES LES PINS</b>	<b>ST ZACHARIE-AURIOL</b>	<b>ROQUEVAIRE</b>
Opérateur / Gestionnaire 1	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	150,4200 €	150,4200 €	214,1600 €	176,3800 €	144,0480 €
Opérateur / Gestionnaire 2	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	- €	- €	- €	- €	- €
Surtaxe métropole	Part fixe (abonnement)	- €	- €	- €	- €	- €
	Part variable	22,8000 €	22,8000 €	22,8000 €	22,8000 €	22,8000 €
Agence de l'Eau	Performance des systèmes d'assainissement coll	1,0800 €	1,0800 €	1,0800 €	1,0800 €	1,0800 €
<b>SOUS-TOTAL HT</b>		<b>174,3000 €</b>	<b>174,3000 €</b>	<b>238,0400 €</b>	<b>200,2600 €</b>	<b>167,9280 €</b>
<b>TVA 10%</b>		17,4300 €	17,4300 €	23,8040 €	20,0260 €	16,7928 €
<b>SOUS-TOTAL TTC</b>		<b>191,7300 €</b>	<b>191,7300 €</b>	<b>261,8440 €</b>	<b>220,2860 €</b>	<b>184,7208 €</b>
<b>PRIX TOTAL TTC PAR M<sup>3</sup></b>		<b>428,5037 €</b>	<b>428,5037 €</b>	<b>676,8916 €</b>	<b>475,7226 €</b>	<b>184,7208 €</b>
						<b>198,3300 €</b>

### 5.3. EVOLUTION DE LA FACTURATION

Les graphiques ci-après représentent l'évolution des prix depuis les 3 dernières années. En 2023, les tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif ont augmenté de 25% du fait de l'indice inflationiste de l'électricité. Une formule de révision des prix a ainsi été créée. En 2024, les indices ont rebaisé.

Cette nouvelle tarification visa à harmoniser les structures tarifaires et les tarifs sur le territoire de la métropole.

- Evolution du prix de l'eau potable (base facture INSEE) :

**Tableau 72 Evolution du prix de l'eau potable sur les 3 dernières années**

<b>Prix en € TTC/m<sup>3</sup></b>		<b>01/01/2022</b>	<b>01/01/2023</b>	<b>01/01/2024</b>	<b>01/01/2025</b>	<b>Evolution N/N-1</b>
AUBAGNE	Opérateur/gestionnaire	1,2742 €	1,5791 €	1,4418 €	1,3773 €	-4,48%
	Surtaxe métropole	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3330 €	0,3330 €	0,3430 €	0,4400 €	+28,28%
	TVA	0,0884 €	0,1052 €	0,0982 €	0,0999 €	1,78%
	<b>Total</b>	<b>1,6956 €</b>	<b>2,0173 €</b>	<b>1,8830 €</b>	<b>1,9172 €</b>	1,82%
A PENNE SUR HUVEAUNE	Opérateur/gestionnaire	1,2742 €	1,5791 €	1,4418 €	1,3773 €	-4,48%
	Surtaxe métropole	0,0000 €	0,0000 €	0	0,0000 €	#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3330 €	0,3330 €	0,3430 €	0,4400 €	+28,28%
	TVA	0,0884 €	0,1052 €	0,0982 €	0,0999 €	1,78%
	<b>Total</b>	<b>1,6956 €</b>	<b>2,0173 €</b>	<b>1,8830 €</b>	<b>1,9172 €</b>	1,82%
CUGES LES PINS	Opérateur/gestionnaire	2,1526 €	2,6428 €	2,8166 €	2,7491 €	-2,40%
	Surtaxe métropole	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,3693 €	0,3693 €	0,3793 €	0,4400 €	+16,00%
	TVA	0,1387 €	0,1657 €	0,1758 €	0,1437 €	-18,26%
	<b>Total</b>	<b>2,6606 €</b>	<b>3,1779 €</b>	<b>3,3717 €</b>	<b>3,3328 €</b>	-1,15%
SAINT ZACHARIE	Opérateur/gestionnaire	1,1564 €	1,5596 €	1,6009 €	1,5777 €	-1,45%
	Surtaxe métropole	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	#DIV/0!
	Agence de l'eau	0,2800 €	0,2800 €	0,2900 €	0,4400 €	+51,72%
	TVA	0,0790 €	0,1012 €	0,1040 €	0,1110 €	6,70%
	<b>Total</b>	<b>1,5154 €</b>	<b>1,9408 €</b>	<b>1,9949 €</b>	<b>2,1286 €</b>	6,70%

- Evolution du prix de l'assainissement collectif (base facture INSEE) :

Tableau 73 Evolution du prix de l'assainissement collectif sur les 3 dernières années

Prix en € TTC/m <sup>3</sup>		01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	Evolution N/N-1
AUBAGNE	Opérateur/gestionnaire	1,1813 €	1,4831 €	1,3122 €	1,2535 €	-4,47%
	Surtaxe métropole	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	+0,00%
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,0837 €	0,1008 €	0,1662 €	0,1453 €	-12,62%
	<b>Total</b>	<b>1,6050 €</b>	<b>1,9339 €</b>	<b>1,8284 €</b>	<b>1,5978 €</b>	-12,61%
LA PENNE SUR HUVEAUNE	Opérateur/gestionnaire	1,1813 €	1,4831 €	1,3122 €	1,2535 €	-4,47%
	Surtaxe métropole	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1522 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,0838 €	0,1008 €	0,1662 €	0,1453 €	-12,62%
	<b>Total</b>	<b>1,6073 €</b>	<b>1,9339 €</b>	<b>1,8284 €</b>	<b>1,5978 €</b>	-12,61%
CUGES LES PINS	Opérateur/gestionnaire	1,7319 €	2,1116 €	1,8683 €	1,7847 €	-4,48%
	Surtaxe métropole	0,1900 €	0,1875 €	0,1900 €	0,1900 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1500 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,1140 €	0,1352 €	0,2218 €	0,1984 €	-10,58%
	<b>Total</b>	<b>2,1859 €</b>	<b>2,5943 €</b>	<b>2,4401 €</b>	<b>2,1820 €</b>	-10,58%
SAINT ZACHARIE	Opérateur/gestionnaire	1,4353 €	1,7392 €	1,5388 €	1,4698 €	-4,48%
	Surtaxe métropole	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,0982 €	0,1149 €	0,1889 €	0,1669 €	-11,65%
	<b>Total</b>	<b>1,8835 €</b>	<b>2,2041 €</b>	<b>2,0777 €</b>	<b>1,8357 €</b>	-11,65%
ROQUEVAIRE	Opérateur/gestionnaire	1,1813 €	1,4203 €	1,2566 €	1,2004 €	-4,47%
	Surtaxe métropole	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,1900 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,0842 €	0,0974 €	0,1607 €	0,1399 €	-12,90%
	<b>Total</b>	<b>1,6155 €</b>	<b>1,8677 €</b>	<b>1,7673 €</b>	<b>1,5393 €</b>	-12,90%
ETOILE	Opérateur/gestionnaire	1,0625 €	1,4831 €	1,3122 €	1,2535 €	-4,47%
	Surtaxe métropole	0,2400 €	0,2400 €	0,2400 €	0,2400 €	0,00%
	Agence de l'eau	0,1600 €	0,1600 €	0,1600 €	0,0090 €	-94,38%
	TVA	0,0804 €	0,1036 €	0,1712 €	0,1503 €	-12,25%
	<b>Total</b>	<b>1,5429 €</b>	<b>1,9867 €</b>	<b>1,8834 €</b>	<b>1,6528 €</b>	-12,24%

- Evolution du prix global (eau potable et assainissement collectif) :

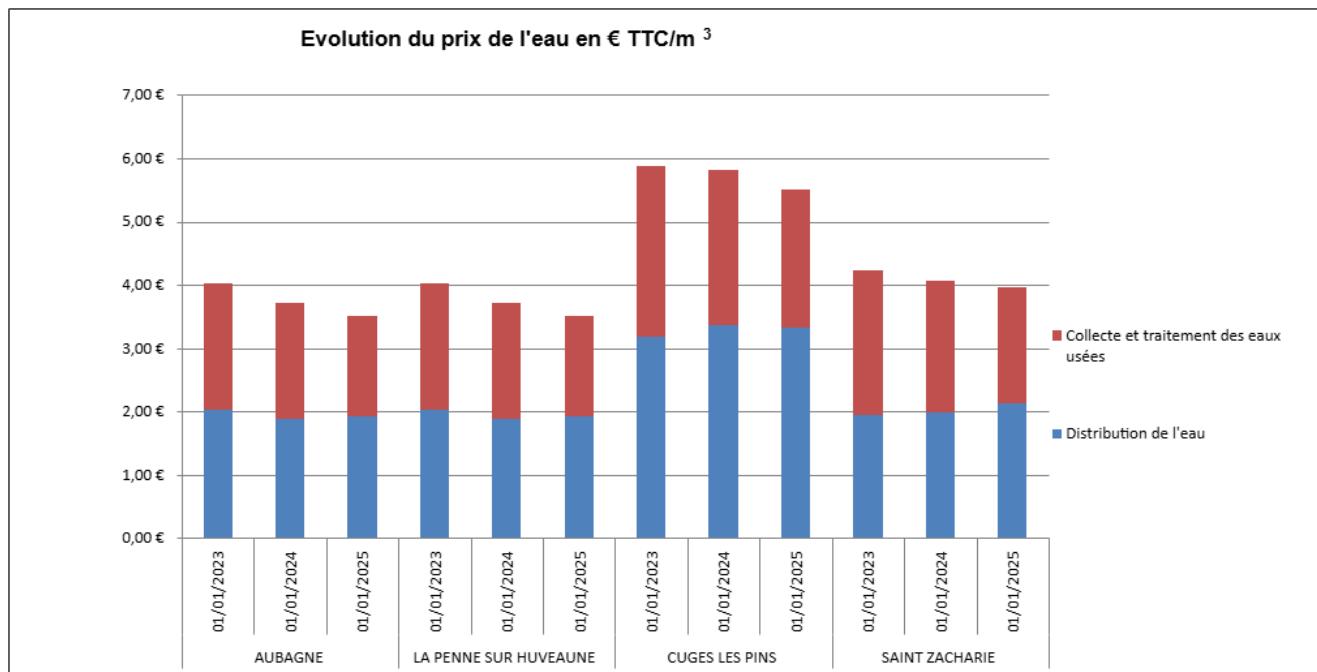


Figure 75 Evolution du prix de l'eau sur les 3 dernières années

Tableau 70 Evolution du prix de l'eau de 2022 à 2024

Prix en € TTC/m <sup>3</sup>		01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	Evolution N/N-1
AUBAGNE	Distribution de l'eau	1,6956 €	2,0173 €	1,8829 €	1,9172 €	1,82%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,6050 €	1,9339 €	1,8284 €	1,5978 €	-12,61%
	<b>Total</b>	<b>3,3006 €</b>	<b>3,9512 €</b>	<b>3,7113 €</b>	<b>3,5150 €</b>	<b>-5,29%</b>
LA PENNE SUR HUVEAUNE	Distribution de l'eau	1,6956 €	2,0173 €	1,8829 €	1,9172 €	1,82%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,6073 €	1,9339 €	1,8284 €	1,5978 €	-12,61%
	<b>Total</b>	<b>3,3029 €</b>	<b>3,9512 €</b>	<b>3,7113 €</b>	<b>3,5150 €</b>	<b>-5,29%</b>
CUGES LES PINS	Distribution de l'eau	2,6606 €	3,1779 €	3,3717 €	3,3328 €	-1,15%
	Collecte et traitement des eaux usées	2,1859 €	2,5943 €	2,4402 €	2,1820 €	-10,58%
	<b>Total</b>	<b>4,8465 €</b>	<b>5,7722 €</b>	<b>5,8119 €</b>	<b>5,5148 €</b>	<b>-5,11%</b>
SAINT ZACHARIE	Distribution de l'eau	1,5154 €	1,9408 €	1,9949 €	2,1286 €	6,70%
	Collecte et traitement des eaux usées	1,8835 €	2,2041 €	2,0777 €	1,8357 €	-11,65%
	<b>Total</b>	<b>3,3989 €</b>	<b>4,1449 €</b>	<b>4,0726 €</b>	<b>3,9643 €</b>	<b>-2,66%</b>
ROQUEVAIRE	Distribution de l'eau	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €		
	Collecte et traitement des eaux usées	1,6155 €	1,8677 €	1,7672 €	1,5393 €	-12,90%
	<b>Total</b>	<b>1,6155 €</b>	<b>1,8677 €</b>	<b>1,7672 €</b>	<b>1,5393 €</b>	<b>-12,90%</b>
ETOILE	Distribution de l'eau	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €		
	Collecte et traitement des eaux usées	1,5429 €	1,9867 €	1,8834 €	1,6528 €	-12,24%
	<b>Total</b>	<b>1,5429 €</b>	<b>1,9867 €</b>	<b>1,8834 €</b>	<b>1,6528 €</b>	<b>-12,24%</b>

#### 5.4. PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

La PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout) a été remplacée à compter du 1er juillet 2012 par la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative de mars 2012.

Le mécanisme de la PFAC est prévu à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique (CSP).

La PFAC est applicable à toute personne titulaire d'un immeuble raccordable au réseau collectif des eaux usées. Elle s'applique pour les constructions neuves, les modifications de constructions déjà raccordées (extensions notamment) et les constructions existantes (donc sur Assainissement Non Collectif (ANC) avant le raccordement).

Les modalités de la PFAC ont été établies par délibération du 30 mai de l'ex 2012.

Le montant et grille de tarif de la PFAC est donné en tableau ci-dessous.

**Tableau 71 Modalités de calcul de la PFAC**

<b>Construction nouvelle ou existante d'un immeuble d'habitation individuel</b>	
Surface plancher inférieure ou égale à 100 m <sup>2</sup>	1 600 euros
Par tranche de 20m <sup>2</sup> supplémentaire	260 euros
<b>Construction nouvelle ou existante d'un immeuble d'habitation individuel</b>	
Par tranche de 20 m <sup>2</sup> supplémentaire	260 euros
<b>Construction nouvelle ou existante d'un immeuble d'habitation collectif</b>	
Par nombre de logement pour une surface de plancher inférieures ou égale à 100 m <sup>2</sup>	1 600 euros
Par tranche de 20 m <sup>2</sup> supplémentaire de surface plancher par logement	260 euros

Le montant total des recettes 2024 liées à la PFAC s'élève à **1 160 k€**.

## 6. ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### Faits marquants en 2024

- **Anniversaire des 10 ans d'activité de l'Eau des Collines** : Une opération journée porte ouverte a été organisée à l'occasion des 10 ans d'activité de l'Eau des Collines. Cette journée a permis de faire découvrir les métiers de l'Eau des collines à l'ensemble des usagers intéressés.

C'est donc 350 personnes qui sont venues participer à nos ateliers découverte sur le site de l'usine de potabilisation.



- 97 élèves d'écoles élémentaires venant d'Auriol et Marseille ont été accueillis sur les ouvrages d'Eau potable et d'assainissement de la SPL L'Eau des Collines, pour contribuer à des projets pédagogiques d'éducation à l'environnement portés par les établissements scolaires ou des associations (Projet pédagogique Huveaune Aygalade porté par l'EPAGE HUCA).
- La SPL L'Eau des Collines a repris l'étude relative à la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur le site de l'usine de production d'eau potable du Pin Vert afin d'envisager des travaux sur 2025



## 6.1. ACTIONS ET PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

### 6.1.1. Bilan Carbone

En 2021, l'étude menée par Objectif carbone a permis de réaliser un premier diagnostic des émissions de gaz à effet de serre en prenant pour modèle l'année 2020. L'objectif de l'étude était de pouvoir mettre en place au sein de l'Eau des Collines, une méthodologie de suivi de l'empreinte carbone de la structure afin que ces données puissent être actualisées chaque année.

L'empreinte carbone totale de la structure est de 1714 T d'équivalents CO2e émis en 2020 avec la répartition suivante :

- **559 T** CO2e pour les activités Eau Potable
  - o Soit 10.9 Kg de CO2/hab desservis/an
- **945 T** CO2e pour les activités liées à l'assainissement collectif.
  - o Soit 14.5 kg de CO2/hab desservis/an



Cette étude a permis notamment d'évaluer la quantité de carbone immobilisés au sein de notre patrimoine réseaux.

Des préconisations pour réduire l'empreinte carbone de la société ont été proposées qui pourront permettre à terme d'orienter certains de nos procédés pour être plus en accord avec des objectifs de développement durable.

Une intégration des coûts carbone est désormais automatique dans les marchés de travaux et prestataires boues lancés par l'eau des collines.

- Action biodiversité : Débroussaillage écologique de la parcelle de l'UPEP Pin vert par les ânes

Depuis sa création, pour l'entretien de la parcelle boisé de l'usine de production d'eau potable UPEP du Pin vert, la SPL L'Eau des Collines a opté pour une alternative au débroussaillage mécanique en utilisant les ânes. Ce débroussaillage naturellement raisonné et écologique participe à l'entretien de cet espace tout en préservant le biotope et en protégeant contre les feux d'incendie.

Initialement deux, le cadre naturel de l'usine a visiblement plu au couple d'ânes qui a donné naissance à 1 ânesse et 1 ânon dont le dernier est né en 2023.



Figure 64 Trois des ânes présent à l'usine de production d'eau potable du Pin Vert dont le dernier né de 2023.

- Lancement d'un label Eau Propre pour récompenser les industries qui mettent en place des solutions de traitement de leurs effluents pour garantir la conformité de leurs effluents non domestiques

Label lancé en 2022 dans le cadre de l'Opération Collective du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, cette nouvelle opération a pour objectif d'identifier et de valoriser les bonnes pratiques des industriels du territoire pour la protection de l'eau.

Ce label attestera d'une bonne maîtrise des effluents pouvant représenter un risque pour l'environnement.

Le label peut être octroyé à toute entreprise ayant fait la demande et respectant les prescriptions de la charte et a une durée de vie de 2 ans. La démarche de labellisation est décrite dans la figure ci-dessous.

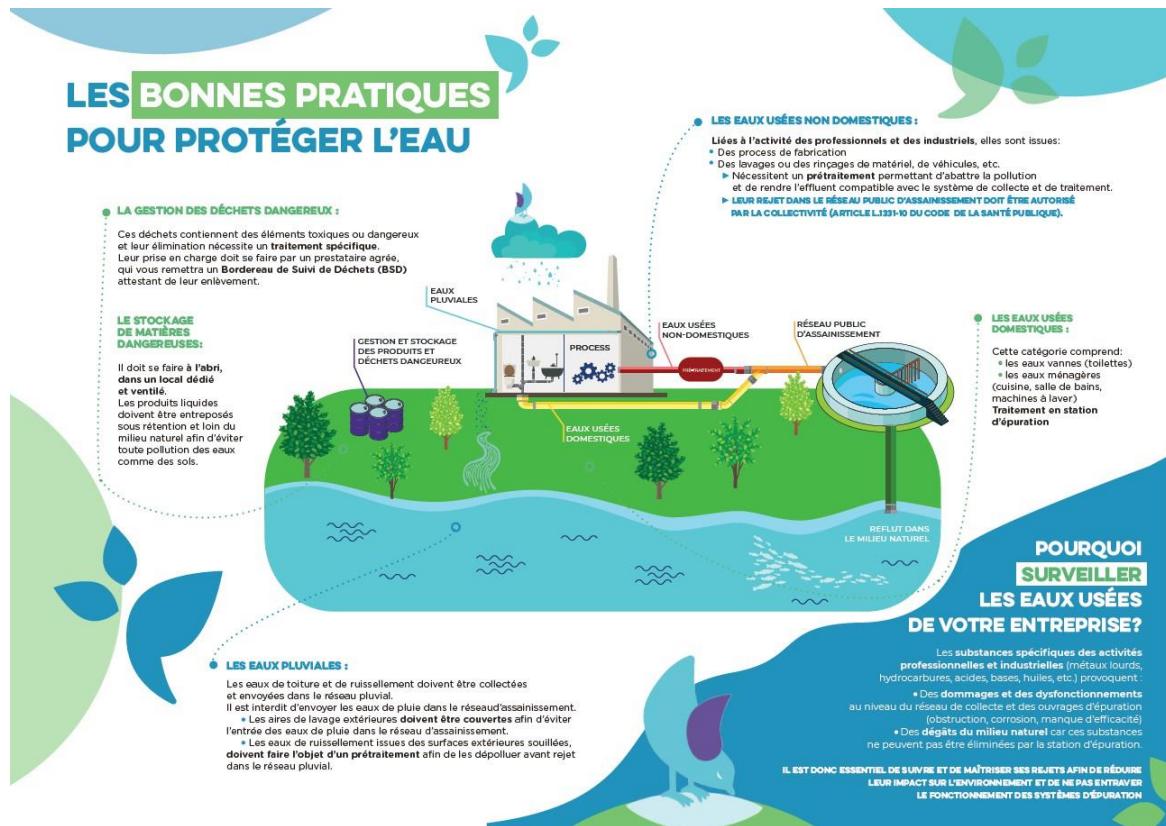


Figure 65 Les critères d'éligibilité pour être labellisé.

La démarche comprend :

- Un diagnostic environnemental
- Régularisation administrative (signature de l'arrêté d'autorisation de déversement)
- Accompagnement technique et financier pour la mise en place du plan d'actions
- Labellisation « Entreprise O'Propre » (voir figure ci-dessous)
- Démarche continue d'amélioration et de suivi des rejets



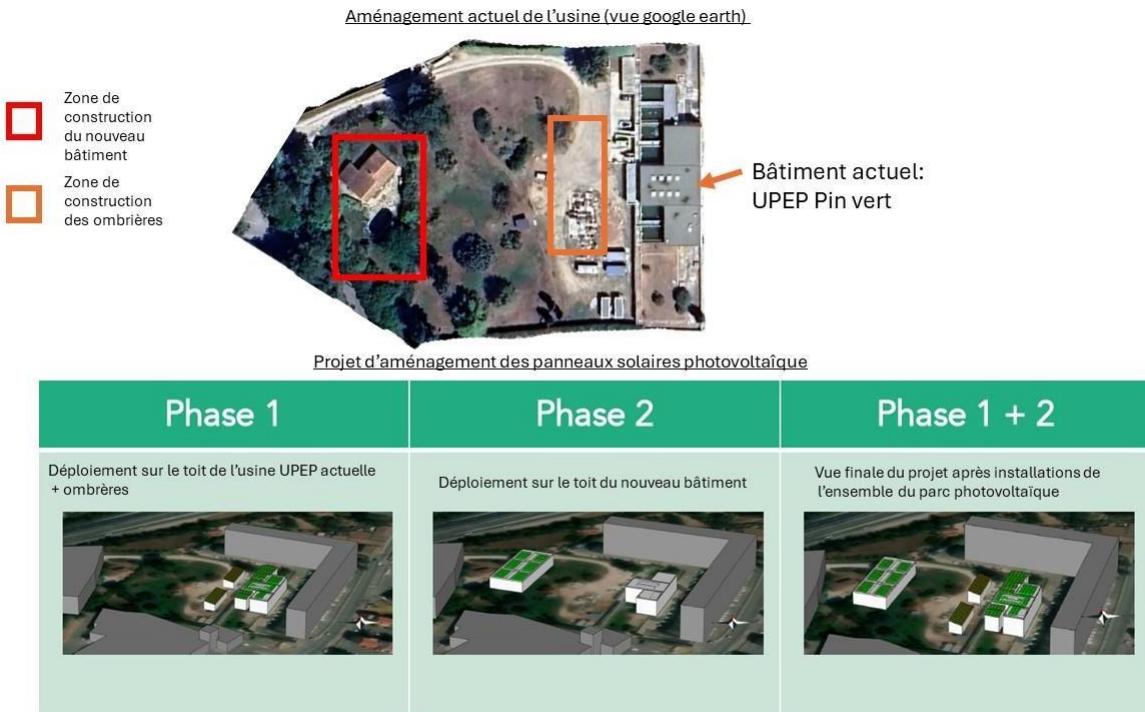
Figure 66 Signalétique des entreprises labellisées.

- Valorisation énergétique

La SPL L'eau des collines a relancé en 2024 une étude de faisabilité d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le site de l'usine de production d'eau potable située au Pin vert (UPEP Pin vert). Le projet envisagé comprend l'installations de panneaux solaires sur le toit du bâtiment de l'usine ainsi qu'également la pose de panneaux sur des ombrières qui couvriraient le parking de l'usine.

Enfin, la SPL L'Eau des Collines a pour projet de construire un nouveau bâtiment d'accueil du public abritant également les bureaux des équipes techniques et administratives. Ce nouveau

bâtiment se veut durable et le design a été pensé de manière à intégrer également l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment. La figure ci-dessous décrit les étapes du projet. Le projet final devrait permettre une production annuelle moyenne de 278 123 kWh pour une puissance totale de 198.86 kWc permettant une autoconsommation de 99.7 % de la production et une autoproduction couvrant 12.3% des besoins. L'économie attendue serait de 71025 euros HTVA par an sur la facture d'électricité dans le cas d'une livraison du projet complet en 2025.



**Tableau 72 Projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur l'usine de production d'eau potable située au Pin Vert**

- Autres

La SPL L'Eau des Collines est engagée dans la formation scolaire en accueillant 4 alternants dans l'entreprise (2 en BTS électrotechnique, 1 en Licence professionnel qualité de l'eau et 1 en master administration) ainsi que 2 stagiaires dans le cadre d'une formation technicien.

Par ailleurs, au cours de l'année 2024, 2 visites de scolaires comptabilisant en tout 97 écoliers, sur des ouvrages d'assainissement et de production d'eau potable ont été réalisées.

- Sensibiliser aux enjeux de l'eau avec la production de carafes en verre

Depuis sa création, la SPL L'Eau des Collines édite tous les ans des carafes sur le thème de l'eau. Les carafes sont proposées à la vente aux usagers et aux restaurateurs des environs.

Figure 67 Photo du bar à eau tenu par la SPL L'Eau des Collines prise lors d'un salon Argilla



Figure 68 Rétrospective des actions liées à l'édition des carafes depuis la création de la SPL L'Eau des Collines

- Equipements véhicules électriques

L'Eau des collines s'est dotée de 2 véhicules électriques et de cinq bornes de rechargements sur le parking du siège social. Elle envisage de passer tout le parc des citadines en véhicules électriques lors du prochain marché de location véhicule.

## 6.2. ACTIONS DE SOLIDARITE

### 6.2.1. FONDS DE SOLIDARITE

En 2024, le montant des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (P207.0) est de **3 413 €**.

Le conseil d'administration a statué en 2016 sur l'abandon de la l'application de la loi Oudin sur les factures eau et assainissements sur le périmètre géré par l'Eau des Colline.

## 7. CONTRATS DE MANDAT : OPERATIONS REALISEES POUR LE COMPTE DE LA METROPOLE

### FAITS MARQUANTS

#### Réalisation des schémas directeurs AEP d'Auriol et d'une partie des études et travaux de sécurisation des sites de production AEP de la Vède et du Clos à Auriol

- Bien qu'Auriol ne fasse pas partie du périmètre de compétence actuel de la SPL L'Eau des Collines sur la gestion de l'eau potable, la SPL a réalisé pour la métropole la conduite de l'étude du schéma directeur Eau potable de la ville et a procédé aux travaux de nettoyage et renforcement de la sécurité du site de forage de la Vède. Sur le site du forage de la Vède, il a été procédé à l'enlèvement de l'ancien poste de chloration et au tamponnement des conduites superflues. La clôture a également été refaite pour garantir la sécurisation de sites d'accès.

#### Réhabilitation de l'ovoïde

- Réhabilitation de l'ovoïde (5.6 M€) : Réhabilitation de 1.6 km d'un ovoïde T170 datant des année 30. Nous sommes mandatés par la métropole pour réaliser ces travaux. Nous travaillons en milieu confiné avec des risques quotidien d'H2S. La 1ere contrainte de ce chantier était de dévier les effluents arrivant avec de pic de 2000 m3/h. Nous avons installé un puit de pompage et un Bypass de 860 ml en pehd DN 560 mm avec 3 pompes. Ce chantier durera 2 ans.

## 7.1. Les contrats de mandats

En 2024, le nombre de mandats en cours est de 4 et sont listés ci-après :

Tableau 73 Liste des contrats de mandats de la métropole à la SPL

Mandats	Date de démarrage	Montant initial du mandat (€)	Montant de Rémunération prévue (€)	Date de fin
Travaux STEP -La Bouilladisse	Mai 2019	808 610	25 910	Finalisé-clôture en cours
Travaux Réseau - La Bouilladisse	Mai 2019	802 561	25 786	Finalisé-clôture en cours
Etudes et Travaux AEP sur Auriol - phase 1	Janvier 2019	468 570	15 920	Finalisé-clôture en cours
Etudes et Travaux AEP sur Auriol – phase 2	Avril 2024	227 380	4 380	Finalisé-clôture en cours
Travaux sur L’Ovoïde Réhabilitation – phase 1	Octobre 2020	5 200 000	200 000	En cours
Travaux sur L’Ovoïde Réhabilitation – phase 2	Janvier 2024	2 355 606,72	76 456,08	En cours
<b>Total</b>		<b>9 862 728€</b>	<b>348 452 €</b>	

## Descriptions des opérations prévues dans les mandats

Tableau 74 Description des opérations prévues aux contrats de mandat de la métropole et état d'avancement en 2024

Mandats	Description	Etat d'avancement en 2024
Travaux STEP -La Bouilladisse	Construction d'une nouvelle STEP dans le hameau du Pigeonnier dimensionnée pour 350 EH	Finalisé
Travaux Réseau - La Bouilladisse	Création des réseaux d'assainissements en connexion avec la nouvelle STEP	Finalisé
Etudes et Travaux AEP sur Auriol - phase 1	Travaux de restructuration du réseau d'eau potable -av Baptiste Meissel Réalisation du schéma directeur eau potable Sécurisation des sites de production d'eau potable Le Clos, La Vède	Finalisé
Etudes et Travaux AEP sur Auriol – phase 2	Plan de gestion et sécurité sanitaire des eaux- option du schéma directeur AEP Sécurisation et instrumentalisation des sites de production AEP Le Clos et La Vède Travaux de reprise du réseau d'eau potable sur le pont de la Banne (RD560) Travaux de reprise du réseau d'eau potable sur le pont de la république Travaux de restructuration du réseau AEP sur le chemin des oliviers Travaux de restructuration du réseau AEP sur le chemin des Adrechs	Finalisé
Travaux sur L'Ovoïde Réhabilitation – phase 1	Etudes et Travaux complémentaires indispensables à la finalisation du schéma directeur d'assainissement d'Aubagne et de la Penne sur Huveaune (Démolition/reconstruction de 3 regards de visites, réhabilitation de 5 regards de visite et mise à niveau du déversoir des escourtines)	Finalisé
Travaux sur L'Ovoïde Réhabilitation – phase 2	Réalisation des travaux d'urgence de réhabilitation de l'ovoïde sur les secteurs les plus dégradés au niveau de la commune de La Penne-sur-Huveaune (travaux structurants sur le tronçon de 1 640 ml et reprise du déversoir d'orage des Escourtines).	En cours

Quelques photos des chantiers listés au-dessus :

## Ovoïde



INFO-TRAVAUX

- Comblement manuel
- Support prêt pour projection



- Nettoyage manuel
- Radier avec 30 à 40 cm de matières



Tableau 75 Photos du chantier de réhabilitation de l'ovoïde



## 7.2. Etats financier

Tableau 76 Etats financiers des mandats en cours jusqu'en 2024

Mandats	Montant total prévu dont rem (€)	Avance perçue (€)	Dépenses engagées (€)	Delta Dépenses engagées- Avances perçues (€)	Rémunération finale mandats (€)	Rémunérations perçues (€)
Travaux STEP -La Bouilladisse	808 610	587 738	582 709.79	-5 028,21	22 455.09	22 978
Travaux Réseau -La Bouilladisse	802 561	642 048,8	611 090.29	-30 958,51	23 011.57	20 628,8
Etudes et Travaux AEP sur Auriol -phase 1	478 500	220 000	456 245.07	236 245,07	14 828.33	0
Etudes et Travaux AEP sur Auriol – phase 2	227 380	113 690	184 833.38	71 143,38	3 550.48	2 190
Travaux sur L'Ovoïde Réhabilitation – phase 1	5 200 000	5 200 000	5 200 000	0	200 000	200 000
Travaux sur L'Ovoïde Réhabilitation – phase 2	2 370 316,67	1 162 512.14	129 874.28	-1 032 637.86	76 456.08	22 936.82
<b>Total</b>	<b>9 887 368</b>	<b>7 925 989</b>	<b>7 164 753</b>	<b>-761 236</b>	<b>340 302</b>	<b>268 734</b>

## ANNEXES

---



## ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance du service public de l'eau potable	Unité	Indicateurs consolidés	AUBAGNE	LA PENNE SUR HUVEAU NE	CUGES LES PINS	SAINT ZACHARIE
	<b>INDICATEURS RELATIFS AUX TARIFS</b>						
<b>D.102.0</b>	<b>Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> (facture INSEE)</b>	€	<b>2,37</b>	1,97	1,97	3,45	2,12
VP.179	Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m <sup>3</sup>	€	<b>58,96</b>	59,16	59,16	63,52	52,80
VP.190	Montant de la part fixe revenant au délégataire	€	<b>34,50</b>	25,15	25,15	88,38	67,09
VP.191	Montant de la part fixe revenant à la collectivité	€	<b>0,00</b>	-	-	-	-
VP.213	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	%	<b>5,50</b>	5,50	5,50	5,50	5,50
VP.215	Agences de l'eau (protection de la ressource) <b>Nvelle redevance Prvt sur la Ressource</b>	€	<b>6,36</b>	6,36	6,36	10,72	-
VP.216	Agences de l'eau (redevance pollution) <b>Nvelle redevance Performance Réseau Eau Potable</b>	€	<b>1,20</b>	1,20	1,20	1,20	1,20
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	€	8 193 782,43	<b>5 780 193,78</b>	<b>737 963,93</b>	<b>1 047 270,44</b>	<b>628 354,28</b>
	<b>INDICATEURS RELATIFS À LA QUALITÉ DE L'EAU</b>						
DC.192	Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines)	%	<b>70</b>				
VP.126	Nombre de prélèvements sur la microbiologie	u	<b>149</b>	104	28	17	
VP.127	Nombre de prélèvements non conformes sur la microbiologie	u	<b>0</b>	0	0	0	
<b>P.101.1</b>	<b>Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie</b>	%	<b>100,00</b>	100	100	100	100
VP.128	Nombre de prélèvements sur les paramètres physico-chimiques	u	<b>26</b>	12	9	5	
VP.129	Nombre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico-chimiques	u	<b>0</b>				
<b>P.102.1</b>	<b>Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques</b>	%	<b>100,00</b>				
VP.062	Volume prélevé	m <sup>3</sup>	<b>6 213 191</b>	5 154 116	574 753	484 322	
VP.059	Volume produit	m <sup>3</sup>	<b>5 597 767</b>	4 573 119	560 340	464 308	
VP.060	Volume importé (achats d'eau à d'autres services)	m <sup>3</sup>	<b>43 539</b>	43 539	-	-	
	Volume importé depuis un service extérieur de la métropole	m <sup>3</sup>	<b>0</b>				
P.108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	<b>48</b>				
	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION</b>						
VP.061	Volume exporté (ventes d'eau à d'autres services)	m <sup>3</sup>	<b>0</b>	-	-	-	
	Volume exporté hors métropole	m <sup>3</sup>	<b>0</b>				
VP.063	Volume comptabilisé domestique	m <sup>3</sup>	<b>4 581 813</b>	3 856 545	382 551	342 717	
VP.201	Volume comptabilisé non domestique	m <sup>3</sup>	<b>0</b>	0	0	0	
<b>VP.232</b>	<b>Volume consommé comptabilisé</b>	m <sup>3</sup>	<b>4 581 813</b>	3 856 545	382 551	342 717	
VP.221	Volume consommé sans comptage	m <sup>3</sup>	<b>35 207</b>	32 037	2 661	509	
VP.220	Volume de service du réseau	m <sup>3</sup>	<b>6 579</b>	4 656	1 423	500	
<b>VP.077</b>	<b>Linéaire de réseau (hors branchements)</b>	km	<b>300,87</b>	238,56	24,42	37,89	
<b>P104.3</b>	<b>Rendement du réseau de distribution</b>	%	<b>81,96</b>	84,33	69,00	74,03	
VP.235	Y a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes	OUI/NON	<b>NON</b>				
<b>P105.3</b>	<b>Indice linéaire des volumes non comptés</b>	m <sup>3</sup> /km/j	<b>9,65</b>	8,7	19,9	8,8	
<b>P106.3</b>	<b>Indice linéaire de pertes en réseau</b>	m <sup>3</sup> /km/j	<b>9,3</b>	8,3	19,5	8,7	
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (exploitant)	km	<b>7,01</b>	5,36	0,04	0,01	1,60

VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (collectivité)	km	0,00				
<b>VP.140</b>	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années	km	<b>7,01</b>	5,36	0,04	0,01	1,60
VP.141	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (exploitant)	km	<b>2,49</b>	2,40	0,00	0,00	0,09
VP.141	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année (collectivité)	km	<b>0,00</b>				
<b>VP.141</b>	Linéaire de réseau renouvelé au cours de l'année	km	<b>2,49</b>	2,40	0,00	0,00	0,09
<b>P107.2</b>	<b>Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	%	<b>0,47</b>	0,45	#DIV/0!	0,00	0,85
DC.195	Montant financier des travaux engagés (exploitant)	€	<b>1976424,40</b>				
DC.195	Montant financier des travaux engagés (collectivité)	€					
<b>DC.195</b>	<b>Montant financier des travaux engagés</b>	€	<b>1976424,40</b>				
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	/120	<b>120</b>	120	120	120	120
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER</b>							
<b>VP.056</b>	<b>Nombre d'abonnés</b>	u	<b>19 422</b>	12 288	2 296	2 267	2 571
<b>D.101.0</b>	<b>Nombre d'habitants desservis</b>	u	<b>66 710</b>	48 122	6 664	5 812	6 112
VP.020	Nombre d'interruptions de service non programmées	u	<b>24</b>	16	0	1	7
P.151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	u/1000 ab	<b>1,24</b>	1,30	0,00	0,44	2,72
D.151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	j	<b>24</b>				
P.152.1	Taux de respect de délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	<b>100</b>				
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u	<b>25</b>	13	1	2	3
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	<b>0</b>				
<b>P.155.1</b>	<b>Taux de réclamations</b>	u/1000 ab	<b>1,29</b>	1,06	0,44	0,88	1,17
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA GESTION FINANCIÈRE</b>							
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue) <b>Montant annulé en TTC</b>	€	<b>1 871,00</b>	2 180,00	236,00	429,00	568,00
<b>P.109.0</b>	<b>Montants des actions de solidarité</b>	€/m <sup>3</sup>	<b>0,0004</b>	0,0006	#DIV/0!	0,0011	0,0017
VP.182	Encours total de la dette	€	<b>0</b>				
VP.183	Epargne brute annuelle	€	<b>0</b>				
P.153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années	<b>5</b>				
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	<b>419 889</b>	345 584	28 943	32 705	12 657
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	<b>9 668 240</b>	7 386 413	774 859	881 664	625 304
P.154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	<b>4,34</b>	4,68	3,74	3,71	2,02
<b>RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEMENT</b>							
VP.224	Indice linéaire de consommation	m <sup>3</sup> /km/j	<b>42,10</b>	44,71		43,38	24,85
VP.225	Rendement sur les 3 années précédentes	%	<b>83</b>	86	86	71	79
VP.226	Rendement seuil par défaut	%	<b>73,42</b>	73,94		73,68	69,97
VP.227	Rendement seuil en ZRE	%	<b>78,42</b>	78,94		78,68	74,97
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	ab/km	<b>64,55</b>	61,13		92,83	67,86
VP.229	Ratio habitants par abonnés	hab/ab	<b>3,43</b>	3,92	2,90	2,56	2,38
VP.231	Consommation moyenne par abonné	m <sup>3</sup> /ab	<b>235,91</b>	313,85		168,75	133,30
VP.232	Volumes consommés comptabilisés	m <sup>3</sup>	<b>4 581 813</b>	3 856 545		382 551	342 717
VP.233	Volume consommé autorisé + Volume exporté	m <sup>3</sup>	<b>4 623 599</b>	3 893 238		386 635	343 726
VP.234	Volume produit + Volume importé	m <sup>3</sup>	<b>5 641 306</b>	4 616 658		560 340	464 308





DC.195	Montant financier des travaux engagés (collectivité)	€													
DC.195	<b>Montant financier des travaux engagés</b>	€	<b>0,00</b>												
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	/120	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
	<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ÉPURATION</b>														
VP.176	Charge entrante en DBO5	kg DBO5/j													
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	kg DBO5/j	<b>0,00</b>												
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%													
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS													
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	%													
	<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS À LA QUALITÉ DE SERVICE À L'USAGER</b>														
VP.056	Nombre d'abonnés	u	<b>25 609</b>	8 441	2 027	2 985	1 171	1 330	1 966	798	191	996	2 712	1 927	1 065
D201.0	<b>Nombre d'habitants desservis</b>	u	<b>113 076</b>	48 122	6 664	8 966	3 991	6 520	5 723	2 271	2 017	3 580	13 298	6 112	5 812

P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	u/1000h ab	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	u														
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	u	0													
P258.1	Taux de réclamations	u/1000ab	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>LES INDICATEURS DE PERFORMANCE GESTION FINANCIÈRE</b>															
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (FSL et fonds d'aide spécifique au territoire si existant, TVA exclue)	€														
VP.068	Volume facturé	m <sup>3</sup>		2 312 266	357 888	304 119	146 970	159 705	222 564	78 845	20 133	98 890		218 198	133 561	
P207.0	<b>Montants des actions de solidarité</b>	€/m <sup>3</sup>	#DIV/0!	-	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	#DIV/0!	0,0000	0,0000	
VP.182	Encours total de la dette	€														
VP.183	Epargne brute annuelle	€														
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	années														
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1	€	184 153	145 356,59	19 726,99									6 678,98	12 390,08	
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N	€	6 315 163	4 905 101,30	651 020,57									451 727,76	307 313,31	
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N	%	2,92	2,96	3,03	#DIV/0!	1,48	4,03								
	<b>RATIOS CALCULES AUTOMATIQUEME</b>															
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	ab/km	76,45	68,35	78,77	101,57	70,91	82,72	67,56	90,76	33,02	99,98	74,67	96,51	77,08	
VP.229	Ratio habitants par abonnés	hab/ab	4,42	5,70	3,29	3,00	3,41	4,90	2,91	2,85	10,56	3,59	4,90	3,17	5,46	

<b>Indicateurs de performance du service public de l'assainissement non collectif</b>		<b>Unité</b>	<b>SPL</b>
<b>INDICATEURS RELATIFS AU SERVICE</b>			
VP.181 - Nombre d'habitants résidant sur le territoire du service	u	112 107	
VP.230 - Taux de couverture de l'ANC	%	35%	
D301.0 - Évaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC	u	39 296	
D302.0 - Indice de mise en œuvre de l'ANC	/140	100	
DC.304 - Nombre d'ETP salariés du SPANC	u	2	
VP.305 - Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations	O/N	0	
<b>INDICATEUR DE PARC DES INSTALLATIONS</b>			
DC.306 - Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC	u	14 415	
DC.307 - Nombre d'installations contrôlées de taille < ou = à 20 EH, domestiques et assimilées	u	2 852	
DC.308 - Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées	u	3	
DC.309 - Nombre d'installations contrôlées desservant un logement unique ou une entreprise rejetant des eaux usées domestiques ou assimilées	u	NC	
DC.310 - Nombre d'installations contrôlées desservant plusieurs logements	u	NC	
DC.311 - Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par tranchée ou lit d'épandage dans le sol en place	u	NC	
DC.312 - Nombre d'installations complètes contrôlées avec traitement par sol reconstitué	u	NC	
DC.313 - Nombre d'installations agréées contrôlées	u	NC	
DC.314 - Nombre d'installations recensées relevant de filières non réglementaires (dont installations non complètes)	u	NC	
DC.315 - Nombre d'immeubles équipés en toilettes sèches	u	NC	
DC.316 - Nombre d'installations d'ANC contrôlées avec évacuation par infiltration dans le sol	u	NC	
DC.317 - Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par rejet vers le milieu hydraulique superficiel	u	NC	
DC.318 - Nombre d'installations contrôlées avec évacuation par puits d'infiltration	u	NC	
DC.319 - Nombre d'installations contrôlées avec autre type d'évacuation	u	NC	
<b>INDICATEUR DE CONFORMITÉ</b>			
VP.166 - Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité	u	1 285	
VP.267 - Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	u	1 462	
VP. 167 - Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	u	2 855	
P301.3 - Taux de conformité des dispositifs d'ANC	%	96,2	
DC.320 - Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation	u	42	
DC.321 - Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle	u	67	
DC.322 - Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service	u	0	
<b>INDICATEUR FINANCIER</b>			
DC.196 - Tarif du contrôle de l'ANC	€	132	
DC.197 - Montant des recettes provenant des contrôles de vérification du fonctionnement et de l'entretien	€	34 680	
DC.198 - Montant financier des travaux réalisés	€	0	

DC.325 - Tarif TTC de l'examen préalable de la conception	€	<b>88</b>
DC.326 - Tarif TTC de vérification de l'exécution des travaux	€	<b>198</b>
DC.327 - Montant des recettes provenant de l'entretien et du traitement des matières de vidange	€	<b>0</b>
DC.328 - Montant des recettes autres que celles issues des redevances usagers	€	<b>0</b>
DC.329 - Abondement par le budget général	O/N	<b>0</b>
DC.330 - Assujettissement à la TVA	O/N	<b>0</b>
<b>INDICATEUR D'ACTIVITÉ ET NIVEAU DE SERVICE</b>		
VP.168 - Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	O/N	<b>0</b>
VP.169 - Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	O/N	<b>0</b>
VP.170 - Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	O/N	<b>0</b>
VP.171 - Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	O/N	<b>0</b>
VP.172 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	O/N	<b>N</b>
VP.173 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	O/N	<b>N</b>
VP.174 - Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	O/N	<b>N</b>
DC.333 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux dans l'année N	u	<b>103</b>
DC.331 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N	u	<b>47</b>
DC.341 - Nombre d'opérations neuves dans l'année N	u	<b>56</b>
VP.342 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par opérations groupées	u	<b>NC</b>
DC.343 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année N, par initiative individuelle	u	<b>NC</b>
DC.332 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un examen préalable de la conception dans l'année N	u	<b>106</b>
VP.334 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification du fonctionnement et de l'entretien dans l'année N	u	<b>282</b>
VP.303 - Nombre d'installations entretenues et/ou faisant l'objet du traitement des matières de vidange par la collectivité dans l'année N	u	<b>0</b>
VP.301 - Obligation de réaliser une étude de conception d'un dispositif d'ANC (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.323 - Fréquence du contrôle périodique	an	<b>10</b>
VP.324 - Modulation de la fréquence du contrôle périodique (O/N)	O/N	<b>N</b>
VP.335 - Existence d'une permanence téléphonique (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.336 - Existence d'une permanence physique (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.337 - Diffusion de supports d'information et de sensibilisation aux usagers (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.338 - Existence d'un délai maximal d'intervention pour le contrôle de l'installation (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.339 - Existence d'un délai maximal pour la remise des rapports de contrôle (O/N)	O/N	<b>0</b>
VP.340 - Visite systématique sur site dans le cadre de l'examen préalable de la conception (O/N)	O/N	<b>N</b>
VP.302 - Suivi de l'entretien hors visite sur site (O/N)	O/N	<b>N</b>
VP.230 : Taux de couverture de l'ANC	%	<b>35,05%</b>



## ANNEXE 3 : FICHES ARS – QUALITE DES EAUX



2024

### QUELLE EAU BUEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : AUBAGNE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité																						
<p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Indicateur 2023 : A																						
<b>Origine et gestion de l'eau</b>																							
<p>Votre réseau est alimenté par les captages FORAGE HOTEL DES IMPOTS, FORAGE JEANNE D'ARC, LE PIN VERT. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de fait une permanente 53911 personnes sur 2 communes (AUBAGNE, PENNE-SUR-HUVEAUNE (LA)). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SPL L'EAU DES COLLINES » qui assure l'exploitation du réseau.</p>																							
<b>PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU</b>																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">BACTERIOLOGIE</th> <th style="width: 85%;">A Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">           Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes <i>Escherichia Coli</i> et <i>Enterococcus</i>. Absence eaux.         </td> <td style="padding: 5px;">           Nombre de prélèvements : 104            Conformité : 100 %            Valeur maxi : 0 n/100 ml         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <b>NITRATES</b> </td> <td style="padding: 5px;"> <span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Bonne qualité         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">           Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.         </td> <td style="padding: 5px;">           Nombre de prélèvements : 12            Valeur moyenne : 3,3 mg/L            Valeur maxi : 14 mg/L         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b> </td> <td style="padding: 5px;"> <span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">           Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.         </td> <td style="padding: 5px;">           Nombre de prélèvements : 4            Conformité : 100 %            Nombre de substances recherchées : 176            Valeur maxi : 0,006 microgramme/L         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <b>FLUOR</b> </td> <td style="padding: 5px;"> <span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité         </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">           Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.         </td> <td style="padding: 5px;">           Nombre de prélèvements : 4            Valeur moyenne : 0,1 mg/L            Valeur maxi : 0,15 mg/L         </td> </tr> </tbody> </table>	BACTERIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes <i>Escherichia Coli</i> et <i>Enterococcus</i> . Absence eaux.	Nombre de prélèvements : 104 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	<b>NITRATES</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 3,3 mg/L Valeur maxi : 14 mg/L	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0,006 microgramme/L	<b>FLUOR</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,15 mg/L	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</th> <th style="width: 85%;">Eau dure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 15%; vertical-align: top;"> <b>DURETÉ</b> </td> <td style="width: 85%; vertical-align: top;">           Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.         </td> </tr> <tr> <td style="width: 15%; vertical-align: top;"> </td> <td style="width: 85%; vertical-align: top;">           Nombre de prélèvements : 12            Valeur moyenne : 21,8 °f            Valeur maxi : 41,6 °f         </td> </tr> </tbody> </table>	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Eau dure	<b>DURETÉ</b>	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 21,8 °f Valeur maxi : 41,6 °f
BACTERIOLOGIE	A Très bonne qualité																						
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes <i>Escherichia Coli</i> et <i>Enterococcus</i> . Absence eaux.	Nombre de prélèvements : 104 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml																						
<b>NITRATES</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Bonne qualité																						
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 3,3 mg/L Valeur maxi : 14 mg/L																						
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité																						
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0,006 microgramme/L																						
<b>FLUOR</b>	<span style="font-size: 2em; color: #0070C0;">A</span> Très bonne qualité																						
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,15 mg/L																						
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	Eau dure																						
<b>DURETÉ</b>	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.																						
	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 21,8 °f Valeur maxi : 41,6 °f																						
<b>Pour aller plus loin</b>																							
 <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eau-potable.sante.gouv.fr">www.eau-potable.sante.gouv.fr</a></p>	<p>Édité le 08/03/2028            UDI 013000007</p> <p>L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus bas. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité des eaux aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.</p>																						



ZONE DE DISTRIBUTION : ADDUCTION DE SAINT-ZACHARIE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	<p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité convenable</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p>
Indicateur 2023 : A			

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<b>ABSENCE</b>	Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE DE LA BRISE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	A Très bonne qualité
<b>CHLORÉ</b>	Elle fait l'objet d'un traitement.	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
<b>ADOUCEUR</b>	Votre réseau alimente de façon permanente 5993 personnes sur 1 commune (SAINT-ZACHARIE). Le responsable des installations est : « METROPOLE AIX-MARSEILLE ».	<b>NITRATES</b>	A Très bonne qualité
<b>SÉCHERÈSE</b>	Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SPL EAU DES COLLINES » qui assure l'exploitation du réseau.	Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 0,98 mg/L Valeur maxi : 1,4 mg/L
<b>Quelques conseils</b>		<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	A Bonne qualité
<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 175 Valeur maxi : 0,058 microgramme/L (fluoxypir)
<b>CHLORÉ</b>	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.	<b>FLUOR</b>	A Très bonne qualité
<b>ADOUCEUR</b>	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,6 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,065 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
<b>SÉCHERÈSE</b>	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
		<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire
		Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 16,6 °f Valeur maxi : 17,8 °f

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 21/05/2025

UDI 083001105

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : CUGES-LES-PINS OUEST

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2023 : A

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU		
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 7,73 mg/L Valeur maxi : 8,8 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 175 Valeur maxi : 0 microgramme/L	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 23,6 °f Valeur maxi : 24,8 °f	

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 08/03/2025  
UDI 013000226

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : CUGES-LES-PINS EST

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité
2024	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A
		Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 5,32 mg/L Valeur maxi : 8,8 mg/L	
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L	
<b>FLUOR</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité	
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,0775 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L	

Quelques conseils		INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<b>DURETÉ</b>	Eau dure
<b>PLOMBE</b> 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 25,1 °F Valeur maxi : 28,1 °F
<b>TEMPÉRATURE</b> 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.		

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 08/03/2025

UDI 013000227

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

## ANNEXE 4 : LISTE DES ETUDES ET TRAVAUX REALISES EN 2024

### Travaux neufs en AEP

Communes	Type d'opérations	Site	Nature des travaux	Date de démarrage	Date de fin	Réel dépensé en 2024
Cuges-Les-Pins	Nouveaux travaux	Puycricard	Forage d'exploration	01/2024	Eté 2024	393.38 k€
Saint Zacharie	Etude	Saint-Zacharie	Schéma directeur AEP	11/2022	09/2024	60.82 k€
Cuges-Les-Pins	Travaux neufs	Tout sites de production	Installation de nouveaux débitmètres	2024	2024	54.43 k€
Aubagne	Etude	UPEP Pin vert	Installation de panneaux photovoltaïques	01/2024	05/2024	12 k€
Aubagne	Travaux neufs	Réservoir Pin vert	Vanne motorisée de régulation	2024	2024	15,59 k€
Aubagne La Penne	Travaux neufs	Tous sites de production	Sectorisation Production	2024	2024	50 k€
Aubagne, La Penne sur Huveaune	Travaux neufs	Sites AEP	Modernisation des sofrels	2024	2024	45 k€
Toutes communes	Travaux neufs	Compteurs	Investissement Télérélève	2024	2024	1004 k€
					Total	1635 k€

### Assainissement :

Tableau 77 La liste des études et travaux neufs réalisés en 2024

Communes	Désignation	Montant facturé en 2024 (k€)	Type	Date de démarrage	Date de fin	Linéaires (ml)
Cuges-les-Pins	Etude : Schéma directeur assainissement	40,73	Finalisation de l'étude : Scénarios et programme de travaux	2022	2024	
Peypin	Etude préalable pour la réhabilitation d'un ouvrage d'épuration : Modélisation hydraulique	36,20	Modélisation hydraulique pour la réhabilitation de l'ancien décanteur-digesteur de	2022	2024	
			Baume Marron de en bassin de destockage			

Toutes communes	Etude : Analyses comparatives FNCCR	1,3	Centralisation des indicateurs de performances de tous les services publics d'eau et assainissements et comparaison au niveau national	2024	2024	
Auriol, St et Zacharie et Aubagne	Etude : Suivi des rejets non domestiques dans les réseaux	20,0	Etude intégrée à l'Opération collective co-financée par l'Agence de l'Eau	2024	2024	
Aubagne	Travaux : Traverse Chabrand	193,63	Extension de réseau	16/01/2024	31/03/2024	410
Aubagne/La Penne-sur-Huveaune	Travaux urgents: Chemin des Fenestrelles	71,51	Extension de réseau - Travaux urgents	19/06/2024	31/07/2024	165
Peypin	Travaux urgents : Chemin Montriaud RD	74,69	Extension de réseau - Travaux urgents	01/07/2024	31/07/2024	135
Auriol	Travaux neufs : STEP	41,96	Travaux : Automatisation centrifugeuse Tuyaux de refoulement recirculation et extraction	2024	2024	
Cuges-Les-Pins	Travaux neufs : STEP et PR	152,65	Presse à vis et automatisation atelier boues Mise en place Broyeur et compacteur entrée Modification panier-dégrilleur PR	2024	2024	
Saint-Zacharie	Travaux neufs : ouvrages EU	153,94	Travaux neufs : Patrimoine	2024	2024	
<b>Total</b>		<b>786,61€ HT</b>			Exrtension de linéaire	710 ml

### Travaux de renouvellement en assainissement

Type	Communes	Adresse et objet	Date de démarrage	Date de fin Travaux	Coûts facturé k€ HT	Linéaire (ml)
Réseaux	La Bouilladisse (Etoile)	RD96- réhabilitation	01/07/2024	en cours	1 254, 056	1200
	Aubagne/La Penne-surf-Huveaune	Chemin de la Péruonne - réhabilitation	09/01/2024	07/04/2024	66, 80	105
	Aubagne	Rue Barthelemy et autres rues -Valtram	02/10/2024	En cours	121, 04	175
	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune	Rue du dirigeable/ avenue de la Fleuride -BHNS	11/09/2024	En cours	38,25	500
	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune	Avenue des Paluds -BHNS	06/11/2024	En cours	103,24	320
Renouvellement d'équipements	Belcodène	PR (Belcodène, Bories, Longuelance, Vigneaux)- Renouvellement de la pompe de relevage			24,59	
	Aubagne/La Penne-sur-Huveaune					
	Cuges les Pins					
	Auriol	Renouvellement et maintenance : Renouvellement et maintenance : Tuyaux de refoulement de recirculation et extraction Sonde PH Pompe à vide Pompe gaveuse Stator pompe à boue			72,73	
	Total				1 680 ,706 k€	2 300 ml

## ANNEXE 5 : FACTURES-TYPE 120 M3 DE CHAQUE SECTEUR DE TARIFICATION



### FACTURE MANUELLE DU 26 Mars 2025

RÉFÉRENCE DE LA FACTURE : 626165

N° DE CONTRAT : 1002014

#### NOUS CONTACTER :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tél : 04.42.62.45.00 Fax : 04.42.62.45.09

En cas d'urgence : 06.12.79.97.97

#### NOUS ECRIRE :

L'EAU DES COLLINES  
140, av. du Millet  
Z.I. Les Paluds  
13785 AUBAGNE CEDEX  
[www.eaudescollines.fr](http://www.eaudescollines.fr)

M

#### TITULAIRE DU CONTRAT :

M

#### Adresse desservie :

13400 AUBAGNE



#### RÉCAPITULATIF DE VOTRE FACTURE

Distribution de l'eau	174,35 € TTC
Collecte et/ou traitement des eaux usées	190,54 € TTC
Organismes publics Agence de l'eau	63,61 € TTC
<b>Total TTC</b>	<b>428,50 € TTC</b>

#### NET A PAYER

428,50 € TTC

Consommation : 120 m<sup>3</sup> à 3,3498 € le m<sup>3</sup>  
Soit : 0,00335 € le litre (hors abonnement)

Merci de régler cette facture à réception, au plus tard le 25 avril 2025.

Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>						
Abonnement - Ø15		2	12,5740	25,15	5,5%	26,53
Consommation en m <sup>3</sup> - Tranche annuelle 1, 0-50		50	0,4924	24,62	5,5%	25,97
Consommation en m <sup>3</sup> - Tranche annuelle 2 >50		70	1,6500	115,50	5,5%	121,85
<b>Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>				<b>173,22</b>		<b>190,54</b>
Consommation en m <sup>3</sup> part collectivités Métropole		120	0,1900	22,80	10,0%	25,08
Consommation en m <sup>3</sup> part Eau des Collines		120	1,2535	150,42	10,0%	165,46
<b>Organismes publics Agence de l'eau</b>				<b>60,24</b>		<b>63,61</b>
Redevance sur la Consommation d'eau potable (ADE)		120	0,4300	51,60	5,5%	54,44
Performance des réseaux d'eau potable		120	0,0100	1,20	5,5%	1,27
Prélèvement sur la ressource en eau		120	0,0530	6,36	5,5%	6,71
Performance des systèmes d'assainissement coll		120	0,0090	1,08	10,0%	1,19
<b>Total général</b>				<b>398,73</b>		<b>428,50</b>

#### Détail du montant de la TVA acquittée sur les débits

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
224,43 €	5,50	12,34 €
174,30 €	10,00	17,43 €

#### Détail des montants

Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	NET A PAYER
398,73 €	29,77 €	428,50 €	0,00 €	428,50 €

#### EAU POTABLE :

Ce service inclut la production (cassage), la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau.

#### ASSAINISSEMENT :

Ce service comprend la collecte des eaux usées, leur transport et leur dépollution en station d'épuration avant le rejet dans le milieu naturel.

La durée de conservation des factures est de 2 ans.

#### CONSOMMATION :

Montant de votre facture fonction du volume consommé en m<sup>3</sup>.

#### L'EAU DES COLLINES :

Rémunération pour l'exploitation du service eau potable.

#### COLLECTIVITÉS :

Montant reversé aux collectivités garantes du service public (CAPAE)

#### AGENCE DE L'EAU :

Organisme qui veille à la préservation du patrimoine naturel et à la gestion équilibrée des ressources en eau.

Le règlement de service est disponible sur simple demande

**Aubagne**

**FACTURE MANUELLE DU 26 Mars 2025**

RÉFÉRENCE DE LA FACTURE : 626172  
 N° DE CONTRAT : 1041420

**NOUS CONTACTER :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Tél : 04.42.62.45.00** Fax : 04.42.62.45.09

En cas d'urgence : 06.12.79.97.97

**NOUS ECRIRE :**

L'EAU DES COLLINES

140, av. du Millet

Z.I. Les Paluds

13785 AUBAGNE CEDEX

[www.eaudescollines.fr](http://www.eaudescollines.fr)

M

83640 SAINT ZACHARIE

**TITULAIRE DU CONTRAT :**

M

**Adresse desservie :**

83640 SAINT ZACHARIE

**RÉCAPITULATIF DE VOTRE FACTURE**

Distribution de l'eau	199,74 € TTC
Collecte et/ou traitement des eaux usées	219,11 € TTC
Organismes publics Agence de l'eau	56,90 € TTC
<b>Total TTC</b>	<b>475,75 € TTC</b>

**NET A PAYER** 475,75 € TTC

**Consommation : 120 m<sup>3</sup> à 3,3748 € le m<sup>3</sup>**

Soit : 0,00337 € le litre (hors abonnement)

Merci de régler cette facture à réception, au plus tard le 25 avril 2025.



Détail de votre facture			Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>					<b>189,33</b>		<b>199,74</b>
Abonnement - DIAM 15	du 01/07/25 au 31/12/25	2	33,5447	67,09	5,5 %	70,78	
Consommation en m <sup>3</sup> - TRANCHE ANNUELLE 1, 0-50	du 26/03/25 au 26/03/25	50	0,6433	32,17	5,5 %	33,94	
Consommation en m <sup>3</sup> - TRANCHE ANNUELLE 2 >50	du 26/03/25 au 26/03/25	70	1,2867	90,07	5,5 %	95,02	
<b>Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>					<b>199,19</b>		<b>219,11</b>
Consommation en m <sup>3</sup> part collectivités Métropole	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,1900	22,80	10,0 %	25,08	
Consommation en m <sup>3</sup> part Eau des Collines	du 26/03/25 au 26/03/25	120	1,4699	176,39	10,0 %	194,03	
<b>Organismes publics Agence de l'eau</b>					<b>53,88</b>		<b>56,90</b>
Redevance sur la Consommation d'eau potable (ADE)	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,4300	51,60	5,5 %	54,44	
Performance des réseaux d'eau potable	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,0100	1,20	5,5 %	1,27	
Performance des systèmes d'assainissement coll	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,0090	1,08	10,0 %	1,19	
<b>Total général</b>					<b>442,40</b>		<b>475,75</b>

**Détail du montant de la TVA acquittée sur les débits**

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
242,13 €	5,50	13,32 €
200,27 €	10,00	20,03 €

**Détail des montants**

Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	NET A PAYER
442,40 €	33,35 €	475,75 €	0,00 €	<b>475,75 €</b>

**EAU POTABLE :**

Ce service inclut la production (captage), la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau.

**ASSAINISSEMENT :**

Ce service comprend la collecte des eaux usées, leur transport et leur dépollution en station d'épuration avant le rejet dans le milieu naturel.

La durée de conservation des factures est de 2 ans.

**CONSOMMATION :**

Montant de votre facture fonction du volume consommé en m<sup>3</sup>.

**L'EAU DES COLLINES :**

Rémunération pour l'exploitation du service eau potable.

**COLLECTIVITÉS :**

Montant reversé aux collectivités garantes du service public (CAPAE)

**AGENCE DE L'EAU :**

Organisme qui veille à la préservation du patrimoine naturel et à la gestion équilibrée des ressources en eau.

Le règlement de service est disponible sur simple demande



**FACTURE MANUELLE DU 26 Mars 2025**

RÉFÉRENCE DE LA FACTURE : 626167  
N° DE CONTRAT : 1019281

**NOUS CONTACTER :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Tél : 04.42.62.45.00** Fax : 04.42.62.45.09

En cas d'urgence : 06.12.79.97.97

**NOUS ECRIRE :**

L'EAU DES COLLINES

140, av. du Millet

Z.I. Les Paluds

13785 AUBAGNE CEDEX

[www.eaudescollines.fr](http://www.eaudescollines.fr)

M

13780 CUGES

**TITULAIRE DU CONTRAT :**

**Adresse desservie :**

13780 CUGES LES PINS

**RÉCAPITULATIF DE VOTRE FACTURE**

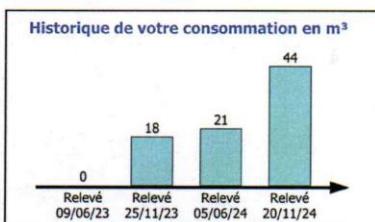
Distribution de l'eau	348,03 € TTC
Collecte et/ou traitement des eaux usées	260,66 € TTC
Organismes publics Agence de l'eau	68,21 € TTC
<b>Total TTC</b>	<b>676,90 € TTC</b>

**NET A PAYER** 676,90 € TTC

**Consommation : 120 m<sup>3</sup> à 4,8638 € le m<sup>3</sup>**

Soit : 0,00486 € le litre (hors abonnement)

Merci de régler cette facture à réception, au plus tard le 25 avril 2025.



Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>Distribution de l'eau</b>						
Abonnement	du 01/07/25 au 31/12/25	2	44,1922	88,38	5,5 %	93,24
Consommation en m <sup>3</sup>	du 26/03/25 au 26/03/25	30	0,6736	20,21	5,5 %	21,32
Consommation en m <sup>3</sup>	du 26/03/25 au 26/03/25	20	1,9463	38,93	5,5 %	41,07
Consommation en m <sup>3</sup>	du 26/03/25 au 26/03/25	40	2,3852	95,41	5,5 %	100,66
Consommation en m <sup>3</sup>	du 26/03/25 au 26/03/25	30	2,8986	86,96	5,5 %	91,74
<b>Collecte et/ou traitement des eaux usées</b>				<b>236,96</b>		<b>260,66</b>
Consommation en m <sup>3</sup> part collectivités Métropole	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,1900	22,80	10,0 %	25,08
Consommation en m <sup>3</sup> part Eau des Collines	du 26/03/25 au 26/03/25	120	1,7847	214,16	10,0 %	235,58
<b>Organismes publics Agence de l'eau</b>				<b>64,60</b>		<b>68,21</b>
Redevance sur la Consommation d'eau potable (ADE)	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,4300	51,60	5,5 %	54,44
Performance des réseaux d'eau potable	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,0100	1,20	5,5 %	1,27
Prélèvement sur la ressource en eau	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,0893	10,72	5,5 %	11,31
Performance des systèmes d'assainissement coll	du 26/03/25 au 26/03/25	120	0,0090	1,08	10,0 %	1,19
<b>Total général</b>				<b>631,45</b>		<b>676,90</b>

**Détail du montant de la TVA acquittée sur les débits**

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
393,41 €	5,50	21,64 €
238,04 €	10,00	23,81 €

**Détail des montants**

Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC	Solde antérieur	NET A PAYER
631,45 €	45,45 €	676,90 €	0,00 €	<b>676,90 €</b>

**EAU POTABLE :**

Ce service inclut la production (cassage), la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau.

**ASSAINISSEMENT :**

Ce service comprend la collecte des eaux usées, leur transport et leur dépollution en station d'épuration avant le rejet dans le milieu naturel.

**CONSOMMATION :**

Montant de votre facture fonction du volume consommé en m<sup>3</sup>.

**L'EAU DES COLLINES :**

Rémunération pour l'exploitation du service eau potable.

**COLLECTIVITÉS :**

Montant versé aux collectivités garantes du service public (CAPAE)

**AGENCE DE L'EAU :**

Organisme qui veille à la préservation du patrimoine naturel et à la gestion équilibrée des ressources en eau.

Le règlement de service est disponible sur simple demande

ANNEXE 6 : INTERVENTIONS D'EXPLOITATION EFFECTUEES PAR LA SPL L'EAU DES COLLINES  
(CURATIVES ET PREVENTIVES)

Service	Indicateurs	Communes	Total
AEP-exploit	Nb fuites Cana+Brts SPL	SPL	309
AEP-exploit	Nb fuites Aub	Aubagne	168
AEP-exploit	Nb fuites LPH	La Penne sur Huveaune	24
AEP-exploit	Nb fuites Cuges	Cuges-les-Pins	71
AEP-exploit	Nb fuites St Zac	Saint Zacharie	46
AEP-exploit	Tx fuites Cana+Brts SPL	SPL	1,02
AEP-exploit	Tx fuites Aub	Aubagne	0,78
AEP-exploit	Tx fuites LPH	La Penne sur Huveaune	0,86
AEP-exploit	Tx fuites Cuges	Cuges-les-Pins	2,91
AEP-exploit	Tx fuites St Zac	Saint Zacharie	1,21
AEP-exploit	Nb fuites Branchements	SPL	92
AEP-exploit	Nb fuites brts Aub	Aubagne	44
AEP-exploit	Nb fuites brts LPH	La Penne sur Huveaune	9
AEP-exploit	Nb fuites brts Cuges	Cuges-les-Pins	21
AEP-exploit	Nb fuites brts St Zach	Saint Zacharie	18
AEP-exploit	Tx fuites Branchements	SPL	4,8
AEP-exploit	Tx fuites brts Aub	Aubagne	3,6
AEP-exploit	Tx fuites brts LPH	La Penne sur Huveaune	3,9
AEP-exploit	Tx fuites brts Cuges	Cuges-les-Pins	9,3
AEP-exploit	Tx fuites brts St Zach	Saint Zacharie	#REF!
AEP-exploit	Nb fuites Canalisation	SPL	54
AEP-exploit	Nb fuites cana Aub	Aubagne	27

AEP-exploit	Nb fuites cana LPH	La Penne sur Huveaune	5
AEP-exploit	Nb fuites cana Cuges	Cuges-les-Pins	6
AEP-exploit	Nb fuites cana St Zach	Saint Zacharie	16
AEP-exploit	Tx fuites Canalisation	SPL	0,18
AEP-exploit	Tx fuites cana Aub	Aubagne	0,13
AEP-exploit	Tx fuites cana LPH	La Penne sur Huveaune	0,18
AEP-exploit	Tx fuites cana Cuges	Cuges-les-Pins	0,25
AEP-exploit	Tx fuites cana St Zach	Saint Zacharie	0,42
AEP-exploit	Nombre de fuites Compteurs	SPL	163
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	97
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	10
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	44
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	12
AEP-exploit	Fuites après compteur	SPL	133
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	93
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	5
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	13
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	22
AEP-exploit	Manque eau	SPL	24
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	17
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	3
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	4
AEP-exploit	Manque pression	SPL	10
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	1

AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	1
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	1
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	7
AEP-exploit	Arrêt d'eau programmé	SPL	70
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	51
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	6
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	6
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	7
AEP-exploit	Nombre d'interruption de service non programmés	SPL	40
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	18
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	7
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	4
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	11
AEP-exploit	Essai Poteau ou Bouche Incendie	SPL	11
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	4
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	1
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	1
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	5
AEP-exploit	Manoeuvres Incendies	SPL	3
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	3
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0

AEP-exploit	Nombre total d'inters AEP rescencées Waterp	SPL	3646
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	2289
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	240
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	612
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	505
AEP-exploit	Nombre total d'inters AEP astreinte	SPL	105
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	62
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	5
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	18
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	20
AEP-exploit	Taux d'intervention par Km de reseau	SPL	0
AEP-exploit	Aubagne	Aubagne	0
AEP-exploit	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-exploit	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-exploit	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-exploit	AVS concernés AEP	Aubagne	17
AEP-sin	Endommagement par un tiers	SPL	10
AEP-sin	Aubagne	Aubagne	4
AEP-sin	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	3
AEP-sin	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-sin	Saint Zacharie	Saint Zacharie	3

AEP-Gest cpt	Gestion compteurs - Pose de nouveaux compteurs	SPL	154
AEP-Gest cpt	Aubagne	Aubagne	107
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	6
AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	19
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie	Saint Zacharie	22
AEP-Gest cpt	Gestion compteurs - Remplacements de compteurs défectueux (hors télérègle)	SPL	119
AEP-Gest cpt	Aubagne	Aubagne	76
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	13
AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	18
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie	Saint Zacharie	12
AEP-Gest cpt	Renouvellement de tête émettrice	SPL	1
AEP-Gest cpt	Aubagne	Aubagne	0
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie	Saint Zacharie	1
AEP-Gest cpt	Etalonnage de compteur	SPL	2
AEP-Gest cpt	Aubagne	Aubagne	2
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0

AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-Gest cpt	Part de compteurs anormaux	SPL	5
AEP-Gest cpt	Aubagne	Aubagne	5
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-TR	Nb inter TRV CPT+MR SPL	SPL	12022
AEP-TR	Nb inter TRV Aub	Aubagne	7985
AEP-TR	Nb inter TRV LPH	La Penne sur Huveaune	1965
AEP-TR	Nb inter TRV Cuges	Cuges-les-Pins	2041
AEP-TR	Nb inter TRV St Zach	Saint Zacharie	31
AEP-TR	Nb compteurs renouvelés TRV	SPL	9849
AEP-TR	Nb cpt renouvelé Aub	Aubagne	6762
AEP-TR	Nb cpt renouvelé LPH	La Penne sur Huveaune	1517
AEP-TR	Nb cpt renouvelé Cuges	Cuges-les-Pins	1551
AEP-TR	Nb cpt renouvelé St Zach	Saint Zacharie	19

AEP-TR	Nb têtes émettrices posées, changées et reconfigurées	SPL	2173
AEP-TR	Nb inter MR Aub	Aubagne	1223
AEP-TR	Nb inter MR LPH	La Penne sur Huveaune	448
AEP-TR	Nb inter MR Cuges	Cuges-les-Pins	490
AEP-TR	Nb inter MR St Zach	Saint Zacharie	12
AEP-TR	Point GPS	SPL	7177
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	5866
AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	1311
AEP-TR	Nb de réclammations	SPL	0
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	0
AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-Gest cpt	Nb total de compteurs		19041
AEP-Gest cpt	Aubagne		11865
AEP-Gest cpt	La Penne sur Huveaune		2228

AEP-Gest cpt	Cuges-les-Pins		2367
AEP-Gest cpt	Saint Zacharie		2581
AEP-TR	Taux de renouvellement	SPL	0
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	65%
AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	86%
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	90%
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	1%
AEP-TR	Taux de réclamation usagers	SPL	0
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	0
AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-TR	Nb d'anomalies	SPL	0
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	0
AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-TR	Taux d'anomalies	SPL	0
AEP-TR	Aubagne	Aubagne	0

AEP-TR	La Penne sur Huveaune	La Penne sur Huveaune	0
AEP-TR	Cuges-les-Pins	Cuges-les-Pins	0
AEP-TR	Saint Zacharie	Saint Zacharie	0
AEP-Qual eau	Nbre analyse d'eau officielles		0
AEP-Qual eau	Nbre de prélèvements sur la microbiologie		0
AEP-Qual eau	Aubagne		0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		0
AEP-Qual eau	Nbre de prélèvements non conformes sur la microbiologie		0
AEP-Qual eau	Aubagne		0

AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins	0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie	0
AEP-Qual eau	Taux de conformité sur la microbiologie	0
AEP-Qual eau	Aubagne	0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins	0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie	0
AEP-Qual eau	Nbre de prélèvements sur les paramètres physico chimiques	0
AEP-Qual eau	Aubagne	0

AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins	0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie	0
AEP-Qual eau	Nbre de prélèvements non conformes sur les paramètres physico chimiques	0
AEP-Qual eau	Aubagne	0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins	0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie	0

AEP-Qual eau	Taux de conformité sur les paramètres physico chimiques		0
AEP-Qual eau	Aubagne		0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		0
AEP-Qual eau	Nbre analyse autocontrôle - (jusqu'en mai analyses carso après auto analyses agent edc)		20
AEP-Qual eau	Aubagne		7
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		5
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		4
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		4

AEP-Qual eau	Nbre analyse interne		37
AEP-Qual eau	Aubagne		14
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		9
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		7
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		10
AEP-Qual eau	Qualité de service - Nombre d'interventions liés aux Eaux rouges		74
AEP-Qual eau	Aubagne		57
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		9
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		5
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		3
AEP-Qual eau	Nb de problème Gout / Odeur		7
AEP-Qual eau	Aubagne		2
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		2
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		1
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		2
AEP-Qual eau	Volume de purge préventive		0



AEP-Qual eau	Aubagne		0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		0
AEP-Qual eau	Volume de purge corrective		0
AEP-Qual eau	Aubagne		0
AEP-Qual eau	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Qual eau	Cuges-les-Pins		0
AEP-Qual eau	Saint Zacharie		0
AEP-Rech fuite	Nbre d'intervention de recherche de fuite		107
AEP-Rech fuite	Aubagne		55
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins		31
AEP-Rech fuite	Saint Zacharie		21
AEP-Rech fuite	Linéaire inspecté		92400
AEP-Rech fuite	Aubagne		29000
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins		50000

AEP-Rech fuite	Saint Zacharie		13400
AEP-Rech fuite	Taux de fuite par km inspecté		0
AEP-Rech fuite	Aubagne		0
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins		0
AEP-Rech fuite	Saint Zacharie		0
AEP-Rech fuite	part du linéaire total inspecté		30%
AEP-Rech fuite	Aubagne		14%
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune		0%
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins		205%
AEP-Rech fuite	Saint Zacharie		35%
AEP-Rech fuite	Recherche de fuite: Prélocalisation acoustique (fixe ou mobile)		12
AEP-Rech fuite	Aubagne		3
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune		0
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins		6
AEP-Rech fuite	Saint Zacharie		3

AEP-Rech fuite	Recherche de fuite: Détection accoustique	23
AEP-Rech fuite	Aubagne	9
AEP-Rech fuite	La Penne sur Huveaune	0
AEP-Rech fuite	Cuges-les-Pins	9
AEP-Rech fuite	Saint Zacharie	5
AEP-RR	Nombre total de compteurs de sectorisation	142
AEP-RR	Aubagne	67
AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	0
AEP-RR	Saint Zacharie	75
AEP-RR	Nombre de secteurs identifiés total	17
AEP-RR	Aubagne	7
AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	2
AEP-RR	Saint Zacharie	8
AEP-RR	Indice linéaire de perte réseau global	8,2743 4677
AEP-RR	Aubagne	5,7830 7546

AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	14,423 7624
AEP-RR	Saint Zacharie	4,6162 0243
AEP-RR	Rendement (%) - Global	0,8262 0924
AEP-RR	Aubagne	0,8888 0736
AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	0,7430 4211
AEP-RR	Saint Zacharie	0,8467 7826
AEP-RR	Indice linéaire des volumes non comptés	8,5722 2264
AEP-RR	Aubagne	6,2809 0792
AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	14,736 4699
AEP-RR	Saint Zacharie	4,6992 9011
AEP-RR	Indice linéaire de consommation -	37,803 3665
AEP-RR	Aubagne	46,189 6833
AEP-RR	La Penne sur Huveaune	0
AEP-RR	Cuges-les-Pins	41,709 0249

AEP-RR	Saint Zacharie		25,511 3914
AEP-Liv eau	Nombre de livraison		302
AEP-Liv eau	Didier		233
AEP-Liv eau	sous-traitant		66
AEP-Liv eau	Montant facturé		23599, 88
AEP-Liv eau	Livraison eau		21709, 44
AEP-Liv eau	Borne monétique		1890,4 4
AEP-Liv eau	Nombre convention signée		7
AEP-Liv eau	Volume distribué borne		0
AEP-Liv eau	Nbre de jour d'arrêt de livraison		41
AEP-Liv eau	Nbre de désinfection des cuves		2
AEP-Gen	Charges exploitations		0
AEP-Gen	Nombres de rapports techniques issus de prestataires externes (études hydrauliques, qualité eaux, etc ...)		0
EU-exploit	<b>AVS concernés EU</b>		43
EU-exploit	Inters réseau total - Débouchages/Obstructions/Débordements		241

EU-exploit	<b>Nb de désobstructions Branchements SPL</b>	<b>SPL</b>	147
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Brts Sys. Géolide</b>	<b>Système Géolide</b>	122
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Aub	Aubagne	61
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts LPH	La Penne sur Huveaune	4
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Roq	Roquevaire	8
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts La Destr	La Destrousse	7
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts La Bouil	La Bouilladisse	9
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Peyp	Peypin	12
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Cad	Cadolive	11
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Bel	Belcodène	1
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts ST Sav	Saint Savournin	9
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Brts Sys. Aur/St Zach</b>	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	21
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Auriol	Auriol	11
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts St Zach	Saint Zacharie	10
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Brts Sys. Cuges</b>	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	4
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Cuges	Cuges les pins	4
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Brts Sys. Pigeonnier</b>	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Nb de désobstr. Brts Pigeonnier	Pigeonnier	0
EU-exploit	<b>Tx de désobstructions Branchements SPL</b>	<b>SPL</b>	5,8
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Brts Sys. Géolide</b>	<b>Système Géolide</b>	6,2
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Aub	Aubagne	7,27
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts LPH	La Penne sur Huveaune	1,98
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Roq	Roquevaire	2,27
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts La Destr	La Destrousse	4,53
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts La Bouil	La Bouilladisse	5,89
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Peyp	Peypin	4,63
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Cad	Cadolive	9,3
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Bel	Belcodène	0,12
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts ST Sav	Saint Savournin	5,53
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Brts Sys. Aur/St Zach</b>	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	4,57
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Auriol	Auriol	4
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts St Zach	Saint Zacharie	4,71
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Brts Sys. Cuges</b>	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	3,75
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Cuges	Cuges les pins	3,75
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Brts Sys. Pigeonnier</b>	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Tx de désobstr. Brts Pigeonnier	Pigeonnier	0

EU-exploit	<b>Nb de désobstructions Collecteurs SPL</b>	<b>SPL</b>	94
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Coll. Sys. Géolidé</b>	<b>Système Géolidé</b>	76
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Aub	Aubagne	41
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. LPH	La Penne sur Huveaune	5
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Roq	Roquevaire	5
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. La Destr	La Destrousse	4
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. La Bouil	La Bouilladisse	7
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Peyp	Peypin	10
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Cad	Cadolive	2
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Bel	Belcodène	0
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. ST Sav	Saint Savournin	2
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Coll. Sys. Aur/St Zach</b>	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	17
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Auriol	Auriol	14
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. St Zach	Saint Zacharie	3
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Coll. Sys. Cuges</b>	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	1
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Cuges	Cuges les pins	1
EU-exploit	<b>Nb de désobstr. Coll. Sys. Pigeonnier</b>	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Nb de désobstr. Coll. Pigeonnier	Pigeonnier	0
EU-exploit	<b>Tx de désobstructions Collecteurs SPL</b>	<b>SPL</b>	0,29
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Coll. Sys. Géolidé</b>	<b>Système Géolidé</b>	0,29
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Aub	Aubagne	0,33
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. LPH	La Penne sur Huveaune	0,04
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Roq	Roquevaire	0,07
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. La Destr	La Destrousse	0,09
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. La Bouil	La Bouilladisse	0,37
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Peyp	Peypin	0,26
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Cad	Cadolive	0,23
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Bel	Belcodène	0
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. ST Sav	Saint Savournin	0,21
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Coll. Sys. Aur/St Zach</b>	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	0,31
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Auriol	Auriol	0,38
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. St Zach	Saint Zacharie	0,16
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Coll. Sys. Cuges</b>	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	0,12
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Cuges	Cuges les pins	0,12
EU-exploit	<b>Tx de désobstr. Coll. Sys. Pigeonnier</b>	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Tx de désobstr. Coll. Pigeonnier	Pigeonnier	0

EU-exploit	Casses branchement		26
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		20
EU-exploit	Aubagne		11
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		1
EU-exploit	Roquevaire		1
EU-exploit	La Destrousse		1
EU-exploit	La Bouilladisse		2
EU-exploit	Peypin		2
EU-exploit	Cadolive		1
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		1
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		6
EU-exploit	Auriol		2
EU-exploit	Saint Zacharie		4
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	Casse collecteur		5
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		3
EU-exploit	Aubagne		1
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		0
EU-exploit	Roquevaire		1
EU-exploit	La Destrousse		0
EU-exploit	La Bouilladisse		0
EU-exploit	Peypin		0
EU-exploit	Cadolive		0
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		1
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		2
EU-exploit	Auriol		0
EU-exploit	Saint Zacharie		2
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	<b>Lineaires d'ITV interne (en mètres)</b>		1600
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		1240
EU-exploit	Aubagne		763
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		100
EU-exploit	Roquevaire		30
EU-exploit	La Destrousse		162
EU-exploit	La Bouilladisse		41
EU-exploit	Peypin		110

EU-exploit	Cadolive		30
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		4
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		267
EU-exploit	Auriol		132
EU-exploit	Saint Zacharie		135
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		93
EU-exploit	Cuges les pins		93
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	<b>Linéaire d'ITV SARP</b>		4296
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		4296
EU-exploit	Aubagne		1157
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		1780
EU-exploit	Roquevaire		0
EU-exploit	La Destrousse		284
EU-exploit	La Bouilladisse		245
EU-exploit	Peypin		400
EU-exploit	Cadolive		0
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		430
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		0
EU-exploit	Auriol		0
EU-exploit	Saint Zacharie		0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	<b>Linaires de fumigations</b>		2355
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		0
EU-exploit	Aubagne		0
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		0
EU-exploit	Roquevaire		0
EU-exploit	La Destrousse		0
EU-exploit	La Bouilladisse		0
EU-exploit	Peypin		0
EU-exploit	Cadolive		0
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		0
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		2355
EU-exploit	Auriol		1765
EU-exploit	Saint Zacharie		590
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0

EU-exploit	<b>Nbre d'interventions EU hors astreinte</b>	856
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	693
EU-exploit	Aubagne	365
EU-exploit	La Penne sur Huveaune	69
EU-exploit	Roquevaire	52
EU-exploit	La Destrousse	46
EU-exploit	La Bouilladisse	53
EU-exploit	Peypin	54
EU-exploit	Cadolive	23
EU-exploit	Belcodène	7
EU-exploit	Saint Savournin	24
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	137
EU-exploit	Auriol	67
EU-exploit	Saint Zacharie	70
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	26
EU-exploit	Cuges les pins	26
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Pigeonnier	0
EU-exploit	Nombre total d'inters EU astreinte	54
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	44
EU-exploit	Aubagne	27
EU-exploit	La Penne sur Huveaune	2
EU-exploit	Roquevaire	3
EU-exploit	La Destrousse	0
EU-exploit	La Bouilladisse	0
EU-exploit	Peypin	8
EU-exploit	Cadolive	3
EU-exploit	Belcodène	0
EU-exploit	Saint Savournin	1
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	9
EU-exploit	Auriol	4
EU-exploit	Saint Zacharie	5
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	1
EU-exploit	Cuges les pins	1
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Pigeonnier	0
EU-exploit	Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	0
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	0
EU-exploit	Aubagne	0
EU-exploit	La Penne sur Huveaune	0
EU-exploit	Roquevaire	0
EU-exploit	La Destrousse	0
EU-exploit	La Bouilladisse	0
EU-exploit	Peypin	0
EU-exploit	Cadolive	0
EU-exploit	Belcodène	0



EU-exploit	Saint Savournin	0
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	0
EU-exploit	Auriol	0
EU-exploit	Saint Zacharie	0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	0
EU-exploit	Cuges les pins	0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Pigeonnier	0
EU-exploit	<b>Taux d'anomalies par km de reseau</b>	0
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	0
EU-exploit	Aubagne	#REF!
EU-exploit	La Penne sur Huveaune	#REF!
EU-exploit	Roquevaire	#REF!
EU-exploit	La Destrousse	#REF!
EU-exploit	La Bouilladisse	#REF!
EU-exploit	Peypin	#REF!
EU-exploit	Cadolive	#REF!
EU-exploit	Belcodène	#REF!
EU-exploit	Saint Savournin	#REF!
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	0
EU-exploit	Auriol	0
EU-exploit	Saint Zacharie	0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	0
EU-exploit	Cuges les pins	0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Pigeonnier	0
EU-exploit	<b>Taux de débordements chez un usager par km de reseau</b>	0
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	0
EU-exploit	Aubagne	0
EU-exploit	La Penne sur Huveaune	0
EU-exploit	Roquevaire	0
EU-exploit	La Destrousse	0
EU-exploit	La Bouilladisse	0
EU-exploit	Peypin	0
EU-exploit	Cadolive	0
EU-exploit	Belcodène	0
EU-exploit	Saint Savournin	0
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>	0
EU-exploit	Auriol	0
EU-exploit	Saint Zacharie	0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>	0
EU-exploit	Cuges les pins	0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>	0
EU-exploit	Pigeonnier	0
EU-exploit	<b>Taux d'interventions par Km de reseau</b>	0
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>	0

EU-exploit	Aubagne		0
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		0
EU-exploit	Roquevaire		0
EU-exploit	La Destrousse		0
EU-exploit	La Bouilladisse		0
EU-exploit	Peypin		0
EU-exploit	Cadolive		0
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		0
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		0
EU-exploit	Auriol		0
EU-exploit	Saint Zacharie		0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	Chasses d'eau sur le réseau d'assainissement		0
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		0
EU-exploit	Aubagne		0
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		0
EU-exploit	Roquevaire		0
EU-exploit	La Destrousse		0
EU-exploit	La Bouilladisse		0
EU-exploit	Peypin		0
EU-exploit	Cadolive		0
EU-exploit	Belcodène		0
EU-exploit	Saint Savournin		0
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		0
EU-exploit	Auriol		0
EU-exploit	Saint Zacharie		0
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU-exploit	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	Nombre de points noirs sur les réseaux de collecte		26
EU-exploit	<b>Système Géolide</b>		20
EU-exploit	Aubagne		9
EU-exploit	La Penne sur Huveaune		3
EU-exploit	Roquevaire		9
EU-exploit	La Destrousse		3
EU-exploit	La Bouilladisse		3
EU-exploit	Peypin		3

EU-exploit	Cadolive		3
EU-exploit	Belcodène		3
EU-exploit	Saint Savournin		6
EU-exploit	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		3
EU-exploit	Auriol		2
EU-exploit	Saint Zacharie		1
EU-exploit	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		3
EU-exploit	Cuges les pins		3
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-exploit	Nombre de points noirs nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau		0
EU	<b>Système Géolide</b>		0
EU	Aubagne		0
EU	La Penne sur Huveaune		0
EU	Roquevaire		0
EU	La Destrousse		0
EU	La Bouilladisse		0
EU	Peypin		0
EU	Cadolive		0
EU	Belcodène		0
EU	Saint Savournin		0
EU	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		0
EU	Auriol		0
EU	Saint Zacharie		0
EU	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU	Cuges les pins		0
EU-Mar cur	<b>Nbre de passage pour nettoyage des paniers</b>		0
EU-Mar cur	<b>Nbre de nettoyage des DO</b>		0
EU-Mar cur	<b>Nbre de nettoyage des CEU</b>		0
EU-Mar cur	<b>Linéaire de curage Préventif</b>		31414
EU-Mar cur	<b>Système Géolide</b>		24986
EU-Mar cur	Aubagne		6581

EU-Mar cur	La Penne sur Huveaune		4307
EU-Mar cur	Roquevaire		1217
EU-Mar cur	La Destrousse		2026
EU-Mar cur	La Bouilladisse		3407
EU-Mar cur	Peypin		3650
EU-Mar cur	Cadolive		2143
EU-Mar cur	Belcodène		255
EU-Mar cur	Saint Savournin		1400
EU-Mar cur	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		5995
EU-Mar cur	Auriol		5308
EU-Mar cur	Saint Zacharie		1117
EU-Mar cur	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		433
EU-Mar cur	Cuges les pins		433
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-Mar cur	<b>Linéaires de dératisation et désinfection</b>		2500
EU	<b>Système Géolide</b>		2500
EU	Aubagne		0
EU	La Penne sur Huveaune		0
EU	Roquevaire		0
EU	La Destrousse		0
EU	La Bouilladisse		0
EU	Peypin		0
EU	Cadolive		0
EU	Belcodène		0
EU	Saint Savournin		2500
EU	<b>Système Auriol / Saint Zacharie</b>		0
EU	Auriol		0
EU	Saint Zacharie		0
EU	<b>Système Cuges-les-Pins</b>		0
EU	Cuges les pins		0
EU-exploit	<b>Système Pigeonnier</b>		0
EU-exploit	Pigeonnier		0
EU-Diag perm	<b>Nbre de déversements</b>		90

EU-Diag perm	DO Bigaron	0
EU-Diag perm	DO de la Destrousse	4
EU-Diag perm	DO baume de Marron	5
EU-Diag perm	DO Gendarmerie	5
EU-Diag perm	DO Dorgale	9
EU-Diag perm	DO Escourtines	67
EU-Diag perm	<b>Volume déversés</b>	61183,97
EU-Diag perm	DO Bigaron	0
EU-Diag perm	DO de la Destrousse	475,4
EU-Diag perm	DO baume de Marron	316,4
EU-Diag perm	DO Gendarmerie	26,4
EU-Diag perm	DO Dorgale	320,6
EU-Diag perm	DO Escourtines	60045,17
EU-Diag perm	<b>Volume par comptage</b>	0
Diag Perm	CEU Carnoux	0
Diag Perm	CEU de l'Etoile	0
Diag Perm	CEU SIBA	0
Diag Perm	CEU les Veufs	0
Diag Perm	CEU Saint Joseoh	0
Diag Perm	CEU la Masque	0
Diag Perm	CEU la Reyne	0
Diag Perm	CEU la Pleiade	0
Diag Perm	CEU Panorama	0
Diag Perm	CEU Gendarmerie	0
Diag Perm	CEU Dorgale	0
Diag Perm	CEU les Escourtines	0
END	Nbre Diagnostics effectués	10
END	Aubagne	4
END	La Penne sur Huveaune	1
END	Roquevaire	0
END	La Destrousse	0
END	La Bouilladisse	0
END	Peypin	1

END	Cadolive		1
END	Belcodène		0
END	Saint Savournin		0
END	Cuges les pins		0
END	Auriol		2
END	Saint Zacharie		1
END	Nb Autoristaions signées (cumulé)		0
END	Aubagne		0
END	La Penne sur Huveaune		0
END	Roquevaire		0
END	La Destrousse		0
END	La Bouilladisse		0
END	Peypin		0
END	Cadolive		0
END	Belcodène		0
END	Saint Savournin		0
END	Cuges les pins		0
END	Auriol		0
END	Saint Zacharie		0
END	Nb Autoristaions signées (en cours de validité)		0
END	Aubagne		0
END	La Penne sur Huveaune		0
END	Roquevaire		0
END	La Destrousse		0
END	La Bouilladisse		0
END	Peypin		0
END	Cadolive		0
END	Belcodène		0
END	Saint Savournin		0
END	Cuges les pins		0
END	Auriol		0
END	Saint Zacharie		0
END	<b>Nbre d'arrêtés d'autorisations re-signés</b>		0
END	Aubagne		0
END	La Penne sur Huveaune		0
END	Roquevaire		0
END	La Destrousse		0
END	La Bouilladisse		0
END	Peypin		0

END	Cadolive	0
END	Belcodène	0
END	Saint Savournin	0
END	Cuges les pins	0
END	Auriol	0
END	Saint Zacharie	0
END	<b>Nbre de participation reunions informations entreprises</b>	0
ECP	<b>Nbre de courriers de déconnexion envoyés</b>	5
ECP	Aubagne	5
ECP	La Penne sur Huveaune	0
ECP	Roquevaire	0
ECP	La Destrousse	0
ECP	La Bouilladisse	0
ECP	Peypin	0
ECP	Cadolive	0
ECP	Belcodène	0
ECP	Saint Savournin	0
ECP	Cuges les pins	0
ECP	Auriol	0
ECP	Saint Zacharie	0
ECP	<b>Nbre de visite de contrôle réalisées</b>	2
ECP	Aubagne	1
ECP	La Penne sur Huveaune	0
ECP	Roquevaire	0
ECP	La Destrousse	0
ECP	La Bouilladisse	0
ECP	Peypin	0
ECP	Cadolive	0
ECP	Belcodène	0
ECP	Saint Savournin	0
ECP	Cuges les pins	0
ECP	Auriol	1
ECP	Saint Zacharie	0
ECP	<b>Surface active déconnectée</b>	170
ECP	Aubagne	100
ECP	La Penne sur Huveaune	0
ECP	Roquevaire	0
ECP	La Destrousse	0
ECP	La Bouilladisse	0
ECP	Peypin	0
ECP	Cadolive	0
ECP	Belcodène	0
ECP	Saint Savournin	0
ECP	Cuges les pins	0
ECP	Auriol	70
ECP	Saint Zacharie	0

Diagnostics de fonctionnement (vente + périodique)			
ANC-Diag vente	<b>Nbre de diagnostic de vente réalisés</b>		251
ANC-Diag vente	Aubagne		75
ANC-Diag vente	La Penne sur Huveaune		2
ANC-Diag vente	Roquevaire		30
ANC-Diag vente	La Destrousse		5
ANC-Diag vente	La Bouilladisse		23
ANC-Diag vente	Peypin		21
ANC-Diag vente	Cadolive		6
ANC-Diag vente	Belcodène		11
ANC-Diag vente	Saint Savournin		15
ANC-Diag vente	Cuges les pins		19
ANC-Diag vente	Auriol		31
ANC-Diag vente	Saint Zacharie		13
ANC-Diag vente	<b>Nbre de demandes de diag de vente recues</b>		23
ANC-Diag vente	<b>Nbre de RDV pris pour diag de vente</b>		0
ANC-Diag vente	<b>Nbre de diag de vente en attente d'envoi</b>		0
ANC-Diag vente	<b>Nb de diag de vente en cours</b>		0
ANC-Diag vente	<b>Délai moyen de réalisation d'un diag de vente</b>		
ANC-Diag vente	<b>Nbre de diagnostics de fonctionnement périodique</b>		12
ANC-Diag vente	Aubagne		0
ANC-Diag vente	La Penne sur Huveaune		0
ANC-Diag vente	Roquevaire		0
ANC-Diag vente	La Destrousse		0
ANC-Diag vente	La Bouilladisse		0



ANC-Diag vente	Peypin	0
ANC-Diag vente	Cadolive	0
ANC-Diag vente	Belcodène	0
ANC-Diag vente	Saint Savournin	0
ANC-Diag vente	Cuges les pins	1
ANC-Diag vente	Auriol	0
ANC-Diag vente	Saint Zacharie	0
ANC-Diag vente	<b>Nbre de diagnostics de fonctionnement (vente + périodique)</b>	263
ANC-Diag vente	Aubagne	7
ANC-Diag vente	La Penne sur Huveaune	0
ANC-Diag vente	Roquevaire	0
ANC-Diag vente	La Destrousse	2
ANC-Diag vente	La Bouilladisse	3
ANC-Diag vente	Peypin	4
ANC-Diag vente	Cadolive	1
ANC-Diag vente	Belcodène	1
ANC-Diag vente	Saint Savournin	0
ANC-Diag vente	Cuges les pins	2
ANC-Diag vente	Auriol	1
ANC-Diag vente	Saint Zacharie	3

### Etudes de conception

ANC-concept	<b>Nbre d'études de conception traitées</b>	146
ANC-concept	Aubagne	4
ANC-concept	La Penne sur Huveaune	0
ANC-concept	Roquevaire	2

ANC-concept	La Destrousse	0
ANC-concept	La Bouilladisse	1
ANC-concept	Peypin	0
ANC-concept	Cadolive	0
ANC-concept	Belcodène	1
ANC-concept	Saint Savournin	0
ANC-concept	Cuges les pins	1
ANC-concept	Auriol	3
ANC-concept	Saint Zacharie	1
ANC-concept	<b>Nbre d'installations réhabilitées</b>	10
ANC-concept	Aubagne	3
ANC-concept	La Penne sur Huveaune	0
ANC-concept	Roquevaire	2
ANC-concept	La Destrousse	0
ANC-concept	La Bouilladisse	1
ANC-concept	Peypin	0
ANC-concept	Cadolive	0
ANC-concept	Belcodène	1
ANC-concept	Saint Savournin	0
ANC-concept	Cuges les pins	0
ANC-concept	Auriol	2
ANC-concept	Saint Zacharie	1
ANC-concept	<b>Nbre d'installations neuves</b>	53

ANC-concept	Aubagne		2
ANC-concept	La Penne sur Huveaune		0
ANC-concept	Roquevaire		0
ANC-concept	La Destrousse		0
ANC-concept	La Bouilladisse		0
ANC-concept	Peypin		0
ANC-concept	Cadolive		0
ANC-concept	Belcodène		0
ANC-concept	Saint Savournin		0
ANC-concept	Cuges les pins		1
ANC-concept	Auriol		1
ANC-concept	Saint Zacharie		0
ANC-concept	<b>Nbre d'études de conception reçues</b>		147
ANC-concept	<b>Nbre d'études de conception enregistrées par le secrétariat technique</b>		
ANC-concept	<b>Nbre d'études de conception en attente d'éléments</b>		0
ANC-concept	<b>Nbre d'étude de conception en cours</b>		
ANC-concept	<b>Délai moyen de réalisation d'une étude de conception</b>		

### Contrôles de réalisation

ANC-Réal	<b>Nbre de RDV de contrôle de réalisation pris</b>		0
ANC-Réal	<b>Nbre de RDV de contrôle de réalisation réalisés</b>		83
ANC-Réal	Aubagne		4
ANC-Réal	La Penne sur Huveaune		0
ANC-Réal	Roquevaire		1

ANC-Réal	La Destrousse		0
ANC-Réal	La Bouilladisse		0
ANC-Réal	Peypin		1
ANC-Réal	Cadolive		0
ANC-Réal	Belcodène		0
ANC-Réal	Saint Savournin		0
ANC-Réal	Cuges les pins		2
ANC-Réal	Auriol		0
ANC-Réal	Saint Zacharie		0
ANC-Réal	<b>Nbre de rapports de contrôle de réalisation traités</b>		116
ANC-Réal	Aubagne		6
ANC-Réal	La Penne sur Huveaune		0
ANC-Réal	Roquevaire		1
ANC-Réal	La Destrousse		0
ANC-Réal	La Bouilladisse		0
ANC-Réal	Peypin		2
ANC-Réal	Cadolive		0
ANC-Réal	Belcodène		0
ANC-Réal	Saint Savournin		0
ANC-Réal	Cuges les pins		1
ANC-Réal	Auriol		1
ANC-Réal	Saint Zacharie		1
ANC-Réal	<b>Nb de rapports de contrôle de réalisation en cours</b>		
ANC-Réal	<b>Délai moyen de réalisation d'un contrôle d'exécution</b>		
<b>Indicateurs financiers et délais</b>			
ANC-General	<b>Délai moyen de réalisation du diagnostic ANC</b>		
ANC-Général	<b>Tarifs TTC</b>		0
ANC-General	Diagnostic de vente		132
ANC-General	Diagnostic de Fonctionnement		132
ANC-General	Etude de conception		88



ANC-General	Diagnostic de réalisation		198
ANC-Général	<b>Montant facturés</b>		70978
ANC-Général	Diagnostic de vente		32736
ANC-Général	Diagnostic de fonctionnement		660
ANC-Général	Etude de conception		37840
ANC-Général	Contrôle de réalisation		1722